

INTENTIONS D'AUTEURS
SUR LE QUÉBEC, LE CANADA ET LES SCIENCES SOCIALES

SIMON LANGLOIS

INTENTIONS D'AUTEURS

sur le Québec, le Canada
et les sciences sociales

ÉDITIONS NOTA BENE

Les Éditions Nota bene remercient le Conseil des Arts du Canada,
le ministère du Patrimoine canadien
ainsi que la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC)
pour leur soutien financier.

© Éditions Nota bene, 2012
ISBN : 978-2-89518-408-9

LIMINAIRE

Les sciences sociales ont apporté une contribution nouvelle à l'étude de la société québécoise dans la seconde moitié du xx^e siècle, ajoutant leur voix à l'histoire et aux études littéraires qui avaient jusque-là dominé le paysage intellectuel. Le Québec, tout comme le Canada français, a été interprété comme une totalité dans des perspectives neuves, dans des travaux qui, au fil des années, se sont cependant éparpillés suivant des spécialités diverses. Cet ouvrage propose la lecture critique d'un large échantillon de livres portant sur le Québec, publiés dans les années 1990 et 2000. Suivant la suggestion de quelques collègues, j'ai réuni un ensemble d'analyses critiques d'ouvrages publiés dans des revues variées et relevant de disciplines différentes, mais aussi des textes plus longs, bilans sur une question donnée. Dans tous les cas ou presque, le texte répondait à une commande d'un responsable de revue scientifique qui demandait « de lui rendre service », selon la formule consacrée. Mais la réponse positive n'a pas été donnée au hasard de la sollicitation, car elle révélait mes préoccupations et s'appuyait sur l'intérêt porté à certaines questions de société, à certaines questions scientifiques aussi, ce qui autorise avec le recul à classer ces contributions en cinq rubriques, qui constituent l'armature du présent ouvrage : le Québec comme nation et société globale, les structures sociales, la vie quotidienne, le Canada français et, enfin, l'histoire de la pensée sociologique contemporaine.

Le choix des ouvrages recensés résulte de la fréquentation de champs disciplinaires différents : sociologie – ma discipline – mais aussi économie, démographie, histoire, littérature. Le détective de la criminelle qui pense toujours trouver le coupable au restaurant de la gare ne résout pas beaucoup d'affaires, ai-je lu quelque part. Il importe donc de sortir de la gare – et cela vaut aussi pour le chercheur – mais en conservant un fil conducteur, un peu comme ce détective qui, pour trouver le coupable, doit parcourir diverses pistes tout en évitant de se disperser. Le fil rouge qui relie les essais de ce livre est l'étude du Québec comme société globale, dans ses structures sociales, mais aussi dans l'imaginaire et les représentations qui y ont cours, qui l'interprètent. Ces deux perspectives ne s'opposent pas – contrairement à ce qui était enseigné il y a quelques années encore – mais elles s'appellent l'une l'autre et se complètent, comme Tocqueville l'a magistralement montré dans *De la démocratie en Amérique*. Le célèbre voyageur décrivait dans cet ouvrage des faits de société, livrant une véritable sociographie de la société américaine, mais rappelons aussi qu'il analysait les représentations que cette dernière formulait sur elle-même à travers les discours de ses intellectuels et de ses penseurs, que Tocqueville a interrogés tout au long de son séjour aux États-Unis en 1830-1831. Ces deux approches ont guidé mes choix de lectures et, partant, orienté la sélection des ouvrages commentés dans ce livre. Les essais critiques rassemblés portent donc autant sur des ouvrages de sociographie que sur des ouvrages d'interprétation de la société.

Les perspectives microsociologique et macrosociologique sont par ailleurs aussi importantes l'une que l'autre pour la compréhension d'une société. Les livres commentés dans cet ouvrage relèvent tantôt du domaine de la macrosociologie – comme les travaux sur les générations, l'étude des taux de pauvreté ou l'analyse de la place de l'État – tantôt de la microsociologie, qui s'intéresse notamment au quotidien des acteurs sociaux.

Les textes proposés ont en commun d'explorer les intentions d'auteurs, sociologues ou intellectuels, au tournant du siècle. La liste des comptes rendus critiques s'étendant sur une vingtaine d'années témoigne par ailleurs de l'état de la recherche menée au Québec pendant cette période par des auteurs provenant de diverses disciplines et s'attardant sur des enjeux scientifiques et des enjeux de société fort diversifiés. Ainsi, il n'est pas étonnant que la question nationale soit très présente, mais aussi l'émergence du nouveau Canada français, parallèle à l'avènement du discours sur la nation au Québec sans oublier le multiculturalisme, soulignons-le. L'étude des structures sociales a moins retenu l'attention du grand public, mais elle n'a pas moins donné bon nombre de travaux auxquels la section deux est consacrée.

Fernand Dumont, dont le nom apparaît dans la cinquième partie, a écrit que « le rôle de l'intellectuel est de garder vivante une tradition de questions ». Ses mots soulignent bien deux dimensions importantes du travail de lecture critique : la nécessité de dégager les acquis de connaissances, mais aussi celle d'ouvrir de nouvelles pistes, de poser de nouvelles questions. L'évaluation de travaux parus au fil des ans favorise et encourage justement l'inscription dans cette tradition de questionnement et de proposition de pistes nouvelles.

Il ressort de ces lectures que les sciences sociales contemporaines produisent un savoir fondé et des connaissances scientifiques au sens fort du terme. Les sciences sociales visent la production de vérités, une notion que Fernand Dumont et Raymond Boudon ont, chacun à leur manière, bien balisée. Si la voix de l'interprète ou de l'analyste se fait aussi entendre dans les essais, le recul du temps permet justement de mieux départager les connaissances qui résistent et le point de vue de leur interprète.

INTENTIONS D'AUTEURS

PLAN DE L'OUVRAGE

Les trois premières parties de ce recueil portent sur la société québécoise. On y trouvera trente-cinq contributions sur autant d'ouvrages l'ayant prise comme objet d'étude. Mais on aurait tort de penser le Québec comme un tout isolé. Aussi avons-nous accordé une attention particulière au Canada français – dont le Québec a été longtemps le centre – et au Canada dans son ensemble, dans la quatrième partie qui comprend des contributions sur une quinzaine d'ouvrages scrutés pour ce qu'ils ont à dire sur leur objet, certes, mais aussi sous l'angle des liens à faire avec la société québécoise. La dernière section rassemble des contributions sur l'histoire de la pensée.

Québec, novembre 2010.

CHAPITRE 1

LE QUÉBEC NATION ET SOCIÉTÉ GLOBALE

UN TON NOUVEAU EN HISTOIRE DU QUÉBEC

Les deux tomes de l'*Histoire du Québec contemporain*¹ ont marqué l'historiographie québécoise dans le dernier quart du xx^e siècle. Rappelons que le premier tome – *De la confédération à la crise*, paru en 1979 – couvrait les années 1867 à 1929 alors que le second porte sur la période plus récente du Québec moderne, s'avançant dans les années 1980. On y retrouve les qualités qui avaient été signalées à propos du premier tome : perspectives nouvelles sur la modernisation du Québec, ouverture à l'étude de nouveaux acteurs sociaux (les ouvriers, les femmes, la nouvelle bourgeoisie d'affaires), insistance sur la complexité de la société québécoise, dépassement des interprétations convenues. L'idée que la modernisation du Québec a été préparée de longue date – et qu'elle ne marque pas une rupture totale mais bien un changement étalé dans le temps – sert de fil conducteur dans l'interprétation des auteurs. Mais en s'aventurant vers les années récentes, ces derniers ont cependant eu la tâche plus difficile à cause de l'absence de recul et de la rareté des études spécialisées et des monographies sur plusieurs aspects de la société québécoise contemporaine.

¹ Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1986.

L'originalité de l'ouvrage est d'avoir étudié l'émergence du Québec contemporain considéré comme une société globale en Amérique du Nord. Les auteurs signent en effet l'histoire des Québécois et non pas l'histoire des Canadiens français, « bien qu'ils tiennent une grande place dans cette étude » (p. 5). On ne sait pas cependant de manière précise à quel moment dans l'histoire contemporaine s'est produit ce changement majeur de référence collective, pour reprendre un concept que l'on doit à Fernand Dumont, une question qui reste encore ouverte. L'argument central de l'ouvrage est annoncé en introduction. Le Québec moderne est le produit d'une évolution séculaire et le changement social est le résultat complexe d'influences exogènes et de facteurs endogènes. « Pour nous, il n'y a pas de coupure nette entre une société qui serait déclarée ancienne et traditionnelle et une autre qui serait étiquetée nouvelle et moderne. La modernisation est vue ici comme un processus, fait à la fois de continuité et de ruptures, d'adaptation aux défis qui se posent à chaque génération, aux pressions du changement technologique, à la venue de l'étranger d'hommes et de femmes, d'idées et de capitaux » (p. 6).

Le plan de l'ouvrage distingue trois grandes périodes : la crise des années 1930 et la Seconde Guerre mondiale, la période du gouvernement Duplessis (1945-1960) et « Sous le signe de la Révolution tranquille de 1960 à nos jours », cette dernière période occupant la moitié de ce gros ouvrage qui comprend 54 chapitres. Les auteurs ont adopté une « perspective structurelle », citant abondamment les statistiques démographiques et économiques et minimisant les longues descriptions des événements captivants et des temps forts de la vie en société. L'ouvrage ne met pas non plus l'accent sur les grands acteurs politiques mais un grand nombre de noms sont cités comme les intellectuels, les littéraires ou les leaders sociaux et syndicaux, et on y retrouve plusieurs passages dépeignant la vie quotidienne dans ce monde en rapide mutation. L'ouvrage

marque donc l'avènement d'une manière nouvelle d'écrire l'histoire, plus proche de la froideur de l'École des Annales et à distance de l'histoire romantique à la manière de Michelet et des historiens canadiens-français plus anciens.

L'urbanisation du Québec – et en particulier l'étude de la ville de Montréal – occupe une place centrale dans l'ouvrage. Cette insistante était justifiée, compte tenu de l'énorme impact qu'a eu l'urbanisation sur la société québécoise. Mais parallèlement à cette dernière se produisait aussi une profonde mutation du milieu rural – ou plutôt des régions, pour reprendre un vocabulaire plus contemporain – un aspect sur lequel les auteurs n'insistent pas assez, mais dont on n'avait pas encore pris toute la mesure à l'époque de la rédaction, il faut le préciser à leur décharge. La profonde mutation économique du Québec est aussi l'un des thèmes les mieux développés dans cet ouvrage. Si la question de l'infériorité économique des Canadiens français d'autrefois était une dominante dans les périodes antérieures, celle du développement et de la montée de ce que Jean-Jacques Simard a, le premier, appelé *Québec et frères Inc.* caractérise la troisième période qu'analysent longuement les quatre historiens montréalais (François Ricard s'étant joint à l'équipe du second tome), qui va jusqu'aux années 1980. La démographie occupe une place très importante dans ce livre – trop importante, dirons-nous avec le recul – probablement parce que l'accès plus facile à ce type de données permettait aux auteurs de bien développer leur perspective structurelle nouvelle.

Par contre, la culture occupe une place majeure, nouvelle dans une grande synthèse historique, témoignant de son importance à partir des années 1950 et 1960 car elle est « au centre de la dynamique historique », pour reprendre les mots d'un commentateur de l'ouvrage après sa parution. Cette dimension englobe autant la culture savante que la culture populaire, mais elle couvre aussi un aspect central dans les modes de vie : la consommation marchande,

dont l'émergence est retracée avec minutie et force détails comme l'avènement de la consommation de fruits et légumes frais toute l'année. Certains critiques s'étaient moqués à l'époque de la mention par les auteurs de l'arrivée des kiwis et du brocoli sur la table des familles québécoises, à tort croyons-nous, car cet indicateur, loin d'être trivial, révèle autant l'entrée des ménages dans un monde nouveau que la mutation de l'agriculture séculaire et l'apparition de l'économie salariale.

Les auteurs notent l'importance de la radio puis de la télévision, mais en donnant priorité à l'analyse de la diffusion du nombre d'appareils et à la création des chaînes et des réseaux de diffusion bien davantage qu'à l'étude des contenus et, surtout, de la réception, soulignant sans plus de précision que le rôle de la radio et de la télévision « dans la culture de grande diffusion est central » (p. 755). La mutation de l'imaginaire social et des mentalités en lien avec les médias, sans oublier l'impact de la diffusion d'idées et d'idéologies nouvelles, sont autant d'aspects, plus laborieux à scruter que les indicateurs statistiques, qu'il eût été pertinent de cerner plus précisément mais sur lesquels manquait la documentation pertinente au moment de la rédaction de l'ouvrage.

La période couverte a été fertile en idéologies de diverses tendances et sur ce plan le Québec apparaît comme une société bien de son temps, marqué par les mêmes grands débats et courants de pensée qui avaient cours ailleurs dans le monde développé. La société québécoise est complexe, aiment à répéter les auteurs, et ce, dès le début de la période couverte par ce second tome, et ils offrent une interprétation des idéologies à distance de la vision monolithique ou convenue qui avait encore cours dans certains milieux intellectuels.

La réception du second tome de *l'Histoire du Québec contemporain* a été élogieuse et largement favorable. « Une grande œuvre de synthèse », « une synthèse solide » (Richard Jones) sont les

qualificatifs qui reviennent le plus souvent chez les critiques. Ces derniers ont observé que l'ouvrage marquait l'avènement d'un ton nouveau en histoire à cause de la perspective structurelle des auteurs mais aussi parce qu'ils s'inspiraient des travaux de sciences sociales alors en plein développement. L'ouvrage est l'œuvre d'une nouvelle génération d'historiens, a-t-on souvent signalé, et E. Darier avance que les auteurs « montrent très bien les éléments de continuité entre les trois époques », ce qui était un discours nouveau au moment de la publication. « Cette contribution fait époque dans l'historiographie québécoise », soutient Marc Vallières, mais il ajoute que les auteurs ont adopté sans nuance la thèse de la Grande noirceur du régime duplessiste, qui a été interprétée différemment par la suite par les nouvelles générations d'historiens et par les spécialistes des sciences sociales. Marcel Fournier a insisté sur l'importance accordée aux thèmes nouveaux comme le mouvement ouvrier ou le mouvement des femmes, mais il déplore le caractère trop général du livre qui lui a paru pour cette raison « à la fois fascinant et agaçant », une critique qui tranche cependant avec le concert d'éloges. D'autres ont déploré le peu d'analyses faites des liens entre le Québec et le reste du Canada, notamment l'absence d'études sur « l'impact du Québec sur les politiques fédérales » (Vigod) ou encore lui ont reproché de n'avoir pas assez mis en évidence l'influence des politiques fédérales et des interventions d'Ottawa sur les destinées du Québec, tout en rappelant à la décharge des auteurs la difficulté qu'il y a à être exhaustif. Cette critique nous semble excessive car les auteurs font ressortir l'importance du lien entre le Québec et l'Ontario, ainsi que la centralité des interventions de l'État fédéral à l'aide d'un grand nombre d'exemples cités au fil du texte, mais sans poser sur cette dernière une interprétation d'ensemble, ce qui explique sans doute les remarques faites à l'époque.

Que penser de l'ouvrage avec le recul du temps ? Ce dernier a bien vieilli et nul doute que sa lecture s'avère encore pertinente, ne

INTENTIONS D'AUTEURS

serait-ce que par la somme des informations qu'il contient et par les perspectives analytiques qu'on y retrouve. Néanmoins, à mesure qu'on se rapproche des années 1980, le livre date forcément. L'étude et l'interprétation du référendum de 1980 et du rapatriement unilatéral de la Constitution, sans oublier l'émergence de la culture chartiste qui a suivi, sont autant d'aspects qui, avec le recul, devraient retenir davantage l'attention. Nous ajouterons que le rôle de l'Église dans l'avènement de la Révolution tranquille, et plus largement sa place dans l'histoire moderne du Québec, recevront sans doute un traitement différent dans les ouvrages d'histoire à venir à cause des avancées de la recherche. Ce tome deux reprenait en fait la vision de son rôle qui avait cours à l'époque de sa rédaction.

Le Québec est entré dans le XX^e alors qu'il s'inscrivait encore dans l'espace de l'ancien Canada français et il a émergé comme entité propre –comme référence nouvelle – peu à peu au fil des ans. Le grand mérite de l'ouvrage de Linteau, Durocher, Robert et Ricard est d'avoir bien documenté et bien interprété cette importante mutation en ouvrant des perspectives d'analyse qui vont encore inspirer les travaux futurs.

(Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec, 2008)

LE QUÉBEC POLITIQUE

Si les livres collectifs sont souvent peu captivants à lire en entier, tel n'est pas le cas de l'ouvrage *Québec : État et société*², qui intéressera autant les historiens, les sociologues que les politologues. Conçu pour ces derniers, il ne faut pas se surprendre si la question de l'État et celle du statut politique du Québec occupent une si large place dans la liste des thèmes abordés : le nationalisme québécois et la question constitutionnelle – toujours elle ! –, l'État, l'identité collective et la langue, de même que l'économie politique. Les vingt textes qu'Alain-G. Gagnon a réunis tentent non seulement de cerner la genèse des grandes transformations qu'a connues la société québécoise, mais la plupart réussissent aussi à proposer des balises pour les interpréter.

La partie du livre qui porte sur le nationalisme québécois a l'originalité de situer le phénomène à l'étude dans l'ensemble canadien. Louis Balthazar analyse clairement les mutations du nationalisme au Québec et les traits nouveaux qu'il a pris depuis vingt ans, montrant notamment comment la territorialité avait succédé à l'ethnicité comme élément structurant du nationalisme. Anne Legaré va dans le même sens en parlant de « la citoyenneté qui

² Alain-G. Gagnon (dir.), *Québec : État et société*, Montréal, Québec /Amérique, 1994.

conditionne la nation et lui assure son caractère électif » (p. 55). Ces deux textes semblent toutefois poser que le nationalisme québécois moderne est relativement homogène. Rien de tel, s'il faut en croire l'analyse de l'identité québécoise effectuée par Dimitrios Karmis, pour qui le nationalisme québécois est traversé par plusieurs courants qui s'opposent. Karmis insiste sur la pluralité et le conflit des interprétations de soi, qu'il illustre bien la constante hésitation des Québécois entre l'indépendance nationale et le projet canadien, projet canadien se définissant de plus en plus sans l'apport des Québécois, ou malgré eux, dans un Canada *chariste*, pour reprendre l'expression de Balthazar.

James Tully montre que la Loi constitutionnelle de 1982 et, surtout, l'adoption de la Charte des droits et libertés, ont violé les principes fondamentaux du fédéralisme canadien tel qu'il s'est construit historiquement. La charte postule que le Canada est une société juridique indifférenciée plutôt qu'une véritable fédération, d'où la difficulté pour le Québec et les Premières Nations d'y trouver leur place. Pour lui, le fédéralisme canadien doit se construire en reconnaissant la multiplicité et la Charte, qui « omet de reconnaître et de respecter ces anciennes et complexes relations fédérales » (p. 127), doit être modifiée, en remplaçant, dans l'article 1, l'expression *une société libre et démocratique* par *une fédération libre et démocratique*.

À en croire les analyses contenues dans cet ouvrage collectif, les conclusions de Tully ont peu de chances de recevoir un écho favorable, notamment parce que la culture politique du Canada a profondément changé, et qu'il paraît bien peu probable qu'un terrain d'entente puisse être trouvé entre ce dernier et le Québec, sans parler des Premières Nations dont le statut juridique dans la fédération canadienne est à revoir. La transformation du Canada est, en effet, proprement étonnante, avance Charles Taylor : « Au point de vue politique, l'identité canadienne n'a jamais été claire et, dans la

mesure où elle a été rattachée à l'élément britannique, elle ne pouvait constituer la norme pour les nouveaux arrivants » (p. 65). Ni pour les Québécois. La Charte a permis au Canada de se construire une nouvelle identité comme société globale, le *chartism* remplaçant en quelque sorte le *mappism* des années 1950 et 1960. Le texte de Taylor – probablement l'un des meilleurs à avoir jamais été écrits sur la question québécoise et la question canadienne – explicite fort bien les raisons de ce conflit. Taylor montre qu'il existe plusieurs modèles de sociétés libérales et que le Québec et le Canada se sont engagés tous deux sur des voies différentes de construction d'une société démocratique. Taylor rejoint Tully en plaident pour la reconnaissance d'une pluralité des modes d'appartenance au sein d'un Canada fédéral, et il se fait lui aussi critique de la conformité à un seul modèle dans un État uniforme.

Le projet de Taylor et de Tully est-il utopique ? Sans doute, s'il faut en croire l'analyse des perceptions canadiennes-anglaises du Québec que livre Kenneth McRoberts. Pour lui, la culture politique du Canada a radicalement changé. Les Canadiens anglais sont maintenant attachés à l'idée d'égalité entre les provinces et entre les individus et les accommodements vis-à-vis les demandes du Québec, qui auraient été possibles durant les années 1960, sont désormais impensables. Alain-G. Gagnon, au terme d'une bonne synthèse des débats constitutionnels depuis les années 1960, observe que les échecs répétés en matière de réforme de la constitution ont amené le Canada à un point de non-retour. « La seule solution qui s'offre aux Canadiens hors du Québec est probablement de définir leurs valeurs communes autour de la Charte canadienne des droits et libertés, qui a gagné leur appui, et de laisser le Québec partir de son côté » (p. 102).

Les Québécois se sont probablement beaucoup illusionnés sur les mérites et les possibilités du libre-échange nord-américain. Critiqué par les syndicats, comme l'ont rappelé Roch et Serge Denis,

mais appuyé par les deux grands partis politiques présents à l'Assemblée nationale – et sans doute par une partie importante de la population, au grand dam des Canadiens anglais qui leur ont reproché leur manque de sensibilité face aux menaces qu'il faisait peser sur la culture et l'économie du Canada –, le libre-échange a permis aux Québécois, d'après François Rocher, de rompre le rapport de dépendance qui caractérise son insertion continentale. Le libre-échange a-t-il vraiment contribué à atténuer la dépendance plus que séculaire du Québec à l'endroit du marché canadien en diversifiant la structure des échanges ? La démonstration n'est pas évidente dans son texte et elle reste à faire, croyons-nous. Quoi qu'il en soit, conclut Rocher, les entreprises québécoises ont encore besoin de l'aide de l'État pour se tailler une place dans cet univers compétitif. C'est probablement cette situation objective et l'histoire économique du Québec qui expliquent aussi que les sociétés d'État aient survécu en majorité à la tendance à la privatisation qui a déferlé à la fin des années 1980, comme le montre Luc Bernier, qui observe que le Québec a choisi de stabiliser son réseau de sociétés d'État plutôt que de le démanteler.

Le texte d'Yves Bélanger est très critique vis-à-vis le monde merveilleux des affaires – le fameux Québec Inc. ainsi nommé par Jean-Jacques Simard, qui n'est malheureusement pas cité dans la bibliographie – au point de parler de dérive d'un modèle qui ne semble aller nulle part. Pour lui, « il faut reconnaître que ce sont encore les institutions de propriété communautaire comme le Fonds de solidarité, le Mouvement Desjardins ou plusieurs sociétés d'État qui ont fourni les meilleurs outils de développement et qui, par leur engagement dans le soutien de l'emploi, ont le plus aidé à la lutte contre le chômage » (p. 456). La pauvreté et le chômage sont des problèmes sociaux complexes enracinés dans l'histoire du Québec, avance Alain Noël, qui a la particularité d'avoir à la fois davantage de bas salaires et des taux de chômage plus élevés. Si la situation

s'était améliorée durant les années 1960 et 1970 par rapport à l'Ontario, elle s'est dégradée par la suite, ce qui va dans le sens de la critique du modèle économique de développement par Bélanger.

Les institutions québécoises sont arrivées à un tournant critique. Vincent Lemieux s'interroge sur l'avenir des partis politiques, et notamment sur l'avenir du Parti québécois, à partir de sa théorie des partis de génération. Il prévoit le réalignement de l'un des deux grands partis, dans la perspective de l'arrivée d'une nouvelle génération d'électeurs. Quel parti sera touché ? La réponse qu'il donne est curieuse : Lemieux pose qu'il y aura probablement une crise majeure au sein du PQ en cas de victoire de l'option souverainiste, sans exclure que le Parti libéral puisse être lui aussi victime du réalignement. Le politicologue, on le voit, ne risque pas trop de perdre son pari... Le texte de Lemieux exigerait une mise à jour, puisqu'il a été écrit avant les victoires de Jacques Parizeau et de Jean Chrétien, sans oublier l'arrivée sur la scène fédérale du Reform Party et du Bloc québécois, et la tenue du second référendum sur la souveraineté. L'analyse de Bourgault, Dion et Gow retrace la genèse et le contexte dans lequel se sont développés les organismes centraux des gouvernements du Québec depuis 1960. Pour eux, ces organismes devront concilier la centralisation nécessaire à un contrôle budgétaire et la décentralisation nécessaire cette fois à la bonne gestion dans un environnement marqué par la pénurie et la compétition. Yolande Cohen montre que la place des femmes dans les institutions politiques est dépendante d'un régime original qui combine la pression sociale externe des mouvements féministes avec la cooptation partisane, ce qui donne un système politique intégrateur et qui garantit l'avancement.

Il manque à cet ouvrage collectif un chapitre substantiel sur l'État-providence. Plusieurs observateurs le disent en crise, d'autres soutiennent qu'il est en mutation alors que les plus pessimistes parlent de démantèlement. Qu'en est-il vraiment au Québec ? Il faut

INTENTIONS D'AUTEURS

espérer qu'une éventuelle nouvelle édition ajoute un chapitre sur ce sujet qui occupe déjà le devant de la scène publique au moins autant que la constitution.

(Revue d'histoire de l'Amérique française, 1999)

REGARD AMÉRICAIN SUR LE QUÉBEC

L'*American Association of Teachers of French* s'intéresse de près à la société québécoise pour de bonnes raisons car leurs membres trouvent dans la belle province une littérature qui exprime les réalités nord-américaines en français, des manuels scolaires adaptés à l'Amérique, des produits culturels qui les touchent et même, parfois, des cousins éloignés pour ceux qui ont des racines canadiennes-françaises. Marie-Christine Weidmann Koop, alors présidente de cette association et professeure au Département de langues et littératures étrangères de l'*University of North Texas*, a réuni à l'intention du public cultivé américain qui s'intéresse à la société québécoise contemporaine les contributions de huit Québécois et de neuf Américains présentées à un séminaire de formation sur les institutions, l'histoire, la littérature et les aspects sociaux du Québec contemporain tenu à l'Université McGill³.

Si le livre s'adresse d'abord à un public américain, il intéressera aussi les personnes peu familières avec la société québécoise et il faut souligner la grande qualité de la majorité des contributions. On y trouvera un article synthèse intéressant de Chantal Maillé qui souligne le divorce qui existe entre le mouvement des femmes au

³ Marie-Christine Weidmann Koop (dir.), *Le Québec aujourd'hui. Identité, culture*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003.

Québec et la réflexion théorique qui se fait en milieu universitaire. Éric Bédard analyse l'historiographie de la période canadienne-française de 1840 à 1960. Il déplore que l'étude de la pensée québécoise d'avant la Révolution tranquille ait été à ce point négligée. L'analyse de l'antagonisme libéral-ultramontain est maintenant délaissée au profit de l'analyse du libéralisme économique et, plus marginalement, de l'analyse du projet de modernisation de l'ancien Canada français. Ce projet a été occulté par les intellectuels des années 1960 et 1970 qui ont par ailleurs noirci exagérément cette période de l'histoire afin de mieux mettre en évidence leur propre contribution à la modernisation contemporaine. Bédard plaide – à la suite d'autres chercheurs de sa génération comme E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren – pour une relecture du passé récent à partir de l'intentionnalité des acteurs canadiens-français et en particulier pour un réexamen du rôle de l'Église et des mouvements progressistes en son sein, notamment les mouvements de jeunes et de l'action catholique militante.

Le chapitre d'Éric Gourdeau propose une synthèse bien informée sur l'histoire et la situation actuelle des autochtones. Il insiste autant sur la question des traités et des négociations entre les nations amérindiennes et le gouvernement du Québec que sur les enjeux économiques, culturels et sociaux auxquels sont confrontées les Premières Nations. Il manque cependant à ce texte – comme d'ailleurs à bien d'autres écrits sur la question amérindienne – ce qu'on pourrait appeler une perspective inclusive. Gourdeau y traite des relations avec les autochtones comme s'ils étaient extérieurs au Québec, étrangers dans leur propre pays pour reprendre les mots de Rémi Savard, alors qu'ils font partie du « Québec total » dont parle Louis-Edmond Hamelin depuis des années.

Les contributions des intellectuels américains sont de très bonne tenue. Ce constat mérite attention, car il arrive souvent que les analyses de certains *experts* étrangers qui s'intéressent au Canada ou

au Québec se limitent à énoncer des lieux communs ou, au mieux, à proposer une synthèse d'idées connues. Tous ceux et celles qui ont déjà fréquenté les colloques tenus à l'étranger en études canadiennes (ou en études québécoises) verront immédiatement ce à quoi je fais référence. Mais rien de tel dans le présent ouvrage. Les contributions de plusieurs Américains mettent même avec intelligence le doigt sur certains enjeux contemporains, ce qui aura l'heure de surprendre agréablement le lecteur. Pascale Dewey donne une vue d'ensemble bien informée de la politique au Québec, en remarquant que ce dernier est le sixième fournisseur des États-Unis et elle souligne que son avenir économique autant que linguistique (intégration des immigrants) se joue à Montréal. Thomas M. Carr analyse les contours de l'identité québécoise et les traits de culture qui sont valorisés à partir d'une analyse de contenu des sites Internet. Il y voit la francité à la québécoise et la nordicité, mais aussi les tensions entre modernité et fidélité au passé (d'après les sites des musées et les sites consacrés à la généalogie), entre l'américanité et la latinité (d'après les sites sur la mode, sur l'humour ou... sur la poutine !), ou encore entre la québécité et la canadienité. Sur ce dernier aspect, l'auteur perçoit la tension qui existe entre les Québécois francophones et les Franco-Canadiens ou encore entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec. Ainsi, le site web de l'Office québécois de la langue française ne renvoie pas à celui du Commissaire aux langues officielles du Canada (et vice versa) et il en va de même pour les musées de la civilisation de Québec et de Gatineau qui s'ignorent mutuellement. *Les deux solitudes* continuent d'exister – n'en déplaise à la gouverneure générale du Canada nommée en 2005 – mais les solitudes en question sont aussi des solitudes entre francophones au sein du Canada, et non plus uniquement celles décrites par Hugh MacLennan en 1945.

Les arts et la culture occupent une bonne place dans l'ouvrage. Mark West fait le point sur « la politique des dictionnaires » et il évoque le débat sur la norme du français. Politique des dictionnaires, vraiment ? Je ne savais pas qu'il en existait une là-dessus aussi. L'auteur évoque de manière allusive le rôle joué par l'Office québécois de la langue française, mais il est plus précis dans son état des lieux sur les dictionnaires québécois et il pose bien les termes du débat sur la norme du français. Pour lui, les dictionnaires publiés au Québec répondent aux besoins en matière de terminologie, mais la question de la norme reste ouverte. L'auteur ne fait pas état du projet de dictionnaire du français québécois en cours d'élaboration à l'Université de Sherbrooke, avec l'aide substantielle de l'État. Il eût été nécessaire de le faire, ne serait-ce que pour justifier le contenu du titre du chapitre...

Louise Vigneault signe une intéressante étude sur Jean-Paul Lemieux, pour elle « le plus québécois des artistes québécois ». Elle soutient que les œuvres du peintre et en particulier ses scènes d'hiver « évoquaient ainsi le destin d'un peuple confiné dans un espace social et psychologique duquel il est difficile de s'évader ou d'espérer une quelconque ouverture même à la suite du processus de modernisation » (p. 174-175). Elle rappelle la liberté des pionniers qui auraient été ensuite contraints par « des siècles d'entraves morales et politiques ». L'expression est forte, car cet espace *contraignant* du Canada français n'a pas duré des siècles – c'est Bédard qui le rappelait – et il a eu aussi ses moments et ses lieux de clarté comme le soulignent les intellectuels de la relève. Mais sans doute que les choses ont été vues et surtout vécues différemment par les artistes de l'époque.

Rita Deitz signe un essai intelligent sur le théâtre et son rôle dans l'affirmation identitaire québécoise et non plus canadienne-française. Le théâtre a été pour elle « la mise en relief des mœurs changeantes de la société québécoise » et c'est au théâtre qu'a été

annoncée « la québécoisité irrévocabile ». Une hypothèse qui avait déjà été présentée par ma collègue Andrée Fortin dans ses travaux (elle n'est pas citée dans le chapitre) et que l'analyse de Deitz vient conforter.

Robert Laliberté de son côté fait le point dans cet ouvrage sur les activités de l'Association internationale des études québécoises et un autre chapitre, signé par Émile J. Talbot, rappelle l'importance des études québécoises aux États-Unis où existe depuis 1984 l'*American Council for Québec Studies* qui publie la revue *Québec Studies*. À signaler au passage que cette association et cette revue n'ont pas leurs équivalents au Canada anglais, où les spécialistes du Québec se font plus discrets ces années-ci. Il n'y a pas non plus d'équivalent canadien contemporain d'un ouvrage d'ensemble sur le Québec semblable au livre *Le Québec aujourd'hui*, qui aurait rassemblé des anglophones et des francophones contrairement à ce qui se passait dans les années 1950 ou 1960 alors que les intellectuels des deux solitudes collaboraient à étudier le Québec en y jetant leurs regards croisés. L'étude du Québec a perdu de son attrait au Canada anglais, mais le livre de madame Weidmann Koop nous rappelle que c'est le contraire qui est en train de se produire ailleurs dans le monde.

(*Recherches sociographiques*, 2005)

AMBIVALENCE PROBLÉMATIQUE

La revue française *Cités* publie un intéressant numéro spécial sur le Québec qui comprend un dossier réalisé sous la direction de Sabine Choquet et Jocelyn Létourneau, deux longs entretiens avec Joseph Facal et Alain Dubuc (équilibre des tendances politiques oblige, sans doute), quatre textes littéraires inédits, un lexique (surtout montréalais, dans lequel on explique aux Français ce que sont la montagne, le plateau, les Bougons, le 450 ou le squeegee) ainsi que neuf comptes rendus d'ouvrages marquants sur le Québec (sur les identités et la question nationale, en fait) écrits ces dernières années⁴.

D'entrée de jeu, l'un des deux coresponsables du dossier (Jocelyn Létourneau) propose rien de moins que de « rouvrir la question du Québec » en rappelant son hypothèse d'une évolution vers le postnationalisme. Létourneau déplore que la « majorité des penseurs québécois restent dépendants de la problématique de l'(in)accomplissement national pour penser le devenir québécois » (p. 15) et il esquisse quelles seraient les pistes d'analyse de la société québécoise considérée comme société globale. Esquisse est bien le bon mot, car l'analyse proposée reste quelque peu en surface.

⁴ Sabine Choquet et Jocelyn Létourneau (dirs), *Le Québec, une autre Amérique. Dynamismes d'une identité*, numéro spécial de *Cités*, Paris, Presses Universitaires de France, numéro 23, 2005, 276 p.

Montréal y est décrite comme une cité globale par opposition au « reste du Québec », qui devient de son côté un espace desserte pour la métropole et dont le capital humain est littéralement vampirisé par cette dernière selon les mots de l'auteur (p. 17). L'expression est un peu forte, on en conviendra. La thèse des deux Québec dans un « se manifeste aussi sur le plan identitaire » (p. 18). Montréal serait marquée par l'interculturel et par l'interréférentialité qui serait cependant pleine de multiplicité (l'auteur aime bien les néologismes mais le lecteur s'y perd), et si l'auteur reconnaît des recouplements et arrimages nombreux entre la montréalité et la québécoisité, il voit surtout émerger des divergences. Sur quelles données empiriques s'appuie ce diagnostic ? L'article ne le mentionne pas. Létourneau insiste sur les déphasages sociaux – qui caractériseraient le Québec en entier, mais aussi Montréal – entre les secteurs inscrits dans « l'hypertechnologie » et ceux qui sont typiques de l'ancienne économie industrielle en déclin. Il cite à l'appui quelques études ou des chiffres que nous connaissons bien pour y avoir travaillé (sur la pauvreté et l'emploi ou encore sur l'appui à la souveraineté du Québec), mais il nous semble difficile d'arrimer ces données avec l'argumentation proposée. Il y a un net hiatus logique entre les concepts avancés par l'auteur et les chiffres qui n'ont pas été construits ni recueillis en fonction de la problématique.

La thèse de Létourneau sur l'ambivalence identitaire des Québécois est connue. Il cite à l'appui des chiffres globaux sur l'adhésion à la souveraineté qui indiquerait que les électeurs québécois sont divisés sur la question (30 % de OUI catégoriques, 30 % de NON catégoriques et 40 % d'hésitants). Or, dans une étude faite avec Gilles Gagné, nous avons montré que les positions des électeurs étaient de fait beaucoup plus tranchées et nettes quand nous les considérons en sous-groupes homogènes (les anglophones sont contre la souveraineté en majorité, les francophones jeunes donnent

un large appui au OUI et les francophones âgés sont nettement pour le NON, par exemple). Autrement dit, les Québécois ne sont pas tiraillés dans l'âme ni ambivalents, mais ils auraient plutôt des positions assez bien définies ; c'est l'agrégation des préférences à un niveau collectif qui donne le résultat d'un Québec séparé en deux, d'où l'impression d'ambivalence. Or, les changements structuraux (nouvelles générations d'électeurs, ou encore lente disparition des générations âgées plus fédéralistes) sont en train de changer la donne sur cette question. Les phénomènes d'agrégation et les effets de changements structuraux sur longues périodes sont bien connus et les sociologues seront étonnés de lire l'analyse trop rapide de l'historien.

Assez curieusement, Létourneau conclut aussi à l'ambivalence en observant d'autres phénomènes sociaux, ce qui me conduit à croire que c'est là sa manière propre de lire les faits de société. Un exemple. Il diagnostique la présence de déphasages sociaux au Québec et reprend d'un livre précédent un schéma qui sépare les migrants et les enracinés pour caractériser la stratification sociale nouvelle du Québec, mais il ajoute aussitôt : « Si toutes les tendances que nous venons d'évoquer sont préoccupantes, on ne saurait pour autant conclure que la société québécoise est en train de se fracturer en deux et que les luttes sociales sont à la veille de la déchirer » (p. 25-26). D'autres exemples de diagnostics ambivalents pourraient être tirés de l'article.

Les autres articles du recueil proposent à l'attention du public français un tour d'horizon sur différents thèmes dans une perspective historique, retracant la genèse du phénomène examiné. Pierre Anctil traite de l'immigration et il souligne que le multiculturalisme canadien et l'interculturel québécois désignent en fait « une seule et même réalité qu'il est impossible de compartimenter aussi précisément sur le terrain » (p. 53). Il avance (à l'intention des lecteurs français) que le modèle québécois cherche à concilier la

reconnaissance de particularismes culturels et religieux avec la promotion de valeurs partagées dans l'espace public comme la reconnaissance du français comme langue commune, le respect des droits de la personne ou les valeurs démocratiques, ce qu'on appelle l'accommodelement raisonnable. Jocelyn Maclure aborde le même thème dans son analyse du « laboratoire québécois » d'intégration, dans le contexte de ce qu'il appelle la délégitimation du paradigme de l'assimilation. Se fondant sur la philosophie politique canadienne et québécoise (Taylor, Kymlicka, Weinstock, Woehrling, notamment), il avance que « l'expérience québécoise en matière de citoyenneté donne raison, de façon générale, aux philosophes politiques qui soutiennent que l'accommodelement raisonnable de la diversité se justifie tant sur le plan de la justice que sur celui de la cohésion sociale » (p. 58-59).

Ghislain Otis signe un article fort bien documenté sur les relations « entre le Québec et les peuples autochtones ». Titre étrange à première vue, car il donne à penser que les Amérindiens ne feraient pas partie du « Québec total » dont parle Louis-Edmond Hamelin dans ses écrits. Pourtant, l'auteur montre bien que la deuxième génération de traités ouvre la voie depuis 1982 « à la recherche d'un *modus vivendi* dépassant la logique historique de la subordination » (p. 75) et il ajoute plus loin que la Cour suprême a statué que la Couronne et les peuples autochtones avaient une souveraineté commune. Otis ajoute : « Cette appartenance à une même communauté englobante emporte une dépendance commune par rapport au territoire et aux ressources qui se doivent dès lors d'être équitablement réparties » (p. 79). Pour l'auteur, les destinées autochtone et allochtone sont donc entremêlées, ce qui rend difficile la résolution de problèmes et il plaide en faveur de nouvelles négociations, allant jusqu'à une nouvelle génération de traités dont l'entente connue sous l'appellation de « Paix des braves » constituerait un bon exemple dans une perspective postcoloniale. Le texte du juriste de

l’Université Laval est fort éclairant sur les enjeux et l’état actuel des négociations qui se poursuivent toujours entre les parties en présence, un texte à lire pour ceux qui veulent mettre à jour leurs idées sur la question.

Bien évidemment, cette publication se devait d’examiner l’état des relations entre le Québec et la France. Deux textes y sont consacrés. Anne Legaré avance que « la passion gaulliste à l’endroit des ‘Français du Canada’ (...) a cédé la place en France à une valorisation inattendue de l’idéologie du fédéralisme accompagnant la formation de l’Union européenne. Cette conjoncture a eu pour effet, en retour, de favoriser le modèle canadien, devenu soudain une forme idéalisée de coexistence entre les identités nationales au détriment du projet étatiste québécois » (p. 91), alors que le Québec de son côté cherche à affirmer son autonomie au sein du Canada et affiche son américainité (appui au libre-échange nord-américain, commerce accru avec les USA, etc.), pendant que les Américains voient d’un mauvais œil cette « affirmation nationale » au nord de leur frontière, une thèse longuement développée dans son ouvrage *Le Québec otage de ses alliés* (2003). Pour Legaré, le Québec et la France doivent redéfinir leurs relations dans un contexte radicalement nouveau. Christian Dufour de son côté porte son regard sur « les valeurs de type français » dans ce contexte nouveau. « Il est paradoxal que l’ancienne grande puissance dominatrice que fut la France incarne aujourd’hui, par moments, la lutte des petits dans ce qu’elle a de légitime » soutient-il (p. 114), depuis l’affirmation du droit à l’exception culturelle jusqu’à la promotion d’un État fort comme facteur de stabilisation dans le contexte de mondialisation. Le Québec et la France sont sur ce plan sur la même longueur d’onde.

Francine Descarries propose un état des lieux sur le mouvement des femmes québécois en posant des questions nouvelles. Comment penser la différence entre les femmes ? Quelle est l’articulation entre les expériences plurielles des femmes ? Le texte de Louis Rousseau

sur la place de l'Église au Québec se termine lui aussi par une interrogation : après en avoir rappelé le rôle historique, l'auteur se demande quelle sera la place de l'héritage religieux dans la société québécoise, une question qui préoccupe aussi les anciennes sociétés chrétiennes occidentales.

La lecture de l'essai de Leroux sur la pensée de Léon Dion, ainsi que les recensions d'un certain nombre d'ouvrages marquants publiés dans les années 1990, sans oublier les deux essais sur la chanson et le cinéma québécois, montrent le chemin parcouru et viennent illustrer que la thèse de l'ambivalence d'être des Québécois ne tient pas la route devant celle de la division de la société québécoise en courants qui s'opposent sur son avenir. Leroux présente en effet la pensée complexe de Léon Dion qui est l'archétype de cet être ambivalent, un patriote fortement attaché à sa nation, mais aussi un moderne libéral qui croyait au fédéralisme. Dion se méfiait du nationalisme dont il avait critiqué les excès ou les dérives dans ses années de politologue actif. Or, Leroux avance que la contradiction et la tension entre nation et libéralisme si typique de la pensée de Dion ne marquent plus le paysage intellectuel québécois. « ... les nouveaux nationalistes croient possible, et ils ont raison, de réconcilier un nationalisme civique avec les principes du libéralisme, et les postnationalistes ont rompu tous les liens qui les retenaient encore à une forme d'identification sentimentale à la nation » (Leroux, p. 126).

Le Québec a-t-il évolué vers le postnationalisme, comme le suggère Létourneau dans le premier texte du dossier ? S'opposent plutôt maintenant deux modèles de développement du Québec, l'un comme province disposant de pouvoirs étendus au sein du Canada fédéral renouvelé qui reconnaît le fait français dans ses institutions centrales et l'autre, comme État souverain et autonome mais associé d'une certaine manière au Canada. Deux modèles aussi légitimes l'un que l'autre et, il faut le préciser, tous deux attachés au déve-

loppement harmonieux de la société québécoise. Ce qui sépare les adhérents à l'un et l'autre modèle, c'est l'évaluation différente qu'ils font de la possibilité pour le Québec de se développer pleinement dans l'un et l'autre, mais aussi le choix très subjectif de privilégier l'indépendance nationale ou l'association avec l'autre. Les deux entrevues publiées dans ce numéro de *Cités* illustrent parfaitement cette hypothèse : Joseph Facal défend la perspective d'un Québec souverain alors qu'Alain Dubuc fait la promotion du modèle fédéral. Tous deux parlent (sans ambivalence...) des mérites respectifs de chaque modèle, avec autant d'attachement au Québec.

Léon Dion (et d'autres de sa génération) ont été incapables de choisir entre les deux modèles, donnant prise à l'hypothèse de l'ambivalence, mais son fils Stéphane Dion a tranché avec les hésitations de son père en choisissant le modèle fédéral. D'autres francophones (auxquels se sont joints des immigrants en proportion non négligeable au fil des ans) ont plutôt privilégié l'affirmation souverainiste. Le Québec de 2006 apparaît donc bien davantage divisé comme société globale qu'ambivalent dans l'être de ses citoyens. Mais cela n'empêche pas la société québécoise d'évoluer ni de changer profondément au fil des ans et au fil des générations qui se succèdent, ce dont témoigne le présent recueil fort bien fait et dont le titre, bien qu'il sonne juste en évoquant les dynamismes identitaires d'une autre Amérique, aurait pu tout aussi bien être : *une société divisée sur son avenir.*

(*Recherches sociographiques*, 2006)

DIFFÉRENCE QUÉBÉCOISE

Ancien conseiller des gouvernements Trudeau et Mulroney, André Burelle, livre sa pensée, dans un petit opuscule, sur la nation et la façon de solutionner l’impasse constitutionnelle au Canada⁵. Il y reprend, en simplifiant l’exposé, les idées développées dans son ouvrage *Le mal canadien*, essai paru chez Fides en 1995, prônant le retour à un véritable fédéralisme canadien qui renoue avec deux principes cardinaux : le principe de subsidiarité (confier aux gouvernements locaux la prise de décision sur les questions proches des citoyens) et le principe de non-subordination (respecter la sphère de compétence de chacun des paliers de gouvernement), auxquels il en ajoute un troisième pour tenir compte du contexte contemporain des sociétés complexes et ouvertes à la mondialisation, le principe de la gestion partenariale de l’interdépendance.

Cet édifice constitutionnel, supposant la reconnaissance du caractère distinct du Québec, a-t-il des chances de lever de terre de nouveau ? L’auteur le croit, mais force est de constater que le *nation building* canadien ne va pas nécessairement dans ce sens. En fait, ce n’est pas au plan de la mécanique de la répartition des pouvoirs que l’impasse persiste comme le montrent les accords qui se multiplient

⁵ André Burelle, *Le droit à la différence à l’heure de la globalisation. Le cas du Québec et du Canada*, Montréal, Fides, 1996, 61 p. (coll. Les grandes conférences.)

malgré tout dans la gestion des affaires courantes. N'est-ce pas plutôt au plan symbolique avant tout que les choses accrochent, que l'impasse persiste ? Les contours de celle-ci sont bien connus. Le Canada rêvé par les francophones est *dualiste* – fédéralisme asymétrique, souveraineté-association, partenariat : les formules sont diverses – alors qu'émerge un véritable sentiment national canadien *unitaire*, qui commence à se reconnaître comme tel et qui trouve maintenant des définiteurs comme Philip Reznick, Ian Angus, Kerain Keokane pour n'en nommer que quelques-uns. Comment concilier le nouveau fédéralisme prôné par Burelle et le nouveau Canada unitaire qui s'est mis en place depuis le premier gouvernement Trudeau ?

L'auteur est conscient de ces enjeux nouveaux, puisque la dernière partie de l'ouvrage est consacrée à un examen critique de la conception de la nation chez Fernand Dumont. Cette critique porte moins sur le contenu même de l'argumentation de Dumont que sur l'aménagement politique qui en découlerait. En voici l'argument principal : si le cadre fédéral n'avait pas réussi à créer une communauté politique qui emporte l'adhésion de tous, malgré la dévolution de grands pouvoirs au Québec francophone qu'il permet, comment dès lors un Québec souverain, unitaire et républicain, réussirait-il à assurer le respect des droits des minorités nationales anglophones et amérindiennes et surtout, à emporter leur adhésion à la nouvelle entité politique ? « En somme, malgré tous les avatars qu'a connus la *nouvelle nationalité* canadienne dont rêvaient Cartier et McGee, leur *communauté politique* supranationale était au moins réalisable au sein d'un régime fédéral à la canadienne ou à la suisse, tandis qu'elle aurait été et serait encore carrément impossible à l'intérieur du régime unitaire et républicain dont le Parti québécois rêve de doter le Québec. Là se trouve le monde qui me sépare de Fernand Dumont » (p. 53-54).

La question posée est importante, certes, et il faudra bien que les souverainistes y donnent réponse, mais l'auteur ne ramène-t-il pas le débat sur le terrain du régime politique à réinventer, délaissant la question symbolique des conflits des appartenances, qui est sans doute au cœur du problème ? Ce faisant, Burelle ne passe-t-il pas à côté de l'examen de la question de fond, qui est précisément celle qui avait retenu l'attention du sociologue qu'il critique ? « Mais pour longtemps encore, l'édification d'un Québec national comme d'un Canada multinational demeure affaire de raison et d'association (de partenariat) avant de devenir affaire d'émotion et d'appartenance quasi instinctives à une patrie commune », soutient Burelle (p. 57). Or n'est-ce pas précisément l'émotion qui a tué l'Accord du lac Meech ? N'est-ce pas aussi de ce côté de l'émotion qu'il faudra trouver une solution à ce qu'il avait si bien nommé : *le mal canadien* ?

(*Recherches sociographiques*, 1998)

PRISONNIERS DE LA CONQUÊTE

Le Canada actuel a été construit par deux actes fondateurs aux implications fort différentes pour les francophones. L'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 a longtemps représenté, pour ces derniers, une sorte de contrat social entre deux peuples. Après l'échec de l'Acte d'Union de 1840, voie sans issue d'une union avortée entre le Haut et le Bas-Canada, le pacte constitutionnel de 1867 reconnaissait explicitement l'apport du fait français dans la construction, pour employer un langage contemporain, de l'identité canadienne. Pendant des générations, les élites et les intellectuels canadiens-français ont rêvé à, et ont combattu pour, un Canada à deux, c'est-à-dire pour un pays auquel ils apportaient une contribution qui leur était propre et dans lequel ils se reconnaissaient. Ce rêve et cette utopie ont été en quelque sorte enterrés durant les années 1960, en même temps qu'André Laurendeau, dernier grand architecte du rêve canadien-français, emporté par une mort prémature. Mais il ne faudrait pas oublier que dans l'intitulé qui identifie le pacte constitutionnel de 1867, il y a aussi le mot britannique, c'est-à-dire une référence explicite à une culture politique anglo-saxonne non déclaratoire qui a permis non seulement la pendaison de Riel, la répression de la révolte des Métis dans l'Ouest naissant ou le règlement XVII en Ontario, mais aussi l'affirmation de l'autonomie québécoise à partir des pouvoirs conférés en propre à la province francophone au siècle dernier.

Le second acte fondateur du pays, la Loi constitutionnelle de 1982, a imprimé au Canada une réorientation majeure et marqué l'avènement d'une nouvelle culture politique en rupture avec la tradition britannique et avec le rêve canadien des francophones de l'égalité entre les peuples fondateurs. Un nouveau rêve est né : celui de l'égalité entre les individus et entre les provinces, comme l'ont bien montré les politicologues Alan Cairns et Guy Laforest, entre autres.

L'essai de Christian Dufour⁶ postule l'existence d'un troisième acte fondateur du Canada, d'un troisième mythe, non dit celui-là, mais qui transparaît toujours dans les attitudes des Québécois et des Canadiens. Cet acte, l'auteur le présente comme étant en quelque sorte la clé qui permet de comprendre les difficultés actuelles du Canada et l'impasse dans laquelle s'enfoncent les tentatives de redéfinition de la place du Québec dans le Canada. Ce troisième acte fondateur, qui est en fait chronologiquement le premier, c'est la Conquête de 1760. Pour Dufour, le Canada comme le Québec demeurent prisonniers de la Conquête. D'un côté, les Canadiens refusent de reconnaître les aspirations du Québec sous prétexte que leur satisfaction va conduire à d'autres revendications et, finalement, à l'indépendance. Ils sont en conséquence incapables d'accepter que les Québécois pourraient construire, avec les Canadiens en tant que partenaires égaux, une nouvelle union. Au contraire, on cherche plutôt à faire rentrer le Québec dans le rang, aux conditions fixées par le reste du Canada. Le Québec, de son côté, n'a pas exorcisé la Conquête. Dufour reprend ici l'excellente analyse qu'il a livrée dans un ouvrage précédent, *Le défi québécois*, en montrant qu'il y a, dans l'identité québécoise, une part canadienne occultée.

⁶ Christian Dufour, *La rupture tranquille*, Montréal, Boréal, 1992, 170 p.

Seuls la reconnaissance de cet acte fondateur qu'est la Conquête et son dépassement permettront aux deux parties de s'entendre et de négocier avec succès un nouveau *modus vivendi*. L'Accord du lac Meech représentait un dépassement de la Conquête que ni le Canada ni le Québec n'ont été en mesure d'effectuer, car cela eût signifié, pour le premier, accepter que l'assimilation des francophones avait échoué et, pour le second, reconnaître cette part anglaise qui est en lui et vivre avec le lien qui l'unit au Canada. La critique que fait Dufour du complexe de minoritaire chez les Québécois (p. 111), autre héritage de la Conquête, est particulièrement pertinente.

La rupture tranquille se veut avant tout un programme d'action, ou plutôt un appel à l'action, adressé principalement à la génération des baby-boomers, un programme dont les paramètres et les balises sont encore bien flous. Pour l'essayiste, le Québec doit construire sa société distincte en bâtissant dans les faits sa souveraineté, qui passe d'abord par l'affirmation tranquille de lui-même en tant qu'entité déjà largement souveraine bien davantage que par l'accès à l'indépendance, d'où le programme d'une rupture tranquille d'avec l'ordre canadien. Ce livre est plus proche de l'*instant-book*, publié dans une conjoncture précise, que de l'analyse politique fine. Il n'a pas les qualités que la majorité des critiques ont reconnues au précédent ouvrage de l'auteur, *Le défi québécois*. Les chapitres sur la minorité anglophone et les autochtones auraient mérité une analyse plus fouillée, moins générale, car ce sont là deux questions sur lesquelles risque de trébucher la rupture tranquille préconisée par l'auteur.

(*Recherches sociographiques*, 1993)

NORMALITÉ NATIONALE ?

Denis Monière avait publié, six mois avant le 20 mai 1980, *Les enjeux du référendum*. Quelques mois avant l'échéance fixée dans la loi 150, qui prévoit la tenue d'un nouveau référendum sur la souveraineté avant le mois d'octobre 1992, il récidive avec un nouvel essai simplement intitulé *L'indépendance*⁷. Le premier ouvrage était plus analytique, davantage appuyé sur des données, plus marqué aussi par la pensée de l'époque. Les enjeux du référendum de 1980 ont été analysés à travers le filtre des classes sociales, référence obligée des années 1970 : bourgeoisie, nouvelle petite bourgeoisie, classes populaires, et l'ouvrage de 1979 appuyait la souveraineté à peu près dans les termes définis alors par le Parti québécois. Douze ans plus tard, Monière produit un livre plus personnel, plus chaleureux, moins analytique, plus passionné que le précédent. Il y propose la promotion de l'indépendance en lieu et place de la souveraineté parce qu'on « a eu tendance à cacher le concept d'indépendance et à lui préférer celui de la souveraineté » (p. 83).

Les considérations que l'auteur place en première partie de l'ouvrage sur l'histoire des peuples, les fondements philosophiques et l'universalité de l'indépendance sont quelque peu décevantes.

⁷ Denis Monière, *L'indépendance*, Montréal, Québec/Amérique, 1992.

Trop générales, trop rapides, pas assez documentées et pas assez fouillées, elles ne font que survoler des questions complexes, questions qui sont pourtant bien balisées dans nombre d'ouvrages de spécialistes de sorte qu'il paraît difficile de se contenter de généralités. On peut formuler la même critique à propos du chapitre sur la crise canadienne. Non pas qu'il contienne des erreurs : bien des éléments y sont, mais cette fois encore l'analyse ne décolle pas et elle nous paraît largement incomplète. Les relations entre le Québec et le reste du Canada ont été l'objet d'un nombre élevé d'ouvrages publiés au Canada depuis 1987. Alan Cairns ou Charles Taylor, pour ne mentionner que deux noms, ont écrit des analyses remarquables sur ce sujet. Il est regrettable que l'auteur n'y fasse pas allusion.

Monière décrit bien le passage de l'identité canadienne-française à l'identité québécoise. L'indépendance est pour lui le moyen de donner à cette dernière l'identité d'une nation, d'une nation qui sera alors élective et non plus seulement ethnique ou organique, pour reprendre une distinction connue. L'indépendance est aussi une condition d'ouverture au monde. « Le minoritaire se protège des autres, le majoritaire s'ouvre aux autres ; l'insécurité mène au repli et à la mesquinerie, l'assurance suscite l'audace et la tolérance. C'est en devenant une nation qu'on pourra se défaire complètement des réflexes tribaux » (p. 79). Le chapitre 9 de cet essai est sans doute le plus original. L'auteur y exprime, sur un ton très personnel, pourquoi il est indépendantiste, quel sens il investit dans ce projet dont il se fait le promoteur.

Si l'ouvrage est explicite sur l'avenir de la nation québécoise, de la majorité francophone du Québec, il l'est moins sur le statut de la minorité anglophone et des Amérindiens. L'auteur ne consacre à ces derniers qu'un seul paragraphe (p. 52) pour souligner qu'ils ne réclament pas l'indépendance mais bien une autonomie politique et la reconnaissance de droits territoriaux, qui pourraient les mener au statut juridique de certaines principautés européennes. Cette

question, complexe et maintenant incontournable, aurait mérité un examen nettement plus étendu. Le problème amérindien est encore le parent pauvre de la réflexion politique au Québec et au Canada. Dans les débats publics, il y a beaucoup d'inflation verbale autour de cette question, sans oublier les affrontements symboliques (et même armés : n'oublions pas Oka), mais encore peu de réflexion théorique. Autre problème négligé dans l'ouvrage : celui de l'avenir de la communauté anglophone québécoise. Quel serait son statut dans un Québec indépendant ? Communauté nationale protégée par les dispositions d'une Charte des droits et par des institutions ? Minorité laissée à elle-même ? Groupement voué à l'assimilation à plus ou moins long terme ?

Cet ouvrage laisse cependant de côté plusieurs questions importantes. D'abord celle des frontières d'un Québec qui choisirait l'indépendance. Voilà une dimension nouvelle qui avait été ignorée en 1980, contrairement à ce qui se dessine dans les débats actuels. Plusieurs radicaux, dans le reste du Canada, n'hésitent pas à remettre en question le tracé des frontières actuelles, sous prétexte que le gouvernement fédéral a donné à la province de Québec de larges portions de son territoire après son entrée dans la Confédération. Il en va de même pour la question du droit à l'autodétermination des groupes qui ne voudraient pas suivre une majorité qui aurait choisi l'indépendance, tels les anglophones de l'Outaouais, les Cris ou les Inuits. Le projet indépendantiste soulèvera bien d'autres problèmes – pensons aux coûts de transition, à la question des ententes à négocier avec le reste du Canada ou au partage d'une monnaie commune. Ce sont là plus que de simples problèmes d'intendance et plus que des questions de plomberie, car ces dernières sont au cœur même de la définition de l'indépendance. La Commission Bélanger-Campeau et deux commissions parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec, celle sur les questions afférentes à la souveraineté et celle sur les offres fédérales, ont effectué elles-mêmes ou

commandé auprès d'experts un très grand nombre de travaux sur toutes ces questions. Il est surprenant que cet essai n'y fasse pas allusion. La synthèse de ces travaux est encore à venir, soit dit au passage.

Une petite phrase en conclusion en fera sans doute sursauter plusieurs : l'indépendance « nous permettra d'accéder à la normalité nationale » (p. 149). Qu'est-ce au juste que la normalité nationale ? L'auteur ne le précise pas. Il y a dans le monde autour de 5 000 nations différentes et plus ou moins 200 États-nations. Le modèle suisse est-il plus *normal* que le modèle français ? Ce dernier est-il plus *normal* que le modèle allemand ? Qu'en est-il du modèle britannique ? du modèle péruvien ? Dans le débat sur les relations entre les deux Allemagnes, Habermas plaiddait, avant la chute du mur de Berlin, pour le maintien des deux États allemands au lieu de l'absorption de la RDA par la RFA. Or, on sait ce qui est advenu après l'écroulement du régime communiste. Y avait-il une normalité nationale dans le cas de l'Allemagne ? Chaque nation renvoie plutôt à une histoire et à des rapports de force, non pas à une norme abstraite.

Globalement, l'essai de Monière apportera peu de nouveauté dans un débat qui n'en finit plus de s'éterniser. On y sent bien davantage le souffle de l'homme d'action que le labeur du spécialiste. Mais il est aussi à prévoir que les personnes engagées dans l'action et les simples citoyens y trouveront difficilement les réponses aux questions qu'ils se posent. Manifestement, cet essai n'a pas bien cerné le public à qui il s'adressait.

(Revue canadienne de science politique, 1992)

LA MÊME ENCRE BLEUE

On aurait pu craindre d'un essai inspiré de la sociocritique et de l'analyse du discours – *Un discours à plusieurs voix : la grammaire du OUI en 1995*⁸ – qu'il verse dans le langage ésotérique si typique de cette discipline en proposant de cerner la *grammaire générative* de l'*argumentaire* souverainiste de même que la *trame discursive* du projet souverainiste et ses *composantes actantielles*. Rien de tel, heureusement pour le lecteur non initié, bien que ces expressions apparaissent ici ou là dans cet ouvrage, écrit de manière lisible, qui propose une analyse de textes portant sur la souveraineté du Québec, tous écrits juste avant ou immédiatement après le référendum de 1995.

Le choix du titre par l'auteure ou l'éditeur entraîne une confusion regrettable. La référence à la « grammaire du OUI en 1995 » donne à penser que le livre va porter sur les discours des tenants du camp du OUI lors du dernier référendum, que ce soit les écrits produits pour l'occasion par les intellectuels et les militants souverainistes, les programmes proposés, les interventions publiques des leaders du mouvement souverainiste et des élites, etc. Or il n'en est rien. Le livre porte plutôt sur des textes politiques étroitement liés

⁸ Anne Trépanier, *Un discours à plusieurs voix : la grammaire du OUI en 1995*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2001.

à la campagne référendaire (*Le cœur à l'ouvrage* publié par le *Camp du changement* en 1995 ou *Pour un Québec souverain* de Jacques Parizeau), de même que sur des textes militants qui peuvent se montrer critiques du camp souverainiste (*L'indépendance* de Denis Monière, *Le Parti québécois : Pour ou contre l'indépendance ?* d'Andrée Ferretti ou *Les nouveaux démons* de Josée Legault, par exemple). Mais le corpus étudié comprend aussi des essais ayant une portée plus vaste, écrits par des souverainistes certes, mais non nécessairement associés à la campagne référendaire de 1995. Je pense en particulier à *Raisons communes* de Fernand Dumont ou à *Gouverner ou disparaître* de Pierre Vadeboncoeur, tous deux inclus dans l'échantillon retenu. Cette critique est importante, car l'intention de l'auteure est de dégager *une grammaire du OUI* en 1995, alors qu'en fait son objet d'étude est plus vaste puisqu'il porte sur la production de discours identitaires et de discours sur la nation québécoise, ce qui est différent.

Il faut donc évaluer le livre, non pas pour ce qu'annonce un titre mal choisi, mais plutôt comme analyse sociocritique d'ouvrages portant soit directement sur la souveraineté telle que définie lors du référendum de 1995, soit traitant plus largement de questions identitaires et de la nation québécoise au tournant du référendum. L'analyse est bien menée, certes, mais elle est aussi très *scolaire*, sans doute parce qu'il s'agit d'un mémoire de maîtrise en histoire. L'épithète scolaire n'est cependant pas péjorative, loin de là, car le travail est de bonne qualité, à condition d'entrer dans la perspective de la sociocritique adoptée par l'auteure et de passer outre au caractère hétéroclite de l'échantillon retenu. L'ouvrage manque de souffle et on n'y trouvera pas d'idées vraiment nouvelles, de perspectives neuves sur cette question nationale qui a tant excité dans les années 1990 les méninges des chercheurs et des essayistes québécois, comme le montrent tous ces livres sur la question qui s'empilent sur les rayons de nos bibliothèques.

L'ouvrage reprend une perspective théorique qui nous est maintenant familière depuis la parution du livre d'Anderson (*Imagined Communities*, 1983), une perspective qui, plus près de nous, a été développée par Fernand Dumont (*Genèse de la société québécoise*, 1993), qui définit la nation comme une référence construite par ces discours que sont les idéologies, la littérature et les œuvres d'histoire, auxquels il conviendrait d'ajouter les médias. La nation n'existerait pas d'abord comme une réalité objective, mais elle se définit plutôt à partir des discours qui la constituent, elle est nommée par ceux et celles qui définissent le monde, d'où l'intérêt d'une analyse sociocritique.

L'auteure de cet ouvrage postule que tous les livres cités plus haut doivent « être pris ensemble dans notre analyse comme formant un seul discours » (p. 126), et elle essaie d'en extraire la substance d'une *grammaire* souverainiste, pour reprendre ses propres termes. Elle distingue cinq dimensions du discours : 1) la conception de la nation ; 2) la conception de l'identité ; 3) les valeurs authentiques ; 4) les personnages publics et 5) l'histoire commune. Ainsi, elle avance que les éléments propres à tous les discours sont de concevoir la nation comme entité culturelle, de poser l'identité québécoise comme une identité francophone, que les valeurs dominantes sont la démocratie, le travail et la solidarité, que les personnages publics sont partagés en bons (G. Miron, P. Julien) et en méchants (Trudeau) et enfin, que l'histoire commune est considérée comme étant unificatrice (par opposition à une histoire à dépasser). Elle conclut : « Les analyses de l'idée de nation québécoise semblent être écrites de la même encre, bleue translucide, au service de la survie d'une québécitude américanisée » (p. 128). La même encre, vraiment ? Pourtant, l'auteure ajoute que le questionnement sur l'identité nationale est une « cacophonie typiquement québécoise » (p. 129), donnant donc à penser qu'il y aurait plusieurs perspectives pour la définir.

INTENTIONS D'AUTEURS

Cet essai propose une analyse qui réduit de manière trop forte les discours examinés. L'approche visant à dégager *une* grammaire me semble présenter finalement peu d'intérêt, car on ne voit pas les oppositions qui caractérisent la pensée des auteurs étudiés, et ce qui leur est commun est ramené à des énoncés assez banals parce que trop réducteurs. En refermant l'ouvrage, on en vient à regretter la bonne vieille analyse de textes, ou encore les études de sociologie du discours qui sont moins réductrices et davantage attentives au parcours des intellectuels dont les œuvres sont analysées.

(Recherches sociographiques, 2002)

ETHNICITÉ ZÉRO

Le néonationalisme des années 1960 a été caractérisé par l'émergence d'un discours identitaire qui a fait du Québec franco-phone la nouvelle référence nationale – pour reprendre un concept mis de l'avant par Fernand Dumont – remplaçant la référence canadienne-française. Ce néonationalisme est lui-même remis en question au tournant de l'an 2000 comme en témoignent diverses formules qui sont proposées pour caractériser la nation : culture publique commune, nation québécoise, nation territoriale, nation civique, pour ne mentionner que quelques notions apparues dans les débats intellectuels sur la question. La nation, un concept devenu flou ?

Claude Bariteau⁹ propose un essai de définition de la nation politique québécoise en devenir dans la perspective critique du néonationalisme. S'inspirant de la théorie formulée par Jürgen Habermas d'une culture politique commune d'abord fondée sur le respect des droits individuels, Bariteau postule que la culture politique n'a pas à s'inscrire en continuité avec la culture au sens large ni avec une culture dominante et il critique la notion de culture de convergence mise de l'avant par Fernand Dumont, qui aurait selon lui le défaut de privilégier la culture dominante et d'ouvrir la

⁹ Claude Bariteau, *Québec 18 septembre 2001. Le monde pour horizon*, Montréal, Québec/Amérique, 1998.

porte à la reconnaissance de droits collectifs aux minorités anglophones et autochtones, dans la tradition canadienne de laquelle il prend distance. Bariteau élabore plutôt une approche de l'indépendance nationale fondée sur le respect des droits démocratiques des individus et sur l'élaboration d'une culture politique privilégiant le français comme langue commune, la vie publique devant valoriser une approche procédurale plutôt que substantielle. Une telle constitution basée sur la culture politique commune garantirait aux minorités linguistiques, ethniques ou culturelles des droits *individuels* de coexistence avec la majorité. Pour l'auteur, cette approche constitue un antidote à une conception qui lie citoyenneté et nationalité. « Qui dit citoyenneté, dans un contexte multiethnique et multiculturel, dit prépondérance accordée aux droits égaux et à une culture politique commune. Donc, subordination du droit à la différence et de toute culture particulière à ces deux éléments fondamentaux » (p. 155-156).

La notion de démocratie est centrale dans la construction mise de l'avant par Bariteau. Pour l'auteur, il faut à tout prix éviter que les éléments de culture aient priorité sur les éléments de démocratie, danger qu'il voit comme étant sous-jacent dans le projet d'établir des gouvernements autochtones, par exemple. Cette insistance sur la démocratie s'explique par l'accent mis sur les droits de la personne, certes, mais surtout parce que Bariteau part d'une critique de l'*indirect rule* britannique qui lui paraît avoir dominé l'histoire du Québec depuis la cession de la colonie française à l'Angleterre en 1763. Grande trouvaille politique, l'*indirect rule* a été foncièrement anti-démocratique pour les peuples qui ont eu à la subir. L'Empire britannique a eu recours à des représentants (acceptables à ses yeux) du peuple conquis pour le diriger, ces élites recevant en retour de leur loyauté des avantages et priviléges. « Ils reçoivent alors le mandat de canaliser les revendications du peuple conquis, de les soumettre aux dirigeants en poste et de faire accepter à ce peuple les

décisions et les orientations prises par ces derniers » (p. 367). Au cœur de l'*indirect rule* britannique se trouve la petite loterie bien décrite par le sociologue Stéphane Kelley.

Bariteau oppose citoyenneté et nationalité ; pour lui, la première est porteuse de la démocratie et il se méfie nettement de la seconde. Or il me semble que démocratie et nationalisme ne sont pas antinomiques : c'est plutôt le nationalisme non démocratique qu'il faut opposer au nationalisme démocratique, ce qui m'apparaît différent. Faut-il ajouter que la démocratie telle qu'on la connaît est née dans les États-nations modernes ? Par ailleurs, Claude Bariteau rejette du revers de la main les propositions de réforme du Canada formulées notamment par Will Kymlicka, André Burelle ou encore Guy Laforest qui cherchent une dernière fois à redéfinir le Canada en fonction des revendications du Québec en avançant qu'elles « n'ont pour pertinence que d'entretenir un vil espoir. Et ces personnes le savent » (p. 374). La présence d'un tel procès d'intention est regrettable dans un ouvrage sérieux qui apporte par ailleurs une contribution importante au débat actuel.

La contribution de Bariteau nous aide-t-elle à mieux comprendre l'évolution de la question nationale au Québec ? Que penser de la lecture anthropologique qui est sous-jacente à l'entreprise de redéfinition dans laquelle s'est engagé l'auteur ?

Le concept de nation tel que défini par Bariteau est affecté d'une sorte de coefficient d'ethnicité zéro pour reprendre une expression de Gérard Bouchard qui au contraire a plaidé pour plus d'ethnicité et moins d'ethnicisme dans un article publié dans *Le Devoir* en 1998 : « ... la culture des Québécois d'origine française ne saurait être celle qui se renforce, s'enrichit ou se développe. Devrait plutôt se développer une culture québécoise différente de la culture des Québécois d'origine française, même si elle en véhicule certains traits » (p. 377). Cette remarque de Bariteau donne à penser que la nation canadienne-française, qui s'est maintenant repliée sur le

INTENTIONS D'AUTEURS

Québec en changeant de nom, ne devrait plus affirmer avec force ce qu'elle est et a toujours été : un groupement national ouvert à l'accueil des autres, à l'assimilation, à l'intégration selon les périodes de l'histoire. Sur le plan sociologique, cette majorité de Québécois de culture française va peser de tout son poids dans la nouvelle nation québécoise comme c'est le cas pour la majorité danoise au Danemark, pour la majorité norvégienne en Norvège, par exemple. Et il n'y a pas de raison de penser que ce projet québécois sera pour autant antidémocratique.

L'anthropologue de l'Université Laval prône la générosité vis-à-vis la minorité anglophone plutôt que l'inscription de droits dans la constitution. Il va ici à contre-courant de ce que préconisent plusieurs témoins de la notion de nation civique, mais aussi à l'encontre, je crois, de la tradition politique à laquelle ont été socialisés les Québécois. Je pense qu'une autre approche mériterait considération : celle de Charles Taylor par exemple qui propose une façon originale de concilier les droits individuels et les droits collectifs, proposition qui me semble mieux correspondre à l'histoire et à la tradition québécoise.

La nation civique ou encore la culture politique commune ne constituent-elles pas une sorte d'espace social fort abstrait ? La nation n'est pas réductible à un code postal, pour reprendre une image de la journaliste Chantal Hébert. « La communauté politique n'est pas qu'une sommation d'individus », avait déjà avancé Jean Leca. Peut-on faire l'impasse sur le *sentiment national* d'un peuple, qui ne doit pas être confondu avec le nationalisme ? La réponse donnée par l'essayiste-citoyen nous semble avoir pris le dessus sur celle qu'on aurait attendue de l'anthropologue.

(Anthropologie et sociétés, 2000)

ANTHROPOLOGIE CULTURELLE DE L'IDENTITÉ QUÉBÉCOISE

Ethnographe de grand talent de la société québécoise et de l'Acadie, Marc-Adélard Tremblay a mené tout au cours de sa vie intellectuelle des travaux empiriques sur les formes culturelles, l'identité ou la santé, pour ne mentionner que quelques thèmes qui ont retenu son attention tout au long de sa carrière. *L'identité québécoise en péril*¹⁰, ouvrage construit à partir d'articles déjà publiés mais comprenant aussi plusieurs chapitres originaux, propose dans la perspective de l'anthropologie culturelle une analyse des mutations qu'a connues le Québec depuis l'industrialisation rapide du début du siècle dernier jusqu'à l'avènement de la société de consommation dans les années 1950 et la période de l'affirmation politique des années soixante. La période couverte dans l'ouvrage est donc fort large.

L'argument central du livre est le suivant. Trois dimensions constituent l'armature de l'identité culturelle québécoise : les modes de vie, l'image de soi et les projets d'avenir. Pour Tremblay, l'ancienne culture canadienne-française forgée dans la Laurentie (selon son expression) n'existe plus –modes de vie ancestrale, valeurs et mentalités traditionnelles ayant pratiquement disparu – mais

¹⁰ Marc-Adélard Tremblay, *L'identité québécoise en péril*, Sainte-Foy, Les Éditions Saint-Yves inc., 1983.

elle n'a pas encore été remplacée par une identité nouvelle assurée d'elle-même. Ce passage résume bien la pensée de l'auteur : « [Les Québécois] ont abandonné, miette par miette, des traits fondamentaux de leur spécificité culturelle sans avoir encore pleinement assimilé des éléments qui pourraient avoir un poids culturel analogue dans le profil des valeurs nationales. Les Québécois sont déchirés dans leurs allégeances ; ils sont divisés par rapport à des projets collectifs de redéfinition d'eux-mêmes » (p. 27). On le voit, Tremblay lie la culture à l'ethnie. Il ajoute plus loin : « Les Québécois francophones, est-il besoin de le rappeler, sont une ethnie qui possède ses us et coutumes propres et une histoire particulière » (p. 33). Cette référence à l'ethnie paraît, des années plus tard, bien curieuse. Les Québécois se donnent d'eux-mêmes une identité nationale bien plus qu'ethnique. L'ethnie a un sens précis, différent de la nation. Le concept d'ethnie caractérise plutôt des groupements socioculturels présents dans une société d'immigration comme le Canada ou les États-Unis, ou encore des communautés culturelles sans État propre dans les ensembles étatiques multi-ethniques.

Les points forts de l'ouvrage nous semblent être les chapitres portant sur les modes de vie, que l'auteur décrit avec la précision de l'anthropologue : évolution de la famille, cultures régionales, évolution de la mentalité traditionnelle rurale, classe ouvrière montréalaise. On y retrouve bien cernées la fin d'un monde, la disparition d'un mode de vie, la mutation d'une culture. Analyser ainsi l'identité dans la perspective culturelle constitue un apport original à la connaissance. Tremblay montre que les patrons culturels (traduction de *cultural patterns*) traditionnels sur lesquels s'appuyait l'identité québécoise sont disparus, entraînant une crise de l'identité. « À part la langue, il existe peu d'autres patrons culturels qui sont dominants. Cette imprécision du contenu explique, peut-être, le transfert identitaire des institutions de base d'autrefois (Église, famille, école) à l'institution étatique » (p. 283). Mais de nouveaux

patrons culturels ne sont-ils pas justement en train de s'affirmer ? On lira l'ouvrage de Tremblay bien plus pour saisir un monde en disparition qu'un monde en recomposition.

Privilégiant la perspective de l'anthropologie culturelle, Tremblay s'aventure dans les deux derniers chapitres sur les sentiers de l'analyse politique, terrain où son apport nous semble beaucoup plus faible, avec le recul du temps. À la relecture, ces deux textes de circonstance (manifestement écrits à chaud pour commenter l'actualité politique) n'auraient pas dû être retenus dans le livre. L'auteur entend montrer que les événements politiques qui ont pris place au début des années quatre-vingt (NON référendaire, échec de l'opposition au rapatriement de la Constitution, lois contestées du gouvernement Lévesque, etc.) ont été à l'origine d'une importante crise d'identité québécoise. Cette identité ne reposant plus sur les repères traditionnels mais plutôt sur l'institution étatique, les crises que celle-ci peut connaître ne manquent pas d'affecter l'identité selon Tremblay. Il conclut l'ouvrage en avançant que l'identité québécoise évolue « vers le haut lorsque le gouvernement québécois enregistre des victoires avec lesquelles les Québécois francophones s'identifient, et vers le bas au moment où l'appareil étatique subit des revers de fortune et que ceux-ci lui sont directement attribuables » (p. 286).

L'identité peut-elle être ainsi cyclique, en péril même, comme le donne à penser le titre de l'ouvrage ? L'auteur assimile ici l'identité à des fluctuations d'opinions en fonction de la conjoncture, alors qu'il liait celle-ci, dans l'énoncé de la problématique au début de l'ouvrage, à des patrons culturels structurants et changeants sur une longue période. Cet accent sur le court terme *politique* explique la référence au péril qui apparaît dans le titre de l'ouvrage. Un autre qualificatif pour caractériser l'identité québécoise aurait sans doute mieux rendu justice aux analyses de l'anthropologue.

(Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec, tome 7, 2003)

QUE LIRE SUR LE QUÉBEC ?

Le livre préparé par Alain-G. Gagnon¹¹ s'inscrit dans une collection d'ouvrages de référence – *World Bibliographical series* – portant sur différents pays, différentes régions, différentes villes du monde. On y retrouvera une liste de références (ouvrages publiés à l'exception des articles) sur le Québec accompagnées d'un court résumé (six à dix lignes) de leur contenu et d'un commentaire d'une ligne sur la pertinence de l'ouvrage. Le résumé est rédigé en anglais à l'intention d'un public international. Au total 1 056 ouvrages sont ainsi listés par grands domaines et grands thèmes : géographie, histoire, religion, population, femmes, politique, identité, nationalisme, commerce, travail, éducation, et ainsi de suite. On y trouve aussi, curieusement, la faune et la flore, alors que la presque totalité des thèmes touchent les catégories classiques des sciences sociales et humaines ou encore la gestion et le politique au sens large. Il est difficile de voir quelle est la logique qui se cache derrière la table des matières. Sans doute les collaborateurs qui ont travaillé à l'élaboration de cet ouvrage étaient-ils contraints de respecter une table des matières imposée par les directeurs de la collection ?

¹¹ Alain-G. Gagnon (dir.), *Québec*, Oxford, England, Santa Barbara, California, Denver, Colorado, Clio Press, World Bibliographical series, volume 211, 1998.

Le directeur de la publication a retenu de présenter en priorité les ouvrages publiés depuis 1960, mais aussi ceux qui, publiés avant cette date, ont résisté à l'usure du temps. *La grève de l'amiante* (ouvrage dirigé par Pierre E. Trudeau) y est, mais non *Essais sur le Québec contemporain* dirigé par Jean-Charles Falardeau vers la même époque, ouvrage dont on connaît l'importance pour l'émergence de la référence « Québec ». Première déception du lecteur. À la décharge du directeur de la publication, je me suis dit qu'il serait sans doute facile de trouver ainsi de nombreux oubliés puisqu'on n'avait retenu qu'une fraction de la dizaine de milliers de titres parus, à cause de contraintes d'espace, et qu'il serait bien injuste de faire une critique systématique de ces oubliés. Puis, une lecture attentive des références retenues m'a amené à m'interroger : puisque l'espace manque, ne fallait-il pas que les ouvrages retenus soient précisément les plus marquants ?

Or, l'examen attentif montre que cet ouvrage de référence ne remplit pas tout à fait sa mission de repérer l'essentiel des publications les plus importantes, tant avant 1960 qu'après. Gérald Fortin n'est pas là. *La fin d'un règne* (1971) est pourtant un ouvrage essentiel sur la mutation du Québec contemporain. Denys Delâge, dont l'ouvrage *Le pays renversé* a reçu deux prix, n'est pas mentionné dans la rubrique *Aboriginal Inhabitants*. Marc-Adélard Tremblay (prix Molson) n'apparaît pas au sommaire. Aucun des livres de Florian Sauvageau n'est inclus, mais il y a pourtant une rubrique médias. Guy Rocher (*Le Québec en mutation*, 1973) et *Le dossier Québec* publié chez Stock sous la direction de Jean Sarrazin (1979) auraient mérité d'être cités. Comment expliquer que deux ouvrages importants de Jacques T. Godbout – *La participation contre la démocratie* (1983) et *La démocratie des usagers* (1987), qui ont marqué un renouveau dans l'analyse sociologique à l'époque de leur publication – aient été omis ? Et la relève ? Cette fois encore, les oubliés sont nombreux – j'en signale deux : Mathieu-Robert Sauvé

et Martin Masse – mais j'avoue qu'il est encore tôt pour juger, parmi les plus récentes parutions, les livres qui vont rester.

De grandes monographies manquent : *Les comportements économiques de la famille salariée du Québec* (Marc-Adélard Tremblay et Gérald Fortin), *Douceville en Québec* (Collette Moreux), *Saint-Pascal* (de Gerald Gold, ouvrage publié en anglais). Les mélanges Dion et Dumont y sont mais non les mélanges Falardeau ni plusieurs autres ouvrages de ce genre fort pertinents pour la sociographie du Québec. Roch Côté, qui a dirigé *L'annuaire du Québec 1996* (Fides) et les suivants, n'est pas là, mais *L'année politique au Québec* (concurrent éphémère de l'ouvrage dirigé par Côté) y est. Pourquoi ce choix ? Trois ouvrages qui illustrent des traditions scientifiques différentes sont absents : Gilles Bourque et Jules Duchastel, *Restons traditionnels et progressifs*, Louise Vandelac, *Du travail et de l'amour*, Anne Legaré, *Les classes sociales au Québec*. Une étude un peu marginale de Madeleine Gauthier est signalée, mais non ses travaux les plus importants sur les jeunes ou la pauvreté. Il eût été possible de mettre toutes ces références signalées plus haut (et d'autres que je ne signale pas, faute d'espace ici) simplement en enlevant les références mineures ou de peu d'intérêt.

Les publications gouvernementales ont été exclues de la liste, sauf les documents qui donnent des informations sur des thèmes importants comme l'immigration ou la population. L'ouvrage retient ainsi le *Portrait social du Québec*, publié par le Bureau de la statistique du Québec (BSQ), mais il oublie d'autres monographies aussi pertinentes que *Les conditions de vie au Québec* (1996) du même organisme public dans lesquelles on trouvera des études originales et pas seulement des statistiques descriptives. Quelques titres auraient mérité une bonne place ici, comme *La société de consommation au Québec* (Jean-Guy Belley, Jacques Hamel et Claude Masse, 1980).

INTENTIONS D'AUTEURS

Les notices qui accompagnent les références sont généralement bien faites et très informatives. Ici encore, il y a place pour la critique. Certaines références ont de bien brèves notices. C'est le cas de l'*Histoire économique du Québec 1851-1896* de Jean Hamelin et Yves Roby, gros ouvrage classique sur l'industrialisation du Québec, qui n'a droit qu'à deux lignes et demie, contre les sept lignes consacrées à un pamphlet sur la pauvreté dans la référence suivante. Il y a ici un déséquilibre. Tout de suite après, Kari Levitt, John McCallum et Fernand Ouellet sont cependant beaucoup mieux traités, ce qui rend justice à leurs travaux.

Malgré certaines faiblesses, le travail fait pour résumer chacune des mille références est à signaler et il sera fort apprécié. Les auteurs auraient pu cependant éviter de porter un jugement sur l'importance relative des personnes en cause, car certains jugements surprennent un peu. Laissons plutôt aux historiens de la pensée le soin de départager les mérites respectifs des auteurs. Malgré les limites explicitées plus haut, cette publication a le mérite d'exister dans une collection qui sera présente dans toutes les bonnes bibliothèques et, grâce à Alain-G. Gagnon et aux sept étudiants ou assistants qu'il a mis à contribution, les québécois (surtout en milieu anglophone) auront un instrument de travail utile. On me permettra cependant de souligner l'absence d'un comité scientifique qui aurait avalisé les choix faits, recommandé de mieux couvrir certains domaines et signalé les oubliés les plus criants.

(Recherches sociographiques, 2000)

CHAPITRE 2

LE QUÉBEC STRUCTURES SOCIALES

TROIS REGARDS SUR LES GÉNÉRATIONS

La génération à laquelle on appartient est à la fois le point d'ancrage d'une définition du monde, mais aussi un critère de positionnement objectif par rapport aux autres dans une société donnée. La première perspective renvoie aux façons différentes dont les générations définissent le monde, les valeurs, les façons de vivre, l'exercice de l'autorité, le respect de la tradition ou l'ouverture au changement. Les générations peuvent s'affronter violemment ou se succéder dans une certaine harmonie, selon les époques et les cultures, tout comme elles peuvent aussi coexister dans l'indifférence ainsi que le donnent à penser les analyses de E. Shorter (*Naissance de la famille moderne*, Paris, 1977). Mais l'appartenance à une génération peut aussi être considérée, dans une seconde perspective, comme un critère d'allocation des ressources disponibles dans une société, au même titre que la classe sociale, la langue, le sexe ou l'ethnie. On parlera d'effet de génération – et non plus seulement d'effet d'âge – lorsque l'équilibre relatif des rapports entre groupes d'âge est rompu d'une cohorte à l'autre.

Dans ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, Renan écrit : « J'aime le passé, mais je porte envie à l'avenir. Il y aura eu de l'avantage à passer sur cette planète le plus tard possible ». Les jeunes d'aujourd'hui auront peut-être quelques hésitations à se reconnaître spontanément dans ce discours qui leur paraîtra pécher par excès d'optimisme. Il est vrai que la situation socio-économique

de la majorité s'est améliorée au fil des ans, dans la foulée du développement économique considérable qu'ont connu les sociétés industrielles. Mais il est également vrai que cette tendance s'est en quelque sorte arrêtée depuis plus de quinze ans. Ce temps d'arrêt a affecté les jeunes plus durement que tout autre groupe. Ainsi, la situation relative des jeunes familles et des personnes âgées s'est-elle considérablement modifiée en Amérique du Nord durant les années 1980 : globalement, les jeunes ont perdu du terrain par rapport aux jeunes des générations précédentes, et les personnes plus âgées ont réussi quant à elles à améliorer leurs acquis par rapport aux cohortes passées.

Les deux aspects de l'analyse des générations que nous venons d'identifier sont présents, à des degrés divers, dans les trois ouvrages analysés ici. Lus l'un après l'autre, ces livres sont autant de regards différents sur l'un des phénomènes sociaux les plus importants de la fin du siècle : la remise en cause et la redéfinition des rapports entre les générations dans les sociétés développées.

L'ouvrage de François Ricard, *La génération lyrique*¹², est à la fois un essai – un essai d'abord littéraire, se plaît à rappeler l'auteur – et un portrait qui s'attarde à dégager la mentalité des premiers-nés de la génération du baby-boom au Québec. Voilà aussi une sorte de biographie collective et de confession critique qui s'attache à suivre le déroulement de l'existence de cette génération que Ricard divise en trois périodes : l'enfance et l'adolescence (les années 1960), la jeunesse et l'entrée dans le monde (les années 1970) et l'âge du réel ou l'âge de la prise en main de la société (qui va jusqu'à la fin des années 1980). Portrait particulièrement bien réussi qui intéressera d'abord les lecteurs par ses qualités littéraires. La

¹² François Ricard, *La génération lyrique*, Montréal, Boréal, 1993.

langue est alerte et vive et le style, incisif. L'auteur a le don de la formule qui sait ramasser en peu de mots une idée, un diagnostic, une interprétation. L'ouvrage est à lire, d'abord pour le plaisir que sait donner tout livre bien écrit.

Ricard a trouvé chez un littéraire – Milan Kundera qui est non seulement un écrivain remarquable mais aussi un fin observateur du monde contemporain – le fil conducteur de son essai qui l'a amené à qualifier de génération lyrique, les premiers-nés du baby-boom, cette crête d'une vague démographique qui a déferlé en Amérique du Nord après la Seconde Guerre mondiale. « Dans le vocabulaire de Milan Kundera, l'une des composantes essentielles du lyrisme est justement cette attitude qui consiste à voir le monde comme un immense champ ouvert, comme une matière vierge où l'être ne rencontre aucun obstacle et qu'il peut donc défaire et refaire à sa guise pour s'y projeter et s'y accomplir sans réserve ni confusion » (p. 25-26).

La première partie de l'essai dresse un portrait quelque peu idéalisé de l'enfance de cette génération. Conçue avec amour par des parents ayant confiance en l'avenir, la génération lyrique n'a pas connu les drames des générations précédentes. Ses membres ont été insoumis bien plus que révoltés. « L'insoumission, en un mot, n'était pas d'abord une revendication de liberté mais bien le signe de cette liberté même » (p. 147). La contestation des années 1960 n'a pas été seulement un moyen collectif de promotion des intérêts d'un regroupement, elle a été d'abord une fête, une agitation lyrique ; elle a été moins une révolte que l'expression d'une assurance. L'auteur tranche ici avec quelques interprétations acceptées sur les idéologies étudiantes de l'époque. Habituée par le sentiment de la légèreté du monde propre à son époque – toujours Kundera – la jeune génération lyrique n'a pas eu à lutter contre la contrainte. Celle-ci s'était en quelque sorte évanouie d'elle-même dans une société mobile se modernisant et s'enrichissant rapidement. L'auteur montre bien ici la

place unique de cette génération. Celles qui l'ont précédée ont fait face à des contraintes lourdes que n'ont pas connues les jeunes appartenant à la génération lyrique. Celle-ci n'a pas eu seulement devant elle un monde marqué par la légèreté ; elle a affirmé avec force sa présence par le nombre, telle une grosse vague qui s'avance lourdement, bousculant tout. D'où trois traits que lui attribue Ricard : « foi en sa propre puissance, habitude de se reconnaître dans le groupe, affirmation narcissique de sa différence » (p. 161).

La troisième partie de l'ouvrage – l'âge du réel – analyse la prise de contrôle de la société par la génération lyrique parvenue à l'âge adulte. Ici, l'auteur se fait plus cynique, plus mordant même, montrant comment cette génération s'est comportée en maître du monde, se donnant un État pour soutenir ses intérêts et le contestant, quelques années plus tard, toujours dans le même but. Le chapitre le plus important de l'ouvrage est peut-être celui sur les idéologies lyriques. Idéologies de la société, du moi, de la culture, sans oublier le féminisme, les discours élaborés par la génération lyrique sur elle-même et sur la société globale ont été marqués par l'absence d'originalité, le ton péremptoire, une espèce de terrorisme idéologique. Emportées dans une grande agitation, ces constructions du monde n'ont guère inventé mais elles ont beaucoup détruit. Seul point positif que l'auteur concède : le désir d'innover, surtout présent en littérature. Nous voyons bien aujourd'hui que tout cela n'était que des mots, conclut Ricard avec laconisme et un regard quelque peu désabusé. « Sous couvert de changer la société, la vie ou la culture, la subversion n'avait d'autre but en réalité que de faire place nette, de disqualifier l'héritage des générations précédentes, afin que les nouveaux maîtres n'aient aucun compte à rendre ni aucune continuité à assumer » (p. 217). Ce chapitre sur les idéologies décevra sans doute le chercheur en analyse du discours parce qu'on n'y trouve pas d'étude serrée des différents corpus. Mais si on accepte de le lire comme la reconstitution d'un climat intellectuel,

alors il prend toute sa force et sa pertinence. L'auteur suggère au passage l'existence d'une alliance objective entre la génération lyrique et les éléments progressifs des générations aînées, avides de changement et de modernisation. L'hypothèse est à peine développée et elle mériterait sans doute d'être réexaminée de plus près.

Il est difficile d'évaluer la portée de l'ouvrage de Ricard. Livre qui se situe à la frontière de plusieurs genres, à la fois essai, analyse sociologique et portrait littéraire d'une génération et de ses rapports aux autres, il est en quelque sorte inclassable. Sa grande qualité est sans aucun doute de parvenir à traduire le climat social d'une époque. Cet essai, qui puise largement dans l'expérience québécoise, s'applique-t-il aussi aux autres sociétés comparables, notamment au reste du Canada, aux États-Unis et à la France ? L'auteur tente de le faire croire et présente le cas québécois comme une sorte de cas typique susceptible d'être généralisé. Cette perspective est probablement l'aspect le plus contestable du livre, car il est loin d'être sûr que cette analyse puisse être aussi facilement étendue à d'autres sociétés. Deux raisons expliquent cette réserve. Tout d'abord, le *baby-boom* n'a pas eu la même importance en Europe qu'en Amérique et les traits typiques de la génération lyrique n'ont pas pu s'y déployer avec autant de facilité, ne serait-ce qu'à cause du poids des institutions et du contexte historique différent d'après-guerre. Aux États-Unis, la modernisation de la société s'était imposée bien avant la Seconde Guerre mondiale, alors qu'au Québec elle a en quelque sorte accompagné la vague du *baby-boom* de l'après-guerre. Ricard soutient que la génération lyrique a trouvé, avec l'avènement de la modernité, le climat social et moral qui lui convenait parfaitement. Il a probablement raison dans le cas québécois. Mais cette correspondance semble plus difficilement observable ailleurs, d'où l'interrogation sur la portée de l'analyse.

Après la description d'un monde marqué par la légèreté, voici celle d'un monde dénudé. Quel contraste entre la génération lyrique

et la génération X, entre la vie des premiers-nés et la vie des derniers-nés du baby-boom, qui sont venus au monde à la fin des années 1950 et durant les années 1960. *Generation X: Tales for an Accelerated Culture*¹³ est le premier roman d'un jeune auteur originaire de la Colombie-Britannique qui peint la vie quotidienne de trois amis – Andy, Claire et Dag – et les histoires qu'ils se racontent. Ce roman est en fait le portrait sociologique de la génération qui a eu vingt ou trente ans et des poussières au tournant des années 1990. On y découvre l'envers du décor planté par François Ricard : le monde n'apparaît plus ouvert, mais il est au contraire fermé, hermétique ; l'élaboration de grands projets globaux a été remplacée par la navigation à vue ; l'abondance a cédé la place à un certain épuisement. Après la génération lyrique, la génération sans nom. « We have the same group over here and it's just as large, but it doesn't have a name – an X generation – purposefully hiding itself » (p. 56). Andy, Dag et Claire sont suréduqués et sous-employés, isolés les uns des autres malgré l'amitié qui les lie, cherchant désespérément à tomber en amour. Ils regardent le monde avec cynisme. Ils se contentent de petits boulots et de McJobs, d'abord parce que le marché ne peut pas le plus souvent leur offrir autre chose, mais aussi parce qu'eux-mêmes refusent d'accepter ce que les bons boulots ont à offrir. Occuper ces bons emplois signifierait souvent accepter d'arrêter de vivre à vingt-cinq ans. « Many want to work for IBM when their lives end at the age of twenty-five. (Excuse me, but can you tell me more about your pension plan ?) » (p. 106).

Coupland émaille son récit d'un lexique, sorte de clé de lecture de la situation de cette génération sans nom. Voici quelques exemples de définitions :

¹³ Douglas Coupland, *Generation X Tales for an Accelerated Culture*, New York, St. Martin's Press, 1991.

- Poor buoyancy : the realization that one was a better person when one had less money (p. 82).
- Lessness : a philosophy whereby one reconciles one self with diminishing expectations of material wealth (p. 54).
- Boomer envy : envy of material wealth and long-range material security accrued by older members of the baby-boom generation by virtue of fortunate births (p. 21).
- Historical underclosing : to live in a period of time when nothing seems to happen (p. 7).

Bien évidemment, ces définitions ont de faibles chances de se retrouver un jour dans de sérieuses encyclopédies de sociologie. Elles ont cependant l'intérêt d'appuyer une description vivante, bien écrite et avec beaucoup d'humour d'un monde et d'une société dans lesquels les critères de classement et d'allocation des places ne sont pas seulement la classe sociale, l'ethnie, la langue ou le sexe, mais aussi la date de sa naissance et la génération à laquelle on appartient.

L'ouvrage de R. Bibby et de D. Posterski¹⁴ est d'une facture toute différente des deux précédents. Les auteurs analysent les résultats d'un sondage mené en 1992 auprès de 4 000 jeunes adolescents, sondage comparable à celui qu'ils avaient effectué en 1984 et dont les résultats avaient été présentés dans *The Emerging Generation* (1985). Ils disposent donc d'un point de comparaison dans le temps qui leur permet de tracer le portrait de deux générations différentes. Non seulement les jeunes des années 1990 s'opposent-ils aux adultes, mais encore s'opposent-ils aussi à la génération des jeunes qui les a immédiatement précédés. Les deux auteurs identifient cinq configurations de traits passés qui sont en

¹⁴ Reginald Bibby et Donald Posterski, *Teen Trends. A Nation in Motion*, Toronto, Stoddard, 1992.

mutation dans la génération des jeunes des années 1990 et cinq configurations de traits nouveaux qui leur paraissent en émergence.

Premier trait en mutation, la valorisation des relations sociales semble quelque peu décliner en importance, même si celles-ci restent élevées. Cette observation est importante, car elle va à l'encontre de la thèse connue de Edward Shorter qui posait, dans son histoire de la famille, que les relations entre jeunes et parents étaient marquées, dans la société postmoderne, par l'avènement d'une sorte d'indifférence. Or, tel n'est pas encore le cas d'après les données des deux auteurs canadiens. Ceux-ci prennent cependant soin de souligner que leurs observations vont dans cette direction, qu'ils préfèrent identifier sous la tendance d'un individualisme accru de la vie canadienne.

Bibby et Posterski remettent en question le fait que les valeurs centrées sur le moi et les valeurs matérialistes soient en régression. En fait, ils ont découvert plutôt le contraire d'après leurs données. Le mariage et la maternité/paternité restent importants pour les jeunes, mais ils s'inscrivent parmi un ensemble de choix différents, qui laissent place à une grande combinaison de possibilités. Les jeunes profitent aussi des acquis de la révolution sexuelle des années 1960. Ils remettent à plus tard le mariage, tout en étant sexuellement actifs plus jeunes. La vie religieuse de son côté a été l'objet d'une transformation paradoxale. Les auteurs notent à la fois un regain d'intérêt pour la spiritualité parallèlement à une désaffection plus marquée vis-à-vis les institutions religieuses. En fait, c'est moins la spiritualité au sens strict qui gagne du terrain qu'un certain ésotérisme, fortement influencé par les médias, et entre autres teinté par la pensée Nouvel Âge.

La configuration des traits nouveaux ou en voie de s'accentuer révèle l'appartenance des jeunes à un monde élargi, aux horizons plus étendus. Tout d'abord, ceux-ci sont mieux informés que jamais et le champ de leurs connaissances est probablement plus étendu

qu'il ne l'a jamais été, grâce aux progrès de la scolarisation, mais surtout grâce à l'omniprésence de la télévision, et en particulier de la télévision américaine. Celle-ci apparaît comme le filtre quasi exclusif des images qui atteignent les jeunes, à l'exception des jeunes du Québec, moins consommateurs d'images américaines. Mieux informés, les jeunes sont-ils mieux formés ? À cette question posée maintes fois ces dernières années et qui a donné lieu à bien des discours alarmistes sur le déclin de la formation fondamentale, les deux auteurs apportent une réponse qui va quelque peu à contre-courant : les trois R (reading, arithmetic, writing) ne sont peut-être plus aussi essentiels dans le monde contemporain. De nos jours, même les professeurs de mathématiques ne font-ils pas leurs comptes personnels avec l'aide d'une calculatrice ? En fait, c'est la réflexion qui semble faire défaut pour deux auteurs de l'ouvrage, c'est-à-dire la capacité de faire des choix dans la masse des informations disponibles. Ce quatrième R leur paraît ainsi devoir prédominer sur les trois autres.

Second trait manquant : les jeunes voient des problèmes partout. L'environnement, la violence, la discrimination, sans oublier les questions personnelles (l'argent, l'école, le sexe), préoccupent les jeunes, sans aucun doute avec raison, mais ceux-ci sont enclins à voir tout ce qui se passe dans la société comme problématique. Ici encore, les médias ont joué un rôle clé dans cette construction du monde comme problème.

Le troisième trait est peut-être l'un des plus marquants : les jeunes n'ont jamais eu autant de choix. Choix étendu et élargi en matière de consommation marchande, de modèles de vie, de carrières, de valeurs, de produits culturels. L'ouvrage reprend un thème favori de l'un des deux co-auteurs (Bibby) : le monde s'offre aux jeunes comme une immense mosaïque : « We now have not only a cultural mosaic but also a moral mosaic, a meaning-system mosaic, a family-structure mosaic, and a sexual mosaic, to mention just a

few. Pluralism has come to provide Canadian minds and Canadian institutions » (p. 100). Bibby avait déjà critiqué dans un autre ouvrage la politique canadienne de multiculturalisme ; voilà maintenant qu'il étend cette critique à l'ensemble de la société canadienne. La possibilité de choisir dans tous les domaines est à la fois positive – l'espace des contraintes sociales recule – mais elle est aussi porteuse d'insécurité et elle peut même conduire à une certaine déconstruction sociale.

Les jeunes sont davantage attachés aux valeurs de justice sociale et d'équité. Ils sont en fait une sorte de « *charter generation* », élevée dans l'esprit du respect et de l'importance des droits individuels, ce qui est un aspect nouveau de la culture politique du Canada. Le racisme et le sexism en particulier sont chez eux l'objet de vives critiques. Enfin, les attentes et les aspirations n'ont jamais été aussi élevées que dans le groupe des jeunes interrogés en 1992. C'est un fait connu que les aspirations croissent plus vite que les possibilités objectives qu'offre la société. Ayant des attentes plus élevées, les jeunes d'aujourd'hui ont aussi à faire face à bien des difficultés qui les forceront peut-être à recevoir moins que les générations passées. D'où d'importantes désillusions qui les guettent au tournant de leur entrée dans la vie active.

Ces tendances d'ensemble prennent des configurations quelque peu différentes dans deux sous-groupes : les jeunes du Québec et les jeunes femmes. Les auteurs reprennent la thèse que le Québec forme une société distincte par un certain nombre de traits. Les jeunes s'y marient moins, ils ont leurs enfants plus fréquemment en dehors du mariage, la religion à la carte y est plus marquée qu'ailleurs au Canada. Les jeunes du Québec valorisent aussi davantage la vie familiale, ils sont moins consommateurs de médias américains et ils ont moins voyagé ailleurs au Canada. L'on pourrait ainsi allonger la liste des traits distincts. Cette énumération d'aspects sur lesquels les jeunes du Québec se différencient des jeunes du reste du Canada ne

va pas sans soulever un problème important, peu abordé dans le livre : suffit-il d'aligner ainsi des aspects différents pour conclure que le Québec est une société distincte ? En fait, la distinction n'est-elle pas d'abord à rechercher dans la construction de soi qui s'oppose à un autre significatif dont on cherche à se démarquer, bien plus que dans la recherche de caractéristiques typiques différentes ?

Les jeunes hommes et les jeunes femmes se différencient sur un grand nombre d'aspects. Les jeunes femmes valorisent davantage les relations humaines et elles se montrent plus préoccupées par la violence et l'insécurité que les jeunes hommes. L'aspiration à l'égalité est pratiquement la même chez les deux sexes, même si certains stéréotypes persistent encore, notamment à propos de l'image que l'on se fait de la femme qui semble aux auteurs encore marquée par les représentations dominantes dans l'ensemble de la société, représentations qui jugent les femmes inférieures sur plusieurs plans. Cet aspect est sans doute trop rapidement esquissé dans l'ouvrage et il aurait gagné à être mieux analysé.

La seconde partie du livre scrute le rôle des différentes institutions dans la vie des jeunes : la famille, le système d'éducation, les institutions religieuses, les médias. La référence au rôle des médias mérite qu'on s'y attarde davantage. Ici, il nous paraît nécessaire de revenir à l'analyse que Ricard propose dans son ouvrage sur la génération lyrique. La télévision exerce une fascination naïve d'abord parce qu'elle est un instrument de communication pure. Elle accroche et montre, elle digère et simplifie. Le monde est découpé en clips qui sont autant d'instantanés sur le réel. Ricard évoque l'hypothèse de Enzensberger pour caractériser la place de la télévision : plus la télévision étend son empire, plus le sens, plus le besoin de sens diminuent. Or les jeunes, peut-être plus que tout autre groupe ou toute autre génération, paraissent particulièrement marqués par la télévision. Celle-ci constitue non seulement un nouveau mode de socialisation qui vient

INTENTIONS D'AUTEURS

en concurrence avec l'école ou la famille, mais encore elle paraît structurer leur façon de connaître et de percevoir le monde. L'exposition continue aux problèmes qu'elle met en scène, tant dans les dramatiques que dans les émissions d'information – rappelons-nous l'adage *Good news, no news* – n'est sans doute pas étrangère au fait que la jeune génération ait une perception du monde marquée par l'étendue des problèmes.

Bibby et Posterski insistent enfin sur un certain nombre de contradictions qui leur semblent caractériser la vie des jeunes. Ainsi, ils ont devant eux plus de choix à faire, mais les critères pour prendre des décisions sont devenus plus flous, notamment à cause du déclin de l'autorité institutionnelle. Autre exemple : les jeunes valorisent les relations sociales, mais parviennent plus difficilement à avoir de bonnes relations avec les adultes.

Cet ouvrage dresse un portrait de la jeunesse canadienne bien construit et bien documenté. Des extraits d'entrevues menées auprès des jeunes complètent bien les analyses statistiques, qui restent cependant à un niveau assez sommaire. Les diagnostics portés sur l'ensemble de la société canadienne, vue à travers sa jeunesse, restent malgré tout peu développés. L'individualisation accrue ou la remise en cause du multiculturalisme auraient mérité d'être plus développées. De même, les auteurs parlent de la culture canadienne sans trop définir ce qu'ils entendent par là. En d'autres termes, voilà un portrait réussi de la jeunesse canadienne des années 1990 ; reste à esquisser plus clairement comment celle-ci s'inscrit dans les traits du Canada en profonde mutation.

Ces trois livres que nous venons de commenter sont bien sûr fort différents et ils appartiennent aussi à des genres littéraires bien démarqués. Mais du roman à l'essai à l'étude sociologique un même constat ressort : l'appartenance à une génération ne peut plus être négligée dans l'analyse des phénomènes sociaux contemporains.

(International Journal of Canadian Studies, 1993)

MÉTAMORPHOSE DE LA DUALITÉ LINGUISTIQUE

La fin du XX^e siècle et l'entrée dans un nouveau millénaire ont donné lieu à la publication de bilans, et ce, d'autant plus facilement que le siècle passé a été « le premier siècle mesuré » pour reprendre l'expression du sociologue américain Theodore Caplow (voir son ouvrage *The First Measured Century*). La démographie est l'une des sciences sociales qui se prêtent le plus facilement à un tel effort de mesure à cause de la disponibilité des recensements menés tout au long du XX^e siècle et même aussi loin dans le temps que sous le Régime français. S'appuyant sur ces sources et sur différentes données d'état civil, Jacques Henripin¹⁵ propose une histoire générale de la population canadienne au XX^e siècle qui comprend aussi trois chapitres historiques remontant jusqu'à l'âge de fer et au Régime français.

L'ouvrage offre une intéressante synthèse de ce qu'il nomme *la métamorphose* de la population canadienne et des facteurs qui en expliquent la transformation. On apprendra par exemple que la croissance de la population totale fut l'une des plus rapides du monde à certaines périodes de l'histoire à cause de la forte fécondité

¹⁵ Jacques Henripin, *La métamorphose de la population canadienne*, Montréal, Les Éditions Varia, 2003. (coll. Histoire et société.)

jumelée à une immigration élevée. Henripin analyse l'évolution de la population totale en six chapitres, puis il se penche sur la structure par âge, la baisse de la mortalité, la chute de la fécondité, la mutation de la famille, les migrations et la diversité culturelle typique du XX^e siècle. L'auteur propose aussi des commentaires sur les problèmes liés aux questions de population tels que l'inefficacité des politiques familiales ou le financement inadéquat des caisses de retraite. On notera cependant un absent de taille : l'évolution démolinguistique du Canada, qui n'a pas droit à un chapitre en soi. L'auteur place plutôt l'examen de la question linguistique canadienne dans le chapitre portant sur la diversité ethnique et culturelle et, ce faisant, il donne à penser que la question des langues officielles est un aspect parmi d'autres – tels l'origine ethnique, le phénotype ou les tierces langues – de la diversité canadienne. Un tel choix – qui n'est pas neutre sur les plans idéologique et politique – est surprenant pour un livre écrit en français et, surtout, pour un ouvrage écrit par un démographe qui connaît bien les données démolinguistiques puisqu'il a publié dans le passé des travaux remarqués sur la question, seul ou avec d'autres collègues. C'est dommage, car c'est là un aspect important de la métamorphose de la population canadienne qui a été marquée par de profonds changements dans l'équilibre entre les langues française et anglaise au cours des trois derniers siècles de son existence, puisque la forte immigration au Canada anglais a eu comme conséquence de contribuer à la diminution du poids démographique de la population de langue française.

Où en est la dualité linguistique qui est l'un des éléments structurants du Canada historique ? L'auteur donne des pistes pour répondre à cette question, mais il ne l'aborde pas dans toute son ampleur. Pour fixer les idées, rappelons quelques éléments qui sont mentionnés dans l'ouvrage : la part relative du fait français tend à régresser au Canada, le taux d'assimilation est très élevé au sein de

la minorité de langue française en milieu majoritairement anglophone, la mobilité linguistique défavorise le français et, selon les mots mêmes de l'auteur, « la prépondérance démographique du français s'est renforcée au Québec » au cours du XX^e siècle. L'auteur est conscient que ces données sont lourdes de conséquences et il évoque clairement le phénomène de la bipolarisation linguistique typique de la société canadienne. « Cette espèce de bipolarisation géographique s'est accentuée au cours du temps, de sorte que le Québec devient de plus en plus français et le reste du pays de plus en plus anglais » (p. 255-256). Henripin ne développe cependant pas plus avant les implications de cette bipolarisation linguistique qui a en fait pris l'allure d'une territorialisation accrue des langues officielles. Cette nouvelle réalité canadienne n'est-elle pas aussi l'indicateur d'une polarisation nationale et, partant, une source des conflits identitaires qui ont marqué les dernières décennies ? Ne fallait-il pas insister dans cette synthèse sur les aspects structurants de l'évolution démolinguistique du Canada et lui donner une place équivalente à celle qu'il accorde à d'autres aspects comme la fécondité ou le vieillissement ?

C'est au Québec que la question linguistique se pose avec le plus d'acuité et l'auteur en analyse, bien que brièvement, deux aspects importants : l'intégration des immigrants et la migration des anglophones en dehors de la Belle Province. « Cette émigration, déjà forte depuis le début des années 1960, s'est renforcée dans les années qui ont suivi la prise du pouvoir par un parti sécessionniste en 1976 et l'adoption en 1977 d'une loi linguistique particulièrement vigoureuse, la Loi 101 » (p. 259). Un parti sécessionniste ? L'auteur reprend à son compte une épithète assez péjorative pour qualifier le parti fondé par René Lévesque qui a proposé sans succès une formule de souveraineté-association avec le Canada. Voulant parler du Parti québécois, l'auteur ne peut se retenir ici de révéler un parti pris personnel – regrettable – dans cet ouvrage par ailleurs de haute

teneur scientifique. Pourquoi ne pas simplement appeler par son nom un parti légitimement et démocratiquement élu par la population québécoise ?

Les départs des anglophones en dehors du Québec furent nombreux après l'élection du Parti québécois en 1976, certes, mais on observe plusieurs autres périodes de décroissance au XX^e siècle de la proportion des Anglo-Québécois (définis par la langue maternelle). L'auteur signale que la part de la population de langue maternelle anglaise n'a cessé de diminuer tout au long du XX^e siècle au Québec, mais il n'analyse pas le phénomène de manière détaillée. La première période de migration date au moins de la fin du XIX^e siècle, puis une seconde période de diminution s'amorce en 1921. Plus largement, il y avait 17,6 % de la population québécoise de langue maternelle anglaise en 1901 et cette proportion est tombée à 7,9 % en 2001, au point où la part d'immigrants internationaux a dépassé celle des citoyens de langue maternelle anglaise dans le dernier lustre du siècle précédent.

Une précision de méthode doit être apportée sur la migration des anglophones durant la période du premier gouvernement du Parti québécois (1976-1981). Il faut se rappeler que l'élection de ce parti semblait encore peu probable lorsque le recensement de juin 1976 a eu lieu. Dans la foulée de l'adoption de la loi 22 sous le gouvernement Bourassa, bon nombre de citoyens allophones s'étaient alors déclarés de langue maternelle anglaise à ce recensement, croyant ainsi préserver leurs droits d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise en accord avec les dispositions de cette loi. Or, une partie de ces *faux anglophones d'un moment* s'est de nouveau déclarée allophone dans les recensements suivants – plus particulièrement celui de 1981 qui sert de point de référence pour mesurer l'exode des Anglo-Québécois après 1976 – ce qui a contribué à accentuer encore davantage l'ampleur de cet exode, par ailleurs bien réel, il ne faut pas le nier. Son étendue doit être

cependant quelque peu revue à la baisse à la lumière de ce qui vient d'être rappelé. Par ailleurs, une étude de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a montré que le choc causé par l'élection du PQ en 1976 a amené certains anglophones âgés ou proches de la retraite à quitter le Québec plus tôt que prévu, et donc à anticiper un départ qui aurait eu lieu de toute manière plus tard, suivant en cela un mouvement séculaire observable sur le siècle comme on l'a vu plus haut. Cette migration de population vers l'Ouest caractérise aussi plusieurs États américains comparables au Québec, notons-le au passage. L'affirmation nationale des Québécois francophones n'est pas le seul – bien qu'il soit important – facteur en cause dans ces migrations, dont il faut apprécier l'ampleur en tenant compte du problème de mesure évoqué plus haut.

Malgré de nombreuses pertes d'effectifs, la vitalité démographique de la population anglo-qubécoise a été remarquable tout au long du xx^e siècle, y compris après la Révolution tranquille et dans les trois décennies qui l'ont suivie jusqu'au tournant du siècle, soit durant une période de forte émigration des anglophones. Le départ des anglophones de souche a été en effet largement compensé durant cette période par l'arrivée d'immigrants internationaux qui se sont en majorité intégrés en adoptant la langue de Shakespeare au foyer et par les transferts linguistiques d'une génération à une autre. L'auteur le signale clairement en rappelant les données sur la langue maternelle anglaise (en baisse) et sur la langue d'usage (en hausse), indices que l'anglais se porte bien au Québec et beaucoup mieux que le français dans le reste du Canada.

Plus largement, la question de la place relative de l'anglais et du français au Québec est traitée de manière non satisfaisante à notre point de vue dans l'ouvrage. Ainsi, le diagnostic porté sur la continuité linguistique est-il rapide et sans nuances : « Les dernières vagues d'immigrants ont choisi le français plus souvent que l'anglais » (p. 260). Cette lecture de la situation s'appuie sur les

travaux de Marmen et Corbeil (*Nouvelles perspectives canadiennes. Les langues au Canada. Recensement de 1996*) alors qu'il est connu que Charles Castonguay, l'un des spécialistes qui a le plus écrit sur le sujet, a donné une autre vision des choses en observant empiriquement que les transferts linguistiques avaient continué à se faire en majorité vers l'anglais dans les trois derniers lustres du XX^e siècle – donc après l'adoption des lois linguistiques québécoises – bien que les transferts en faveur du français aient été eux aussi en hausse. Ces derniers n'ont cependant pas encore franchi la barre des 50 % au total d'après Castonguay et par conséquent l'affirmation de Henripin paraît critiquable, y compris pour les nouvelles générations. Son optimisme s'appuie en fait sur le travail de Réjean Lachapelle qui a imaginé une méthode afin de prévoir le choix que feront éventuellement les allophones entre les deux langues officielles. Ce dernier fait l'hypothèse qu'ils adopteront la première langue officielle parlée, ce qui donnerait une proportion de 86,3 % en faveur du français en 1996 (p. 260). Or, il est permis de penser que c'est là une hypothèse trop optimiste, car la valeur prédite avec cette méthode était de 82,6 % en 1971, ce qui est loin d'avoir correspondu à la réalité comme on peut le voir avec le recul du temps. Ne vaudrait-il pas mieux alors se fier à l'analyse de Castonguay, plus pessimiste que les estimations de Statistique Canada comme on le sait, mais sans doute plus proche de la réalité ? La question mérite d'être posée.

Henripin se réjouit que le français ait fait des gains au Québec de 1971 à 1996 (dernière année qu'il étudie) en passant de 80 à 82 % de la population totale. Soit. Mais l'anglais en a fait de plus considérables au Québec même et le français est loin d'avoir connu le même succès que l'anglais dans le reste du Canada. N'aurait-il pas fallu ajouter que le français n'a pas attiré les immigrants en proportion correspondant à son poids démographique ? On le voit, l'auteur ne propose pas une vision de la question linguistique aussi

complète et nuancée qu'elle devrait l'être.

L'auteur insiste longuement sur la fécondité dans cet ouvrage, un thème sur lequel il a beaucoup écrit dans sa carrière, et il résume bien les causes de la baisse prolongée qui la caractérise. Il évoque au passage une hypothèse tocquevillienne qu'il a privilégiée à maintes reprises dans des travaux précédemment publiés, soit que la poursuite du bonheur matériel serait difficilement compatible avec le fait d'avoir plusieurs enfants. Les deux chapitres consacrés à cette question sont parmi les mieux réussis de l'ouvrage.

Henripin propose enfin une bonne synthèse des mutations que connaît la famille contemporaine, un aspect maintenant bien documenté au Québec. Il rappelle la lecture démographique de Louis Roussel (« la famille se désinstitutionnalise ») et la lecture sociologique (et plus pessimiste) de Daniel Dagenais (« la famille moderne tire à sa fin »), mais il hésite quant au diagnostic à avancer. Pour Henripin, tant que les adultes choisiront d'avoir et d'élever des enfants, il subsistera des familles sous une forme quelconque. « La fragilité des unions, leur succession dans le cours d'une vie et même l'éviction du mariage formel de la vie conjugale ne cessent de porter de durs coups à une certaine image traditionnelle de la famille, mais aucun de ces changements imprévus, cependant, ne semble lui être fatal. Le style est affecté, pas beaucoup la morphologie » (p. 207). Autrement dit, c'est l'union conjugale elle-même plus que la famille comme institution qui serait affectée par les changements des normes sociales. Hypothèse intéressante.

Bref, voilà un ouvrage de fond qui propose un tour d'horizon des diverses composantes de la démographie canadienne. Il est cependant dommage qu'il oublie d'en examiner de manière plus approfondie l'une des plus importantes sur le plan historique, celle qui est au cœur de ce qu'on appelait autrefois la dualité nationale.

(Revue d'histoire de l'Amérique française, 2005)

CONSTATS DÉMOGRAPHIQUES

Le bilan démographique annuel que publie depuis maintenant plusieurs années le démographe Louis Duchesne¹⁶ de l’Institut de la statistique du Québec (ISQ) mérite un examen attentif, car on y découvrira une mine de renseignements factuels qui intéresseront les spécialistes de la société québécoise, et notamment des tableaux très détaillés et standardisés dans la deuxième partie de l’ouvrage, aussi disponibles sur le site Internet de l’institut.

Retenons au hasard quelques découvertes statistiques à titre d’illustration. « Peu de femmes nées dans la seconde moitié du XX^e siècle auront une famille nombreuse : 7 % ou 8 % des générations auront quatre enfants ou plus, tandis que c’était le cas de plus de 40 % des femmes des générations 1921-1931 » (p. 82). L’auteur ajoute une précision importante souvent oubliée : l’infécondité (ne pas confondre avec la stérilité) des femmes a été plus marquée dans la première moitié du XX^e siècle que dans la seconde. Ainsi, au recensement de 1991, le quart des femmes âgées de 70 ans ou plus ont-elles déclaré ne jamais avoir eu d’enfant. La moitié des divorces au Québec n’implique pas d’enfants à charge. Dans le cas où il y en

¹⁶ Louis Duchesne, *La situation démographique au Québec. Bilan 2004*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2004. (coll. Démographie.)

a (d'après les décisions prises par le tribunal), l'âge moyen des enfants est de 10,9 ans. La garde des enfants varie selon leur âge. Ainsi, la garde partagée (en forte hausse depuis l'an 2000) touche-t-elle maintenant un enfant sur quatre impliqués dans la rupture de l'union conjugale, mais la mère obtient encore la garde dans 62 % des cas et le père, dans 13 %. La proportion de la garde confiée à la mère monte même à 70 % dans le cas des très jeunes enfants. Lorsque le divorce survient plus tard dans le cycle de vie, le quart des pères obtiennent la garde des adolescents (25 %). Les causes de mortalité sont ventilées selon le sexe, ce qui fait apparaître quelques différences intéressantes à noter. En 2003, 111 hommes sont décédés du SIDA en regard de 14 femmes. Avant d'atteindre l'âge de soixante ans, les hommes meurent davantage sur les routes et se suicident plus que les femmes, qui décèdent de leur côté plus fréquemment de tumeurs.

L'ouvrage fourmille aussi de renseignements à caractère socioculturel, et son intérêt déborde largement la démographie. Ainsi, on y apprend que trois enfants sur quatre nés en 2003 portent uniquement le nom de famille du père, une proportion en hausse depuis l'année 1990. « Il est évident que la mode des noms doubles est en train de décliner » (p. 126), soutient Duchesne.

Depuis quelques années, le rapport annuel sur la situation démographique au Québec contient un essai à caractère sociographique. Celui de l'édition 2004 porte sur la diffusion des naissances hors mariage depuis 1950. Celles-ci sont en hausse continue depuis les années 1960, indépendamment des cycles économiques, des variations du niveau général de fécondité ou encore des changements législatifs en matière d'état civil survenus en 1981, selon Duchesne. La courbe de la proportion de naissances hors mariage est lisse et fortement orientée vers le haut depuis quarante ans et l'auteur avance que « [...] l'évolution du phénomène des naissances hors mariage est assez indépendante des vicissitudes

de la vie économique et sociale » (p. 23). Il me semble que l'auteur avance trop vite que les changements législatifs de 1981 n'ont pas eu un effet d'entraînement, car l'accélération de la proportion des naissances hors mariage s'est produite précisément à partir de cette année-là, d'après le graphique publié dans le rapport. Fait à noter, la courbe québécoise a nettement dépassé ces dernières années celles qui caractérisent les États du Nord de l'Europe (sauf la petite Islande), les États à majorité anglophone et les États catholiques. Si la tendance (à la hausse) est la même partout, c'est au Québec que la proportion de naissances hors mariage atteint des sommets.

Mais il faut toutefois signaler une absence de taille dans ce bilan démographique, difficilement compréhensible compte tenu de leur importance vitale au Québec : les données sur la langue, qui sont d'une étonnante minceur. L'auteur donne bien les statistiques d'ensemble sur la langue maternelle, la langue d'usage au foyer et la langue de travail utilisée le plus souvent (en 2001), mais elles ne sont cependant pas ventilées par Régions métropolitaines de recensement (RMR), ce qui est un aspect important pour comprendre la dynamique des langues au Québec. Ces données sont pourtant disponibles avec un luxe de détails dans les recensements canadiens et sur le site Internet de l'Office québécois de la langue française. L'ouvrage ventile cependant les naissances selon la langue maternelle et la langue d'usage de la mère, les mariages selon la langue maternelle et les immigrants, selon la langue maternelle et la connaissance du français, de même qu'il publie les prénoms français et anglais les plus fréquents dans l'année. Il serait possible de faire plus, en ventilant par exemple les données sur la langue maternelle par âge. Ainsi, en compilant lui-même un tel tableau à partir des statistiques des recensements, Charles Castonguay a-t-il montré que la communauté anglophone de Montréal parvenait fort bien à se régénérer sur le plan démographique, contrairement à la minorité canadienne-française au sein du Canada anglophone. Et il serait

INTENTIONS D'AUTEURS

pertinent d'ajouter un tableau ou deux sur les substitutions linguistiques.

L'ISQ décrit soigneusement la démographie des régions du Québec, ce que l'oblige à faire sa mission au sein de l'appareil gouvernemental. Ses spécialistes ont même mis au point un programme original de suivi et de prévisions de population à l'échelle régionale, une entreprise unique au Canada. Par ailleurs, toutes les données individuelles compilées par l'institut doivent maintenant être obligatoirement ventilées selon le sexe, à la suite des pressions efficaces du lobby des groupements féministes et celui des chercheurs intéressés par l'analyse de la condition féminine dans les années 1980. Pourquoi alors ne pas traiter aussi systématiquement les statistiques sur la langue (lorsque cela est possible), une donnée vitale dans le bilan démographique, mais aussi une donnée sociologique marquante dans les débats publics et les politiques de l'État québécois ? Bref, les données sur la langue devraient être une composante importante du bilan démographique annuel du Québec préparé par l'ISQ.

(Recherches sociographiques, 2005)

PORTRAIT DE FAMILLE

Il faut signaler la parution de ce que l'on pourrait appeler un véritable *rapport social* sur la famille et l'enfance au Québec¹⁷. Les auteurs, qui viennent des trois organismes qui ont patronné la publication, ont rassemblé un ensemble de statistiques sur la famille et les enfants à partir de sources secondaires diverses comme le recensement de 1996, l'Enquête sociale générale de Statistique Canada, l'Enquête sur les finances des consommateurs ou les données provenant du ministère de l'Éducation. La publication comprend surtout des tableaux et des graphiques, avec un très court commentaire les accompagnant. C'est donc avant tout une référence qui sera utile aux chercheurs et à toute personne cherchant rapidement une donnée quantitative sur la famille ou l'enfance. Elle comprend neuf chapitres allant des caractéristiques démographiques habituelles jusqu'aux revenus, la consommation, l'emploi du temps, le travail des parents et la fréquentation scolaire. L'ouvrage est présenté clairement et il est disponible en entier sur le site Internet du nouvel Institut de la statistique du Québec (ISQ) à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca. Sans doute les données y seront-

¹⁷ Conseil de la famille et de l'enfance, ministère de la Famille et de l'Enfance et Bureau de la statistique du Québec, *Un portrait statistique des familles et des enfants au Québec*, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1999, 206 p.

elles régulièrement mises à jour, ce qui en fera un instrument utile dans les années à venir.

La consultation de ce document ne réserve pas vraiment de surprise. On y apprendra que l'environnement des familles a bien changé. Les enfants sont en majorité élevés dans des familles où ils sont moins nombreux. Le quart d'entre eux n'auront ni frère ni sœur (étant enfants uniques) et 45 % n'ont qu'un seul frère ou qu'une seule sœur, mais non les deux en même temps. Cela implique que les cousins et cousines seront aussi peu nombreux. On le voit, la famille au sens traditionnel d'une unité avec des enfants en interaction avec d'autres enfants apparentés a changé radicalement. Les enfants d'aujourd'hui seront en interaction avec des adultes (parents ou oncles et tantes) ou avec d'autres enfants non apparentés à l'école ou dans leur réseau de sociabilité, mais dans ce cas ils seront le plus souvent en interaction avec d'autres enfants du même âge. En d'autres termes, les enfants d'aujourd'hui auront de moins en moins de modèles variés au sein de la famille avec lesquels s'identifier ou avec lesquels se confronter (la grande sœur à imiter, les cadets dont il faut prendre soin, etc.). Ils vont prendre ces modèles ailleurs, dans les médias notamment. Et puisque les deux parents travaillent en majorité, c'est en fait toute la socialisation des enfants qui est en train de changer.

Cela dit, nous avons des suggestions à faire aux auteurs pour les éditions prochaines. Il faudrait d'abord présenter plus de données par générations de familles et par groupes d'âge des parents. L'analyse par générations est en ce moment le type d'analyse quantitative qui se développe le plus rapidement et les renseignements que donne cette approche sont souvent différents de ceux qu'on obtient des enquêtes transversales. Tout porte à croire que les choses changent vite d'une génération à l'autre et ce type de données serait utile – je pense aux revenus familiaux notamment – pour évaluer les politiques familiales. Il faudrait aussi séparer plus clairement les

couples sans enfant et les familles avec enfant présent à la maison, et ne pas inclure les premiers dans la famille entendue ici au sens strict d'un mode de vie en présence quotidienne d'au moins un enfant à charge. Le couple dont les enfants ont quitté le foyer forme encore avec eux une famille, c'est évident, mais d'un point de vue analytique il vaudrait mieux l'identifier comme un couple sans enfant dans les tableaux. Cette distinction est essentielle du point du vue de la politique familiale car les besoins des familles avec enfant présent ne sont pas les mêmes que ceux des couples sans enfant présent. Je donnerai un exemple pour illustrer la pertinence de cette suggestion. En analysant les données de l'Enquête sur les dépenses des consommateurs entre 1969 et 1996, j'ai observé un écart grandissant entre la situation des jeunes familles avec enfant et celle des couples sans enfant présent au cours de la période. Comment se comparent la consommation, l'emploi du temps, les revenus, etc. des familles (avec enfant donc) et des autres types de ménages sans enfant ? Il y aurait là matière à analyses fort révélatrices. Le Bureau de la statistique du Québec a déjà donné de telles analyses par générations dans une publication antérieure et il suffirait de reprendre la même approche mais cette fois du point de vue de la famille au sens d'une unité avec enfant présent au foyer.

Dernière remarque. Cette publication illustre bien l'intérêt d'exploiter au moyen d'une analyse secondaire l'énorme stock de données existantes recueillies par les organismes publics. Il faudrait que l'ISQ se donne comme mandat de le faire systématiquement et qu'il en fasse une priorité. Cette publication sur la famille n'est-elle pas aussi le premier jalon de la préparation d'un rapport social d'ensemble sur le Québec ? L'ISQ y songe et il faut souhaiter que le projet soit mené à terme.

(Recherches sociographiques, 2000)

REVENUS

L'analyse de l'évolution des revenus des unités familiales québécoises¹⁸ prend un visage différent lorsque ces dernières sont réparties en quatre types : les familles biparentales et monoparentales, les couples sans enfant et les personnes hors famille. On ne trouvera aucune analyse de régression complexe dans la dernière étude statistique du Bureau de la statistique du Québec, mais plutôt un ensemble de 216 tableaux croisés reliant les revenus individuels et familiaux aux caractéristiques des unités. Cette étude confirme, une fois de plus, l'influence déterminante des modes de vie (divorce, séparation, présence d'enfants) et du travail salarié des femmes. Le revenu réel total des familles et des couples s'est élevé en bonne partie à cause de l'ajout d'un revenu supplémentaire et non seulement à cause des hausses de revenus réels des individus. Prenons en exemple le cas des familles biparentales dont le revenu moyen total a augmenté de 30 % entre 1971 et 1986, hausse qui n'aurait été que de 19 % sans l'apport de personnes actives supplémentaires. L'implication accrue des épouses sur le marché du travail, sans oublier celle des adolescents de plus en plus nombreux

¹⁸ Bureau de la statistique du Québec, *L'évolution du revenu des familles au Québec, 1971-1986*, Québec, Les Publications du Québec, 1991. (coll. Statistiques sociales.)

à occuper un emploi, a permis aux familles d'améliorer leur position socioéconomique, prenant en quelque sorte le relais de la forte croissance des revenus individuels qui s'est ralenti très fortement après 1975.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer la détérioration de la situation des familles monoparentales au cours de la période étudiée, la plupart étant dirigées par des femmes. Non seulement celles-ci ont-elles des revenus plus faibles que les hommes, mais encore elles ne peuvent pas compter, par la force des choses, sur l'apport d'un second revenu, qui est devenu de plus en plus essentiel au maintien et à la croissance du niveau de vie réel. Dans un contexte où le bien-être d'une unité est davantage dépendant d'au moins deux revenus, on comprend que les familles monoparentales seront de plus en plus désavantagées, et ce, même si les femmes qui en sont responsables parvenaient à améliorer leur situation personnelle sur le marché du travail et même si les paiements de transfert augmentaient quelque peu dans le contexte des contraintes qui pèsent sur les finances publiques.

Autre constat important : l'étude révèle l'efficacité du système des paiements de transfert à protéger le revenu des moins bien nantis durant la période analysée. La part des revenus de transfert dans le revenu total a presque doublé en 15 ans, passant de 8 % à 15 % dans l'ensemble des unités. La position relative des unités vivant principalement de revenus de transfert s'est améliorée quelque peu par rapport à celles qui vivent principalement d'un revenu d'emploi, surtout durant les années 1980. La hausse des prestations de chômage n'est pas la seule explication de ce phénomène, car il faut aussi compter avec l'indexation des diverses mesures sociales et l'apport de nouvelles mesures qui ont favorisé les familles à faibles revenus, tel le crédit d'impôt pour enfants. Fait à noter : les paiements de transfert ont contribué à améliorer la situation des familles monoparentales, par ailleurs désavantagées par l'évolution

d'autres caractéristiques, familles qui autrement, eussent été encore plus désavantagées.

La répartition du revenu s'est peu modifiée depuis 1973 ; le coefficient de GINI, qui mesure l'inégalité des revenus, est passé de 0,36 en 1973 à 0,35 en 1988. En 1988, les disparités de revenu étaient plus marquées chez les personnes seules et les familles monoparentales que chez les couples avec enfants et sans enfant. Cette analyse aurait mérité d'être poussée plus loin. Dans un travail antérieur (*La société québécoise en tendances 1960-1990*), nous avions observé que les inégalités dans la répartition des revenus avaient diminué dans tous les groupes homogènes que nous avions distingués, mais nous avions aussi montré que l'augmentation du nombre des unités dans lesquelles l'inégalité était la plus élevée (familles monoparentales et personnes seules) avait causé l'illusion statistique que les inégalités étaient restées stables dans l'ensemble. Sans la croissance de la proportion des unités dans lesquelles les inégalités de revenu étaient les plus élevées, celles-ci auraient en fait diminué entre 1971 et 1986.

Cette étude comporte cependant d'importantes limites, à signaler aux auteurs en prévision d'une future mise à jour. Il importerait tout d'abord d'avoir des données sur les revenus disponibles après impôts directs. Les revenus bruts sont de moins en moins pertinents à analyser, à cause de la part sans cesse grandissante des impôts directs qui sont perçus. Les unités à revenus élevés paient beaucoup plus d'impôts que les unités à revenus faibles et il faut en tenir compte dans les travaux sur ces questions.

L'analyse des données par groupes d'âge est presque absente. On fait une allusion aux revenus des jeunes couples (p. 103), sans plus. Cette lacune est importante, dans le contexte où l'on observe l'émergence d'un important effet de génération : les revenus relatifs des jeunes familles et des jeunes individus sont à la baisse et, en vieillissant, les jeunes ne parviennent pas à combler les écarts relatifs

qui les séparent des groupes plus âgés, du moins pour le moment. En d'autres termes, ils gagnent moins que les individus appartenant aux groupes qui les ont précédés au même âge. Il est par ailleurs surprenant que ce rapport ne fasse aucune mention des grandes préoccupations de l'heure en matière d'évolution du revenu, tels que la polarisation grandissante ou le déclin de la classe moyenne, sur lesquels Statistique Canada a publié plusieurs analyses fouillées ces dernières années. Les auteurs font allusion à la nécessité d'étudier le niveau de vie en tenant compte du nombre de personnes qui doivent vivre avec un revenu familial donné. Cette remarque est pertinente et il aurait fallu y donner suite, ce que rend possible l'accès direct des chercheurs aux microdonnées. Pourquoi ne pas l'avoir fait ?

Enfin, nous signalerons une certaine ambivalence dans le rapport. D'un côté, on propose une description somme toute assez fine d'un grand ensemble de données. De l'autre, les auteurs s'aventurent à quelques reprises sur le terrain des analyses causales qui eussent exigé des analyses de régression complexes afin de départager l'influence respective de différents facteurs. Les commentaires sur les relations complexes entre les facteurs qui émaillent ici ou là le rapport restent trop allusifs et ils débordent parfois de ce que donnent à penser des données non appropriées pour ce type d'analyse. Si un tel rapport devait être mis à jour lorsque les données du recensement de 1991 seront disponibles, pourquoi ne pas prévoir, dans un chapitre synthèse, une analyse économétrique des différents facteurs qui contribuent à fixer les revenus à un niveau donné, et effectuer alors une véritable analyse causale ?

La conclusion de cette publication est surprenante et déplacée, car elle porte sur l'évolution de la famille, abordée en seulement quatre pages, alors que le rapport étudiait l'évolution du revenu. Il y aurait eu tant à dire sur cette dernière question, pourquoi alors avoir écrit une conclusion portant sur un autre sujet ? Bien plus, l'analyse porte sur l'évolution future des types d'unités familiales telle

qu'affectée par différents facteurs qui n'ont pas été analysés dans le texte. Les différents types de famille ont servi de variables indépendantes tout au long du rapport et, tout à coup, celles-ci deviennent une variable dépendante à la fin de l'étude. Il faut déplorer ce problème logique de construction qu'on aurait pu éviter avec une meilleure direction scientifique de l'ouvrage.

(Recherches sociographiques, 1993)

CONDITIONS DE VIE ET GÉNÉRATIONS

Le cumul d'enquêtes standardisées et comparables dans le temps a favorisé le développement des analyses temporelle et longitudinale par opposition à l'analyse transversale ou en coupe instantanée. L'enquête transversale à un moment précis permet l'étude des effets d'âge, alors que le cumul des enquêtes autorise de considérer aussi les effets de périodes et surtout, les effets de générations.

Comment distinguer les effets d'âge, de générations et de périodes ? L'introduction de l'ouvrage *D'une génération à l'autre*¹⁹ dégage fort clairement les différences entre ces trois types d'effets et les difficultés que pose leur analyse. À ma connaissance, il s'agit du texte le plus clair sur le sujet. Les auteurs abordent l'analyse des générations selon deux perspectives : la première définit les comportements au fil des générations en les comparant alors que la seconde porte sur l'examen des liens fonctionnels entre les

¹⁹ Hervé Gauthier, Louis Duchesne, Sylvie Jean, Denis Laroche et Yves Nobert, *D'une génération à l'autre : évolution des conditions de vie*, Volume I, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1997. (coll. Statistiques sociales.) ; Hervé Gauthier, Suzanne Asselin, Michel Beaupré, Louis Duchesne, Sylvie Jean, Denis Laroche, Yves Nobert et Danielle St-Laurent – *D'une génération à l'autre : évolution des conditions de vie*, Volume II, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1998. (coll. Statistiques sociales.)

générations (comparaison entre les parents et leurs enfants dans le cas de la mobilité sociale ou de la mobilité scolaire). Les deux ouvrages comprennent treize chapitres sur différents thèmes susceptibles de révéler des effets de périodes, d'âge et de générations. En voici la liste : la structure d'âge, la famille, l'éducation, la mobilité scolaire, la profession, l'activité professionnelle (chômage, activité), la mortalité et la fécondité, les causes de décès (cancer et suicide), la migration, les revenus, la mobilité professionnelle, la structure des dépenses de consommation, l'achat de biens durables (logement et auto). Chaque étude est faite à partir de données secondaires, d'enquêtes transversales comparables compilées au fil des ans par Statistique Canada. L'accès plus facile à ces dernières permet d'exploiter des enquêtes anciennes et de leur donner ainsi une nouvelle vie avec l'approche comparative dans le temps, puissant instrument d'analyse sociologique et démographique comme l'avait bien vu Durkheim il y a longtemps.

Le lecteur sera étonné de voir à quel point les trois types d'effets sont fort différents d'un thème à l'autre. Par exemple, l'effet de génération est très net dans le cas du revenu de travail des femmes actives. D'une cohorte à l'autre, celles-ci gagnent plus quel que soit l'âge et les courbes se juxtaposent sans se recouper. Ce résultat est important, car il permet de nuancer le diagnostic souvent pessimiste qui est porté sur les différences de revenus entre hommes et femmes posées à partir d'enquêtes transversales. L'effet de génération est aussi observable dans les taux de suicides chez les hommes (mais non chez les femmes). D'une génération à l'autre, le taux augmente, surtout avant l'âge de 40 ans. Non seulement les jeunes hommes se suicident-ils plus que les hommes des autres groupes d'âge (effet d'âge) mais encore ont-ils tendance à se suicider davantage que les jeunes des cohortes précédentes au même âge (effet de génération). Ce résultat pose un problème important. Peut-on conclure à une hausse tendancielle du suicide dans tous les groupes d'âge à partir du

constat d'une hausse observée chez les moins de 40 ans ? Les jeunes hommes qui se suicident davantage aujourd'hui vont-ils aussi se suicider davantage en vieillissant ? Seul l'avenir le dira, mais la présence d'un effet de génération jusqu'à 40 ans incline à le croire.

L'analyse par génération révèle que les jeunes familles des générations récentes parviennent à augmenter moins rapidement leur revenu total moyen ajusté (revenu qui tient compte de la composition du ménage) que les jeunes familles des générations antérieures. On observe le contraire dans les familles appartenant aux générations situées au centre du cycle de vie (entre 40 et 50 ans) – qui connaissent l'augmentation la plus nette de leur revenu familial – sans oublier les générations successives de personnes âgées qui améliorent aussi leur situation. Ce résultat confirme de façon évidente que non seulement la situation relative des jeunes familles par rapport aux autres est moins favorable, mais encore qu'elle se détériore dans le temps.

L'analyse par génération permet aussi de revoir certaines idées reçues. C'est le cas dans l'étude sur les professions, effectuée cependant sur une période assez courte (1981-1991). « L'analyse par génération révèle que la diminution de l'effectif dans un groupe professionnel ne se limite pas aux jeunes ni aux travailleurs âgés, mais peut aussi toucher les autres générations [il aurait mieux fallu ici écrire *groupes d'âge*, à mon avis] : les jeunes ne sont donc pas les seuls groupes pénalisés lorsqu'il y a des difficultés dans une profession » (H. Gauthier, p. 252).

L'effet de période est important dans le cas de la migration des Québécois vers d'autres provinces. L'arrivée au pouvoir du Parti québécois en 1976 marque une hausse de la migration des personnes en dehors du Québec dans tous les groupes d'âge. « L'effet de période a donc primé sur l'effet d'âge » (p. 97). L'analyse par génération montre que le taux baisse ensuite dans chaque génération après 1986, ce qui indique un important revirement, soit une

diminution du taux de sortie des Québécois anglophones. Certains anglophones plus âgés auraient en fait devancé leur départ, ce qui a gonflé le nombre des migrants au cours d'une période précise. L'analyse des trois types d'effets montre bien comment la conjoncture (élection d'un gouvernement souverainiste) bien plus que la tendance de fond à la hausse a marqué la migration des anglophones en dehors du Québec. Ce résultat est important, car l'analyse par génération vient nuancer fortement le diagnostic posé à partir de l'examen de données transversales.

L'effet d'âge apparaît nettement dans l'analyse des inégalités socioéconomiques et il s'accentue selon les périodes : l'inégalité augmente chez les jeunes et elle diminue chez les plus âgés, après la prise de la retraite, à cause de l'effet égalisateur des paiements de transferts. L'effet de génération touche surtout les personnes âgées : l'inégalité diminue dans les cohortes les plus récentes, alors qu'elle augmente chez les jeunes au début de la vingtaine.

La liste des thèmes abordés dans les deux volumes est impressionnante. On me permettra de signaler cependant qu'il manque une étude de l'épargne et du patrimoine, un aspect important dans l'analyse des relations entre générations, puisque le patrimoine est généralement transmis à la génération suivante. Le patrimoine, on le sait, est concentré entre les mains des personnes ayant plus de 50 ans. Cette concentration est-elle en hausse ou en baisse ? Comment les jeunes générations préparent-elles leur retraite ? Il y aurait ici une belle étude à faire afin de démêler les différents types d'effets auxquels se sont intéressés les auteurs de cet ouvrage.

L'ouvrage publié en deux volumes contient aussi un chapitre qui examine les relations entre générations, chapitre qui ajoute une dimension nouvelle à l'entreprise des chercheurs en abordant cette question difficile qui n'est pas assez discutée sur la place publique. Cette étude, publiée dans le volume I, apporte une contribution nouvelle et d'importance majeure pour la compréhension de ce

problème complexe. L'article propose un bilan social relatif, bilan qui compare ce que va recevoir une génération au cours de sa vie et les contributions sociales (charges) qu'elle devra assumer. Il ressort de ce chapitre que les générations nées au milieu des années soixante vont connaître le bilan le plus favorable (39 % plus de bénéfices que de contributions) et que ce bilan va se réduire rapidement pour les générations suivantes. Il sera négatif pour les générations qui naissent dans les années 1990, car elles auront à supporter plus tard une population vieillissante qui aura atteint son plateau maximum. Ce résultat est important car il donne à penser qu'il faudrait rembourser le plus vite possible une partie de la dette publique déjà accumulée pour ne pas pénaliser ces générations futures. Mais surtout, il faudra aussi tenir compte de l'impact des décisions actuellement prises en matière de retraite et de l'impact de tout programme avantageant le groupe des personnes qui se retirent de la vie active. Tout avantage qui leur est consenti actuellement devra être payé par quelqu'un plus tard à moins que l'on ait capitalisé toutes les sommes nécessaires, ce qui n'est pas le cas dans la fonction publique par exemple. À signaler la qualité de l'édition de l'ouvrage qui comprend un résumé des faits saillants au début de chaque chapitre et une synthèse des résultats à la fin de chacun des deux volumes. Les données sont clairement présentées, ce qui ajoute au plaisir de la lecture d'un livre qui, malgré l'aridité du sujet, se lit fort bien.

J'ajouterais une dernière remarque. Il n'est pas question dans cet ouvrage du déclin de la classe moyenne ni de la polarisation sociale qui est en fait une autre façon de voir le même phénomène. Ce thème de la polarisation est très étroitement lié à l'analyse des effets d'âge, de générations et de périodes puisque les auteurs qui ont étudié ces questions prétendent que la taille de la classe située au centre régresse ou encore que sa situation relative s'est détériorée durant les années 1980. S'il semble y avoir nettement régression de la classe

INTENTIONS D'AUTEURS

moyenne d'après les données sur les revenus de travail des individus, ce n'est pas le cas d'après l'examen des revenus disponibles (après impôts) des ménages et des familles. Il aurait été très pertinent que les auteurs des études réunies dans les deux ouvrages examinés ici fassent le point sur cette question à la lumière de leurs résultats. Ils auraient ainsi inscrit leur travail dans un ensemble plus large de travaux.

Il faut souhaiter que le nouvel Institut de la statistique qui a pris le relais du Bureau de la statistique du Québec (BSQ) poursuive ce type de recherche à partir de données secondaires et prenne soin de retenir l'approche en termes de générations dans de futures analyses. Espérons aussi que cette préoccupation pour le longitudinal donne lieu à la mise en place d'enquêtes par panel qui permettent d'étudier avec encore plus de précision les effets qui prennent place dans le temps.

(Cahiers québécois de démographie, 1999)

L'ÉTAT REDISTRIBUTEUR

L’Institut de la statistique du Québec (ISQ), sous la signature de Stéphane Crespo, a publié deux études²⁰ qui font le point sur l’évolution de l’inégalité de revenu et l’évolution du faible revenu, deux dimensions différentes des inégalités : l’inégalité de revenu généralement monétaire (non ajustée pour tenir compte de la taille des familles économiques) et l’inégalité de niveau de vie (calculée par ajustement à partir d’une échelle d’équivalence). Les deux études s’étendent sur deux cycles économiques presque complets – de l’année 1973 à l’année 2006 – ce qui permet d’isoler les tendances structurelles et de dépasser la vision transversale de ces deux phénomènes. Rappelons en effet que ces cycles économiques ont connu des sommets conjoncturels en 1979 et en 1989, et nous savons maintenant que l’année 2006 n’est pas loin du sommet d’un long cycle économique qui a été lui-même suivi d’une nouvelle récession, bien visible en 2009, année de rédaction de ces lignes.

²⁰ Stéphane Crespo, *Annuaire de statistiques sur l'inégalité de revenu et le faible revenu*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2008, (Conditions de vie.) ; Stéphane Crespo, *L'inégalité de revenu au Québec 1979-2004. Les contributions de composantes de revenu selon le cycle économique*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2007, (Conditions de vie.)

La première des deux études, *Annuaire de statistiques sur l'inégalité de revenu et le faible revenu*, comprend un grand nombre de données et séries statistiques qui seront utiles aux chercheurs et aux planificateurs de politiques publiques. Les commentaires descriptifs de l'auteur sont brefs, mais il prend soin d'expliquer en détail les formules et les approches adoptées, ce qui confère à l'ouvrage une dimension pédagogique intéressante pour qui veut aller plus loin que la lecture de constats statistiques. Rappelons quelques résultats de recherche qui ressortent de l'analyse ou de l'examen des nombreux tableaux que contient l'annuaire. L'inégalité de revenu a diminué durant le cycle économique 1979-1989, alors qu'elle a augmenté dans le cycle subséquent. L'auteur analyse cette tendance à l'aide de divers indicateurs qui convergent : coefficient de GINI, parts des revenus totaux après impôts dans les quintiles inférieurs et supérieurs, moyennes du revenu disponible des unités dans les différents quintiles au cours de ces deux périodes. L'inégalité caractérisant les revenus de marché est plus élevée, alors que les paiements de transferts et l'impôt sur les revenus contribuent à l'atténuer. L'inégalité des revenus de marché augmente plus rapidement au cours des deux cycles économiques (et encore davantage dans le deuxième), ce qui cause cette hausse des inégalités observée dans le deuxième cycle économique. Autre constat, l'inégalité de revenu disponible des personnes est plus élevée que l'inégalité de revenu des unités familiales, mais cet écart se réduit dans le temps. Cela s'explique, selon l'auteur, en partie parce que plusieurs personnes (des femmes surtout) n'ont aucun revenu propre – une proportion qui diminue cependant dans le temps – alors que les familles ou les ménages disposent au moins du revenu de l'aide de dernier recours.

Crespo a aussi analysé l'évolution du faible revenu mesuré par la Mesure de Faible Revenu (MFR). Rappelons que la MFR correspond à la moitié de la médiane du revenu des unités (personnes

vivant seules, couples et familles), ajusté en fonction de l'échelle d'équivalence utilisée par Statistique Canada. Il faut souligner au passage que la MFR est en train de reléguer au second plan le Seuil de faible revenu (SFR) bien connu de Statistique Canada, qui est donc en voie d'être abandonné à la suite de nombreuses critiques formulées depuis longtemps, ce qui est heureux. La MFR n'est cependant pas parfaite, car Crespo souligne avec justesse qu'elle surestime la prévalence du faible revenu en période d'expansion et qu'elle la sous estime en période de récession. C'est pourquoi il importe de compléter l'analyse par l'examen d'une autre mesure qui est en train de s'imposer pour caractériser la pauvreté, la Mesure du panier de consommation (MPC) disponible depuis l'année 2000 et adoptée par le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE) créé au ministère de la solidarité du Québec, une mesure qui n'est cependant pas utilisée dans les deux rapports examinés ici.

Le taux de faible revenu par unité – qui caractérise le niveau de vie – a diminué au Québec durant le cycle économique 1979-1989, mais il a été relativement stable dans le cycle suivant. Par contre, l'ampleur du faible revenu est en hausse dans le second cycle économique, ce qui signifie que la situation économique des ménages sous le seuil de faible revenu s'est détériorée, même si leur proportion n'a pas beaucoup variée. Cette mesure confirme d'autres diagnostics posés par différents chercheurs à l'effet que la gravité de la pauvreté est en hausse dans les ménages pauvres, même si leur proportion dans l'ensemble des ménages régresse dans le temps.

L'inégalité entre les ménages est moins élevée au Québec qu'en Ontario à partir du milieu des années 1990 alors qu'elle était supérieure dans les années 1970 et au milieu des années 1980. L'auteur n'avance pas d'explication, mais on peut faire l'hypothèse que les politiques gouvernementales différentes adoptées dans les deux provinces dans les années 1990 et 2000 ont contribué à ce renversement de tendances. Par contre, les seuils de faible revenu

établis par la MFR sur une base pancanadienne indiquent des taux plus élevés au Québec qu'en Ontario. Cette façon de mesurer pose cependant le problème du choix d'une référence pour l'analyse du phénomène. Les ménages se comparent et évaluent leur situation socioéconomique par rapport à un groupement de références qui n'est pas nécessairement la moyenne nationale. « On est pauvre dans sa classe sociale » écrivait G. Simmel, afin de souligner le caractère relatif du phénomène. Une autre manière de calculer la MFR en vue de la comparaison entre les deux provinces aurait été de prendre séparément l'Ontario et le Québec comme références, quitte à proposer au lecteur les deux approches – celle qui utilise le Canada comme référence et celle qui utilise la province – en explicitant les postulats implicites de chacune.

L'Annuaire donne aussi, en complément des analyses résumées plus haut, deux mesures de polarisation des revenus – le coefficient de Wolfson et la mesure de la concentration du revenu autour de la médiane, soit entre 75 % et 125 % de celle-ci – utilisées pour caractériser le déclin de la classe moyenne dans les années 1980 et par la suite. Bien que non commenté par l'auteur, ce tableau donne une information de premier plan sur la situation socioéconomique des familles québécoises. Il ressort en effet que la redistribution des revenus par l'impôt et les paiements de transfert permettent à une proportion importante de familles québécoises de maintenir leur présence au sein de la classe moyenne. En 1973, 31,5 % des familles québécoises se retrouvaient dans la classe moyenne d'après leurs revenus de marché et cette proportion monte à 38,2 %, selon le revenu après impôts et transferts, une hausse marquée attribuable à l'intervention de l'État. En 2006, les chiffres sont fort différents. Selon le revenu de marché, seulement un quart (24,2 %) des familles auraient fait parti de la classe moyenne, mais cette proportion grimpe à 36 % selon le revenu net disponible après impôt, donc après intervention de l'État, une différence considérable. Les coefficients

de Wolfson rapportés dans l'étude vont dans le même sens. On le voit, sans l'intervention de l'État, la taille de la classe moyenne aurait régressé en trente-cinq ans. Ce résultat méritait d'être dégagé.

Dans la seconde publication – *L'inégalité de revenu au Québec 1979-2004. Les contributions de composantes de revenu selon le cycle économique* – Stéphane Crespo étudie quel a été le rôle des diverses composantes du revenu des ménages (revenus gagnés sur le marché, impôts directs payés et revenus de transferts) au cours de deux cycles économiques presque complets, tout en tenant compte des types de ménages, dont la distribution change dans le temps, et de l'âge du principal soutien économique au sein de ces derniers. On sait en effet que l'inégalité (et la pauvreté) évolue, non seulement parce que l'économie va plus ou moins bien selon les cycles, mais aussi parce que les caractéristiques des ménages changent dans le temps (l'âge médian des couples augmente, il y a plus de ménages âgés de 65 ans et plus et on compte davantage de personnes vivant seules, etc.). L'originalité de cette étude – qui permet de séparer les composantes du revenu, mais aussi de tenir compte des changements dans la composition des ménages – est à souligner et les spécialistes consulteront avec intérêt l'annexe technique sur la décomposition du coefficient de GINI, une avancée méthodologique.

Les résultats obtenus dans la seconde étude aident à mieux interpréter les tendances dégagées dans *L'Annuaire*. Ainsi, la décomposition des sources de revenus montre que l'intervention de l'État exerce un effet redistributeur. La contribution du revenu de marché apparaît quant à elle sous un jour différent. « La contribution du revenu de marché à l'inégalité suit une tendance contracyclique au cours du cycle des années 1980 : cette contribution augmente en phase de récession (1979-1983) et diminue en phase d'expansion (1983-1989) ; or, ce n'est pas le cas du cycle actuel, car cette contribution continue d'augmenter en phase d'expansion (en cours depuis 1993) » (p. 9). Crespo montre clairement que « la relation

entre la phase du cycle économique (récession et expansion) et la variation du niveau d'inégalité (positive ou négative) n'est pas uniforme » (p. 33), notant que cette variation est différente selon les types de ménages. On apprend ainsi que l'impôt et le revenu de transfert contribuent exclusivement à la diminution des inégalités dans le groupement des familles monoparentales entre 1979 et 2004, les revenus de marché jouant un rôle négligeable et observable seulement en fin de période. Si les jeunes femmes cheffes de familles monoparentales, mieux formées et plus qualifiées, sont maintenant en mesure de faire face au divorce avec plus de ressources que les femmes des générations précédentes, ce sont surtout les politiques publiques en matière de fiscalité qui ont sans doute donné des fruits visibles dans ce type de ménage. Nous avons écrit « sans doute » car il est difficile d'avancer hors de tout doute que ce sont bien les politiques gouvernementales qui sont à la source des différences observées, puisque les composantes du revenu sont en interdépendance (il y a un lien entre les paiements de transferts et les incitations à gagner un revenu, par exemple).

Ouvrons une parenthèse. Nous avons observé dans nos propres travaux sur les revenus dans les différents types de ménages que les grandes oubliées des politiques publiques des dernières années étaient les familles à un seul pourvoyeur qui paraissent désavantagées par les choix politiques qui ont été faits, soit les familles dans lesquelles les mères ont, le plus souvent, choisi de rester au foyer avec de jeunes enfants. Ainsi, les mères responsables de familles monoparentales ont-elles accès à des mesures fiscales qui bonifient leurs revenus, mais non les conjointes dans les couples à un seul pourvoyeur, ce qui n'est pas sans poser un problème d'équité fiscale bien perçu par les intéressées.

L'apport de ces deux publications est important pour appuyer la formulation d'hypothèses qui demandent à être vérifiées avec des méthodes appropriées. Par exemple, observe-t-on un désengagement

de l'État (un mantra formulé à répétition sur la place publique) dans la lutte aux inégalités et à la pauvreté, deux phénomènes différents, il faut le rappeler ? Il est permis de répondre par la négative, jusqu'à nouvel ordre, sur la base des observations rapportées dans les travaux de l'ISQ.

STRUCTURES SOCIALES OPAQUES

À l'heure où les intellectuels marxistes se sont à peu près tous recyclés dans d'autres paradigmes, ou encore ont pris une préretraite – intellectuellement parlant, du moins –, McAll dépoussiète l'analyse des classes sociales et ouvre des pistes neuves sur les relations complexes entre ces dernières et l'ethnicité dans un livre remarquable qui tombe à point. Son livre *Class, Ethnicity, and Social Inequality*²¹ s'ouvre sur une présentation concise des principales perspectives théoriques d'analyse des classes sociales. L'auteur donne une synthèse claire de la pensée de Marx, de Weber, de Talcott Parsons et de Ralph Dahrendorf, sans oublier un nombre impressionnant d'autres auteurs tant marxistes que non marxistes. Le panorama est remarquable de précision et d'érudition. Le lecteur pressé – ou encore, celui qui, estimant bien connaître ses classiques, serait tenté de sauter par-dessus ces chapitres – aurait tort de suivre cette première impulsion. Les bonnes synthèses critiques sont rares. Les lecteurs fatigués de lire des relevés de la littérature, genre si typique des projets de recherche ou des thèses de doctorat, retrouveront, à la lecture de la première moitié de l'ouvrage de

²¹ Christopher McAll, *Class, Ethnicity, and Social Inequality*, Montréal-Kingston, McGill-Queen's University Press, 1990, ix, 295 p.

McAll, le plaisir de lire un examen critique intelligent d'un vaste ensemble de travaux.

L'auteur montre d'abord comment il est possible de redéfinir les classes, qui se donnent de plus en plus à voir comme des classes ethniques. « All the ethnic attributes of class follow from the existence of class : class dialects, residential practices, education, culture, and pattern of consumption » (p. 213). L'opposition entre les classes est devenue maintenant plus visible, comme c'est déjà le cas pour les groupes ethniques qui se différencient selon la culture et le sentiment d'appartenance. Comment expliquer que l'inégalité matérielle et visible entre classes ne dégénère pas en conflits de classes, comme il y a des conflits entre groupes ethniques ? L'auteur soutient que cela est dû à la ségrégation : quartiers aisés, écoles privées, clubs et hôtels de luxe isolent les bourgeois des autres classes. Ce qui se passe en dehors de son milieu de travail ou de sa résidence reste inconnu ou échappe à la conscience, car la structure sociale est opaque, au sens wébérien du terme. Parce qu'elle prend les attributs de l'ethnicité, la classe socialise par ailleurs les individus et les amène à occuper la place qui les attend dans le système de production. Cette réponse nous paraît cependant un peu rapide.

Mais en retour, la classe sociale sert aussi à redéfinir l'ethnicité. Dans les sociétés capitalistes avancées, celle-ci n'exprime pas seulement un héritage culturel. Elle n'est pas non plus seulement un masque qui cache la classe ni une alternative à la classe comme clé d'interprétation ; l'ethnicité est aussi partie intégrante de la classe sociale. C'est le cas en particulier dans les sociétés qui ont de hauts taux d'immigration, car les immigrants y occupent en fait des positions de classe.

McAll critique l'idéologie du multiculturalisme au Canada et il analyse comment cette promotion de la diversité des cultures masque les oppositions réelles qui prennent place dans la société canadienne, que ce soit les oppositions entre classes ou les oppositions entre

francophones et anglophones. L'auteur soutient au passage que l'État canadien n'a pas été capable d'imposer avec succès une forme d'identité nationale pancanadienne parce que, reprenant la thèse de Bourque et Legaré formulée en 1979, la plupart des appareils idéologiques ont été concentrés au niveau provincial (p. 162). Cette lecture était probablement juste au milieu des années 1970. Elle l'est beaucoup moins au début des années 1990. Le Canada est en train de se donner une véritable identité nationale qui s'élaborer en dehors de la référence traditionnelle à la dualité. Cette identité est en train de se construire autour d'idées-forces telles que l'égalité entre les provinces et l'égalité entre les individus, dont la promotion est assurée par un gouvernement central fort. L'entente du lac Meech a été rejetée en 1990 par la population canadienne en bonne partie parce qu'elle cadrait mal avec cette redéfinition. La Charte des droits et libertés de la personne sert en quelque sorte de ciment de la nouvelle identité nationale canadienne et elle emporte l'adhésion enthousiaste que l'on sait, notamment chez les Néo-Canadiens.

L'objet central de l'ouvrage est l'analyse de la genèse des inégalités sociales. Pour y arriver, l'auteur montre sans conteste l'intérêt de redéfinir les rapports entre classes sociales et ethnicité. Ceux-ci restent cependant encore sommairement esquissés, notamment dans les deux derniers chapitres, mais cette esquisse est nouvelle et prometteuse. Ce livre ouvrira la voie, il faut l'espérer, à d'autres travaux à poursuivre dans cette perspective.

(Recherches sociographiques, 1992)

RÉSEAUX ET APPAREILS

Peu d'ouvrages, livres ou articles ont été publiés en langue française sur les réseaux sociaux, au sens donné à ce concept dans l'anthropologie britannique. Le livre de Vincent Lemieux, *Réseaux et appareils. Logique des systèmes et langage des graphes*²² et la monographie sur le comté de L'Islet combleront cette lacune. Réseaux et appareils désignent des formes organisées de relations sociales. Même si toutes deux contribuent de façon différente à la régulation de publics, cinq caractéristiques les opposent. Celles-ci méritent d'être rappelées, car cette façon de définir les deux concepts à partir des traits qui les opposent nous paraît fort originale et elle constituera sans doute un acquis précieux dans le développement de ce que Leenhart appelle le paradigme de l'analyse des réseaux (et non pas la « théorie des réseaux » comme le font un peu abusivement beaucoup d'auteurs). L'appareil régule un public externe. Il a une politique, des buts, un programme d'action et il cherche à réaliser dans ce public des performances. Le réseau social ne régule pas un public, car les relations qui le constituent trouvent généralement leurs fins en elles-mêmes, écrit V. Lemieux, ce qui n'exclut pas cependant que le réseau puisse à l'occasion lui aussi contribuer à

²² Vincent Lemieux, *Réseaux et appareils. Logique des systèmes et langage des graphes*, Saint-Hyacinthe, Éditions Edisem, 1982.

cette régulation d'un public. L'appareil cherche à se réguler lui-même, ce que ne fait pas un réseau social. En d'autres termes, l'appareil a une constitution qui lui permet d'exercer ce que Lemieux nomme la méta-régulation, ce qui signifie que le réseau est avant tout un potentiel de relations. Il en découle que le réseau social n'a pas de frontière définie, tandis qu'un appareil doit en imposer une pour se constituer, en particulier par le contrôle de son membership. Les acteurs qui forment un appareil occupent des positions spécialisées : sélecteurs, agents, sujets, positions qui sont définies selon l'influence. Le sélecteur est à l'origine du processus d'influence et le sujet, celui qui la subit. Entre les deux, l'agent est à la fois influençant et influencé. Une telle spécialisation ne caractérise pas la position des acteurs dans un réseau : l'influence peut venir d'un acteur quelconque et s'exercer sur un autre acteur. Le réseau a un degré élevé de redondance (plusieurs chemins peuvent relier entre eux les acteurs), contrairement à l'appareil qui a un faible degré de redondance. Enfin, l'appareil tend à être officialisé alors qu'un réseau ne peut l'être par définition.

Dans leur étude empirique, Lemieux, Joubert et Fortin²³ ont analysé l'action des leaders locaux à travers deux formes organisées de relations sociales : les réseaux sociaux et les appareils. Plusieurs auteurs ont déjà noté la polysémie du concept de réseau social. Aussi faut-il souligner la rigueur de la définition qu'en donnent Lemieux et ses collaborateurs, définition qui oppose le concept de réseau au concept d'appareil. Sans doute parce qu'ils sont davantage visibles, tant par leurs frontières que par leurs fonctions manifestes, les appareils ont été pris comme objets d'analyse sociologique beaucoup plus souvent que les réseaux sociaux. Plus rares encore sont les

²³ Vincent Lemieux, Pierre Joubert et Richard Fortin, *Réseaux et appareils : une recherche dans L'Islet*, Québec, Laboratoire d'études politiques et administratives, Université Laval, 1981, 197 p.

études qui tentent de relier l'action qui prend place dans les réseaux à celle qui s'élabore dans les appareils. C'est cette démarche qui fait ici l'originalité de la recherche de V. Lemieux et de ses collaborateurs sur les leaders locaux dans le comté de L'Islet. Les auteurs proposent une intéressante typologie des rapports entre les réseaux et les appareils qui est définie à partir de deux dimensions : la fonctionnalité du réseau par rapport à l'appareil (le réseau peut être fonctionnel, non fonctionnel ou dysfonctionnel) et la localisation (le réseau peut être complètement en dehors de l'appareil, complètement à l'intérieur ou encore entre des appareils). Il en découle neuf types de relations entre réseaux et appareils lorsqu'on croise les deux dimensions.

Venons-en maintenant aux résultats eux-mêmes. Les auteurs présentent les aspects structurels des réseaux qui relient entre eux les leaders locaux de sept localités du comté de L'Islet et ils les étudient à l'œuvre dans un certain nombre de débats publics afin d'en dégager la fonctionnalité par rapport aux appareils. Il s'agissait donc de cerner d'abord le potentiel de connexions entre les leaders, avant d'analyser comment celles-ci étaient concrètement activées lors de prises de décisions ou lors de débats publics. Plus largement, les auteurs ont cherché à répondre à la question suivante : dans quelle mesure le substrat des réseaux en détermine-t-il la forme et la fonctionnalité par rapport aux appareils ?

D'intéressantes observations ressortent de l'analyse de la structure des réseaux qui relient entre eux les leaders locaux. Signalons l'isolement des leaders créditistes au milieu des années 1975 (fait à noter dans un comté où ce parti a été fort populaire) ou encore la place importante occupée dans les réseaux locaux de leadership par les propriétaires d'entreprises et les administrateurs. Ce sont les connexions occupationnelles qui dominent dans la structure des réseaux entre les leaders (50 %), suivies des connexions de sociabilité (29 %), de parenté (11 %) et des connexions partisanes

(10 %). La détermination de ces liens pose cependant un problème méthodologique que les auteurs ont peu traité. La nature des liens a été caractérisée par les chercheurs eux-mêmes, par observation directe ou avec l'aide d'informateurs clés ; les liens ont donc un caractère un peu approximatif.

Les réseaux sociaux à l'œuvre lors d'événements ou d'enjeux à caractère politique impliquent trois paliers de gouvernement : élections municipales, implantation de deux CLSC, construction d'aréna ou d'aqueduc et allocation des fonds du Projet d'initiatives locales du gouvernement fédéral. Ces analyses de cas sont toutes très brèves mais bien documentées. Ici encore se pose le problème de la sûreté et de la validité de l'information recueillie : les réseaux étant par définition mouvants et non officiels, les chercheurs ont-ils réussi à en saisir efficacement tous les éléments à l'œuvre ? Ce problème est un peu négligé dans la recherche. Quoi qu'il en soit, les auteurs proposent plusieurs observations qui portent cette fois sur les rapports entre réseaux et appareils. Ainsi, V. Lemieux et ses collaborateurs montrent que « l'absence d'un réseau fonctionnel par rapport à un appareil (...) peut expliquer une défaite électorale face à un adversaire qui dispose d'un tel réseau » (p. 149). Un peu plus loin, ils appuient par leurs observations une hypothèse avancée par Dahl en 1961 : « Les leaders des milieux d'affaires peuvent plus facilement manipuler les décisions quand le nombre des participants est restreint et le débat peu ouvert au “public”, que lorsque les décisions sont prises par le corps électoral » (p. 157). Dans l'ensemble, les chercheurs ont observé que les réseaux sont plus souvent dysfonctionnels par rapport aux appareils. Les réseaux apparaissent cependant peu efficaces pour venir à bout des appareils en place et leur action a plus de succès pour empêcher la création de nouveaux appareils.

Dans les processus de réseaux, la sociabilité paraît cette fois dominante. Les connexions de sociabilité sont relativement plus nombreuses dans les réseaux dysfonctionnels par rapport aux appareils et elles servent d'articulateurs entre diverses régions des réseaux dont elles assurent les liaisons entre les composantes qui autrement seraient isolées. Elles parviennent ainsi à maintenir en place des formes organisées de relations sociales que les autres types de connexions, occupationnelles ou partisanes, menacent de faire éclater. « Autrement dit, les connexions qui se laissent le plus facilement institutionnaliser dans les appareils et qui y sont les plus significatives seraient les moins significatives dans les réseaux, et inversement les connexions les plus significatives dans les réseaux se laisseraient le plus difficilement institutionnaliser dans les appareils où elles seraient moins significatives et pourtant nécessaires, du moins on peut le penser » (p. 190).

Lorsqu'ils appuient des appareils en place ou s'y opposent, plusieurs réseaux ont tendance à prendre eux-mêmes la forme de quasi-appareils. « Il y a là, semble-t-il, un problème très général dans nos sociétés qui sont à ce point organisées et dominées par les appareils qu'elles récupèrent bien souvent les réseaux qui s'opposent à ce mode dominant, tout autant que ceux qui l'appuient » (p. 194). Les réseaux peuvent-ils continuer d'inquiéter les appareils sans se transformer eux-mêmes en appareils ou en quasi-appareils ? C'est une interrogation pertinente que livrent les auteurs au terme de leur recherche.

(Recherches sociographiques, 1982)

REDÉFINIR LE TOUT-À-L'ÉTAT

Les 15 et 16 février 2003 – par -28 °C – plusieurs centaines de citoyens se sont réunis à Montréal pour réfléchir sur le modèle québécois à l'invitation de Michel Venne. Ce colloque-débat faisait suite à un « Appel pour un changement lucide et éclairé », publié dans *Le Devoir* daté du 7 décembre 2002 et reproduit dans l'ouvrage *Justice, démocratie et prospérité*²⁴ qui rassemble les principales contributions qui y ont été présentées.

« Bien des Québécois vivent avec le sentiment que leur société est bloquée. Que rien ne marche », constate Michel Venne dans les premières lignes de son livre. Cette représentation sociale est maintenant familière à qui lit les journaux : nous payons trop d'impôts, l'école forme des ignorants, le système de santé est inefficace, les régions se vident, le taux de suicide des jeunes augmente, les entreprises québécoises sont vendues à des Américains, entend-on ici ou là. Excès de pessimisme ? Oui, estime Jean-François Lisée qui livre un intéressant bilan du modèle québécois si critiqué maintenant en certains milieux, dans la contribution la mieux documentée du livre. Le procès du modèle

²⁴ Michel Venne (dir.), *Justice, démocratie et prospérité. L'avenir du modèle québécois*, Montréal, Québec/Amérique, 2003, 254 p. (coll. Débats.)

québécois lui semble non fondé car il a accumulé des réussites en matière de croissance et de ratrappage économique, mais aussi sur le plan de la répartition plus juste des revenus courants. Une fois les ajustements nécessaires faits afin de tenir compte des champs de responsabilités, le Québec n'a pas plus de fonctionnaires que l'Ontario, un reproche qu'on a souvent entendu de la part de politiciens. Ou encore, l'écart de niveau de vie entre l'Ontario et le Québec disparaît lorsqu'on évalue la valeur des biens et services dispensés par l'État (garderie à cinq dollars – maintenant sept – ou assurance-médicaments, par exemple). Lisée montre que les Québécois paient plus d'impôts que les Ontariens, certes, mais ce que ces derniers économisent en impôts sert en bonne partie à payer des coûts d'électricité nettement plus élevés. Enfin, les Québécois reçoivent plus de services que les Ontariens pour leurs impôts. Lisée critique la sinistrose ambiante et s'inquiète qu'une approche néolibérale ne conduise finalement qu'à moins de services réels aux ménages et n'entraîne qu'une hausse des inégalités, menaçante pour le tissu social.

Mais en quoi consiste au juste ce modèle québécois, décrié par les uns et vanté par d'autres et dont ce livre entend faire le bilan ? Il caractérise d'abord la prise en charge étatique, à partir des années 1960, de grands pans de la vie publique comme la santé, l'éducation et les services sociaux – comme ce fut aussi le cas dans les autres provinces canadiennes au même moment, il faut le rappeler. Ce n'est donc pas là un aspect spécifique à l'État québécois. Mais comme le Québec était le seul État francophone en Amérique du Nord, il a été amené à intervenir de manière plus étroite dans l'économie (Hydro, Caisse de dépôt, etc.), créant ainsi des voies de mobilité sociale collective qui ont joué un rôle dans la constitution d'une classe moyenne francophone, comme l'avait bien vu Hubert Guindon, dès le départ, avec une rare lucidité. L'État provincial a permis aux Canadiens français de sortir de leur marginalité économique, et ce

modèle a conduit à l'émergence de Québec Inc., une expression inventée par notre collègue JeanJacques Simard dans les pages mêmes de cette revue. La contribution de Benoît Lévesque (elle aussi remarquable) retrace les orientations de ce modèle et les mutations qui l'ont marqué en cours de route, car il a bien changé au fil du temps, rappelle-t-il avec raison. L'effort de concertation entre différents acteurs sociaux (syndicats, coopératives, entreprises, associations diverses) a différencié le Québec des autres États voisins, de même que l'ampleur du filet social mis en place. Lévesque avance qu'un nouveau *paradigme* est en émergence (l'emploi du mot *paradigme* est curieux, il faut le signaler au passage) qui met l'accent sur les forces vives de la société civile, entre le tout-à-l'État et le tout-au-marché. L'économie sociale et les efforts de concertation seraient ainsi devenus l'une des composantes importantes du modèle québécois de la seconde génération.

Les critiques du modèle québécois formulées lors de ce colloque furent nombreuses. Françoise David estime qu'il a entraîné un effet pervers, « celui de gommer les différences et les divergences au nom de la nécessité du consensus » (p. 73). La gauche veut retrouver ses coudées franches pour critiquer, et non seulement participer, et Éric Bédard montre que la nouvelle droite est elle aussi devenue « allergique aux sommets ». Il adopte une approche générationnelle pour évaluer le modèle québécois. « Le modèle de concertation entre les patrons, les syndicats et l'État a d'abord privilégié les intérêts corporatistes d'une certaine classe de gens, souvent de la même génération » (p. 84). Pour lui, le déficit de solidarité entre les générations a porté un dur coup à la crédibilité du modèle québécois, à cause du corporatisme qui l'a marqué dès l'origine, et il rappelle la désillusion de Fernand Dumont à la fin de sa vie.

Le colloque entendait proposer des pistes nouvelles, des voies de sortie de crise, des orientations pour l'avenir du modèle québécois qui sont l'objet de onze contributions touchant les politiques

sociales, la santé, l'éducation, l'économie, la culture, l'environnement, la démocratie. Ayant assisté à ce colloque en simple spectateur, j'avais conservé le souvenir de discussions vives et parfois stimulantes, mais j'avoue que la lecture des textes publiés sur les pistes d'avenir s'avère pour le moins décevante. L'analyse serrée est le plus souvent absente et les auteurs se contentent de pétition de principe. C'est à qui serait le plus politiquement correct et les propositions versent le plus souvent dans l'utopie frisant l'irréalisme, susceptibles certes de plaire à un public convaincu d'avance, mais qui ont peu de chance d'avoir un impact sur le réel par la suite. Tout ou presque a été proposé, depuis un Québec vert axé sur la régénération des écosystèmes par Louise Vandelac, la création de « consortiums sectoriels multiparténaires » – vous vous demanderez sans doute comme moi ce que ça peut bien être ! – par Camil Bouchard, sans oublier la nécessaire participation accrue des hommes à la sphère domestique. Sur l'éducation, Céline Saint-Pierre avance qu'il « faut donc attendre de l'État qu'il joue un rôle autrement en étant moins centralisateur et bureaucratique » (p. 126) mais elle ajoute aussitôt plus loin que le Québec « devra valoriser un engagement fort de l'État dans la gouverne de l'éducation, en même temps qu'encourager et soutenir une participation réelle des acteurs de la société civile à la définition des grandes orientations en éducation et à leur mise en œuvre » (p. 132). Comment concilier cet *engagement fort et le rôle autrement* ? L'article est muet là-dessus. Raymond Cloutier propose d'inscrire de la maternelle au collégial « une fréquentation hebdomadaire des lieux culturels et des œuvres » (p. 136). Et il ajoute : « Non seulement en quelques années nous changerons le paysage du Québec, mais immédiatement nous offrirons aux créateurs, interprètes, travailleurs culturels sur tout le territoire des emplois signifiants » (p. 136). Le corporatisme dénoncé par les plus critiques du modèle québécois n'est donc pas encore mort...

Les colloques comme celui qui a donné naissance à ce livre sont souvent porteurs d'effet pervers : s'adresser à un public critique et assez politisé implique le danger de verser dans la séduction plutôt que dans l'analyse dérangeante. On lui donne ce qu'il veut entendre. Chargée de conclure le colloque, Lise Bissonnette a bien perçu ce malaise : « ... car il y a entre nous, une angoisse dans l'air, presque le désarroi d'un groupe sifflant dans le noir... », s'inquiète-t-elle. Et de suggérer, à la suite de Pierre Brien, qu'il ne serait pas scandaleux de proposer un État plus efficace, à l'écoute des citoyens, plus fonctionnel. Huiler un peu mieux l'État, au quotidien, est une tâche aussi noble qu'une autre, écrit-elle, tout en rappelant le rôle clé que joue la culture, ce qui constitue le cœur de son argumentation.

Finalement, c'est la longue synthèse des débats proposée en conclusion du livre par Michel Venne qui doit retenir l'attention, tant par la clarté de l'exposé que par la pertinence des propositions avancées. Venne a le talent de décaper les propositions des divers intervenants de leur caractère séducteur, de leurs formulations imprécises ou de leur naïveté pour en faire ressortir ce qui est neuf et ce qui peut constituer des axes de changement. Il insiste notamment sur la nécessité du développement durable, l'équité entre les générations, la place de la culture, la qualité de vie et le filet social, et la nécessaire responsabilité qui doit accompagner l'effort de solidarité, sans oublier l'économie plurielle. Il propose de nouvelles balises pour redéfinir le tout-à-l'État. Une tâche qui va s'avérer difficile cependant, entre la tentation néolibérale des uns et le toujours plus d'État des autres.

(Recherches sociographiques, 2004)

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET LA CRISE DU LIEN SOCIAL

L'économie sociale fait maintenant partie du *modèle québécois* au même titre que *Québec Inc.* qui est issu d'une alliance entre la bureaucratie de l'État québécois et le monde francophone des affaires. Comme ce fut le cas pour l'économie marchande, c'est aussi la technocratie étatique québécoise qui a contribué à mettre sur pied – et surtout à développer dans les années 1990 – tout un réseau parallèle de prise en charge par le tiers secteur d'un certain nombre d'activités et de services en matière de santé et de bien-être principalement. La croissance de l'économie sociale a marqué le Québec dans la décennie des années mille neuf cent quatre-vingt-dix presque autant que l'extension de *Québec Inc.* dans la décennie précédente.

L'ouvrage *L'économie sociale dans le domaine de la santé et du bien-être au Canada*²⁵, édité sous la direction d'Yves Vaillancourt et Louise Tremblay, propose de faire le point sur cette nouvelle réalité au Québec en adoptant une approche comparative avec trois autres provinces canadiennes : l'Ontario, point de comparaison souvent privilégié pour le Québec, la Saskatchewan, qui a été le berceau de l'État-providence canadien, et le Nouveau-Brunswick. Ce choix

²⁵ Yves Vaillancourt et Louise Tremblay (dir.), *L'Économie sociale dans le domaine de la santé et du bien-être au Canada : une perspective interprovinciale*, Montréal, Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales, Université du Québec à Montréal, 2001.

d'une analyse comparée est judicieux. Durkheim en faisait déjà un point de méthode pour faire ressortir certains traits originaux des sociétés et surtout, pour faciliter la compréhension et l'explication sociologiques. L'ouvrage de Vaillancourt et Tremblay en montre encore une fois le caractère fructueux. Les provinces canadiennes constituent par ailleurs un laboratoire privilégié pour la comparaison car un grand nombre de facteurs (ou de variables) susceptibles d'intervenir dans l'explication des phénomènes à l'étude sont ainsi maintenus constants à cause de l'appartenance au même univers sociopolitique qui permet de standardiser bien des mesures.

Que faut-il entendre par économie sociale ? Aussi appelé tiers secteur ou économie solidaire – en anglais, *non profit sector*, *voluntary sector*, *non-governmental organization*, ou encore *community organizations* – elle a d'abord été définie par la négative en désignant un secteur d'activité autre que le secteur de l'économie marchande et que le secteur public, mais aussi un secteur autre que le secteur informel formé par la famille ou le réseau social personnel. Pour Yves Vaillancourt (qui a beaucoup écrit sur cet objet d'étude), Louise Tremblay et leurs collaborateurs, l'économie sociale se caractérise, positivement cette fois, comme un secteur marqué par une culture qui lui est propre, par la solidarité entre les acteurs, l'organisation démocratique du travail et la participation des usagers. L'ouvrage ne dit cependant pas si ces traits spécifiques positifs se concrétisent dans la réalité quotidienne des entreprises du tiers secteur ni si, à la longue, ces dernières ne finissent pas par ressembler aux autres organisations marquées par des relations de pouvoir, l'autoritarisme et bien d'autres maux organisationnels connus des sociologues. La recherche sur le terrain là-dessus reste à faire, mais les travaux de Jacques T. Godbout donnent à penser que le portrait de ce secteur est sans doute moins idyllique que celui qui est dressé dans bien des discours idéologiques sur la question (ce qui n'est pas le cas dans cet ouvrage, notons-le au passage, qui garde une

perspective critique malgré le capital de sympathie évident pour l'objet d'analyse).

L'économie sociale recourt de façon significative au travail rémunéré – contrairement à ce qui se passe pour la production domestique ou les soins prodigués par les aidants naturels par exemple – et elle est en lien avec des mouvements sociaux, qui se qualifient eux-mêmes de *progressistes*, qui en font la promotion. L'économie sociale se distingue donc du bénévolat anglo-saxon et elle apparaît pour les auteurs de l'ouvrage comme un élément de solution à la crise de l'État-providence. Bref, l'économie sociale occupe un espace entre l'étatisation et la privatisation des services, les auteurs parlant de régulation solidaire par opposition à la régulation néolibérale et à la régulation social-étatique.

Deux textes retiennent l'attention dans ce recueil par leur qualité analytique : celui de Vaillancourt, Aubry, Jetté et Tremblay sur le Québec et celui de Paul Leduc Browne et David Welch sur l'Ontario, car ils permettent de faire ressortir l'originalité du modèle québécois, tant les différences avec l'Ontario des années 1990 sont importantes. Il appartient cependant au lecteur de faire sa propre analyse comparée, car il manque dans cet ouvrage un fort et substantiel chapitre qui aurait dégagé les différences entre les types de systèmes sociaux étudiés. Dommage, car un tel chapitre aurait donné une autre envergure à cet ouvrage.

Le Québec a choisi de soutenir et de développer le secteur de l'économie sociale durant les années 1990, un secteur qui a connu une très forte croissance. S'y retrouvent par exemple les garderies à cinq dollars, qui n'ont pas été intégrées dans l'appareil gouvernemental. L'État québécois accorde ainsi des subventions à une pléthore d'organismes dits populaires qui peuvent alors engager du personnel pour dispenser des services qui autrement seraient bureaucratisés. Par contraste, l'Ontario a choisi de privatiser une partie de l'offre de services, soit en donnant de l'argent aux usagers qui

doivent alors se tourner vers le marché, soit en leur refilant les coûts (en contrepartie de baisses d'impôts), soit encore en les dispensant lui-même mais comme le ferait une entreprise privée. L'Ontario a créé des Centres d'accès aux soins communautaires (CASC), organismes à but non lucratif indépendants entièrement financés par l'État, qui achètent sur le marché des services comme les soins de longue durée en établissements ou des services domestiques. Ce sont en quelque sorte des organismes publics non étatiques. Le chapitre de Browne et Welch donne une très bonne description fort détaillée du système ontarien tout en présentant de manière claire une longue analyse conceptuelle des diverses formes d'économie sociale, d'organisations communautaires et de bénévolat. Sans doute le meilleur chapitre du livre.

Il est difficile de retenir quelques observations sur le cas du Nouveau-Brunswick à cause de la pauvreté du texte (écrit par quatre auteurs) qui n'est pas à la hauteur, s'apparentant plutôt à un essai scolaire bien moyen. Les faits rapportés sont minces et de peu d'utilité, et le texte est truffé de banalités et de généralités non appuyées, ou encore de raccourcis dans l'analyse. Pour ne retenir qu'un exemple, on passe de la Loi des pauvres de 1786 adoptée sous Élisabeth 1re (le N.-B. était à l'époque colonie britannique) à l'ère Robichaud dans les années 1960 en deux paragraphes (p. 69), sans plus de nuances. La thèse de la continuité dans la prise en charge communautaire méritait un examen plus approfondi.

Globalement, l'ouvrage avance l'hypothèse (mais présentée en fait dans le livre comme une thèse) que l'économie sociale favoriserait la cohésion sociale. Son développement compenserait donc – si elle se vérifiait – la crise du lien social qui résulterait de la baisse du capital social, une diminution observée empiriquement aux USA par Robert Putmann dans son ouvrage *Bowling Alone* qui a tant soulevé de débats aux États-Unis et ailleurs, mais une hypothèse que contestent cependant les travaux menés en France sur le capital

social par Michel Forsé. Le modèle québécois d'économie sociale commence à être mieux documenté, il reste à étudier ses effets sur la cohésion sociale, pour aller au-delà des idées reçues sur la question.

(*Recherches sociographiques*, 2002)

PAYER EN LIQUIDE, UNE AFFAIRE DE LIEN SOCIAL

Cinq économistes associés au Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO) ont réalisé en 1993 une enquête empirique par questionnaire sur l'offre et la demande de biens et services dans l'économie souterraine et sur les caractéristiques des individus en cause. La monographie préparée au terme de leur recherche donne les premières conclusions dans une langue et une présentation simples, accessibles à tout lecteur que cette question intéresse. Bien construit, le livre *L'économie souterraine au Québec*²⁶ aborde clairement trois questions dont nous formulons le contenu en ces termes : comment estimer l'ampleur de l'économie souterraine, comment caractériser l'offre et la demande de biens et services au noir, pour reprendre une expression populaire, et enfin comment caractériser les représentations sociales des individus sur cette question ?

L'économie souterraine globale comprend la production marchande de biens et services légaux mais non déclarés de même que la production de biens et services illégaux (drogues, prostitution, jeux illégaux, etc.). Ainsi définie, l'économie souterraine est une

²⁶ Bernard Fortin, Gaétan Garneau, Guy Lacroix, Thomas Lemieux et Claude Montmarquette, *L'économie souterraine au Québec. Mythes et réalités*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1996, 115 p.

composante de l'économie marchande qui exclut le bénévolat et le travail domestique non salarié produit dans les ménages. Elle est donc monétaire mais non officielle. Difficile à mesurer, il existe trois méthodes pour en évaluer l'ampleur. La première, l'approche monétaire, se fonde sur une estimation à partir de la masse monétaire en circulation et de la vélocité de cette circulation ; la seconde, l'approche fondée sur les comptes nationaux, compare la somme des revenus et dépenses finales dans l'ensemble de l'économie, alors que la troisième, l'approche par enquête directe auprès des producteurs et consommateurs, soit celle que privilégient les auteurs, mesure directement les activités souterraines des individus à partir de leurs comportements. Outre qu'elle a l'avantage de donner une estimation de l'ampleur du phénomène, cette méthode permet en plus d'effectuer une analyse sociographique et économétrique des comportements des individus impliqués dans l'économie souterraine.

Comme l'indique le sous-titre (que certains jugeront sans doute peu original, mais qui caractérise bien ce que les auteurs ont effectivement fait, soit confronter à la réalité certains mythes entourant le travail au noir), l'étude propose nombre d'observations, certaines surprenantes, qui vont remettre les pendules à l'heure sur cette question maintenant largement médiatisée et aussi objet de débats publics. Tout d'abord, l'ampleur du phénomène de l'économie souterraine paraît nettement moins marquée que l'image qu'en donnent les médias. Mais, faut-il le rappeler aux auteurs de cette recherche, les médias ne sont pas les seuls responsables de la construction d'une certaine image du travail au noir, puisque les hommes et femmes politiques ont aussi tenu sur ce thème des discours à l'emporte-pièce ayant contribué à bâtir cette image. L'économie souterraine portant sur les activités non criminelles représentait en 1993 entre 1 % et 1,5 % du PIB, après certains ajustements statistiques, soit entre 1,7 et 2,7 milliards de dollars, ou

encore entre 656 \$ et 1 048 \$ de dépenses par ménage (dollars de 1995). Les auteurs de cette étude jugent cette estimation plus réaliste que celles obtenues par les deux autres méthodes. Si l'ensemble des activités légales de l'économie souterraine était taxé officiellement, le trésor public récupérerait entre 440 et 650 millions de dollars, bien loin d'être suffisants pour réduire de façon significative le déficit de l'État. La taille de l'économie souterraine semble avoir progressé quelque peu depuis dix ans, en hausse de 16 % environ, comme le laisse supposer une comparaison avec les résultats d'une autre enquête menée en 1985 dans la région de Québec. Hausse considérable, certes, mais loin de correspondre à l'explosion dont parlent certains analystes, notent les auteurs.

L'étude distingue l'offre de travail au noir et la demande de biens et services dans le secteur de l'économie souterraine. L'offre de travail est beaucoup moins répandue – elle toucherait environ 4 % des travailleurs seulement – que la demande (ou la consommation) de biens et services non déclarés, qui pour sa part est le fait de 17,5 % des répondants, soit une différence notable sur laquelle n'insistent pas beaucoup les auteurs, qui se contentent par ailleurs de décrire ces deux dimensions sans faire de liens entre elles. Quelles sont les caractéristiques des travailleurs au noir ? Les données montrent clairement que le phénomène touche des franges assez marginales du marché du travail. Parmi les personnes les plus engagées dans ce type de travail, se trouvent les jeunes, les célibataires, les personnes habitant chez leurs parents et les étudiants. Les chômeurs et les personnes dépendantes de l'aide de dernier recours (le bien-être social) ont environ deux fois plus de chance de travailler au noir que les autres, mais cette proportion reste au total assez faible (environ 8 % à Québec, 12 % à Montréal, et seulement 5 % dans le Bas-du-Fleuve, soit les trois régions où s'est déroulée l'enquête). Les travailleurs de la construction ont aussi un taux de participation plus élevé. Le travail au noir n'est pas exercé à

temps plein, mais il apparaît plutôt comme une activité marginale ou complémentaire à un travail officiel, le temps consacré variant en moyenne entre 400 heures (à Québec) et 600 (à Montréal) sur une base annuelle. Environ la moitié de ces travailleurs au noir ont un autre emploi officiellement déclaré. Enfin, le travail au noir est plus fréquent dans les régions urbanisées qu'en régions éloignées. Les raisons que donnent les auteurs pour expliquer l'effet du milieu de vie sont un peu courtes : échanges limités qu'offre un petit marché, plus grande difficulté à préserver l'anonymat, contrôle social plus dissuasif dans les régions peu urbanisées. Il aurait été intéressant de confronter ces hypothèses à des observations empiriques, mais le questionnaire n'a pas prévu de questions à cet égard. Dommage.

Les problèmes touchant la sûreté (en anglais, *reliability*) et la validité des résultats sont peu évoqués dans cette étude. Cette question est importante, notamment parce que les répondants peuvent avoir sous-estimé leur implication dans l'économie souterraine. Les auteurs avancent que le contrôle social semblerait plus dissuasif sur les comportements d'achat et de vente au noir en dehors des grands centres ; ce contrôle social n'a-t-il pas aussi affecté la qualité des réponses sur un sujet délicat pour les répondants, surtout s'ils sont chômeurs ou bénéficiaires de l'aide sociale, malgré toutes les garanties de confidentialité et d'anonymat données au moment de la collecte d'information ? La proportion nettement plus faible des chômeurs et bénéficiaires de l'aide de dernier recours qui travaillent au noir dans le Bas-Saint-Laurent le donne à penser, mais cela reste à vérifier.

La participation à l'économie souterraine, mesurée à partir de l'offre ou de la consommation de biens et de services non déclarés, est plus répandue que le travail souterrain. Le pourcentage d'acheteurs et les montants dépensés au noir augmentent avec le revenu et la scolarité, les groupes les plus favorisés consommant davantage sur le marché non officiel, sans doute aussi parce qu'ils

ont plus d'argent à dépenser comme le signale l'étude. L'analyse des objets consommés va dans le sens de l'hypothèse (c'est nous qui la formulons en ces termes) que l'économie souterraine serait localisée et limitée à une certaine frange de l'économie : la rénovation, l'entretien domestique, certains services professionnels (soins aux personnes, cours privés, transports, etc.), la garde d'enfants et l'achat de cigarettes comptent pour la majorité des biens et services consommés. En fait, l'examen des objets consommés montre qu'ils impliquent le plus souvent un rapport direct entre le producteur et le consommateur, un lien personnalisé, contrairement à la plupart des consommations officielles qui s'effectuent sur un marché le plus souvent anonyme. Prendre soin d'une vieille personne, faire garder ses enfants, se faire coiffer, confier à un tiers la préparation de son rapport d'impôt, faire réparer son lavabo et faire repeindre sa maison sont autant d'activités typiques qui illustrent le recours à une personne connue à travers un réseau de relations sociales ou avec qui le consommateur peut interagir face à face et négocier le paiement en liquide. Cette dimension proprement sociologique, qui n'est pas abordée dans l'étude, aurait mérité plus ample exploration.

Il faut signaler au passage une imprécision dans l'analyse du lien entre le revenu déclaré officiellement et la probabilité de participer à l'économie souterraine comme travailleurs ou acheteurs. Les auteurs de l'étude signalent que la demande et les montants consommés augmentent avec le revenu, ce qui est juste : ainsi à Montréal, 18,4 % des personnes ayant des revenus officiels nuls ou faibles ont consommé des biens et services au noir, et cette proportion grimpe à 36,3 % chez les plus haut salariés. Par contre, la proportion des bas salariés officiels étant beaucoup plus élevée (50 % de l'échantillon), ceux-ci comptent aussi pour 47,5 % (notre calcul d'après le tableau 3.2) de tous les consommateurs de biens et services au noir. Qui sont les participants à l'économie souterraine ? Cet aspect n'est pas clairement abordé dans l'étude, et plus

INTENTIONS D'AUTEURS

largement, les auteurs n'analysent pas comment se distribuent les caractéristiques des producteurs et des consommateurs qui font tourner l'économie souterraine, se limitant le plus souvent à étudier les comportements de l'ensemble de la population, ce qui est différent.

Le dernier aspect étudié porte sur les motifs et perceptions. Sans doute l'analyse de cette dimension laissera-t-elle le lecteur sur son appétit, d'abord parce que l'information recueillie est assez limitée (d'après le questionnaire) et, surtout, parce que son traitement est réduit au minimum. Deux observations sont à retenir. D'abord, le travail au noir n'est pas clairement désapprouvé, mais il n'est pas non plus approuvé. Ensuite, les individus estiment que l'économie souterraine est beaucoup plus pratiquée qu'elle ne l'est en réalité – perception attribuée à l'intériorisation des discours médiatisés – mais en même temps ils croient qu'elle l'est moins dans leur entourage immédiat. Les représentations sociales nécessiteraient à elles seules une longue analyse sociologique, aspect négligé dans cette enquête. N'aurait-il pas été avantageux d'adoindre un sociologue à cette recherche, afin d'élargir la problématique à de nouvelles dimensions, qui auraient été sans doute utiles pour l'explication des phénomènes étudiés ? Il vaut la peine de soulever la question ici. Cette remarque (qui ne doit pas être mise au compte du corporatisme du soussigné) n'est pas sans importance, car les modèles économétriques, dont on annonce l'élaboration dans des publications futures, font appel à des hypothèses psychologiques et sociologiques qui mériteraient parfois d'être enrichies, comme l'a rappelé récemment Edmond Malinvaud dans un article (« Pourquoi les économistes ne font pas de découvertes », *Revue économique*, décembre 1996), qui a provoqué quelques vagues dans le petit monde des économistes français. Souhaitons que celles-ci atteignent aussi les rives du Saint-Laurent.

(Recherches sociographiques, 1998)

PLUS QUE LA CROISSANCE

L'ouverture internationale de l'économie, l'enjeu continental et la mondialisation constituent les thèmes centraux du livre de Pierre Hamel et Yves Bélanger, *Québec 2000. Quel développement ?*²⁷, qui regroupe des textes présentés lors d'un colloque organisé par l'Association d'économie politique. On y trouve des données pertinentes et un exposé clair des thèses en présence sur un grand nombre d'aspects, notamment le développement économique et l'emploi. Les synthèses proposées par Mario Polèse sur l'ouverture internationale de l'économie du Québec, par Diane Bellemarre sur les modèles de développement, par Maurice Saint-Germain sur le commerce extérieur québécois, par Yves Bélanger et Dorval Brunelle sur la politique québécoise dans le contexte nord-américain et par Yves Bélanger sur l'intégration de la base industrielle de défense du continent sont stimulantes et font bien le point sur chacune des questions.

Cela dit, le développement dont il est question dans le titre de l'ouvrage collectif paraît plutôt limité aux dimensions macro-sociologiques et restreint à la croissance quantitative. Dans un article

²⁷ Pierre Hamel et Yves Bélanger (dirs), *Québec 2000. Quel développement ?*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1992, 228 p. (coll. Études d'économie politique, 8.)

fort bien documenté, clair et bien écrit, Diane-Gabrielle Tremblay souligne que le développement, c'est plus que la croissance. « Alors que la croissance ne renvoie qu'à une dimension quantitative (hausse du PIB), le développement comporte une dimension qualitative qui implique des préoccupations associées à la répartition des richesses (et non seulement à leur augmentation) ainsi qu'au contenu de l'augmentation de la production (PIB) » (p. 130). Malheureusement, cette dimension qualitative est négligée. Nous nous attarderons sur trois articles qui abordent la question du développement dans cette perspective.

Le premier, celui de Diane-Gabrielle Tremblay, s'attache à définir et à interpréter les notions de diversification, précarisation et flexibilité du travail. Elle parvient à présenter, sans jargon compliqué, des concepts qui ne sont pas toujours distingués adéquatement dans les débats publics. Elle conclut à la nécessité d'une réorganisation des entreprises et d'une intervention de l'État pour trouver des solutions aux problèmes d'emploi. Curieusement, l'auteure est muette sur la nécessaire mutation du syndicalisme.

Andrée Fortin a rédigé le seul chapitre sur les dimensions sociologiques du développement, chapitre qui se rapproche le plus de la dimension qualitative soulignée plus haut et dont on déplore la faiblesse dans le collectif. Son texte embrasse large : l'effervescence de la société civile, les nouvelles solidarités, les luttes sociales, les nouveaux mouvements sociaux, les nouveaux intellectuels. Pour elle, les enjeux sociétaux sont nombreux, dans le contexte global décrit par ses collègues, mais les débats se font rares et surtout, ils sont fractionnés. Les intellectuels sont plus nombreux, certes, mais ils sont moins visibles, écrit-elle. « Leur parole se perd dans un bruit de fond » (p. 172). En fait, ajoute-t-elle, c'est leur rôle privilégié d'experts, de détenteurs d'un savoir transcendant et d'acteurs politiques qui a changé entre les années 1960 et 1990.

L’article de Pierre-André Julien sur le nouvel équilibre entre les PME et les grandes entreprises aborde un aspect essentiel du développement au Québec : l’importance qu’y prennent les petites et moyennes entreprises. L’accent y est mis sur les mutations que connaissent ces dernières et sur le type de développement qu’elles favorisent, en comparaison avec celui entraîné par les grandes entreprises. Une nouvelle image de la petite entreprise apparaît à la lecture de ce chapitre. Celle-ci est, notamment, un lieu important d’innovation. Julien a bien cerné les forces et les faiblesses des PME et son texte va bien au-delà de certaines idées reçues.

L’édition de l’ouvrage laisse à désirer. En revanche, ce livre est une référence très utile sur une question d’une grande actualité et plusieurs chapitres s’avèrent pertinents pour comprendre les enjeux actuels du développement économique et les problèmes de l’emploi au Québec.

(Recherches sociographiques, 1994)

PROBLÈMES SOCIAUX : REGARDER AU DELÀ DU DOIGT

L'étude des problèmes sociaux a toujours préoccupé les sociologues. À l'époque de Durkheim, le suicide, le crime ou la pauvreté étaient vus comme symptômes de l'état général de la société et non seulement comme des problèmes susceptibles de retenir à eux seuls et pour eux-mêmes l'attention de l'analyste. Bien plus que l'analyse du suicide, on peut avancer sans risque que ce qui intéressait Durkheim, c'était l'interprétation de la société dans laquelle il vivait. Mais avec le temps, il est arrivé au suicide – ou à tout autre problème social – ce qui est arrivé au doigt pointé vers la lune : on a fini par ne plus voir que le doigt, oubliant de regarder ce vers quoi il pointait.

C'est un peu cette impression « de ne plus voir que le doigt » qui s'empare de nous au terme de la lecture minutieuse des deux gros tomes du volume sur les problèmes sociaux publiés sous la direction de Robert Mayer et Henri Dorvil²⁸. Nous avons lu minutieusement ses 1 271 pages, éthique d'un auteur de compte rendu oblige, mais

²⁸ Henri Dorvil et Robert Mayer (dir.), *Problèmes sociaux*. Tome I. *Théories et méthodologies*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2001, 592 p. (coll. Problèmes sociaux et interventions sociales.) ; *Problèmes sociaux*. Tome II. *Études de cas et interventions sociales*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2001, 679 p. (coll. Problèmes sociaux et interventions sociales.)

surtout par intérêt personnel ayant codirigé de mon côté, avec Fernand Dumont et Yves Martin, la publication d'un tout aussi imposant ouvrage sur ce même thème, le *Traité des problèmes sociaux* (Institut québécois de recherche sur la culture, 1994), paru sept ans avant la présente publication examinée. Les deux ouvrages sont de facture et de contenu fort différents. Si les problèmes sociaux vous préoccupent comme objet d'intervention, cet ouvrage collectif est pour vous, mais si l'étude de la société québécoise retient plutôt votre intérêt, alors vous resterez sur votre appétit et le *Traité* répondra sans doute mieux à vos préoccupations, pourrais-je avancer avec le recul du temps.

Lors d'un séjour d'études en France il y a déjà quelques années, j'avais entendu de la bouche du professeur Hamburger, célèbre médecin parisien, cette boutade cynique : « Le cancer, cette industrie ». La boutade pourrait être reprise en l'appliquant cette fois à l'industrie de l'étude des problèmes sociaux largement soutenue à coups d'actions concertées. On ne voit plus que les problèmes – et de moins en moins l'état de la société elle-même – et ceux-ci se sont multipliés et fractionnés, ce qui était l'une des conclusions que nous avions tirées dans notre propre *Traité*.

L'ouvrage collectif est ambitieux. Le premier tome propose vingt-quatre chapitres sur différents aspects théoriques et méthodologiques. On y refait d'abord l'histoire des approches théoriques, allant des approches objectivistes et subjectivistes jusqu'au constructivisme et aux approches conflictuelles, sans cependant apporter de contribution originale sur ce plan. L'ouvrage comprend aussi des contributions sur les méthodes : deux articles sur les analyses quantitatives, un autre sur l'évaluation de programmes et un quatrième portant sur l'analyse épidémiologique, ce dernier étant cependant assez faible, trop général et à l'allure d'un cours introductif, au point où on se demande ce qui motive sa place dans le recueil.

Le bilan théorique est bien fait mais le lecteur déjà familier avec la question restera sur sa faim. Il manque en particulier à l'exposé théorique une référence à la société globale et la majorité des contributions restent en quelque sorte enfermées dans l'étude de questions ou de problèmes particuliers. Les sociologues ont montré qu'il était difficile de comprendre le suicide sans analyser la société dans son ensemble et à l'inverse, Émile Durkheim, Maurice Halbwachs ou Jean Baechler ont bien mis en évidence que le suicide renseigne sur le type de société. Autre exemple, il est beaucoup question de nos jours de cohésion sociale, une notion pertinente à l'étude des problèmes sociaux depuis Durkheim. Or, le Canada est depuis dix ans un important lieu de recherche sur ce thème devenu populaire dans la foulée du multiculturalisme qui est à l'origine de ce questionnement et de cet effort de recherche. Or le mot cohésion ou la réalité qu'il vise est fort peu présent sinon absent même de l'ouvrage, à ma connaissance, et il n'apparaît pas dans l'index. Plus largement, c'est ce lien explicite entre problèmes sociaux et société globale qui manque dans la présente entreprise, qui propose par ailleurs dans les 48 chapitres qu'elle contient de belles contributions qui éclaireront des cas particuliers ou des questions pointues. L'importance de la référence à la société globale est cependant reconnue dans l'ouvrage par l'inclusion dans le second tome de chapitres sectoriels sur l'État-providence, les réalités interculturelles ou l'action politique, mais elle est restée marginale comme on le verra plus loin.

Un mot sur les études empiriques contenues dans le premier tome. Le chapitre sur l'alcoolisme (A. J. Suissa) en propose une analyse intéressante mais l'auteure ne connaît manifestement pas les études sociologiques sur la question. Comme l'ouvrage entend aussi dégager « les implications pour l'intervention » dans plusieurs contributions, on se demande pourquoi l'auteure du chapitre n'a pas respecté la consigne ? Dommage, car les groupes d'entraide en

matière d'alcoolisme (les célèbres *Alcooliques Anonymes* appelés familièrement « les AA ») constituent un exemple presque unique de succès durable en matière d'intervention sur un *problème social* qui a été bien analysé entre autres par le sociologue Jacques T. Godbout.

Le chapitre sur la médicalisation des problèmes (D. Cohen) met le doigt sur un aspect important. Non seulement les problèmes sociaux sont-ils de plus en plus fractionnés et gérés de manière isolée, mais encore sont-ils objets d'une intervention médicale plus poussée, avec les avancées de la technologie. La contribution sur le handicap (H. Dorvil) illustre comment la construction d'un problème social change dans le temps. L'article, de la plume d'un des deux codirecteurs, est un bel exemple de contribution qui fait avancer les connaissances et qui aurait dû servir de guide à plusieurs autres qui n'ont pas les mêmes qualités de clarté...

La précarité au travail a été un grand objet de débats et d'études, dans les années 1980, et la contribution de Potvin, Bernier, Bernard et Boisjoly est substantielle et bien informée. Il en va de même pour l'article sur le soutien social, qui puise largement dans la littérature anglo-saxonne connue sur les réseaux sociaux mais qui oublie de mentionner – assez curieusement – les nombreuses contributions québécoises en matière de santé publique et de politiques sociales qui s'appuient explicitement sur la notion de réseaux sociaux et dont plusieurs ont été subventionnées par des ministères et organismes québécois alors même que les auteurs remercient l'un d'entre eux pour son support financier dans une note liminaire. La main droite ignore ici ce que fait la main gauche. Je pense entre autres aux nombreux travaux de Vincent Lemieux et de ses collaborateurs qui ont explicité la problématique des réseaux en étudiant précisément des questions sociales, un oubli étrange d'autant plus que Lemieux signe un bel article dans le recueil précisément sur les problèmes sociaux. Un peu surprenant par ailleurs le sous-titre donné à cet article (« Mise à jour et raffermissement d'un concept »), qui semble

plus s'inspirer de la chirurgie plastique que de l'analyse conceptuelle. L'absence de prise en compte des travaux de Lemieux ramollit un peu l'article, à mon avis, ceci dit sans mauvais jeu de mots. Le chapitre sur l'Indochine française, enfin, malgré ses qualités documentaires et analytiques que je ne conteste pas, fait largement figure de hors-d'œuvre dans l'ouvrage, sans rapport avec le projet d'ensemble mis à part la parenté des notions employées par son auteure. Il y a ici une autre illustration d'un défaut de construction de l'ensemble de l'ouvrage.

Le second tome du volume propose en vingt-quatre chapitres autant d'études de cas et d'analyses d'interventions sur différents problèmes, illustrant si besoin était le grand fractionnement devenu une caractéristique typique des problèmes sociaux ainsi que la tendance à cibler les interventions sur des clientèles identifiables. La liste des études de cas est longue : enfants maltraités, jeunes adultes migrants, familles recomposées, désengagement paternel, homosexualité, violence à l'école, employabilité des assistés sociaux, équité salariale, judiciarisation des personnes atteintes de troubles mentaux, vieillissement, victimes de désastre. Il y a donc de tout, mais il y a lieu de s'interroger sur la logique derrière cette liste un peu disparate. Nulle part n'est-elle justifiée théoriquement – pourquoi avoir retenu tel aspect, mais non tel autre ? – mais à la décharge des directeurs de la publication ces chapitres sont présentés comme autant d'études de cas. La recherche d'une cohérence a priori aurait cependant été utile, pour éviter de donner l'impression que le contenu est disparate.

L'article sur les travailleurs de rue (Cheval) est instructif en ce qu'il traite de manière bien informée d'une pratique de service social peu connue (du moins pour moi). Je retiendrais par ailleurs le texte sur la violence à l'école (Hébert) comme étant illustratif d'une démarche suivie par plusieurs auteurs. L'auteur part d'un certain nombre d'observations de terrain et il en tire des conclusions sur les

facteurs à l'origine du problème étudié ainsi que des pistes d'intervention. « Ce texte a voulu montrer que plusieurs causes directes et indirectes sont en interaction pour expliquer des actes violents » (p. 181). Or, il est bien difficile de suivre l'auteur sur le terrain de l'analyse causale, qu'elle soit menée à la Durkheim ou autrement, car son texte en reste au plan des observations empiriques de premier niveau, sans inscription dans un cadre théorique qui les ferait parler. La notion de cause est incorrectement employée ici. Cette critique pourrait être généralisée à bon nombre de contributions, au point où je me suis demandé au terme de la lecture de l'ouvrage s'il n'y avait pas un problème plus général à propos de la manière de conduire les recherches empiriques en service social. Ce point mériterait plus ample examen dans un autre contexte qui déborde les limites d'un compte rendu. Une chose est certaine : les scientifiques des sciences sociales (et je ne restreins pas ce groupe aux seuls adeptes d'analyses quantitatives) auront de la difficulté à accepter sans broncher les références aux causes dans bon nombre d'études de cas au caractère trop impressionniste.

Le texte sur les interventions de la police montre comment cette institution est de plus en plus appelée à intervenir en matière de santé mentale et l'auteur examine de manière fine et précise les problèmes nouveaux posés aux policiers et les modèles possibles d'intervention. Ce texte est un modèle d'analyse de cas bien faite. Il en va de même de l'article sur les formes d'échanges bénévoles (S. Robichaud et V. Lemieux), article à la fois précis sur le plan conceptuel (on reconnaît la touche Lemieux) et informatif sur les types d'échanges et les groupes d'entraide dans notre société.

Une absente de taille nous a beaucoup surpris dans cette entreprise : l'étude de la pauvreté, problème social qui soulève d'importantes questions théoriques et méthodologiques qui auraient pu être traitées dans le premier tome et dont l'analyse empirique aurait dû faire l'objet d'un solide chapitre dans le deuxième. Certes,

des références à la pauvreté apparaissent en filigrane dans plusieurs textes – raisons de plus donc pour traiter explicitement de la question, non ? – et trois articles l’abordent plus spécifiquement. Le premier est en fait un encart sur la monoparentalité (Quéniant) qui reste par ailleurs assez vague sur le sujet et qui se présente plutôt comme un résumé vraiment trop sommaire d’un contrat de recherche. Puis, le chapitre 13, intitulé « Être pauvre avec des enfants aujourd’hui » (René *et alii*), présente de verbeuses observations sur l’*empowerment* et la contribution à la connaissance du phénomène se limite à une liste de clichés sur le sujet en s’appuyant sur des lectures citées de manière éclectique. Article désolant, et peu édifiant sur l’apport potentiel des études qualitatives auxquelles se rattachent ses auteurs. La troisième contribution, enfin, qui fait longuement référence à la pauvreté, porte sur la santé des enfants (Colin), mais elle se contente de reprendre sans plus deux graphiques archiconnus sur la distribution des revenus par quintiles et par types de familles, sans scruter davantage ces données ni les mettre en perspective, ne serait-ce que pour mieux cerner ce qu’elles peuvent dire. Le chapitre en question se limite par ailleurs à citer pêle-mêle quelques résultats de recherche eux aussi connus et à ajouter des références à des rapports courants (le rapport Bouchard sur les enfants ou encore *Naitre égaux-Grandir en santé*) avant de faire une liste d’interventions « afin de mieux agir ». Un article pauvre, éclectique et non original sur une question importante ; quand un article se contente ainsi de mettre en parallèle des données mal dégrossies et se limite à rappeler des conclusions de rapports publics par ailleurs bien faits, il ne mérite pas d’être retenu pour publication.

Ce deuxième tome contient enfin quelques chapitres situant les problèmes sociaux dans un ensemble plus vaste. La contribution de Hamel sur l’action collective et les mouvements sociaux, bien qu’un peu courte, cerne les contours d’une nouvelle culture politique en

INTENTIONS D'AUTEURS

lien avec la démocratie changeante. Enfin, l'étude de Carette sur le vieillissement avance que « les problèmes sociaux ne doivent pas cacher un problème de société » (p. 241) et il insiste sur la nécessité de solutions sociales aux problèmes cernés, allant au-delà des solutions ad hoc, ajouterions-nous. Le chapitre 16 sur l'État-providence est davantage une synthèse d'éléments historiques connus et de propositions d'auteurs contemporains (Rosanvallon, Touraine) qui ont réfléchi à la question, donc un article qui n'apprend rien de neuf et qui reste peu informatif sur les types d'État-providence, à la Esping-Anderson par exemple, ou encore sur les défis nouveaux auxquels ils sont confrontés. Or, c'est précisément l'orientation vers le *problem-solving* et le ciblage de clientèles qui posent problème dans certains types d'État-providence contemporains, une question qui aurait dû être traitée de manière centrale dans le second tome.

Au total, les deux tomes de cet ouvrage rassemblent quantité d'informations sur toute une série de problèmes sociaux, trop souvent avec un succès inégal, il faut le regretter, mais en réservant aussi de belles surprises au fil de la lecture. Il reste à interpréter la société contemporaine qui génère tous ces problèmes qui tiennent fort occupés travailleurs sociaux et autres intervenants. Un objectif qui n'était manifestement pas celui des participants à cet ambitieux collectif.

(Recherches sociographiques, 2004)

CHAPITRE 3

LE QUÉBEC VIE QUOTIDIENNE

UN ART MINEUR

Le dernier ouvrage de François Ricard²⁹ rassemble des chroniques rédigées à l'intention du public français mais portant sur divers sujets à portée universelle considérés d'un point de vue québécois, celui d'un « non-Parisien » dont il prend soin de décrire l'originalité de la position dans le premier texte où il est question de la postmodernité du Québec et de la tempête de verglas du 8 janvier 1998. « La chronique est un art mineur », soutient l'auteur, mais aussi écriture de circonstance, littérature non sérieuse, exprimant une pensée provisoire et fragmentaire. Soit, mais son livre est aussi de bonne tenue, dont les qualités littéraires sont à souligner, sans oublier que l'auteur se révèle bon analyste de la société québécoise, ce qui suffit à justifier un compte rendu dans cette revue. François Ricard a rassemblé dix-neuf chroniques portant sur divers sujets tantôt tirés de l'actualité d'ici – la fonction de gouverneur général, les nouveaux retraités, l'université québécoise – tantôt caractérisant l'actualité d'autres pays mais commentés de son point de vue québécois, ce qui leur donne une certaine originalité, comme le dévoilement de la statue de Roosevelt à Washington mis en parallèle avec une partie de

²⁹ François Ricard, *Chroniques d'un temps loufoque*, Montréal, Boréal, 2005. (coll. Papiers collés.)

golf de la lieutenante-gouverneure du Québec qui, comme le célèbre président, se déplace en fauteuil roulant. François Ricard commente librement un certain nombre de faits divers qui servent de prétextes pour fixer des traits de l'époque. « Mon pays vit dans une atmosphère de pénitence », écrit-il à propos du rééquilibrage des finances publiques et du déficit zéro qui obsède les politiques, commentant en particulier les effets de ces politiques d'austérité sur les universités québécoises.

Critique littéraire, Ricard se définit comme celui qui « habite depuis toujours le pays du roman », qui est pour lui « l'interprétation moderne par excellence du monde et de la vie » (p. 19) mais aussi « une extension décisive du domaine de la conscience et de la beauté » (p. 161). Il n'est donc pas étonnant que bon nombre de ses chroniques parlent d'ouvrages littéraires mais ceux-ci servent le plus souvent de prétextes pour analyser la société contemporaine. L'histoire d'un pastiche littéraire en offre un bel exemple. Alors qu'il dirigeait la revue *Liberté*, Ricard et ses collaborateurs eurent l'idée de publier des pastiches d'écrivains québécois contemporains et notre auteur écrivit – on s'en serait douté ! – un pastiche de Gabrielle Roy (« Le gardien de l'horizon », *Liberté*, février 1983) qui a connu une histoire rocambolesque racontée avec humour. Ce texte apocryphe a été d'abord traduit en allemand et commenté par une « spécialiste » en études littéraires canadiennes comme étant l'un des derniers textes publiés par la romancière, puis il a été mentionné par une collègue américaine, « spécialiste » elle aussi de Roy, dans une bibliographie qu'elle a préparée l'année du décès de la romancière. Le texte de Gabrielle Roy (*sic*) – qui met en scène un personnage du nom de Boris Caviarov (!), qui eût suffi à lui seul à éveiller le soupçon – a ensuite été l'objet d'une analyse serrée de quatorze pages par une autre « spécialiste » américaine, qui a appliqué à l'étude de ce texte un lourd appareil sociocritique et qui remercie en note une collègue. Enfin, le directeur du numéro spécial de la revue

en question a souligné les qualités de la contribution de sa collaboratrice. Avec cette chronique sur un pastiche et sa réception critique – qui n'est pas sans rappeler l'affaire Sokal (madame Google aidera à satisfaire la curiosité du lecteur qui ne connaît pas cette *affaire* déjà un peu ancienne), Ricard écorche une partie de la tribu à laquelle il appartient, celle des critiques littéraires préoccupés par leur *corpus* et leur *problématique*, plus intéressés par la déconstruction d'une œuvre que par l'écrivain. Charité chrétienne de son enfance oblige (mon interprétation), Ricard tait les noms de ses *savants* collègues et de la revue bernés par son pastiche.

Ricard abandonne humour et distance réservée dans sa chronique « La révolte d'une mère », s'en prenant cette fois à une « compatriote », Nancy Huston, jugée sévèrement pour avoir critiqué un panthéon d'écrivains du dernier demi-siècle allant de Beckett et Cioran jusqu'à Houllebecq, sans oublier Kundera, ami du chroniqueur québécois, tous des hommes, souligne-t-il au passage, à qui la romancière reproche de ne pas aimer les enfants. « Après la psychocritique, la mythocritique et la sociocritique, une nouvelle méthode d'analyse littéraire était née : la matocritique » (p. 156), avance-t-il. Règlement de compte visant l'auteure critique d'un ami, comme l'a donné à penser Pierre Foglia dans *La Presse* ? Peut-être, mais la chronique est bien argumentée, comme en témoigne le parallèle qu'il fait entre l'argumentation de madame Huston et celle d'un certain Me Pinard qui avait poursuivi en justice Gustave Flaubert pour son *Madame Bovary*. Après l'âge de la déconstruction, celle de la décontamination ? se demande Ricard...

Dans une autre chronique, Ricard se penche sur le devenir de la génération lyrique – soit les premiers-nés de la génération du baby-boom dont il avait tracé avec brio le parcours il y a plus de quinze ans – maintenant arrivée à l'âge de la retraite. Ceux qui avaient apprécié ce portrait d'une génération liront avec intérêt la (trop courte) mise à jour dans la chronique « Une nouvelle espèce

INTENTIONS D'AUTEURS

sociale » où le néo-retraité lyrique est décrit comme un « adolescent dans la force de l'âge ». « Fini, pour lui, la volonté de renverser le système économique et de ‘faire payer les riches’ ; il risquerait d'y perdre trop lui-même » (p. 81). Finis aussi les projets de société ; les lyriques militent plutôt pour les droits de la personne, la féminisation de la langue et les pistes cyclables. Ils prépareraient, selon l'auteur, le Québec de demain, comme ils avaient marqué le Québec d'hier.

Chroniques d'un temps loufoque est un livre à lire pour l'élégance de la langue, pour les intuitions sur les traits de l'époque, mais aussi pour un point de vue de moraliste sur la société québécoise dans ce qu'elle a d'universel.

(Recherches sociographiques, 2007)

DES COUPABLES EN CHAIR ET EN OS

Recherches sociographiques devait-elle recenser un pamphlet comme celui de Richard Simoneau³⁰ ? Question piégée pour une revue dite scientifique qui a comme spécialité de critiquer de savants travaux écrits, en bonne partie, par ceux-là mêmes que pourfend l'essayiste. Si le discours d'un auteur est (ou entend être) érudit, la question appelle une réponse positive. C'est ainsi que se retrouvent dans nos pages des commentaires plus ou moins critiques, plus ou moins bien écrits, plus ou moins intéressants rédigés par des pairs du baby-boom sur les ouvrages traitant des A.I.E., L.S.D., R.L.R. ou M.J.L. (voir la signification de ces « hiéroglyphes pour savants », à la page 20 de l'ouvrage de Simoneau). Mais si l'auteur semble s'amuser, s'il joue avec les mots plutôt qu'avec les concepts, contrairement à ce qu'on enseignait aux baby-boomers dans les collèges classiques, alors d'emblée l'ouvrage est, généralement, écarté par la rédaction. La décision aura été différente cette fois-ci : fondée avant la naissance de ce chasseur d'éléphant, la revue en a confié la lecture à l'un des baby-boomers qui l'animent.

³⁰ Richard Simoneau, *La chasse à l'éléphant. Sur la piste des baby-boomers*, Montréal, Boréal, 1990, 208 p.

En acceptant, avec un peu de témérité, de parcourir le texte de Simoneau, j'avais en tête d'y chercher matière à illustrer les mécanismes sociaux qui ont conduit à exclure la jeunesse du marché de l'emploi. Rappelons-en quelques-uns. Les jeunes en âge de travailler entre 1965 et 1985 durent concurrencer un nombre accru de femmes cherchant à revenir ou à entrer sur le marché. Une grande demande pour une offre limitée ! L'ère était aussi au changement. Les grandes entreprises ont augmenté leur productivité en substituant de plus en plus le capital au travail, la nouvelle technologie et l'informatisation ont freiné la croissance de l'emploi, notamment dans les bureaux et dans les services, et les postes liés à la production en masse de biens exigeant beaucoup de main-d'œuvre se sont déplacés vers les nouveaux pays industriels. Les mutations dans l'emploi, dans la famille, dans les rapports entre les sexes, sans oublier la taille des cohortes en cause, se sont en quelque sorte agrégées pour produire un important effet de génération : pour la première fois dans l'histoire de l'Amérique, une génération de jeunes ne parvient pas à améliorer ses chances, si on la compare à la précédente, et elle est même placée devant la perspective de connaître collectivement une mobilité sociale descendante. Ces transformations ont aussi eu pour conséquence de rendre les institutions plus rigides, les amenant à établir des règles de fonctionnement dont l'effet pervers fut de frapper plus durement la jeunesse.

Dès lors, il n'est pas surprenant que les jeunes ayant à subir les contrecoups de ces phénomènes « ne le prennent pas », qu'ils les vivent comme des attaques personnelles et qu'ils aient l'impression d'avoir été floués quelque part. Faute de comprendre et d'analyser ces changements complexes, il paraît plus facile – et plus rassurant – de chercher des coupables en chair et en os pour les houssiller. On ne reprochera pas à l'auteur de l'avoir fait, loin de là. Son essai secoue le cocotier où sont accrochés bien des baby-

boomers et il inquiète. Mais, faut-il le rappeler, tous les jeunes ne sont pas sur le bien-être social et tous ceux dans la quarantaine ne roulent pas en Volvo. En attendant la Margaret Mead ou le Jean Piaget de la nouvelle génération, qui saurait analyser ce problème difficile de la cohorte montante, il faudra se contenter de rire jaune, en feuilletant l'essai de Richard Simoneau. Mais, au fond, le rire n'a-t-il pas, aussi, un effet thérapeutique ?

(Recherches sociographiques, 1992)

LE MAL DE L'INTELLIGENCE

Journaliste chevronné et communicateur recherché, essayiste à la plume alerte et à la pensée incisive, Laurent Laplante est aussi sociographe à ses heures. « Ne pas blâmer mais constater » (p. 69) se donne-t-il comme projet dans l'ouvrage *La personne immédiate*³¹. Mais même s'il entend s'en tenir à l'examen de faits pour exposer sa thèse, il ne peut retenir le moraliste qui sommeille en lui et qui s'indigne devant ce qu'il est en train d'analyser. Les véritables moralistes sont rares dans la tradition intellectuelle québécoise, aussi faut-il recommander la lecture de cet ouvrage non seulement à ceux et celles qui veulent en savoir plus sur leur société, mais aussi à ceux qui s'interrogent sur le sens à donner aux faits rapportés.

Quelle est la ligne directrice de l'ouvrage, l'argument principal ? L'auteur diagnostique une myopie généralisée et une priorité à l'immédiat qu'il observe dans trois cercles : celui formé des citoyens ordinaires, celui des décideurs politiques et des gens d'affaires, et enfin celui des intellectuels québécois qui lui semblent tous souffrir du même « mal de l'intelligence » pour reprendre le mot de Tocqueville que cite l'auteur. Pour Laplante, l'individu ne se

³¹ Laurent Laplante, *La personne immédiate*, Montréal, l'Hexagone, 1998, 266 p.

pense plus comme responsable de son destin, il a renoncé à son autonomie. Il se pose en victime : si le fumeur est atteint de cancer, c'est la faute aux compagnies qui fabriquent des cigarettes et qui ont omis de l'informer des méfaits du tabac. Le sens critique sur ce qui arrive fait défaut et l'individu se conduit en docile consommateur, d'abord préoccupé par ce qui arrive ici et maintenant, d'où le label de *personne immédiate* qui donne son titre au livre. Ce manque de lucidité et de recul, cet aveuglement est un mal répandu chez les individus ordinaires enfouis dans le confort et l'indifférence d'une société de consommation elle-même surprotégée par l'omniprésence de l'État qui veille à tout – la *nounou gouvernementale*, comme il l'appelle – mais c'est aussi un mal qui a atteint les décideurs et ceux qui ont pour métier de penser, entend montrer l'auteur. Que la myopie ait ainsi gagné les deux cercles qui en principe devraient faire preuve de lucidité, voilà qui indigne le moraliste.

Laplante entend procéder par accumulation d'exemples pour arriver à convaincre son lecteur du bien-fondé de son analyse et il se révèle bon sociographe dans sa démarche d'observateur critique. En fait, il livre ce que le savant appelleraient des études de cas pour illustrer ce mal de l'intelligence qui frappe bien tous les milieux. Les parents qui se rangent du côté de leurs enfants fautifs à l'école ou l'auditeur de téléthon « qui endosse aveuglément des formules philanthropiques qui méritent pourtant un examen critique » (p. 64) sont des personnes immédiates. Dans le deuxième cercle, le livre, le cinéma, les nouvelles sont aussi traités comme des produits consommables immédiatement par ceux qui font profession de métiers intellectuels. On lira sa critique des sommets typiquement québécois qui sont pour lui « la juxtaposition d'intérêts sectoriels immédiats » plutôt que le théâtre d'actions responsables posées par des gens intéressés au bien public (chap. 14). L'analyse de la coopération, du monde de la recherche, des ordres professionnels ou encore du syndicalisme – un chapitre à lire absolument – révèle

d'autres cas de myopie chronique, d'attention portée d'abord à l'immédiat.

À lire ses analyses, on comprend pourquoi le moraliste a eu bien de la difficulté à se retenir de commenter. Mais l'absence d'esprit critique et la myopie, c'est dans le milieu intellectuel et à l'université que l'auteur les débusque avec le plus d'étonnement, et il ne se prive pas de s'en désoler, car c'est précisément dans ce même milieu que le sens critique devrait être le plus incisif. Avec les chapitres sur la coopération et le syndicalisme, celui qui porte sur les intellectuels et l'université est le plus percutant de l'ouvrage. Il dénonce la « terifiante rectitude politique qui émascule la critique, tarit la capacité de réflexion et permet aux incarnations modernes de l'inquisition de s'avancer masquées » (p. 198). Le respect de la liberté universitaire est devenu le prétexte à ne pas toucher aux priviléges et à ne pas sanctionner l'incompétence ou la paresse. Et le carriérisme a remplacé la créativité et la critique lucide, comme dans le cas de l'universitaire type « qui ne court aucun risque et qui recopie prudemment son agenda dans son CV » (p. 202). Critique à l'emporte-pièce ? Certes, mais n'y a-t-il pas dans ces observations de Laurent Laplante un bon fond de vérité que ne voient plus ceux et celles qui ne vivent précisément que dans l'immédiat et le confort intellectuel de la routine bien protégée par les bureaucraties syndicalo-administratives ? On referme l'ouvrage et, prenant soin de bien regarder autour de soi et de lire les quotidiens, on découvre que l'auteur a vu bien des choses qu'on ne voyait plus.

(*Recherches sociographiques*, 2000)

« ON PARLE QUE »

Si une image vaut mille mots, une compilation d'expressions douteuses, bafouillages et fautes grossières entendus à la télévision vaut peut-être un gros traité sur la question de la qualité de la langue parlée au Québec. Après avoir publié deux essais incisifs sur ce thème – *Anna braillé ène shot* et *Ta mé tu là ?* – Georges Dor récidive avec ce qu'il annonce en sous-titre comme « un dernier essai sur le langage parlé des Québécois »³². La structure du livre est simple : Dor a compilé une liste de 504 expressions douteuses pour illustrer le *triturage* linguistique qu'il critique, chacune accompagnée d'un bref commentaire tantôt ironique tantôt sérieux, parfois même indigné, commentaire dans lequel il donne au lecteur l'emploi du mot juste, le plus souvent sur le mode allusif. Ici ou là dans l'ouvrage il répond à ses détracteurs ou encore il anticipe une critique de certains professeurs de cégep ou d'université qui refusent, « avec leur pauvre vocabulaire », note-t-il, « toutes les contraintes grammaticales et syntaxiques » (p. 141).

Erreurs de syntaxe, vocabulaire imprécis et erroné, bafouillages, pauvreté de l'expression retiennent son attention. *C'est quoi qui vous*

³² Georges Dor, *Les qui qui et les que que ou le français torturé à la télé. Troisième et dernier essai sur le langage parlé des Québécois*, Montréal, Lanctôt éditeur, 1998, 149 p. (coll. L'histoire au présent.)

attire ? (numéro 494) ; *pour nous dire qu'est-ce qu'elles en pensent* (numéro 496). Faut-il multiplier les exemples pour illustrer la pertinence du titre de l'essai qui met l'accent sur l'emploi erroné des qui et des que ? Si vous avez des doutes, ouvrez votre poste de télévision ce soir...

Le public pourra voter à partir de ces finalistes (numéro 212) ; *les circuits sont déjà pleins* (numéro 202) ; *on attend pour un autre appel* (numéro 195) ; *le match qu'ils livreront maintenant dans deux jours* (numéro 164). « Alors, c'est maintenant ou dans deux jours ? » s'étonne ironiquement l'auteur (p. 54). Il déplore aussi les expressions passe-partout qui sont employées à toutes les sauces – comme les *il y a*, *y a* et *on parle que* – qui servent à introduire chaque nouvel énoncé. Parcourez au hasard ce petit livre : vous y trouverez des exemples savoureux... et désolants. Heureusement que l'humour de l'auteur met un peu de baume sur la plaie.

Dor refuse de confondre liberté d'expression et laxisme. La langue évolue et il faut inventer, c'est entendu, et les critiques que formule Dor ne portent pas sur les québécois ni sur les innovations linguistiques ou syntaxiques. Il ne prône pas l'alignement sur une norme langagière quelconque qui brimerait l'originalité du français parlé au Québec, bien loin de là. Il lutte plutôt pour l'emploi d'une langue que l'autre va comprendre. L'interrogation qu'il soulève est d'abord existentielle : que signifie parler au Québec ? J'enseigne dans un département qui accueille beaucoup d'étudiants étrangers, d'Afrique francophone, d'Amérique latine et d'Europe de l'Est, notamment. Ils aiment découvrir les expressions québécoises typiques, certes, mais je ne crois pas qu'ils comprennent ce que veut dire leur interlocuteur qui leur demande : *ta mé tu là ? Tu viens-tu du boutte ?* Et sans doute que la dénotation de *anna braillé ène shot icitte à choir* leur échappe...

LE QUÉBEC, VIE QUOTIDIENNE

Faut-il incriminer les journalistes de la télévision qui s'expriment ainsi ? Non, répond-il. (Permettez-moi de penser que je trouve Georges Dor bien indulgent envers eux...). La solution qu'il propose est simplement d'apprendre à nous exprimer verbalement dans la petite enfance et à l'école. L'école doit montrer aux élèves comment se servir de l'outil incontournable qu'est la langue, soutient-il (et non seulement apprendre aux élèves à exprimer leur vécu, pourrait-on ajouter). Sans doute a-t-il raison, mais il faut aussi ajouter que la télévision est maintenant un agent de socialisation au moins aussi important que l'école. N'aurait-elle pas aussi un rôle à jouer dans l'apprentissage de la communication ? Ce troisième essai va-t-il relancer le débat sur la langue ? On peut en douter, tant que la promotion de la langue sera considérée comme élitiste, alors qu'elle est d'abord le moyen de communiquer avec l'autre et d'exprimer ce qu'on est.

(Recherches sociographiques, 1999)

MICHEL, DIDIER, ÉLODIE, MÉLANIE ET LES AUTRES

La 4^e de couverture de l’ouvrage de Louis Duchesne³³, démonstratrice au Bureau de la statistique du Québec, nous apprend que l’auteur « a consacré deux ans de ses loisirs à dépouiller l’échantillonnage de plus de 3 millions de prénoms ». Le résultat de ce travail, mené en dehors d’un cadre institutionnel mais fait en suivant les règles de l’art, est étonnant. L’analyse révèle des régularités statistiques et des modes qui montrent bien que le choix d’un prénom, décision relevant en principe du libre arbitre des parents, est en fait d’abord un phénomène social.

Michel est le prénom privilégié de la génération des baby-boomers. Stéphane n’a duré que cinq ans mais il a été, au cours du siècle, le prénom le plus fréquemment donné pendant une seule année chez les garçons. Éric a été le plus populaire dans les années 1970. Jonathan, Maxime et Mathieu ont dominé les années 1980 et Samuel s’impose au début de 1995. Chez les filles, Nathalie remporte la palme du prénom le plus souvent attribué au cours d’une seule année, avec un sommet de popularité en 1970, suivi de Mélanie (sommet en 1980) et de Thérèse qui a atteint un pic de popularité en

³³ Louis Duchesne, *Les prénoms, des plus rares au plus courant au Québec*, Saint-Laurent, Éditions du Trécarré, 1997.

INTENTIONS D'AUTEURS

1930. Louise est le prénom le plus porté aujourd’hui, mais il s'est toujours contenté d'une seconde place derrière ceux qui retenaient un moment la vedette, tout comme Pierre chez les garçons, prénom toujours populaire mais toujours second dans les préférences collectives.

L’ouvrage présente l’évolution de la popularité de chaque prénom au cours du siècle sous la forme d’un graphique, accompagné d’un bref commentaire. On y trouvera aussi une brève analyse des régularités qui entourent le choix fait par les parents. La comparaison avec la France est intéressante. Malgré l’existence d’un grand nombre de similitudes, l’auteur note que certains prénoms sont très rares dans un pays mais fréquents dans l’autre : Martin, Wilfrid, Diane, Lise et Josée qui ont été populaires au Québec mais rares en France, et Didier, Thierry, Romain, Sandrine, Élodie ou Aurélie, fréquents en France, ont quant à eux été très peu prisés au Québec. La rotation des prénoms est plus marquée au Québec et en France qu’aux États-Unis ou en Grande-Bretagne, par exemple. Chez les Américains, quatre prénoms (David, Michael, James et John) font partie de la liste des dix premiers choisis chaque année depuis 1950. Mais c’est en Grande-Bretagne que le changement se fait plus rare : John y occupe chaque année la première ou la seconde place au palmarès, et ce, depuis... 1700.

Voici un livre qui sera utile pour l’histoire sociale du Québec. Il serait intéressant, dans une recherche ultérieure, de voir comment se comparent le Québec et les communautés francophones canadiennes, notamment l’Acadie. Y observe-t-on les mêmes fréquences des prénoms qu’au Québec, ou au contraire y a-t-il des décalages ou des différences qui seraient révélatrices d’une certaine distance culturelle au sein du Canada français ? Comment cette comparaison a-t-elle évolué depuis la fin du siècle dernier ? Ce sont des questions susceptibles d’occuper les loisirs de l’auteur encore quelques hivers...

(Recherches sociographiques, 1999)

LES TREMBLAY ET LES N'GUYEN

Les statistiques sur les prénoms et sur les noms de famille compilées par l’Institut de la statistique du Québec (ISQ) sont pertinentes pour la sociologie de la culture, comme l’ont montré les travaux du regretté sociologue français Philippe Besnard. Il faut souligner la grande qualité de la publication préparée par Louis Duchesne³⁴ qui donne les statistiques sur le stock des noms de famille sur le territoire du Québec en 2005, leur répartition géographique, leur fréquence au Québec mais aussi en France, sans oublier l’analyse des noms composés, une particularité qui s’est accentuée après l’adoption du nouveau Code civil entré en vigueur en 1981 mais qui régresse dans les années 2000. La compilation des patronymes québécois effectuée par Louis Duchesne de l’ISQ recense plus de 150 000 noms de famille au Québec. Cependant, seulement 26 000 patronymes (après standardisation des homonymes) apparaissent au moins cinq fois dans le corpus, soit une proportion de 17 % de l’ensemble, qui comptent cependant pour 92 % de tous les noms de famille. Autrement dit, ces 17 % de tous les patronymes québécois servent à nommer plus de 9 personnes sur 10.

³⁴ Louis Duchesne, *Les noms de famille au Québec : aspects statistiques et distribution spatiale*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2006. (coll. Démographie.)

L'étude des noms de famille illustre à quel point l'immigration commence à être importante, car le patronyme N'Guyen se classe maintenant dans le peloton de tête chez les nouveau-nés. Mais comme la population québécoise de souche française est encore largement majoritaire sur le territoire, il n'est pas étonnant de voir que les patronymes dominants dans l'ensemble de la population tirent leur origine de France. Les cinq noms de famille les plus fréquents sur le territoire du Québec sont actuellement dans l'ordre : Tremblay, Gagnon, Roy, Côté, Bouchard. À eux seuls, les Tremblay comptent pour 1,08 % de la population québécoise. Duchesne note que cette fréquence n'est pas inhabituelle ni typique du Québec tricoté serré comme on le pense parfois. Ainsi, les Smith représentent-ils presque la même proportion d'Américains et ils viennent au premier rang chez les Anglo-Québécois, alors que les Guardia comptent pour 3,3 % de la population en Espagne.

Grâce aux données accumulées par le programme de démographie historique de l'Université de Montréal, il est possible de faire des comparaisons dans le temps. Prenons le nom de famille Tremblay, souvent présenté comme l'exemple typique de la vieille famille souche québécoise, un peu comme les Durand en France ou les Smith en Angleterre. Le nom de famille Tremblay se classe au 19e rang dans l'ensemble des baptêmes catholiques au Québec faits entre 1621 et 1799, mais il grimpe au 3e rang dans le recensement de 1881 alors que les Roy restent bons premiers sur la liste et que les Gagnon terminent 2e cette année-là. Les Gagnon et les Roy sont donc restés pendant 400 ans en tête des noms de famille les plus répandus au Québec alors que les Tremblay se sont hissés tardivement tout en haut du classement. Rappelons que les démographes estiment qu'un seul Tremblay est venu de France alors qu'il y a eu 30 Roy qui ont fait le voyage et immigré en terre québécoise. Tous les Tremblay d'ici ont le même ancêtre – contrairement aux Smith états-uniens ou britanniques – ce qui donne à cette « famille étendue » une

particularité qui intéresse au plus haut point les généticiens. Selon Duchesne, il y aurait 81 500 Tremblay vivant au Québec.

Comment expliquer le déclin relatif (en proportion) de certains patronymes ? Le nombre d'ancêtres joue un rôle certes (comme le montre l'exemple des Roy), mais le hasard explique aussi la fréquence des noms de famille. Donnons un exemple. Le démographe Desjardins (cité par Duchesne) mentionne que Pierre Parent a eu 11 fils mariés sous le Régime français, mais seulement 75 arrière-petits-fils susceptibles de transmettre le nom de famille, tandis que Pierre Tremblay, qui n'a eu que 4 fils mariés, compte de son côté pas moins de 143 arrière-petits-fils mariés, donc le double, mais cela a fait toute une différence une douzaine de générations plus tard ! On permettra à l'auteur de ce compte rendu de jeter un regard sur son propre patronyme. Les Langlois venaient au 15^e rang dans l'ensemble des baptêmes catholiques faits au Québec entre 1621 et 1799, donc devant les Tremblay, mais ce patronyme arrive au 66^e rang dans la liste des noms de famille au Québec à la fin du xx^e siècle, une importante régression qui peut aussi s'expliquer par la forte émigration en dehors des frontières du Québec (comme l'ont montré les généalogistes). Le point de départ au début de la colonie n'explique pas à lui seul la fréquence actuelle des patronymes.

La forte concentration des noms de famille de vieille souche française est fort élevée au Québec, note Duchesne, statistiques à l'appui, dont l'étude mériterait d'être faite par les spécialistes qui réfléchissent sur la nation québécoise. De même, la répartition régionale des noms de famille est pleine d'enseignements pour la sociologie du Québec. Citons l'auteur : « ... les concentrations régionales des distributions sont parfois exceptionnelles, mais ce ne sont pas les mêmes noms qui jouent le rôle de leaders dans les différentes régions. On observe une grande diversité territoriale de la fréquence des noms, soit à la fois une grande homogénéité régionale et une importante hétérogénéité interrégionale » (p. 37). Homogénéité

INTENTIONS D'AUTEURS

régionale des patronymes ? Voilà qui intéressera les spécialistes des régions et qui jette un éclairage différent sur leur développement, notamment pour en évaluer l'aspect endogène.

Duchesne rappelle qu'il y a un débat en France sur la disparition d'un certain nombre de patronymes « appartenant au patrimoine du pays » – dont certains déplorent la lente disparition – un débat qui n'a pas encore eu cours au Québec. Cet aspect de la question n'a pas encore été soulevé dans les débats sur l'immigration et les accommodements raisonnables, mais pour combien de temps encore ? Par contre, le Québec – tout comme la France et les autres pays développés – est engagé dans la voie d'une accentuation de la diversification de l'héritage patronymique, déjà bien présente à Montréal comme le montrent les statistiques compilées par Duchesne.

Convergence des médias oblige, il faut souligner la qualité du site Internet de l'ISQ, qui donne une mine de renseignements qui complètent la brochure publiée et qui permet au lecteur férus de généalogie de calculer aisément la répartition territoriale de tous les noms de famille québécois et d'en savoir plus sur son propre patronyme, mais aussi au spécialiste d'étudier au moyen de cet indicateur certains aspects de la culture québécoise en mutation.

(Recherches sociographiques, 2008)

BONHEUR TÉLÉVISUEL

L'essai de Jacques Godbout, *L'écran du bonheur*³⁵, est paradoxal. Se voulant d'abord critique de la télévision, l'ouvrage est construit précisément comme une suite de vidéoclips qui défilent sur des sujets les plus divers : la censure, la langue, la tolérance, les gens d'affaires, la morale, et évidemment la télévision, qui sert de fil conducteur. Le cinéaste écrivain dénonce le style imposé par les comptines électroniques (« La vie en vidéoclips »), mais il le transpose lui-même dans l'écriture.

Le talent de Godbout essayiste est de donner à voir. Le « vidéologue » concurrence, ici, le sociologue. Si ce dernier cherche à démontrer, argumentation logique, enquêtes et analyses fouillées à l'appui, celui-là s'emploie avant tout à montrer, en insistant sur l'effet et le style, réduisant la complexité du social et la surdétermination des conduites à un énoncé qui simplifie. Énoncé réducteur certes, mais séduisant et accrocheur. La « pensée clip » tient lieu d'analyse. Nulle place à l'explication dans la « vidéologie » : tout doit tenir en un cliché. Le regard de Godbout est le plus souvent amusé, parfois indigné, quelquefois critique. Voyez par exemple ce qu'il dit des médias qui enterrent l'histoire : « Le

³⁵ Jacques Godbout, *L'écran du bonheur : essais, 1985-1990*, Montréal, Boréal, 1990, 198 p. (coll. Papiers collés.)

journaliste est devenu la vedette de l'histoire. Devant la parade, maintenant, il y a toujours un reporter avec son micro qui nous dit ce que l'on devrait voir et penser. Trente secondes d'actualités, désormais, c'est trente secondes de discours journalistique. Un film d'archives sur les années quatre-vingt, ce sera une galerie de reporters insistant sur leur nom et le lieu d'où ils parlent » (p. 74).

L'auteur a le sens de la formule. Cinéaste, il sait qu'une image vaut mille mots ; essayiste, il sait aussi que la formule choc vaudra mille pages de savantes analyses. L'essai mérite d'être lu, ne serait-ce que pour y découvrir de telles formules aux détours d'un paragraphe. La chute des régimes communistes suscite des questions sur les intellectuels de gauche. « Il fallait bien qu'en s'effondrant, le Mur tombe sur les pieds de quelqu'un » (p. 198). L'écran de télévision prolonge le cycle de vie par les deux bouts ; l'échographie filme l'embryon en train de se former et l'on continue de s'agiter à l'écran après la mort. « Écran-berceau, écran-cercueil ». Le temps passé à l'écoute de la télévision (28 heures en moyenne par semaine) est en train de rejoindre le temps passé au travail : « Métro, boulot, canaux » (p. 198). Certains groupes féministes revendiquent la censure pour combattre la diffusion des images pornographiques. « Si la pornographie est perverse, la censure pervertit encore plus la vie démocratique » (p. 125).

L'ouvrage porte la marque de l'époque où ont été écrits les « clips » (c'est ainsi que Godbout désigne lui-même les courts essais rassemblés dans ce livre). Le texte sur les *yuppies* est un bon exemple de clin d'œil aux modes vite passées. Avant tout créature des mass médias, la notion de *yuppie* est peu utile à la sociologie et même pour la mise en marché qui a un temps frayé avec elle avant d'en percevoir le vide conceptuel. Qui aujourd'hui parle encore des *yuppies* ?

LE QUÉBEC, VIE QUOTIDIENNE

Jacques Godbout appelle les gens et les choses par leur nom. Là n'est pas la moindre qualité de son livre. Le clip « Qu'est-ce qu'un Québécois ? » révèle bien son style : clair, précis, court, incisif. Le sociologue (et lecteur) qui se sent perdu dans les concepts de multiculturalisme, d'interculturel, de société plurielle ou pluri-culturelle, y trouvera son compte pour démêler ses idées. Comme quoi les praticiens des sciences sociales, en plus du plaisir de lire un auteur qui écrit bien, découvriront aussi dans cet essai des pistes pour leur propre travail.

(Recherches sociographiques, 1990)

CONSOMMER

La consommation marchande est maintenant entrée dans les mœurs et les façons de vivre depuis un bon demi-siècle. La grande enquête de Gérald Fortin et Marc-Adélard Tremblay sur les comportements économiques des familles salariées du Québec – réalisée en 1959 et publiée en 1964 – avait montré en effet que la société québécoise était déjà relativement homogène sur tout le territoire dès le milieu du XX^e siècle du point de vue des comportements de consommation et des attitudes, le revenu du ménage étant la principale source de différenciation sociale (mais non le milieu de vie ni la classe socioéconomique). L'ouvrage de B. Duguay, *Consommation et image de soi*³⁶, adopte un point de vue différent, s'attardant à étudier l'acte même de consommer en insistant sur la fonctionnalité des objets et, surtout, sur les aspects immatériels du phénomène de la consommation, soit l'imaginaire qui l'entoure, la construction du sens et, plus largement, la recherche du plaisir, une dimension devenue importante dans les travaux contemporains de sociologie de la consommation. Duguay aurait pu citer avec profit le bel ouvrage du sociologue britannique Colin Campbell, *The*

³⁶ Benoit Duguay, *Consommation et image de soi. Dis-moi ce que tu achètes...*, Montréal, Liber, 2005, 151 p.

INTENTIONS D'AUTEURS

Romantic Ethic and the Spirit of Modern Consumerism (1986), qui a développé plus largement cette thèse en posant un parallèle explicite avec l'approche de Max Weber dans son ouvrage classique *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* (1902).

L'argument central de l'auteur est que tout objet a à la fois une valeur utilitaire et une valeur symbolique, deux dimensions qui se retrouvent à toutes les époques, même les plus reculées dans le temps, mais qui sont particulièrement prégnantes dans les objets produits dans la sphère marchande au XX^e siècle. « Les attentes symboliques visent l'association, voulue par le consommateur, du produit à un symbole : mode, statut, style de vie, classe sociale, richesse, pouvoir, modernité technologique, etc. Ce qu'on essaie d'obtenir, c'est une image, par exemple, celle d'un style de vie particulier » (p. 97).

Le lecteur notera dans cette citation l'expression « voulue par le consommateur », capitale pour cerner l'interprétation proposée par l'auteur de l'ouvrage. Ce dernier n'inscrit pas en effet son analyse dans la perspective de Bourdieu – habitus, système de dispositions acquises, reconversion, champ culturel, causalité du probable – mais il montre plutôt l'intérêt d'une perspective qui part des acteurs à la manière d'auteurs classiques comme Max Weber, Edmond de Goblot (*La barrière et le niveau*, 1925) ou Alexis de Tocqueville (« L'homme n'a pas que des intérêts, il a aussi des idées et des sentiments »).

Consommation et image de soi est un livre à lire – trop bref cependant, ce sera notre principale critique – pour comprendre la société de consommation marchande élargie, pour comprendre aussi ce qu'est devenue la société québécoise depuis maintenant plus d'un demi-siècle.

(Recherches sociographiques, 2006)

ESPACES MYTHIQUES

Il faut parfois un regard étranger pour nous révéler certains aspects de notre culture dont nous avons à peine conscience. Prenons la signalisation routière, par exemple. « À condition que l'on sache écouter son discours, la signalisation routière nous dit bien des choses sur la société québécoise, sur son territoire, ses modes de vie, mais aussi ses peurs, et même ses combats », écrit Stéphane Bastigne (p. 21), le directeur de l'ouvrage si joliment intitulé *Espace et sentiment*³⁷ paru aux éditions Autrement à Paris. Les panneaux routiers intriguent les Français de passage : panneaux annonçant l'irruption possible d'orignaux, le passage de motoneiges, le survol d'hydravions, la sortie de camions de pompiers, sans oublier les nombreux pictogrammes qui émaillent les sentiers de plein air comme celui d'un adulte portant un canot sur sa tête. Motoneiges, hydravions, orignaux et canots (*canoës*, comme on dit dans l'Hexagone...) : voilà bien de quoi faire rêver les Français (à qui l'ouvrage est destiné, je le suppose) friands d'espaces mythiques.

Ce livre scrute le Québec contemporain sans complaisance et il réussit aussi à sortir des clichés entendus sur les grands espaces et les

³⁷ Stéphane Bastigne (dir.), *Québec. Espace et sentiment*, Paris, Éditions Autrement, 2001. (coll. Monde HS, numéro 124).

« cousins » d'Amérique. Les auteurs cherchent à circonscrire l'âme québécoise – cette autre manière de nommer ce qu'on appelle aujourd'hui l'identité comme l'a bien souligné Nicole Gagnon dans les pages de cette revue – renouant avec le style si caractéristique du début du siècle dernier à la manière des observateurs français qui ont jeté un regard sympathique sur le Canada français d'alors comme André Siegfried, Marie LeFranc ou Frédéric Rouquette.

Le Nord occupe une place de choix dans ce portrait. Bruno Bouliane évoque la (difficile) cohabitation entre les pourvoiries de plus en plus nombreuses et les propriétaires de camps de chasse et de pêche et de *shacks* dans la forêt boréale, d'un côté, et les groupes de motoneigistes et les débusqueuses qui exploitent la même forêt de l'autre. Bernard Arcand avance que « l'hiver se détache peu à peu de notre imaginaire » (p. 127) et il prône le retour aux sources des ancêtres qui s'arrêtaient en janvier et février pour s'offrir deux mois de paix hivernale. Il a depuis publié un livre sur le même sujet, mais sa proposition ne semble pas encore avoir rallié grand monde, j'en ai bien peur. Dans un autre article, Luc Chartrand tourne le dos au fleuve qui a été si important dans l'histoire et il s'avance loin dans les terres, vers le Nord, vers les paysages de la transtaïga, cette route que traverse la Radissonie jusqu'au réservoir de la Caniapiscau, un territoire plus grand que bien des pays européens, peu connus des Québécois eux-mêmes.

Stéphane Bastigne dépeint la banlieue et son mode de vie devenu dominant en un demi-siècle au Québec. Le bungalow y est caractérisé « comme le plus sûr chemin vers le bonheur, un bonheur nombriliste et consumériste » (p. 53), mais aussi comme un nouvel enfermement. Dans un autre article, le même auteur fait découvrir la beauté du fleuve Saint-Laurent et de ses îles à la hauteur de L'Islet-sur-Mer, là où les gens de la place parlent de la mer plutôt que du fleuve, note-t-il avec raison, mais il commente aussi la négation du fleuve qui a atteint son apogée dans les années 1960. Daniel Tanguay

signe l'un des plus beaux textes de l'ouvrage – « Du Moyen Âge au nouvel âge : trans-spirituel express » – sur la disparition du catholicisme québécois traditionnel et sa mutation en religions de substitution mélangées à des convictions d'origines diverses.

Livre pour touristes ? Pas vraiment. Plutôt un livre intelligent pour les amis du Québec à l'étranger qui veulent en savoir davantage sur *la belle province*, sans les clichés habituels. Mais aussi un livre à lire au Québec même, pour en apprendre plus sur l'espace et *les sentiments* d'ici, à lire aussi pour la beauté de la langue et la qualité de l'écriture.

(*Recherches sociographiques*, 2002)

LE QUÉBEC EN PHOTOS

Le photographe du *Devoir* Jacques Nadeau est bien connu pour son talent, mais l'examen des 87 photos qu'il a publiées dans son ouvrage sur le Québec³⁸ donne à penser qu'un sociographe – au moins autant qu'un photojournaliste – se cache aussi derrière l'artiste. Une image vaut mille mots dit le proverbe, mais elle peut aussi fixer un moment de société ou rendre les traits d'une époque. Cela est encore plus vrai lorsque les photos sont mises en perspective les unes à côté des autres. Elles prennent alors un tout autre sens et à travers elles ce sont différents moments de la société québécoise qui sont donnés à voir.

Nadeau sait camper en société les personnages qu'il saisit à l'aide de son téléobjectif, que ce soient des scènes de rue et des gens ordinaires, des personnes connues, des mouvements sociaux et manifestations politiques (nombreuses dans l'ouvrage), sans oublier les hommes et femmes politiques qu'il met en scène en saisissant leurs émotions. Quarante courts textes d'une page ou moins d'auteurs différents – journalistes et écrivains principalement – commentent librement les thèmes des photos qui couvrent les années 1980, 1990 et début 2000, ce qui en fait un véritable portrait visuel

³⁸ Jacques Nadeau, *Le Québec. Quel Québec ? Photographies de Jacques Nadeau*, Montréal, Fides, 2003.

autant qu'écrit du Québec contemporain. Fort bien mis en pages, discrètement en marge des photos, ces textes rappellent d'un point de vue personnel ce qu'a été l'événement saisi par Nadeau, en évoquant souvent l'émotion que les instantanés suscitent encore longtemps après le fait.

Nadeau excelle dans l'art de saisir l'humain, seul ou en interaction avec ses semblables. La joie rieuse d'un René Lévesque jouant au billard dans une taverne, cigarette aux lèvres, contraste avec la tristesse d'un Jacques Parizeau marchant seul, un après-midi de l'hiver 2001, le dos courbé et les yeux mi-fermés dans son domaine de l'Estrie : deux photos devenues célèbres. Autre belle réussite photographique : un cliché de 1978 montrant Pierre Elliott Trudeau sûr de lui marchant à côté de René Lévesque, lèvres pincées et joues gonflées exprimant un air dubitatif, un document à la main. Le début de la longue confrontation entre les deux hommes de deux visions de l'avenir du Québec. Cela mènera à une autre photo connue de René Lévesque prise le soir de la défaite au référendum de mai 1980, la main droite levée, la main gauche tenant le papier froissé des notes de son discours, le sourire figé et les yeux tristes, tandis que se tiennent derrière lui son épouse Corinne Côté et la ministre Lise Payette, toutes deux le visage fermé et les mains à la taille à la manière des couventines.

Les photos des couples Bouchard, Parizeau et Landry sont par ailleurs saisissantes par leur parallélisme et donnent à réfléchir. On y sent l'inquiétude des trois hommes à des moments difficiles, et les traits tendus de leurs épouses à leur côté – visages fermés, yeux inquiets – rappellent bien la difficile conciliation entre vie publique et vie privée.

Mais cet album ne se limite pas qu'au politique. L'ouvrage contient des photos saisissantes, comme celle de ces policiers de la Sûreté du Québec encerclant un manifestant cloué au sol dans un nuage gris de fumées lacrymogènes lors du sommet des Amériques

à Québec (2001), ou encore celle de leurs confrères montés sur des chevaux parés comme leurs cavaliers de visières, de « vestes-couvertures » anti-balles et de jambières, chargeant les manifestants lors de la réunion du G20 à Montréal (2000). Cette photo donnera à réfléchir à ceux qui ignoraient que les chevaux disposaient eux aussi d'un tel équipement anti-émeute. Le texte de Paul Tiffet qui accompagne la photo évoque avec justesse « la terreur confondante de cette chevauchée fantastique » (p. 59), bien rendue par le photographe qui donne l'impression d'être juste devant l'escadron. Deux autres clichés montrent par contre l'humain derrière le policier : celui d'une policière au bord des larmes dans un défilé derrière le cercueil d'un confrère mort en devoir et celui d'un policier qui aide une manifestante très âgée atteinte d'un malaise dans une manifestation contre les fusions forcées de municipalités à Ville Mont-Royal. La photo de ces dames d'un âge vénérable portant pancartes, publiée à côté de celle montrant des jeunes bravant un barrage de policiers, mérite de passer à l'histoire comme un moment de la vie démocratique québécoise fin de siècle.

L'œil habile du photographe donne parfois des similitudes étonnantes, comme cette photo du président Bush ouvrant les bras en marchant devant la statue de Marie de l'Incarnation elle-même les bras ouverts figés dans le bronze à l'entrée du couvent des Ursulines dans le Vieux-Québec. Être au bon endroit au bon moment ne suffit pas ; encore faut-il saisir au vol le sujet avec la vitesse de l'éclair, ce qui distingue le professionnel de l'amateur. Surprenante aussi la photo de Jacques Villeneuve pris de face en gros plan et entouré de six paires de mains, lui donnant l'allure d'une déesse laotienne.

Certaines photos enfin figent les traits culturels de l'époque, comme celle du couple homosexuel Thibault-Wouters le jour de son mariage en juillet 2000, ou celle d'une adolescente, nombril à l'air et téléphone portable à la ceinture. Plus loin, l'espèglerie d'une jeune écolière à tresse (qui tire la langue au photographe) s'oppose à

INTENTIONS D'AUTEURS

l'ennui manifeste de cinq adolescents en retenue dans leur école secondaire, casés dans des stalles mornes qui ont tout pour enlever le goût d'étudier qui manifestement anime la petite fille à la jupe fleurie en route vers l'école un beau jour de septembre.

Le Québec. Quel Québec ? est un livre à parcourir pour se rappeler en photos la fin du « siècle au cours duquel le Québec vint au monde » (Jean-Jacques Simard), une époque effervescente sur les plans politique autant que culturel.

(Recherches sociographiques, 2006)

CHAPITRE 4

LE CANADA ET LE CANADA FRANÇAIS

LE CANADA VU PAR LIPSET

Rares sont les recherches qui, à la manière de Tocqueville, proposent une comparaison systématique de plusieurs sociétés. La publication de l'ouvrage de Seymour Martin Lipset sur les sociétés canadienne et américaine, *Continental Divide*³⁹, mérite d'être soulignée, non seulement parce qu'il relève un défi peu commun, mais surtout à cause de ses grandes qualités ; documentation très fouillée et complète – sauf peut-être pour les travaux écrits en français sur le Québec et le Canada –, justesse et finesse des analyses, interprétations suggestives, élégance et clarté de l'écriture.

Dès les premières pages de son ouvrage, Lipset prend le contre-pied de certaines opinions reçues selon lesquelles le Canada ne serait en fait qu'une région des USA ou qu'un appendice à peine dégrossi de son voisin. Bien au contraire, le continent nord-américain a plutôt commencé, il y a plus de deux cents ans, à se diviser en deux entités opposées, en deux nations différentes (nations étant entendues ici au sens anglais), en deux sociétés distinctes, pour reprendre une notion qui sera familière au lecteur vivant au nord du 49^e parallèle. L'une a fait une révolution, l'autre, une contre-révolution. La première a été, dès le départ, éprise de liberté, attachée à la recherche du bonheur,

³⁹ Seymour Martin Lipset, *Continental Divide. The Values and Institutions of Canada and the United States*, New York, Routledge, 1990.

responsable, méfiante vis-à-vis l'État central ; la seconde a plutôt cherché à maintenir l'ordre, elle a visé le bon gouvernement et elle est restée fidèle à une couronne. Celle-là a été à l'origine libérale, égalitaire, rebelle, *Whig* ; celle-ci a été conservatrice, autoritaire, loyaliste, *Tory*.

D'après Lipset, des valeurs et des choix politiques diamétralement opposés dès l'origine ont imprimé leur marque sur le développement des deux pays tout au long de leur histoire. Bien sûr, le Canada et les États-Unis ont évolué dans le même sens – d'où une similitude apparente : ils sont devenus industrialisés, riches, diversifiés sur le plan ethnique – mais ils sont en même temps demeurés différents par leur culture, leurs valeurs, leurs institutions, leur histoire. Lipset les compare à deux trains ayant parcouru une longue distance dans la même direction, mais sur des voies parallèles : tous deux maintenant loin du point de départ, ils sont cependant restés contrastés. Ce sont ces différences que Lipset essaie d'analyser et d'expliquer.

Le thème de la contre-révolution sert de fil conducteur à l'analyse de la culture et des mentalités. Les Canadiens sont tournés vers le passé. Les thèmes de l'héritage et de la survivance dominent leur littérature, tant d'expression française qu'anglaise (Atwood). Ils ont une mentalité de perdants, héritage des défaites passées que les Anglais loyalistes ont subies aux mains des Américains républicains et que les Français et les Écossais ont subies aux mains des Anglais (MacLennan). Leurs humoristes se moquent d'eux-mêmes et se tournent en ridicule, alors que leurs pendants américains se rient des autres (Hancock). Dans les romans et les films canadiens (et, encore une fois, québécois), l'homme est un anti-héros, faible et dominé alors que la femme est forte, sûre d'elle-même. Dans les productions américaines, l'homme est au contraire vainqueur, dominant, maître du monde et la femme paraît bien effacée derrière. Si la frontière est le symbole par excellence de l'imaginaire américain, la survivance

domine dans l'espace mental des Canadiens. Encore une conséquence du refus de faire la révolution ? Lipset le donne à penser, en ajoutant que le climat y est aussi pour quelque chose : vivant plus au nord, dans un environnement hostile, les Canadiens ont dû se préoccuper d'abord de survivre. Bref, il y a une idéologie de l'américanité, mais non de la canadienité. « Americanism became and has remained a political ideology. There is no ideology of canadianism » (p. 42).

L'analyse des institutions et de l'organisation sociale, davantage développée, révèle des différences fort marquées elles aussi. Soulignons au passage que cette partie de l'ouvrage est mieux documentée, davantage appuyée sur des données et des observations. La religion, l'organisation juridique, la violence, le système politique, le syndicalisme, le gouvernement et l'administration publique, les comportements économiques, le système de sécurité sociale et de bien-être, sans oublier la mosaïque et le melting-pot : voilà autant d'aspects majeurs selon lesquels le Canada et les États-Unis se distinguent, s'opposent même. Le chapitre sur la religion est particulièrement éclairant sur ce point.

Les lecteurs canadiens et québécois, du moins ceux qui s'attardent aux chicanes et débats contemporains en négligeant de considérer l'histoire, seront sans doute surpris de lire que, aux yeux de Lipset, le Canada et le Québec partagent beaucoup de similitudes : sur tous les aspects abordés dans l'ouvrage, le Canada s'oppose davantage aux USA qu'au Québec. Des exemples ? L'imaginaire culturel, auquel il a déjà été fait allusion. Ou encore, l'impact de la religion. La majorité de la population américaine a adhéré, dès l'origine, à des sectes protestantes dissidentes, qui sont à la source de l'individualisme, tandis que la population canadienne est restée fidèle à des religions d'État, catholique et anglicane, qui ont été à l'origine de l'extension des valeurs communautaires.

Le Canada accepte plus volontiers l'intervention de l'État et la promotion de valeurs collectives, c'est un fait connu. Si cette orientation vers le collectif a un lien évident avec l'histoire, axe privilégié de l'analyse de Lipset, elle est aussi pour lui le fruit de la géographie : pays immense mais peu peuplé, le Canada a été forcé d'accroître l'intervention étatique pour offrir des services à tous les citoyens.

Lipset est un observateur perspicace du Canada. Il a bien cerné le déclin du modèle *Tory* et la montée du modèle libéral d'organisation sociale. D'abord pays contre-révolutionnaire situé à droite des USA, le Canada est passé nettement à la gauche de ce dernier. Et le Québec, encore plus à gauche. « Québec, one of the most conservative parts of Canada, has become the most liberal on social and welfare issues » (p. 216). Ce déplacement n'est pas sans impliquer un important effet inattendu : l'idéologie libérale progressiste canadienne est plus proche du contenu social caractéristique de l'américanisme. Voilà qui devrait intéresser les intellectuels canadiens de gauche, pour la plupart anti-américains à des degrés plus ou moins prononcés. Le Canada correspondrait mieux à l'idéal américain que son voisin du Sud ? L'évolution récente du Canada et cet éloignement du modèle *Tory*, caractéristique de la réorientation radicale que Mulroney a donnée durant les années 1980 au Parti conservateur des Macdonald, Borden, Bennett et Diefenbaker, signifient-ils que le développement des deux pays cousins en Amérique du Nord ne se fait plus en parallèle, pour reprendre l'analogie avec le chemin de fer évoquée au début de l'ouvrage ? La réponse apportée par l'auteur est ambiguë.

L'analyse de Lipset reste séduisante – et assez convaincante – tant qu'elle se cantonne à la genèse et à l'histoire des deux sociétés. Mais le doute envahit le lecteur qui s'interroge sur le Canada et les USA des années 1990, doute partagé aussi, il faut le dire, par l'auteur lui-même. Le Canada est devenu en quelques décennies une société

multiethnique, engagée dans l'aventure du libre-échange, envahie par les industries culturelles américaines. Le Canada a pris depuis dix ans le virage de la protection constitutionnelle des droits et libertés des individus, accordant un rôle politique accru à la Cour suprême, s'alignant ainsi sur le modèle des institutions américaines. De leur côté, les USA sont aussi engagés (plus timidement que les autres sociétés industrielles) sur la voie du *welfare state*. La fédération américaine, d'abord très décentralisée, a évolué vers une centralisation beaucoup plus marquée. L'inverse s'est produit au Canada ; d'abord très centralisé, le Canada a évolué au fil des ans vers un rôle nettement accru accordé aux provinces, dont l'État fédéral entend cependant de plus en plus freiner le développement. Convergence des deux sociétés, donc ? Sans doute, répond Lipset. Mais il s'empresse d'ajouter que d'importantes différences subsistent sur tous ces aspects, malgré tout. Par exemple, la façon de protéger les droits de la personne n'est pas la même aux États-Unis et au Canada, le parlement canadien et les assemblées législatives provinciales conservant le droit de soustraire certaines lois à l'emprise de la Charte par le recours à une clause nonobstant. Lipset s'en tient donc à son interprétation, même s'il est conscient que les changements en cours vont la remettre en question dans un proche avenir.

Et le Québec dans tout cela ? Il faut signaler une ambivalence dans l'ouvrage de Lipset à propos des francophones. À certains moments, il les considère comme un groupe ethnique et culturel, qu'il compare aux Noirs américains (p. 180-181). Ailleurs, il parle des Québécois (en français dans son texte) qui, à la différence des Noirs, contrôlent un État et qui ont leurs institutions propres. Son analyse hésite entre les deux approches, même si on ne note pas dans l'ouvrage d'erreurs grossières à ce propos. L'analyse de la place du Québec au sein du Canada et de l'éclatement de l'identité canadienne-française en identités régionales francophones – Franco-

Ontariens, Franco-Manitobains, Québécois, Acadiens, etc. – passe inaperçue dans l'ouvrage. Lipset n'a pas analysé l'évolution de la dualité canadienne, ce qui est quand même l'un des traits – et, en ce moment, l'un des problèmes majeurs – du Canada. Lord Durham et, après lui, Alexis de Tocqueville avaient déjà observé la coexistence de deux nations en lutte au sein d'un même État. Ce conflit a évolué, dans le Canada contemporain, vers un antagonisme encore plus marqué, cette fois entre deux sociétés globales ayant chacune leurs institutions juridiques, politiques, économiques, culturelles, leurs mythes propres, leurs symboles et, surtout, des langues différentes ; le Canada est un pays de plus en plus polarisé sur le plan linguistique.

Il est peu fait état, dans l'ouvrage de Lipset, de la situation québécoise ni de la redéfinition de lui-même que le Canada est en train de se donner. C'est dommage, car une telle analyse eût donné encore plus de profondeur à l'analyse comparative, et surtout elle eût permis à l'auteur de voir autrement la relation du Canada contemporain avec les États-Unis. Le Canada mo-derne – on l'a répété – est en passe de se donner une nouvelle identité élaborée sans la référence traditionnelle au Québec ou au Canada français, une identité basée sur l'égalité entre les individus et les provinces – et en plus sur l'égalité entre les deux nations ou groupes fondateurs qui a longtemps imprégné l'imaginaire des Canadiens français et donné un sens à leur appartenance au Canada – une identité, donc, marquée par le multiculturalisme plutôt que par le biculturalisme. Avec l'inscription, en 1982, dans la Constitution canadienne, d'une Charte des droits et libertés de la personne, le Canada a pris un virage radical vers plus d'individualisme, marquant ainsi une distance avec l'orientation vers le collectif (*collective orientation*) qui le distinguait jusque-là des USA d'après Lipset. Cette Charte a été investie, au Canada anglais, d'une énorme portée symbolique, en devenant en quelque sorte le nouveau ciment de l'unité canadienne.

Le Québec adhère pour sa part lui aussi à la politique de protection des droits individuels – il est même la seule province à avoir adopté, avant le gouvernement fédéral, une Charte des droits – sauf en ce qui a trait à la langue puisque l’État a imposé le français langue officielle et obligé les immigrants à fréquenter les écoles primaires et secondaires françaises.

Il vient à l’esprit, au terme de la lecture de cet ouvrage stimulant, un étonnant paradoxe. Le Québec contemporain, avec son orientation collective en matière de langue, ne serait-il pas plus proche du modèle de la société canadienne Tory et British que le reste du Canada ? À l’heure où le Canada se rapproche des USA, l’adoption par plusieurs États américains de lois linguistiques très proches dans plusieurs cas de celles adoptées par le Québec (lois tant décriées dans le reste du Canada, au point où il est fréquent d’y accuser le Québec d’intolérance ou d’oppression de sa minorité), cette adoption, donc, ne marque-t-elle pas un rapprochement cette fois entre deux modèles de politiques collectives ?

Bref, de nombreuses questions restent ouvertes après la lecture des dernières pages de *Continental Divide*. Les changements en cours au Canada et au Québec sont trop nombreux pour que l’étude de Lipset soit définitive. Le continent nord-américain va-t-il se diviser encore davantage sous l’effet des forces centrifuges au Canada ou va-t-il, au contraire, s’unifier encore plus sous l’effet du libre-échange ? La réponse reste, sans doute, entre les mains des Québécois et des Canadiens qui essaient, au moment où le livre de Lipset est encore sur les présentoirs des librairies, de renégocier un nouveau modus vivendi.

(The Tocqueville Review, 1992)

LA CANADIANITÉ

Les petits livres de la prestigieuse collection *Que Sais-Je ?* n'hésitent pas à s'attaquer à de grandes questions. L'un des derniers ouvrages publiés se propose de cerner l'histoire, la géographie, la morphologie, la société et l'économie du Canada en 124 pages⁴⁰. Défi bien relevé, puisque l'auteur a réussi avec un bon sens de la synthèse à réunir tous les éléments de base pour poser un diagnostic sur l'état de la nation. L'ouvrage est bien écrit, bien informé et il ne comporte pas d'erreurs importantes – signalons cependant quelques imprécisions ici ou là : le Québec avait un drapeau bien avant 1967, la Coupe Grey n'est pas pour le football « américain » et Bernard Lamarre n'est pas l'un des francophones les plus riches – ce qui mérite d'être souligné, non seulement à cause de l'ampleur du sujet, mais surtout en raison de l'absence de consensus clair au Canada même sur des questions importantes soulevées dans l'ouvrage comme l'identité canadienne, le multiculturalisme, la place des autochtones, les relations Québec-Canada ou les effets de l'Aléna.

L'auteur adopte pour son analyse ce que l'on pourrait appeler le point de vue du nouveau Canada qui s'est mis en place durant les

⁴⁰ Jean-Claude Redonnet, *Le Canada*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996. (coll. Que Sais-Je ?)

années 1970 et 1980 et qui s'est peu à peu reconnu lui-même dans la foulée de la Loi constitutionnelle de 1982. Le Canada n'est pas – ou plutôt n'est plus – l'État binational ou biculturel rêvé par Henri Bourassa, André Laurendeau ou Claude Ryan. C'est au contraire une nouvelle nation multiculturelle, très cosmopolite, officiellement bilingue mais de plus en plus polarisée sur le plan linguistique, c'est-à-dire ayant le français comme langue commune au Québec et l'anglais dans les autres provinces. En témoigne le fait que les francophones hors Québec se définissent de moins en moins comme Canadiens français et de plus en plus comme Canadiens bilingues. Le Canada anglais possède maintenant une culture artistique et des industries culturelles dynamiques, distinctes de celles de son puissant voisin du Sud, mais sa culture populaire est largement américaine, contrairement au Québec qui possède à la fois une culture populaire et une culture artistique propres, à la fois distincte de celles des USA et du Canada anglais.

L'auteur se donne le défi de cerner l'identité canadienne, « ce qui relève de la gageure » (p. 72) avance-t-il avec raison. De quoi est constituée la canadienité ? La difficulté à la cerner vient du fait que l'idéologie qui la définit officiellement est floue – contrairement à ce qu'on observe aux États-Unis ou en France, par exemple – sinon à tout le moins fort conflictuelle selon la région d'où provient le discours. L'auteur relève malgré tout quatre éléments qui la constituent : 1) la Charte des droits (1982) considérée comme le référent central de la citoyenneté ; 2) les symboles canadiens récents, le drapeau adopté en 1967 et l'hymne national (1982) aux paroles différentes en français et en anglais ; 3) le multiculturalisme et, enfin, 4) le système de sécurité sociale. À la lecture de cette liste, n'est-on pas en droit de se demander : le Canada n'a-t-il donc pas d'histoire, puisque tous ces éléments constitutifs sont assez récents ? L'auteur n'en souffle mot, et il ne fait que reprendre des idées qui circulent couramment au Canada (au Canada anglais pour être plus

précis), au point où un politicologue de l'Ouest a même pu écrire que le Canada avait été fondé en fait en 1982 avec la Loi constitutionnelle. Curieux pays tout de même qui fait ainsi l'impasse sur son histoire, et qui est même allé jusqu'à changer rétrospectivement le nom de sa constitution fondatrice (l'Acte de l'Amérique du Nord britannique) pour la Loi constitutionnelle de 1867.

La dualité linguistique est omise de la liste des éléments constitutifs de l'identité canadienne, ce qui montre bien que le point de vue adopté est bien celui du Canada anglais. Redonnet souligne au passage que le consensus constitutionnel a été rompu en 1982 et que le pouvoir d'innovation a été mis à mal par les tentatives d'intégration ou de réintégration du Québec dans la fédération. L'auteur fait allusion à l'« émergence d'un Québec national » (p. 69) mais il ne développe pas davantage les implications de cette référence qui reste allusive. Il y aurait donc au sein de la nation canadienne une nation québécoise ? En fait, il manque à ce livre une analyse serrée de la mutation de la dualité canadienne – termes dans lesquels le Canada a été décrit jusqu'à la fin des années 1970 – qui s'est muée en conflit entre deux sentiments d'appartenance, entre deux sentiments nationaux, voire entre deux nationalismes. Il faut regretter que cet ouvrage ne traite pas du référendum sur la souveraineté du Québec qui a eu lieu le 30 octobre 1995. La première édition de l'ouvrage datant de décembre 1996, donc quatorze mois après l'événement, pourquoi l'auteur n'a-t-il pas abordé l'impact de la rupture avortée de peu et les défis que pose la situation objectivement bloquée en cette fin des années 1990 ? Le référendum de 1995 a marqué un tournant décisif – sans doute autant dans l'ensemble du Canada anglais qu'au Québec – et les deux partenaires à l'origine de la Confédération de 1867 ne sont plus tout à fait les mêmes après avoir frôlé de très peu la rupture de l'union fédérale. L'auteur complète son portrait en évoquant la création littéraire et ar-

INTENTIONS D'AUTEURS

tistique, tant francophone qu'anglophone, qui a d'abord été axée sur le thème de la survivance (thèse de Margaret Atwood) avant d'affirmer sa différence. Redonnet présente pêle-mêle les auteurs et artistes québécois, canadiens- français et canadiens-anglais, comme s'ils faisaient partie d'une seule communauté culturelle nationale alors qu'il y en a plusieurs. Dans la réalité, les milieux culturels et artistiques francophones et anglophones ne s'ignorent-ils pas ?

Redonnet conclut son examen de la canadienité en se demandant s'il existe une forme canadienne du bonheur. La question est fort curieuse et il faut même se demander s'il n'est pas en train d'examiner les idéaux nationaux américains plutôt que canadiens. La constitution américaine ne met-elle pas la liberté, l'égalité et la poursuite du bonheur (*pursuit of happiness*) au cœur des idéaux du pays, alors que la constitution canadienne mentionne plutôt des références conservatrices (la paix et l'ordre) ? Si le bonheur réside dans la consommation marchande, le respect des valeurs traditionnelles, la protection sociale, un système d'éducation bien adapté, la participation aux sports et la protection de l'environnement, alors oui, sans doute, les Canadiens sont heureux. Plus d'un lecteur d'ici ajouteraient cependant en leur for intérieur : oui, mais...

Ce livre bien informé aidera le lecteur peu familier avec les affaires canadiennes et québécoises à comprendre la genèse des enjeux actuels et les incertitudes qui planent sur l'avenir immédiat.

(Recherches sociographiques, 1998)

RACINES EUROPÉENNES DU CANADA

Prenant le contre-pied de thèses couramment défendues, Philip Resnick⁴¹ avance que le Canada et le Québec ne se caractérisent pas d'abord par leur américanité mais bien plutôt par leur européanité. « What differentiates Canadians from Americans is the fact that Canadians remain a good deal more European in their sensibilities [...] » (p. 19). Fidèle à ses écrits antérieurs, l'auteur considère le Canada et le Québec comme deux références différentes, deux entités sociologiques, deux sociétés globales. Fait à signaler, le Québec ne se réduit pas pour lui à sa majorité francophone mais il englobe les anglophones autant que les immigrants en interaction avec cette majorité. Pour lui, le Canada est un État multinational, ce qui le distingue des États-Unis et le rapproche de plusieurs États européens – comme la Belgique, le Royaume-Uni, l'Espagne ou la Suisse – et le force à trouver des arrangements institutionnels originaux, l'empêchant de développer un sentiment national et un nationalisme aussi unitaire que chez son voisin du Sud et favorisant plutôt l'émergence d'un « nationalism lite ». « Part of living together civilly in a multinational state entails accepting a significant degree

⁴¹ Philip Resnick, *The European Roots of Canadian Identity*, Peterborough, Broadview Press, 2005.

of ambiguity when it comes to defining respective national identities » (p. 48). Les arguments à l'appui de son analyse sont nombreux et Resnick prend à témoin autant l'histoire la plus lointaine de la colonisation, qui inscrit le Canada en lien avec deux mères-patries européennes, que la sociologie de l'État-providence contemporain et la sensibilité politique de la population opposée (en majorité) à la guerre en Irak.

Le Canada et le Québec n'ont pas effectué une rupture révolutionnaire avec les deux mères-patries, mais ils ont plutôt évolué lentement chacun à leur manière et mis du temps à se constituer une identité autonome différente. Le mouvement républicain a échoué dans le Bas et le Haut-Canada au milieu du XIX^e siècle, l'auteur accordant cependant peu d'attention à cet échec dans son analyse. Resnick alloue une grande place aux traces laissées par l'histoire dans l'identité et les structures politiques, comme Tocqueville l'avait déjà bien observé. Il cite à l'appui ce mot de Chateaubriand qu'il estime bien s'appliquer au Canada : « Les nations ne jettent pas à l'écart leurs antiques mœurs, comme on se dépouille d'un vieil habit. On peut leur en arracher quelques parties mais il en reste des lambeaux qui forment, avec les nouveaux vêtements, une effroyable bigarrure » (*Le génie du christianisme*, livre 1, chap. 8). S'agissant du Québec, Resnick ne tient pas compte du fait que les premiers Canadiens avaient très tôt tourné le dos à la métropole française, s'alliant avec les nations indiennes, achetant les pelleteries et explorant le continent nord-américain, comme l'ont rappelé récemment la célébration de l'expédition de Lewis et Clark dans l'Ouest américain et la frappe de la pièce métallique du dollar américain sur laquelle figurent l'Indienne Sacagewea et son fils à moitié canadien-français, Jean-Baptiste Charbonneau. Les colons canadiens et coureurs des bois de la Nouvelle-France jusqu'aux Québécois ayant contribué à changer l'image de Las Vegas ne jettent-ils pas un peu de plomb dans l'aile à la thèse de Resnick par

leur *américanité* ? En fait, Resnick ne cite que le travail de Joseph Yvon Thériault sur cette question, mais il semble ignorer toute la littérature québécoise et les débats (fort vifs) sur la question. Son livre est trop court sur cet aspect, et il eût été pertinent, par exemple, d'analyser l'hypothèse de Gérard Bouchard d'un divorce – observable de la fin du xix^e siècle jusqu'aux années 1960 – entre, d'une part, les élites canadiennes-françaises orientées vers l'Europe (et la France en particulier) et le haut-clergé tourné vers Rome et, de l'autre, le peuple attiré par les États-Unis, que ce soit pour y migrer ou pour en consommer les produits très tôt au xx^e siècle. L'examen des *Almanachs du peuple* fait par Jürgen Lusebrinck est très parlant sur ce point.

Le Canada et le Québec se distinguent des États-Unis par un autre trait majeur : la solidarité sociale qui s'exprime dans les programmes sociaux étatiques et la péréquation entre régions du pays, soit un contrat social qui rapproche le Canada contemporain de l'Europe, sans oublier la création d'institutions publiques comme Radio-Canada. De même, Canadiens et Québécois partagent des valeurs qui les rapprochent des Européens. Culture et politique séparent les deux entités d'Amérique de Nord – un aspect qui avait déjà été souligné par S.M. Lipset – et l'accord de libre-échange n'a pas menacé, bien au contraire avance Resnick, l'émergence d'une culture canadienne. Cette analyse rapide mériterait cependant d'être approfondie (et nuancée ?), notamment pour l'examen des pratiques culturelles. La coexistence de la culture québécoise et de la culture canadienne (oui, cette dernière existe, selon Resnick, mais elle est peu connue des Québécois) rapproche, encore une fois, le Canada de l'Europe.

Et le multiculturalisme ? Une question incontournable dans un livre sur l'identité canadienne. La thèse de l'auteur est qu'il existe une voie originale canadienne distincte de celle des États-Unis (« *E pluribus Unum* »), privilégiant la reconnaissance de la diversité. Il

souligne avec raison que la politique canadienne de multiculturalisme a pris naissance dans l'Ouest canadien au moment où des immigrants en provenance de l'Europe de l'Est ont revendiqué, devant la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme (Laurendeau-Dunton) au milieu des années 1960, qu'on reconnaisse leur apport à la société canadienne au même titre que celle des « groupes fondateurs ». Resnick reprend la formule de Will Kymlicka sur *la canadianisation du monde* pour caractériser le multiculturalisme, mais il reste cependant muet sur l'approche québécoise de la convergence culturelle (maintenant abandonnée) et de l'interculturalisme qui l'a remplacée durant les années 1990. L'auteur tient pour acquis que le multiculturalisme se présente au Québec de la même manière qu'au Canada anglais.

Resnick soulève des questions sur le modèle canadien du multicultura-lisme en plaident pour un dépassement de la rhétorique du respect de la di-versité, si souvent présente dans les discours publics. « Maybe, Canadians need to put some water into their multicultural wine and stop celebrating ‘the gift of differences’ » (p. 61). La diversité n'est pas une fin en soi, souligne-t-il, et il plaide pour une approche plus européenne sur la question. « Canada is not a blank slate to be reinvented with each new immigrant or group of immigrants that arrives at our airports » (p. 61). Pour lui, les valeurs canadiennes sont d'origine européenne et s'inspirent de la tradition politique de l'Europe de l'Ouest et le multiculturalisme ne doit pas remplacer les composantes traditionnelles de l'identité nationale canadienne, et en particulier son caractère multinational. À l'heure où l'Europe se réfère souvent au multiculturalisme canadien – et ce, même dans la France républicaine qui ne manque pas de scruter les avantages et les limites du modèle canadien – n'est-il pas paradoxal de voir un intellectuel de renom plaider pour qu'on n'oublie pas l'Europe dans les débats politiques canadiens ? Citons encore une fois l'auteur : « Nor should multiculturalism become a substitute for

sense of history and of the national origins of modern day Canada ; for a sense of our multinational complexity (English-Canadian, Québécois, aboriginal) ; for a civic consciousness in which ethnic, religious, or racial origin takes the second place to the things we share as Canadians ; or for core political values » (p. 62). Un passage pertinent à méditer à l'heure où il est question d'accordements raisonnables.

Resnick apporte un point de vue original sur l'identité canadienne, qu'il situe en interaction avec l'identité québécoise. Sa perspective sur le Canada et le Québec mériterait d'être mieux connue au Québec même, certes, mais aussi au Canada anglais, où une nouvelle génération d'intellectuels travaille à réinterpréter le Canada anglais comme société globale et, de plus en plus fréquemment, comme nation au sens fort du terme. Resnick a été un pionnier dans cette voie et son dernier livre poursuit une démarche analytique prometteuse.

(Recherches sociographiques, 2007)

NOUVEAU REGARD SUR LE MULTICULTURALISME

Michael Adams est connu pour ses analyses des valeurs et des représentations sociales faites à partir de sondages nationaux et, plus particulièrement, pour ses études comparées sur les États-Unis et le Canada. Rappelons que, dans *Fire and Ice* publié en 2002, il remettait en cause le mythe de la convergence des valeurs entre les deux grands voisins, observant notamment que le Québec et le Texas représentaient des cas extrêmes sur le plan des valeurs dans l'espace nord-américain. Dans son dernier ouvrage⁴², il remet cette fois en question un certain nombre de mythes et d'idées reçues entourant l'immigration et le multiculturalisme canadien, sans oublier sa cousine québécoise, l'interculturalisme.

Au Québec, beaucoup de gens ignorent qu'il existe d'importants courants d'opinion fort critiques du multiculturalisme au Canada anglais, accusé d'être la source d'une certaine apathie pour la chose publique (« civic apathy »), soupçonné d'être à l'origine d'une crise identitaire canadienne, menaçant l'égalité entre les sexes, jusqu'à être la cause d'un racisme à l'envers (celui pratiqué par des groupements minoritaires à l'encontre de la majorité). Peu d'observateurs

⁴² Michael Adams, *Unlikely Utopia. The Surprising Triumph of Canadian Multiculturalism*, Toronto, Penguin Canada, 2007, 249 p.

ont noté, au plus fort des débats sur les aménagements raisonnables en 2008, que les inquiétudes manifestées par un certain nombre de Québécois avaient aussi leur pendant ailleurs au Canada, comme en témoignent l'ouvrage de Richard Gwyn, *Nationalism Without Walls* (1995) ainsi que les anecdotes et exemples rapportés par Adams. Ce dernier note que les attitudes défavorables et les représentations négatives envers les immigrants sont en régression depuis les années 1990, époque où florissaient aussi les analyses négatives ou pessimistes à propos du multiculturalisme. Les sondages de Environics indiquaient que plus de 60 % des répondants interrogés en 1990 estimaient que le Canada accueillait trop d'immigrants, une proportion qui a diminué par la suite (33 % en 2008) mais qui représente toujours le tiers des Canadiens. Le Québec est donc loin d'avoir le monopole de l'opposition entre le « eux » et le « nous »...

Adams remet en cause la vision pessimiste du multiculturalisme canadien qui avait cours dans les travaux d'un certain nombre d'essayistes des années 1990, critiquant les thèses et interprétations connues de Reginald Bibby (le multiculturalisme est à la source d'un relativisme moral), de Neil Bissoondath (le multiculturalisme enferme les immigrants dans leurs appartenances communautaires et crée un apartheid culturel insidieux) et de Andrew Cohen (le tissu social canadien risque de devenir un archipel de groupes ethniques sans liens entre eux autres que commerciaux), notamment. Adams partage plutôt la perspective (optimiste) de Will Kimlicka pour qui le multiculturalisme est au cœur de l'affirmation d'une nouvelle identité nationale canadienne. Une nouvelle référence s'est imposée au Canada, qui n'est plus celle du groupement majoritaire anglo-britannique de vieil établissement (lui-même résultat d'un amalgame de populations d'origines européennes diverses, il faut le rappeler). Cette nouvelle référence imaginée est celle d'une population plus bigarrée, marquée par la diversité et des différences bien visibles. Pour Kimlicka, et à sa suite Adams, la nouvelle norme est

précisément la valorisation de cette diversité, avec cependant l'adhésion à un vouloir-vivre ensemble en anglais (langue commune et d'intégration en dehors du Québec) et à une charte des droits individuels. Pour Adams, le turban porté par les sikhs membres de la Gendarmerie royale du Canada ne menace pas l'identité culturelle canadienne ; bien au contraire, le port du turban exprime la nouvelle identité culturelle du pays et c'est plutôt sa prohibition qui serait menaçante, empêchant potentiellement la pleine participation à la vie commune de ceux qui tiennent à ces symboles. Ce qui importe pour lui (et pour les défenseurs du multiculturalisme comme Kimlicka), c'est plutôt le partage de valeurs fondatrices et le respect des normes qui guident la vie en société, normes et valeurs que reflète la Charte des droits et libertés de la personne. Et c'est précisément ce qu'il observe chez la grande majorité des immigrants sondés, par-delà les codes vestimentaires et alimentaires.

Ouvrons ici une parenthèse. Il est vrai que certains codes vestimentaires expriment des différences culturelles, comme d'autres révèlent des différences de classes (le costume trois pièces du cadre et le bleu de travail de l'ouvrier) ou même de générations (bien visibles dans les galas de l'ADISQ, par exemple, où le jeans côtoie le tuxedo !). Mais ce qui est important pour la cohésion sociale, c'est le fait que ces différences ne se transposent pas dans d'autres sphères de la vie en société, au sens donné à ce concept par Michael Walzer. Ainsi, il importe que les tickets d'entrée au Forum de Montréal restent abordables afin de permettre aux ouvriers comme aux bourgeois fortunés d'assister aux matchs de leur équipe de hockey et que l'admission à l'université soit non conditionnelle à la situation économique et culturelle des parents, mais plutôt basée sur les seuls mérites scolaires des candidats. Or, le communautarisme poussé trop loin empêche les individus de fréquenter plusieurs sphères et d'y côtoyer des autruius différents, d'autres cultures – une critique importante qui était l'argument central du

livre de Neil Bissoondath, *Selling Illusions*. D'où l'importance des accommodements raisonnables qui favorisent justement cette ouverture par le biais de compromis jugés acceptables de part et d'autre, mais aussi l'importance de ne pas pousser trop loin l'expression de différences communautaristes qui isolent.

Le jugement favorable de l'auteur sur le multiculturalisme canadien s'appuie aussi sur le fait qu'un nombre élevé d'élus dans les différents parlements (fédéral et provinciaux) proviennent de l'immigration, nettement plus grand que les proportions observées dans d'autres pays comparables (France, Grande-Bretagne, États-Unis ou Australie), ce qui est pour lui un acquis du multiculturalisme qui entend justement favoriser l'intégration des nouveaux arrivants. Ce qui se passe dans la sphère politique serait révélateur de la construction d'un nouveau nous national au Canada anglais, mais aussi au Québec. Les choses sont cependant moins roses sur le plan économique car, cette fois, les immigrants doivent faire face à un chômage plus élevé et reçoivent des revenus moindres à compétence égale.

L'auteur appuie aussi sa démonstration sur le fait qu'il y a finalement très peu de mouvements sociaux (protestations violentes, émeutes) impliquant des immigrants mal intégrés comme ce fut le cas dans les banlieues de grandes villes françaises ou à Londres en 2007. Il ne conteste pas qu'il y ait des conflits isolés sur la base de l'ethnicité à Toronto et dans l'Ouest canadien, notamment (et, pourrions-nous ajouter, à Montréal-Nord en 2008). Mais pour lui, ce sont précisément des cas isolés qui montrent a contrario que l'immigration n'a pas engendré au Canada (ni au Québec, il le précise) les mêmes difficultés qu'ailleurs. Il avance une explication toute tocquevillienne (sans nommer Tocqueville) : les mêmes causes ne produisent pas les mêmes effets dans toutes les sociétés, parce que les institutions, les contextes et l'histoire sont différents. Adams soutient que le modèle canadien est un succès – un « triomphe

surprenant » même, dit le sous-titre du livre – qui devrait inspirer les autres États-nations développés à forte immigration. L'expression est sans doute forte, mais il est indéniable qu'une expérience originale de brassage de population est à l'œuvre au Canada (et à Montréal), avec ses ratés mais aussi ses succès.

Adams consacre un chapitre à l'examen des résultats d'un vaste sondage pancanadien mené auprès d'immigrants de religion musulmane, une entreprise originale à souligner. Il observe que les valeurs et représentations sociales de ces répondants sont très proches de celles des autres Canadiens et qu'une forte majorité des répondants de religion musulmane veulent s'intégrer au mode de vie des Canadiens. Il souligne par ailleurs que les musulmans canadiens ont, comme les autres citoyens, des opinions diversifiées. Ainsi, une très faible minorité d'entre eux estime justifié le recours à la violence, une donnée qui risque d'en inquiéter plus d'un mais qui, aux yeux de l'auteur, ne signifie pas que les musulmans appuient la terreur ou l'extrémisme. Il y a aussi des extrémistes et des radicaux dans tous les groupements sociaux, souligne-t-il. Si l'auteur insiste sur la volonté d'intégration des immigrants de religion musulmane, il observe par ailleurs que les répondants non musulmans ont une représentation inverse, estimant en majorité que les immigrants de religion musulmane sont réticents à s'intégrer.

Le dernier chapitre de l'ouvrage d'Adams porte sur le Québec. L'auteur considère que la société québécoise fait face aux mêmes défis que le Canada anglais en tant que société d'accueil et qu'il est légitime pour les Québécois de vouloir intégrer les nouveaux arrivants à la majorité francophone comme cela l'est pour la majorité anglophone ailleurs au Canada. L'auteur reprend à son compte un certain nombre d'idées reçues sur les mutations du Québec contemporain dans la seconde moitié du xx^e siècle (notamment sur le rôle de l'Église) et il soutient sans doute trop rapidement que le Québec est devenu une société très libérale sur le plan des valeurs,

INTENTIONS D'AUTEURS

reprenant l'idée convenue que les valeurs traditionnelles y ont battu en retraite presque complètement, ce qui n'est pas le cas. Il avance qu'il y a au Québec une plus grande inquiétude vis-à-vis l'immigration qu'ailleurs au Canada, pour deux raisons. D'abord, les Québécois sont encore préoccupés par l'avenir de la langue française et se demandent si l'immigration ne menacera pas sa survie et sa pérennité. Et il ajoute : « Second, I believe that the speed and insistence with which Quebecers rejected traditional religious values can account to a great extent for the pitch of their worry about an influx of traditional values and practices from elsewhere in the world » (p. 190). Adams soutient que les inquiétudes et interrogations québécoises sont légitimes et compréhensibles et il ne s'en inquiète pas parce qu'il ne retrouve pas dans la Belle Province l'équivalent de Jean-Marie Le Pen (France), Jörg Haider (Autriche) ou Pim Fortuyn (Pays-Bas). Adams critique les discours négatifs de la presse anglo-canadienne sur le rapport que le Québec entretient avec les immigrants qui s'y établissent. Les voix discordantes qu'il y observe lui rappellent celles qu'il a lui-même notées au sein du Canada anglais. Il considère enfin que l'interculturalisme québécois et les accommodements raisonnables sont en fait une autre manière de caractériser ce qui est visé dans le multiculturalisme canadien.

L'ouvrage bien informé d'Adams a l'avantage de prendre en considération les aspects spécifiques de la société québécoise. L'analyse reste cependant encore incomplète sur les enjeux qui entourent l'intégration des nouveaux arrivants à la majorité franco-phone, une question largement débattue dans les milieux intellectuels québécois, comme on le sait.

(Recherches sociographiques, 2009)

LA CRISE CANADIENNE

La crise canadienne – qui perdure comme le mal de dents évoqué par Jacques Parizeau – donne lieu à la publication de maints ouvrages empreints de pessimisme sur l'avenir du Canada. Sans doute reflètent-ils l'esprit du temps, plus précisément la période effervescente de réflexion qui s'est emparée du Canada anglais après la mince victoire du camp du NON au référendum sur la souveraineté tenu au Québec en 1995. Bien d'autres livres du même type auraient pu être examinés dans cette contribution, tant les colloques et réunions d'intellectuels se sont multipliés après octobre 1995, mais les trois qui ont été retenus constituent sans doute un bon échantillon de l'état de la réflexion collective menée en 1996 et 1997 sur le malaise canadien. Cette industrie de la réflexion n'a pas eu d'équivalent au Québec où, curieusement, l'analyse critique sur le blocage de la situation actuelle et sur l'avenir est quasi absente. Y a-t-il eu au Québec une sérieuse analyse sur le référendum de 1995 ? Combien de colloques ont réuni les Québécois de toutes tendances, anglophones comme francophones, de souche récente ou non ? Assez peu, finalement. Il y a plus d'échanges au Canada anglais entre intellectuels canadiens-anglais et souverainistes qu'entre Québécois de langue française et Québécois de langue anglaise au Québec même, qui devront pourtant continuer à vivre ensemble, que ce dernier soit indépendant ou non.

Que retenir de ces actes de colloques canadiens ? On y trouve toutes les lectures possibles de la situation actuelle et un large éventail de tous les points de vue, des plus tranchés en faveur de la souveraineté ou en faveur du nouveau Canada aux plus nuancés et aux plus conciliants à la recherche de solutions médianes. Nous en examinerons trois qui viennent de paraître.

Au colloque de la Société royale⁴³, Charles Taylor a plaidé – une fois de plus – pour la reconnaissance de la spécificité québécoise au sein de la fédération canadienne, mais le philosophe de l'Université McGill semble maintenant plus pessimiste sur la possibilité de l'atteindre un jour. Pour lui, le Canada a fermé la porte et le mouvement indépendantiste s'est de son côté enfermé dans sa cour, en se murant dans une sorte d'autisme politique, pour reprendre son expression. Alan Cairns est plus pessimiste. Il avance que la réforme constitutionnelle a été un échec et que la Loi constitutionnelle de 1982 a rigidifié le processus de révision en rendant toute nouvelle réforme de la Constitution canadienne encore plus difficile dans l'avenir. Guy Rocher tire les conséquences de cette impasse, bien décrite dans plusieurs contributions, en faisant appel aux intellectuels du Canada anglais pour qu'ils prennent au sérieux l'offre de partenariat d'un éventuel Québec souverain puisque le Canada tel qu'il est maintenant ne peut plus réconcilier ce qui le divise. Thomas Flanagan croit que le plan B – qui entend fixer les termes de la négociation avec un Québec souverain et exiger une question claire – va amener les Québécois à avoir une vision plus réaliste des difficultés soulevées par l'option indépendantiste et il pose aussi que la raison va l'emporter devant les velléités de

⁴³ David M. Hayne (dir.), *Can Canada Survive ? Under What Terms and Conditions ? Le Canada peut-il encore survivre ? Comment et dans quelles conditions ?*, Transactions of the Royal Society of Canada/Mémoires de la Société royale du Canada, Toronto, University of Toronto Press, 1997.

partition. Cooper Langford croit plutôt possible de construire une même vision partagée du Canada. Lise Bissonnette s'inquiète de la montée du nationalisme ethnique au Québec, mais aussi d'un nationalisme identitaire au Canada, donnant lieu à un affrontement des identités viscéral plutôt que politique et Guy Laforest déplore la rhétorique belliqueuse qui empoisonne l'espace public, soulignant à quel point le Québec lui-même était divisé sur son avenir.

L'ouvrage *Canada. Horizon 2000*⁴⁴ est le plus éclaté des trois qui sont recensés. On y trouve des contributions sur la morphologie du Canada, mais aussi sur la globalisation, l'État-providence, les Amérindiens et, évidemment, la constitution. Le Bourdais et Marcil-Graton proposent une longue et intéressante synthèse sur l'évolution de la famille au Canada et au Québec, qui en révèle la diversité, certes, mais aussi le fait que la famille biparentale intacte reste encore le type dominant, à côté d'une variété d'autres types. Cette analyse reste cependant globale. Le portrait d'ensemble des familles est maintenant bien balisé ; ne faudrait-il pas privilégier l'analyse longitudinale et par cohortes ? Une telle étude pourrait montrer des résultats différents, comme l'indique l'incidence du divorce qui s'accentue des cohortes les plus âgées aux plus jeunes. L'immigration, on le sait, a largement contribué à changer la face du Canada et son identité. Simmons dégage bien comment l'énorme croissance de l'immigration a eu des effets qui nous paraissent importants pour aider à comprendre le blocage constitutionnel actuel. Le déséquilibre démographique entre les régions du Canada se modifie. L'Ouest du pays accroît son poids et le Québec perd du terrain relativement aux autres provinces, de même que plusieurs

⁴⁴ Raymond-M. Hébert et Raymond Théberge (dirs), *Canada : Horizon 2000. Un pays à la recherche de soi/(Re)defining Canada*, Winnipeg, Presses Universitaires de Saint-Boniface, 1997.

autres petites provinces. L'immigration contribue à angliciser massivement le Canada en dehors du Québec, puisque les nouveaux arrivants s'intègrent presque en totalité à la majorité anglophone. Comme le Québec cherche de son côté à intégrer les immigrants à la majorité francophone, il en résulte une importante polarisation entre le Canada anglais et le Québec. L'auteur note aussi la différenciation entre les grandes villes canadiennes, au visage multiculturel, et les régions faiblement urbanisées du pays. Comment le fédéralisme canadien s'adaptera-t-il à cette nouvelle réalité ? Monique Jérôme-Forget trace un bon portrait de la situation actuelle et de l'impasse canadienne, et les positions des parties en présence étant bien explicitées par Nicole Duplé et le sénateur Beaudoin. Mais c'est peut-être l'article de David J. Bercuson, l'un des premiers promoteurs de l'idée de partition d'un Québec indépendant, qu'il faut lire pour comprendre le pessimisme de Charles Taylor évoqué plus haut et pour avoir une idée du discours sur le Québec tenu par les éléments les plus radicaux de l'Ouest...

Trois mois après le référendum de 1995, l'Association canadienne de science politique et la Société québécoise de science politique ont tenu un colloque conjoint sur les relations Québec-Canada⁴⁵. L'ouvrage qui en est résulté est le plus intéressant des trois, le mieux préparé, le mieux édité, avec une introduction et des conclusions, des dizaines d'articles fouillés et de nombreux commentaires. Ce livre, publié sous la direction de trois politologues chevronnés, va rester un document à consulter sur la période (avec l'ouvrage de Guy Laforest et Roger Gibbins, *Sortir de l'impasse*, IRPP, 1998). L'ouvrage propose d'intéressantes analyses des résultats du référendum. Vincent Lemieux l'explique en analysant

⁴⁵ John E. Trent, Robert Young et Guy Lachapelle (dir.), *Québec-Canada. What is the Path Ahead ?/Nouveaux sentiers vers l'avenir*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1996.

l'espace partisan et l'espace identitaire, dans lequel les fédéralistes ont occupé une place marginale. Sylvia Baskevkin analyse neuf mythes sur le Canada, dont l'un est l'existence d'un consensus sur l'avenir au sein du Canada anglais, ce qui est loin d'être évident pour elle. Guy Lachapelle insiste de son côté sur le rôle qu'a joué la crédibilité du projet de souveraineté-partenariat, qui lui paraît avoir été déterminant.

Les collègues de John Trent, Robert Young et Guy Lachapelle ont analysé le problème canadien, mais ils ont aussi proposé des solutions. L'idée directrice qui ressort de l'ouvrage me semble être la suivante : au fil des années, le Canada s'est peu à peu éloigné d'un véritable fédéralisme et la solution à la crise actuelle réside dans un retour aux principes de base du fédéralisme axés sur la reconnaissance des différences, dans la perspective proposée par Charles Taylor. Le fédéralisme est un régime normatif qui repose sur des fondements culturels particuliers, souligne John Trent. Quelles ont été les propositions avancées par les spécialistes de la chose politique ? D. Hawker propose de reconfédérer le Canada en accordant une reconnaissance officielle au Québec et aux nations autochtones. Les participants québécois au colloque à l'Université d'Ottawa ont relancé un ensemble de dispositions qui ressemblent à celles de l'Accord du lac Meech, mais les intellectuels de l'Ouest s'y sont carrément opposés. La décentralisation pourrait se concrétiser en appliquant le principe de la subsidiarité, défendu par André Burelle. Conduirait-elle à la fragmentation du pays et à la diminution de la légitimité du gouvernement d'Ottawa ? Non, répond-on, à condition de laisser à Ottawa le soin de garantir l'application de normes canadiennes, ce à quoi s'opposerait sans doute le gouvernement du Québec, comme le montrent les discussions entourant le projet d'union sociale et économique, d'où la menace d'une impasse. Enfin, plusieurs auteurs ont souhaité – quelques mois après le référendum, rappelons-le – qu'Ottawa prenne le leadership de

INTENTIONS D'AUTEURS

changements structurels profonds, ce dont doutaient cependant les intervenants au colloque, tout en le regrettant.

Alan Cairns, ce bon spécialiste du fédéralisme canadien, a sans doute résumé, mieux que tout autre auteur, l'impression qui se dégage de la lecture attentive des trois ouvrages examinés. Pour lui, il serait plus facile au ROC (Rest of Canada) d'établir une position commune advenant le cas où le Québec se déclarerait indépendant que de réinventer sa propre constitution pour mettre fin à l'impasse actuelle. Le temps qui file ne lui donne-t-il pas raison ? Seul l'avenir le dira.

(Recherches sociographiques, 1998)

PORTES CANADIENNES CADENASSÉES

L’histoire des négociations constitutionnelles qui ont eu cours des années 1960 aux années 1990 reste à écrire. Cette période effervescente a été marquée par les travaux de plusieurs grandes commissions d’enquête – royales comme la Commission Laurendeau-Dunton ou non royales comme le Comité Spicer – qui ont constitué une véritable thérapie collective visant à trouver une solution au *mal canadien*, pour reprendre l’expression heureuse d’André Burelle, l’un des contributeurs de l’ouvrage collectif publié sous la direction de Jean-Pierre Wallot pour souligner le vingtième anniversaire de la Commission Pepin-Robarts⁴⁶. Le manuscrit rassemble les communications présentées à un colloque organisé par le Centre de recherche sur la civilisation canadienne-française (CRCCF) de l’Université d’Ottawa. L’ouvrage a réuni une brochette d’intellectuels et de spécialistes bien au fait des questions soulevées. Ils abordent le contenu du rapport Pepin-Robarts avec une distance critique, mettant en perspective le contenu de ce rapport avec les défis du présent. Il en est résulté un ouvrage fort cohérent, bien argumenté, bien écrit.

⁴⁶ Jean-Pierre Wallot (dir.), *La Commission Pepin-Robarts quelque vingt ans après. Le débat qui n'a pas eu lieu*, Ottawa, Les Presses de l’Université d’Ottawa, 2002.

L'objet sur lequel porte l'ouvrage est toujours d'actualité, bien que le mal canadien n'ait pas ou n'ait plus – du moins dans l'opinion publique – le caractère urgent qu'il avait dans les années 1970, lassitude ou fatigue culturelle obligent. « Le magasin général est fermé » a tranché le premier ministre du Canada Jean Chrétien. Cela ne veut pas dire que les problèmes soient disparus, bien loin de là, comme le montre le débat sur le déséquilibre fiscal qui a cours sur la place publique au tournant de l'an 2000. Le débat public sur l'identité collective, qui était sous-jacent aux travaux des commissions et comité évoqués plus haut, aurait-il dévié vers une interrogation plus terre-à-terre sur la fonctionnalité de la fédération canadienne ?

Les textes rassemblés sont originaux et ils n'ont pas le caractère disparate de bien des collectifs. Ils seront utiles comme textes de référence pour le grand public cultivé. Courte et rapide, l'introduction fixe clairement les objectifs et ambitions de l'ouvrage et elle précise, trop rapidement cependant, le contexte des discussions sur les réformes constitutionnelles dans lequel a pris place la Commission Pepin-Robarts. On rappelle avec raison le choc causé par l'élection surprise du Parti québécois, mais cela ne suffit pas. Comme les jeunes lecteurs ne peuvent pas se souvenir de l'effervescence des débats sur la constitution qui ont suivi la publication du rapport de la Commission royale d'enquête sur le billinguisme et le biculturalisme, par exemple, le contexte politique des années 1970 aurait dû aussi être rappelé dans cette introduction.

Les textes de Fernand Harvey et d'André Burelle rappellent certains éléments du rapport de la commission. Burelle précise ce qu'il entend par mal canadien et il cerne bien le blocage auquel fait face la révision de la constitution. Il critique le fait que le Québec n'ait pas été perçu par les membres de Pepin-Robarts comme une société multiculturelle, à l'exemple de la société canadienne. Il reprend à son compte les propositions de Pepin-Robarts sur le

fédéralisme décentralisé et déplore que le débat n'ait pas eu lieu à cause de l'intransigeance de Pierre E. Trudeau. Fernand Harvey décrit la situation des francophones hors Québec et il soutient que le diagnostic que pose la Commission Pepin-Robarts sur les régions et la dualité n'a pas vieilli. En fait, l'histoire récente montre bien que l'ancien Canada français s'est fractionné, non seulement parce que le Québec aurait abandonné à eux-mêmes les cousins vivant en milieux minoritaires, mais bien davantage par suite d'une mutation endogène qui a amené ces derniers à prendre un virage communautariste très prononcé. En se définissant comme un ensemble de communautés dispersées d'une mer à l'autre, les francophones canadiens ont aussi d'une certaine manière divorcé d'avec le Québec et marqué leur nouvelle appartenance canadienne. En scrutant les réactions des minorités francophones à la publication du rapport de la commission, l'article de Linda Cardinal et de Marie-Ève Hudon éclaire ces relations et va dans le sens de ce diagnostic : « Notre hypothèse est que les minorités ont refusé d'accepter l'approche de la dualité linguistique telle qu'esquissée par les commissaires, puisqu'elles étaient déjà gagnées à la vision égalitariste du gouvernement libéral de l'époque en matière de langue officielle » (p. 54).

Les autres textes du recueil sont fort substantiels. Bonin résume bien le contexte économique de l'époque, ce qui aide à comprendre certaines orientations du rapport de la commission. L'article de M. Beaudoin reprend en partie un texte déjà publié et le lecteur aurait aimé que cet important témoin aille plus loin dans son analyse rétrospective. Dans sa contribution, John Richards semble préférer ce qu'il appelle « les buts négociables dans l'arène politique » aux droits justiciables. Or l'évolution ultérieure a montré que l'approche basée sur les droits justiciables a bien profité aux francophones hors Québec qui ont réussi à faire progresser leur cause de manière plus rapide et importante en quelques années avec l'aide des jugements des cours, alors que les discussions et tractations politiques ont été

beaucoup moins efficaces. Assez curieusement, cet aspect n'est pas développé dans son texte. C'est un aspect non négligeable, car plusieurs articles visent à critiquer les points sur lesquels la commission a été aveugle (n'a pas vu venir les choses), par exemple l'importance quasi mythique qu'allait prendre le multiculturalisme au Canada. Il en va de même pour les droits linguistiques des minorités francophones.

L'article d'Alain-G. Gagnon est clair et bien informé. Il capitalise sur ses travaux passés et donne une bonne synthèse de la question québécoise au sein du Canada, rappelant notamment les changements de perception d'observateurs ayant vécu longtemps à l'étranger comme Michael Ignatieff. Les portes du changement constitutionnel ont été cadenassées, avance-t-il avec raison. Reste à voir ce qui va en suivre. Cette référence au cadenassage est importante, car le Rapport Pepin-Robarts voulait ouvrir des avenues nouvelles de solution ; or, voilà qu'on se retrouve avec un horizon davantage bloqué vingt ans après sa publication...

L'article de M. Paquet reprend des éléments de problématique développés ailleurs dans ses travaux pour évaluer et critiquer le travail de la Commission Pepin-Robarts. La notion de communauté est omniprésente dans son texte, mais de manière trop abstraite. La communauté peut aussi bien désigner une minorité franco-canadienne dans un petit milieu donné, une tribu amérindienne que le Québec dans son entier, selon le contexte. Paquet voit poindre (et souhaite ?) un fédéralisme supranational et communautaire à distance du projet libéral absolu à la Trudeau et à saveur Pepin-Robarts. Une conclusion qui nous paraît peu correspondre à la réalité du régime Chrétien. Notons au passage que Paquet, qui a été dans le passé très critique de la pensée de Fernand Dumont, reprend des éléments de la problématique mise de l'avant par le célèbre sociologue. « Une référence nouvelle pourrait en sortir » (expression très dumontienne...), écrit-il à propos des manières nouvelles de

bricoler l'union canadienne et de la nécessaire reconnaissance des nations, y compris la reconnaissance du Québec. Citant *Raisons communes*, Paquet soutient qu'il est « normal aussi que la nation, qui a une composante ethnique incontournable, et constitue une communauté primordiale à la Laurendeau, puisse réclamer son droit de cité dans la communauté politique plus vaste » (p. 143-144). Le doyen Paquet serait-il passé récemment par une sorte de chemin de Damas ?

Gilles Paquet prend note de l'obsession du Canada anglais pour le projet libéral absolu à la Trudeau qui rend peu probable l'émergence d'un fédéralisme tel que pensé par Pepin-Robarts. « Une nouvelle référence pourrait en sortir » : l'expression est fort juste. Ou plutôt, serions-nous porté à écrire, deux références nouvelles sont nettement en émergence, et en conflit jusqu'à un certain point, soit la référence canadienne et la référence québécoise. Les solutions envisagées par la Commission Pepin-Robarts allaient dans le sens de leur reconnaissance, mais le débat n'a pas eu lieu, comme le souligne le sous-titre de l'ouvrage recensé. Malgré cela, l'élaboration de références distinctes québécoise et canadienne a continué dans la réalité quotidienne, ce qui nous rappelle que les solutions aux problèmes soulevés dans le rapport de la Commission Pepin-Robarts n'ont pas encore été trouvées vingt ans après sa publication.

(Revue canadienne de science politique, 2003)

VITALITÉ DES FRANCO-CANADIENS

« Quand donc ai-je pris conscience pour la première fois que j'étais, dans mon pays, d'une espèce destinée à être traitée en inférieure? » se demande Gabrielle Roy dans les premières lignes de son autobiographie, *La détresse et l'enchantement* (p. 11). Les temps ont changé bien sûr depuis les luttes scolaires épiques des francophones du Manitoba qui se poursuivaient encore du temps où l'auteure de *Rue Deschambault*, qui n'a jamais caché malgré cela son attachement au Canada, était jeune institutrice à Saint-Boniface. Les francophones ne sont plus ostracisés, certes, mais l'assimilation se poursuit au quotidien. Les chiffres du dernier recensement qui sont analysés dans la publication de Patrimoine Canada préparée par Michael O'Keefe le révèlent encore une fois⁴⁷.

Il y avait un million de personnes de langue maternelle française en dehors du Québec en 1996, mais seulement 650 000 d'entre elles affirmaient parler français à la maison. Pour les démographes, la différence entre les deux types de comportements révèle qu'un transfert linguistique est en train de s'opérer. Lorsque l'indice de continuité linguistique qui mesure ces transferts est inférieur à 1, cela

⁴⁷ Michael O'Keefe, *Minorités francophones : assimilation et vitalité des communautés*, Ottawa, Patrimoine Canada, 1998.

indique une assimilation à l'autre langue, alors qu'un indice supérieur à 1 montre que la langue attire de nouveaux locuteurs. Les données analysées dans l'ouvrage de O'Keefe révèlent que l'assimilation est importante dans les milieux où les francophones sont les plus minoritaires. Regardons l'indice de continuité linguistique calculé à partir des données du recensement de 1996 : 0,61 en Ontario, 0,47 au Manitoba, 0,32 en Alberta, 0,64 dans l'ensemble du Canada anglais. L'indice était de 0,73 en 1971 en dehors du Québec, ce qui signifie que l'assimilation s'est largement accrue en vingt-cinq ans.

La situation est différente au Québec. Les francophones ont réussi à attirer davantage de locuteurs français (indice de 1,02), mais les anglophones sont parvenus à en gagner encore davantage (indice de 1,24), ce qui signifie que, malgré les pertes importantes d'effectifs encourues des années soixante aux années quatre-vingt, la communauté anglophone québécoise a vu croître ses effectifs de 24 %. Francophones hors Québec, anglophones québécois : deux minorités nationales, mais deux situations bien différentes. Si l'assimilation des francophones progresse de façon évidente au Canada anglais (en dehors du Québec et de l'Acadie), l'apprentissage du français langue seconde y est en hausse, notamment chez les jeunes. Pas moins de 300 000 jeunes élèves sont inscrits dans des écoles d'immersion en français en dehors du Québec. Au total, 11 % de la population canadienne hors Québec est bilingue, alors que 38 % des francophones connaissent l'anglais au Québec.

Deux lectures peuvent être faites de la situation que l'on vient de décrire. La première – véhiculée par Patrimoine Canada et aussi par l'auteur de la publication mentionnée en titre – insiste sur la progression du *nombre absolu* des francophones en dehors du Québec et sur les progrès du français langue seconde au Canada anglais et de l'anglais langue seconde au Québec. Commentant les transferts linguistiques et l'assimilation des francophones, O'Keefe

conclut : « Finalement, il est bon de rappeler que la grande majorité de ces soi-disant francophones assimilés peuvent encore parler français » (p. 37). Soit, mais lorsque le français cède ainsi la place à l'anglais au foyer, n'est-ce pas le prélude à l'anglicisation de la génération suivante ? Faut-il rappeler que la langue parlée au sein du foyer devient normalement la langue maternelle des enfants ? Et l'auteur ajoute : « Toutefois, le débat sur la vitalité des communautés ne peut et ne devrait se réduire à une simple question de chiffres. L'esprit, la détermination et le sentiment d'identité d'une communauté, voilà ce qui fait son dynamisme et pas uniquement le nombre de ses membres » (p. 58). Fort bien, mais il faut rappeler que l'assimilation est moins marquée dans les régions où la concentration des francophones est plus forte. Le nombre est donc important... L'auteur rappelle l'importance de *l'espace francophone* dans le processus d'assimilation. En contexte minoritaire, l'utilisation de la langue française se limite le plus souvent à la famille, à l'église et aux organismes communautaires. Dans les médias, la vie civile, l'espace public, le monde du travail ou encore dans le monde du commerce et des affaires, on parle le plus souvent anglais, ce qui crée une énorme pression sur les francophones. O'Keefe reconnaît l'importance de l'assimilation, mais ne propose-t-il pas d'en relativiser l'impact en mettant de l'avant la notion de *vitalité* des communautés, une vitalité difficile à mesurer si le reconnaît, sans parler qu'elle est en partie dépendante de la largesse des subventions versées par le ministère ? L'assimilation inquiète, la vitalité rassure.

La seconde lecture insiste sur le déclin du *poids relatif* des francophones, explicable pour trois raisons : l'assimilation, la baisse de la natalité chez les francophones et surtout, l'importance massive de l'immigration internationale, qui vient grossir les rangs des anglophones en dehors du Québec. L'une des conséquences non voulue explicitement de l'immigration est de contribuer à

INTENTIONS D'AUTEURS

marginaliser encore davantage les minorités francophones en dehors du Québec et de l'Acadie. L'attrait de l'anglais dans les milieux fortement minoritaires devient encore plus important.

La francophonie canadienne est en train de changer de visage : le français y progresse, mais de plus en plus comme langue seconde. Le changement est majeur et il tranche avec l'hostilité manifestée vis-à-vis le français à l'époque du Règlement XVII en Ontario et de la répression de l'enseignement de la langue de Molière dans les écoles du Manitoba au début du siècle. Ensuite, il faut noter la polarisation linguistique du Canada, un aspect non abordé comme tel dans l'ouvrage. L'auteur donne des indications sur cette polarisation, mais il ne pousse pas plus avant son examen. Ainsi, il note que l'attitude des Québécois et des Canadiens vis-à-vis ces questions n'est pas la même, les premiers se préoccupant davantage du statut de leur langue au sein même du Québec, par exemple. Au fil des ans, la population francophone du Canada a eu tendance à se concentrer au Québec, qui regroupe maintenant 85,2 % des personnes ayant déclaré le français comme langue maternelle et cette proportion est encore plus élevée si l'on se fie à la langue d'usage à la maison. Le français est devenu la langue de la vie civile au Québec, étant connue ou parlée par 94 % de la population, alors que l'anglais domine largement dans le reste du Canada. En fait, deux univers de référence distincts se développent et l'unité normative du Canada français n'existe plus.

À côté de l'assimilation et de la vitalité, présentées dans cette étude comme étant deux traits caractéristiques de la situation du français au Canada, ne faudrait-il pas en ajouter une troisième : la polarisation linguistique qui se dessine maintenant plus nettement à l'aube des années 2000, polarisation qui alimente la construction de deux références nationales ? Les résultats du dernier recensement le donnent à penser clairement.

(Recherches sociographiques, 2000)

L'ONTARIO FRANCOPHONE

L'ancien Canada français a perdu son unité normative et l'on parle maintenant de fractionnement de l'identité canadienne-française en identités régionalisées. Le Canada français se définit lui-même comme un ensemble de communautés, comme l'indique le nom même de la Fédération des communautés francophones et acadienne qui en est devenue la voix officielle. Au fil des années, le Québec a été maintes fois accusé d'avoir abandonné à leur sort les communautés francophones hors Québec, mais les choses sont plus compliquées que cela. À s'en tenir à cette explication simpliste, on suppose que le social est le produit de forces exogènes, ce qui conduit à négliger les facteurs proprement endogènes qui sont à la source du changement. Dès leur établissement, les différentes communautés nationales changent en effet dans leur nouvel environnement. Ce fut le cas en Nouvelle-France, les nouveaux Canadiens se définissant différemment des Français de la métropole après seulement quelques générations. Il en va de même pour les différentes composantes du Canada français, comme le montrent les débats des États généraux de la langue française qui se sont tenus au début du xx^e siècle, qui ont opposé les représentants du Québec et ceux qui provenaient de ce qu'on appelait alors la diaspora canadienne-française. Gabrielle Roy décrit dans son autobiographie les nouveaux défis auxquels était confrontée la communauté française du Manitoba dans les années vingt et trente, défis différents

de ceux auxquels était confronté le Québec d'alors. L'actuel virage communautariste du Canada français s'expliquerait donc en bonne partie par les mutations endogènes au sein des différents espaces canadiens-français.

L'ouvrage de Linda Cardinal⁴⁸ analyse précisément les forces politiques internes, les forces endogènes au milieu ontarien dirions-nous, qui sont à la source des mutations des communautés francophones de la province voisine du Québec. Nulle part dans ce livre est-il question de l'abandon par le Québec des Canadiens français de l'Ontario à leur propre sort, mais l'ouvrage analyse plutôt comment les mouvements sociaux francophones ont rendu possible le développement en Ontario de services de santé et de services sociaux en français, dans un contexte législatif favorable. L'auteure adopte avec pertinence une approche qui met l'accent sur la jonction de l'action de mouvements sociaux importants et dynamiques – et notamment des mouvements de femmes francophones – avec des acteurs politiques favorables au développement de la francophonie ontarienne.

Linda Cardinal et ses collaboratrices scrutent la période qui va de l'adoption en 1986 par l'Ontario d'une législation qui accordait le droit à tous les citoyens francophones de recevoir en français les services gouvernementaux à l'élection en 1995 du gouvernement Harris, qui marque un important repli dans l'ouverture manifestée antérieurement. L'ouvrage décrit l'Ontario francophone dans le chapitre un, mais d'une manière trop générale cependant, sans analyse originale. Le second chapitre, qui porte sur les différentes politiques publiques visant les francophones est cependant mieux documenté et davantage élaboré. Ce chapitre décrit les différences

⁴⁸ Linda Cardinal (en collaboration avec Caroline Andrew et Michèle Kérisit), *Chroniques d'une vie politique mouvementée. L'Ontario francophone de 1986 à 1996*, Ottawa, Le Nordir, 2001.

qui marquent les gouvernements Davis, Peterson et Ray d'un côté et le gouvernement Harris de l'autre, davantage sensible aux réactionnaires qui s'inquiètent des mesures adoptées en faveur des francophones, mesures qui n'avaient pourtant rien de menaçant comme en témoigne l'analyse faite dans le livre...

L'intérêt de cette contribution tient dans l'étude des mouvements sociaux de francophones et, en particulier, dans l'étude des mouvements de femmes francophones qui ont lutté pour l'obtention de services sociaux en français. Le milieu ontarien est divisé entre ceux qui favorisent les services bilingues et ceux qui proposent plutôt des services homogènes francophones. Le débat n'est pas neuf et il divisait déjà les francophones manitobains dans la province voisine à l'époque décrite par Gabrielle Roy. Celle-ci percevait dans les années trente l'importance pour les francophones de l'Ouest de devenir bilingues, critiquant l'utopie de reconstruire dans cette partie du pays des espaces homogènes francophones. On connaît l'enjeu qui est derrière ce débat, le bilinguisme étant considéré par plusieurs analystes et militants comme un premier pas menant à l'assimilation des francophones. Les vues opposées de Roger Bernard ou Charles Castonguay d'un côté et de Gilles Paquet de l'autre illustrent le vif débat qui divise les Ontariens francophones. Cardinal souligne comment le milieu francophone ontarien est divisé entre les volontaristes qui insistent sur le dynamisme et la vitalité de la francophonie ontarienne et les pessimistes qui déplorent les ravages dans les rangs des francophones causés par l'assimilation.

L'originalité de cet ouvrage est de montrer le lien qui existe entre les mouvements sociaux, d'un côté, et les ouvertures politiques sans oublier le contexte dans lequel prend place l'action de ces mouvements sociaux, de l'autre. Ceux-ci n'agissent pas dans un espace abstrait et le succès de leur action n'est pas indépendant du contexte politique. Son étude minutieuse – quoique fort limitée dans son ampleur – apporte une belle contribution scientifique à la

INTENTIONS D'AUTEURS

compréhension de la situation en dehors d'un parti pris idéologique, ce qui ne signifie pas que les chercheures ne soient pas préoccupées par la situation qu'elles étudient, bien loin de là.

(Revue canadienne de science politique, 2002)

LE FRANÇAIS EN ONTARIO

Le français a-t-il un avenir en Ontario ? Globalement, le diagnostic qui ressort de l'ouvrage *L'enjeu de la langue en Ontario français*⁴⁹, publié à Sudbury, est pessimiste. Trois enjeux sont examinés dans ce livre. Tout d'abord la place de la communauté de langue française en Ontario, dont le poids politique et l'importance relative régressent. L'assimilation des francophones sur plusieurs générations est bien réelle, comme le montre Charles Castonguay, et les mariages exogames jouent un rôle important dans le processus d'assimilation. « En Ontario, les enfants issus de couples mixtes à un seul parent francophone sont habituellement élevés en anglais et sont donc de langue maternelle anglaise », avance l'auteur (p. 26). Or les mariages mixtes sont en hausse, alimentés entre autres par le fait que les jeunes anglophones qui ont fréquenté les écoles d'immersion peuvent par la suite rencontrer et épouser des francophones. « Habituellement, cela se solde de nouveau par l'anglicisation du partenaire francophone, et la roue continue de tourner », note, pessimiste, Castonguay. Deux autres raisons expliquent la situation démographique des Franco-Ontariens. D'abord, ceux-ci n'ont pas

⁴⁹ Normand Labrie et Gilles Forlot (dirs), *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Prise de la parole, 1999. (coll. Ancrages.)

assez d'enfants pour assurer une relève dynamique, comme le montre le taux approximatif de reproduction linguistique que Castonguay a construit, taux qui est passé de 1,37 en 1961 à seulement 0,52 en 1991. Ensuite, le solde migratoire des francophones est négatif, ce qui contribue encore à affaiblir numériquement les communautés de langue française en Ontario. À ces raisons, il faudrait ajouter que l'Ontario est la province du Canada qui reçoit le plus d'immigrants, ce qui contribue à marginaliser encore davantage les francophones puisque ceux-là s'intègrent en presque totalité à la majorité anglophone.

Le déclin – en nombre relatif du moins – de la communauté francophone a des conséquences majeures sur l'identité et les comportements des francophones. C'est le deuxième enjeu examiné de l'ouvrage. Le *nombre* des personnes qui forment un groupement de minoritaires est important comme l'a montré Raymond Breton dans ses travaux qui sont devenus des classiques. Or, étant entourés d'une masse de plus en plus importante d'anglophones et d'immigrants qui adoptent l'anglais, les francophones ontariens ont changé au fil des ans. L'étude de Jürgen Erfurt est éloquente à ce sujet. L'auteur a étudié la langue dans laquelle se font les interactions quotidiennes des Canadiens français de Welland. Entre 1974 et 1996, il a observé une forte croissance de la communication en anglais entre frères et sœurs et entre le répondant et ses parents, signes indéniables d'une anglicisation en cours. Cette étude de cas confirme une hypothèse avancée maintes fois par les observateurs : les Canadiens français se définissent de plus en plus comme des Canadiens bilingues. Un changement d'identité linguistique est à l'œuvre en milieu minoritaire francophone. « Il semblerait que les Franco-Ontariens de Welland ne se définissent plus par l'appartenance à un groupe francophone unilingue, mais plutôt par le bilinguisme français-anglais, dont ils seraient fiers » (p. 76). L'auteur va plus loin et avance même l'hypothèse que le bilinguisme

se transforme. Les jeunes Ontariens francophones acquièrent l'anglais comme langue dominante, du moins dans la sphère extra-familiale, et ils maîtrisent tous les registres de l'anglais. Contrairement à leurs parents ou aux générations précédentes, et ils en viennent à n'apprendre que les registres formels de la langue française, surtout parlée à l'école. Ainsi, les jeunes interrogés par Erfurt notaient qu'ils n'étaient plus capables de jurer ou d'insulter facilement quelqu'un en français. L'auteur conclut que la base du français comme langue d'usage s'affaiblit. Par contre, il observe chez les jeunes francophones interrogés une grande motivation à apprendre le français... comme langue seconde cependant, ce qui de son point de vue renforce le noyau de la communauté franco-ontarienne (p. 77). Façon élégante de dire que la langue française n'est plus une langue identitaire, situation qui inquiète grandement Charles Castonguay et qu'il souligne dans toutes ses interventions publiques.

Le troisième enjeu abordé dans cet ouvrage est la qualité de la langue. Le français en Ontario est-il menacé de diglossie ? Les auteurs le donnent à penser, car les jeunes francophones ontariens découvrent à l'école qu'ils parlent et maîtrisent moins bien le français que les francophones immigrés ou que les anglophones qui ont fréquenté les écoles d'immersion où ils y ont appris un français plus « international » ou plus littéraire.

Le Canada français est en profonde mutation, c'est devenu une évidence de l'avancer. En fait il n'existe plus comme unité normative, comme référence partagée. Le présent ouvrage apporte une belle contribution à l'étude de cette mutation du Canada français et à la connaissance du fait français en Ontario en proposant des hypothèses nouvelles.

(Recherches sociographiques, 2000)

MINORITAIRES DEVANT LES AUTRES

Une même interrogation parcourt ce gros ouvrage⁵⁰ sur les contacts entre cultures au sein des minorités francophones en Amérique du Nord, qui rassemble les textes présentés lors d'un colloque à l'Université de Moncton : comment les minorités nationales francophones vivent-elles le rapport avec l'autre ? Les nations – et à plus forte raison les minorités nationales – ont-elles encore la capacité normative de définir le monde, d'élaborer ce que Jean Morency et ses collaborateurs appellent « le capital symbolique des nations » dans l'introduction de ce livre ? Celle-ci résume bien en sept pages non seulement l'argument central qui parcourt cet ouvrage mais aussi l'essentiel des intentions des auteurs des trente chapitres qu'il comprend.

Le rapport avec l'autre, ou encore le contact interculturel dont il est question dans ce livre, est double. Les minorités nationales francophones – à ne pas confondre avec des groupes ethniques – s'inscrivent d'abord dans un ensemble plus vaste avec lequel elles doivent composer. Ce fut le cas pour les petits Canadas de la Nouvelle-Angleterre et pour les communautés acadiennes de la dispersion, sans oublier les communautés franco-canadiennes qui ont pris un vigoureux virage communautariste dans la foulée du fractionnement du Canada français, ayant à composer avec une

⁵⁰ Jean Morency, Hélène Destrempe, Denise Merkle et Martin Pâquet (dir.), *Des cultures en contact. Visions de l'Amérique du Nord francophone*, Québec, Éditions Nota Bene, 2005, 552 p. (coll. Terre américaine.)

majorité anglo-saxonne. Mais les minorités nationales francophones sont maintenant confrontées à une autre facette de l'altérité, celle qui prend place en leur sein propre. Elles sont en effet elles-mêmes nourries et façonnées par des apports culturels divers. Les minorités francophones ont toujours assimilé et intégré des nouveaux venus, mais ces derniers se fondaient dans le groupement plutôt que d'affirmer leurs différences. Les choses changent cependant et le contact entre les cultures modifie la donne au cœur même des minorités, comme c'est aussi le cas au sein des majorités ou des ensembles plus vastes.

Le contact interculturel est donc à la fois endogène et exogène, interne et externe ; les chapitres qui composent l'ouvrage l'abordent sous ces deux angles. Cette distinction n'est pas toujours clairement posée dans le livre, mais elle est sous-jacente dans les diverses contributions. Air du temps oblige, c'est le premier aspect de la question – penser le contact culturel *au sein* de la minorité nationale – qui retient davantage l'attention des auteurs. *L'expérience interculturelle* (l'expression revient souvent dans le recueil) oblige les communautés – comme elles se plaisent à se définir elles-mêmes – ou plus justement les minorités nationales à reconnaître de nouveaux piliers, selon le mot de Charles Taylor, ou encore à revoir et à refonder leur discours identitaire.

Commençons par l'examen du deuxième aspect, celui du contact entre la culture minoritaire et la culture plus large dans laquelle elle s'inscrit, le cas des Franco-Américains en constituant l'exemple emblématique. Jean Morency analyse le rôle de médiateurs entre la culture américaine et le Canada français de la Nouvelle-Angleterre joué par certains Canadiens français (Olivar Asselin, Alfred DesRochers, Beaugrand-Champagne, Robert Choquette et tant d'autres). « C'est par la reconnaissance concrète et pour ainsi dire quotidienne de la réalité américaine chez certains médiateurs culturels que l'image des États-Unis au Québec va être

appelée à subir de profondes transformations, ce qui ouvrira la voie à la prise de conscience et à l'expression de l'américanité au Québec » (p. 306-307).

Analysant le contenu des almanachs – *L'almanach agricole et commercial* de J. B. Rolland, *L'almanach de Saint-François* et *L'almanach du peuple Beauchemin* – Lüsebrinck montre leur grande perméabilité à la nouvelle culture de la consommation marchande naissante américaine dès le début du xx^e siècle. Très tôt, les Canadiens français ont été selon lui exposés à la modernisation et aux avancées technologiques et commerciales de la culture matérielle américaine, en images du moins, mais des images dont tous les sociologues connaissent la puissance évocatrice. Ces almanachs – fort populaires dans les foyers canadiens-français de l'époque – ne sont pas repliés sur le local et le régional, mais ils sont au contraire ouverts sur l'international. « Les almanachs populaires canadiens-français du xix^e et du début du xx^e siècle donnaient également à lire une dimension transculturelle, intégrant des informations, des récits, des proverbes et des images d'autres cultures » (p. 141). Lüsebrinck constate une fascination pour la culture populaire américaine, dont la présence domine dans les colonnes de ces ouvrages populaires, mais il rappelle qu'on y parle aussi beaucoup d'événements survenus ailleurs comme la révolution mexicaine, l'étrangeté de la Chine ou la guerre hispano-américaine. Les almanachs sont aussi d'importants lieux où se fait un travail d'interprétation de la mutation du Canada français. On y fait la promotion du « bon parler français », on y conteste le « racisme » dont sont victimes les Canadiens français et les perceptions très négatives véhiculées par la presse anglo-saxonne dans les années précédent et suivant la première crise de la Conscription. Fait intéressant à noter, l'univers idéologique des almanachs analysés est loin d'être uniforme, ce qui donne à voir d'importants conflits d'interprétation entre *L'almanach de la langue française*

conservateur (proche de Lionel Groulx) et les almanachs Beauchemin et Rolland, plus laïcs et ouverts sur la culture américaine et prônant l'établissement de liens nouveaux avec le Canada anglais (bilinguisme, société biculturelle, droits des Canadiens français au sein du Canada, etc.).

Paul Dubé constate que les jeunes francophones de l'Ouest ont perdu le sentiment d'une différence par rapport à la culture anglo-américaine, une situation qu'il juge « critique ». Rappelant les travaux de Jean Lafontant et de Simon Laflamme, il observe « la disparition d'une véritable altérité qui puisse fonder une différence et qui soit exploitable comme symbolique » (p. 37). Très à l'aise en anglais, les jeunes francophones ne conçoivent plus la langue comme porteuse d'une différence identitaire significative et différente et la mémoire longue est pour eux plutôt folklorique. La mondialisation et l'ouverture au monde ont investi le paysage symbolique (selon le mot de Jean-Claude Guillebaud). Ils empruntent par ailleurs à la culture de masse pour se définir, et en cela ils ne se distinguent plus des jeunes anglophones. Plusieurs articles sur la langue française parlée illustrent la prégnance de l'emprunt à la langue anglaise. Un exemple parmi d'autres, tiré de la contribution de Gisèle Chevalier et Bernise Doucette : le lexique grivois, scatologique et liturgique du français québécois (*christ, tabarnac, 'stie*) perd du terrain au profit du lexique scatologique et sacré anglais (*fuck, « djesus Craist », holly God*). Le sacre québécois, devenu trop folklorique ?

Les jeunes Franco-Canadiens ne se voient plus dans une représentation collective commune et différente qui leur serait proposée, contrairement à la génération de Gabrielle Roy qui se définissait dans l'espace normatif du Canada français, et ils ne jouissent plus d'une reconnaissance de l'autre, un aspect essentiel dans la construction identitaire comme le souligne Charles Taylor dont la pensée est analysée dans l'ouvrage par Luc Vigneault. Dubé propose un autre constat surprenant : les immigrants francophones se

distinguent des Canadiens français qui ont un autre rapport à leur langue maternelle, qui reste pour eux une langue valorisée, jouissant de prestige et de valeur, et ils refusent d'être allophones. Autrement dit – et c'est le souhait de l'auteur – l'interculturel francophone permettrait de refonder une nouvelle francophonie canadienne. Souhait trop optimiste ou utopique ? Seul l'avenir le dira, mais l'intégration à l'ensemble majoritaire anglophone risque d'entraver cette entreprise de refondation en l'absence d'une référence nationale distincte forte – donc en dehors du Québec et de l'Acadie du Nouveau-Brunswick – ce que ne permet pas le virage communautariste ou encore le repli des francophones immigrants « dans les interstices » selon le mot de Dean Louder, repris dans la contribution de Eileen Lohka, ce qui jette un doute sur l'hypothèse de Dubé.

Certaines contributions analysent l'interculturel et le rapport à l'autre au Québec même, comme l'article de Jane Koustas portant sur le théâtre de Robert Lepage, celui de Jean-Christophe Delmeule sur Réjean Ducharme, celui de Louise Vigneault sur les arts visuels au Québec ou le chapitre de Ute Fendler sur les *road movies* américains version québécoise. Malgré l'épaisseur du livre et le grand nombre de contributions sur des sujets fort variés – et assez pointus dans certains cas – un aspect important des cultures en contact au sein de la francophonie nord-américaine a été négligé dans l'entreprise, un aspect central sur lequel il faudra bien se pencher un jour ou l'autre : le contact entre le Québec considéré comme lieu d'une culture autonome et les minorités nationales francophones. La question est délicate, je le reconnais, et elle soulève de vives émotions, surtout chez certains communautariens franco-canadiens qui vivent encore le « deuil de leur nation » pour reprendre l'expression de Marcel Martel.

(Recherches sociographiques, 2006)

LA FRANCOPHONIE EMBRASSE LARGE

*L'année francophone internationale*⁵¹ est un annuaire qui propose un bilan de la Francophonie définie dans l'ouvrage comme un regroupement sur une base politique des États et gouvernements (55 au total en 2000), mais *L'année* est aussi un bilan sur l'espace francophone international, une réalité géographique, linguistique et culturelle fort diversifiée. La publication existe depuis dix ans et l'on y trouvera une mine de renseignements ponctuels sur les pays francophones et sur la place du français dans 80 sociétés, de la Macédoine à la Louisiane, du Val d'Aoste à Djibouti, sans oublier le Québec ni un petit pays dont j'ignorais l'existence : São Tomé E Príncipe, république indépendante depuis 1975 (le lecteur qui partagerait mon ignorance trouvera à la page 170 de l'annuaire une description de ce pays).

L'année francophone présente d'abord brièvement les principales caractéristiques des pays et sociétés de la Francophonie – courts textes qui seront utiles aux étudiants et aux journalistes par exemple – et les événements survenus dans l'année. Cet annuaire complétera fort bien ses cousins : l'*État de la France*

⁵¹ Michel Tétu (dir.), *L'année francophone internationale 2001*, Québec, L'année francophone internationale, Université Laval, 2000, 416 p.

(La Découverte) et *Québec 2000, Québec 2001*, etc. (Fides), mais on le lira surtout pour s'informer sur les autres pays ou sociétés puisque ce qui est écrit sur la France ou le Québec est forcément limité à cause des contraintes d'espace éditorial. L'annuaire fait aussi le point sur l'*actualité francophone* dans chaque société, ce qui permet de statuer sur l'état de santé de la langue française dans le monde. Il faut noter l'inégalité du traitement de cet aspect, qui est pourtant la raison d'être de la publication. L'article sur le Viêt Nam est, sur ce plan, insatisfaisant, comparé à celui sur le Laos dans lequel on fait état des activités en langue française qui se sont déroulées dans ce pays. (Une remarque au passage : pourquoi avoir retenu l'orthographe anglophone Vietnam pour désigner ce pays ?)

L'article sur la Grèce, bien que bref, est un modèle du genre. On y apprend que l'entrée de ce pays dans l'Union européenne a eu un impact identitaire important et qu'elle exige de revoir l'organisation sociale même de la Grèce, l'Église orthodoxe contestant le retrait de l'identification de la religion dans les passeports grecs sous prétexte que « la nation grecque serait en danger si le pays se conformait aux directives de Bruxelles ». Une anecdote rapportée par l'auteur de l'article illustre bien le statut changeant de la langue française dans le monde. Invitée au Festival international du film de Thessalonique, Catherine Deneuve a préféré s'adresser à ses auditeurs grecs uniquement en anglais, coup dur pour les Grecs francophiles. Désirant élargir leur audience à un plus large public (de cinéphiles, de scientifiques, de clients, etc.), les Français n'envoient-ils pas le message que c'est la langue anglaise qui compte vraiment ?

L'année francophone comprend une deuxième section, « Idées et événements », qui occupe le tiers du livre et dans laquelle se trouvent des essais en sociologie politique et des articles sur les arts, l'éducation et la langue. On y lira un entretien avec Philippe Seguin autour de son livre *Plus Français que moi, tu meurs !* dans lequel il définit le Québec comme la deuxième locomotive de la

Francophonie. Seguin conteste une certaine idée reçue sur la nord-américanité du Québec, idée bien ancrée dans les milieux intellectuels québécois : « Il y a plus de différences entre le Québec et les États-Unis qu'il n'y en a avec la France », avance-t-il (p. 295). Une entrevue intéressante à lire, ne serait-ce que pour les critiques qu'il formule sur les comportements linguistiques des Français... et des Québécois. Aux Québécois qui reprochent aux Français leur engouement pour les mots anglais (« c'est in »), Seguin les enjoint de regarder la poutre dans leur œil (« c'est le fun »). Seguin y explique certaines idées développées dans son livre qui a fait grand bruit au moment de sa parution. Fernand Harvey signe aussi dans cet ouvrage une intéressante étude sur l'état de la recherche sur la francophonie canadienne dans laquelle il rappelle l'apport critique de la sociologie sur les fondements de la politique canadienne de bilinguisme jugée désincarnée par rapport aux réalités francophones (p. 299).

Enfin, la dernière partie du livre passe en revue les activités des nombreuses institutions et associations francophones nationales et internationales : OIF, CRPLF, UIJPLF, FIPF, AFA L, ADIFLOR, OFQJ, FJFEF, AIFA, RAFQ, ACELF, FCFA, CFC, AFITEP, FLFA, APFF, CVFA, CREIPAC, AEFECD, CICIBA. Si la multiplication des sigles est un signe de vitalité, alors la Francophonie internationale se porte bien... Je laisse au lecteur le soin de consulter la publication pour en connaître la signification, et une description de leurs champs d'activité.

Il manque à cet ouvrage un bilan d'ensemble de l'état du français dans le monde, même si de nombreux éléments qui permettraient de le construire se retrouvent épars au fil des pages. Risquons une première conclusion, bien téméraire cependant. La lecture de cet ouvrage nous incite à donner raison à Philippe Seguin : « La francophonie ratisse trop large ». N'y aurait-il pas lieu de réduire quelque peu l'ambition de tout couvrir et éviter ainsi

INTENTIONS D'AUTEURS

« l'élargissement continual de la francophonie » dénoncé par Seguin ? La question mériterait d'être posée en repensant quelque peu cet annuaire sur la Francophonie à qui il faut souhaiter par ailleurs un bon dixième anniversaire et une longue vie.

(Recherches sociographiques, 2002)

SOCIOLOGIE DU CANADA FRANÇAIS

Jusqu'à la Révolution tranquille, l'espace national et symbolique du Canada français s'étendait bien au-delà des frontières de son foyer principal – la province de Québec, comme on la désignait alors – incluant même les paroisses canadiennes-françaises de la Nouvelle-Angleterre au début du xx^e siècle. L'Acadie occupait une place à part, et ce, depuis le début de la colonisation comme le montrent les récits de voyages des xvi^e et xvii^e siècles qui présentent le Canada et l'Acadie comme étant deux entités différentes. De la fin du xix^e siècle jusqu'au milieu des années 1960, on parlait de diaspora pour décrire ces paroisses et villages peuplés de Canadiens français, qui sont devenus par la suite des francophones hors Québec lorsque la référence nationale québécoise s'est imposée. Ces Canadiens français se sont sentis « orphelins de leur nation » (Marcel Martel) et ont eu le net sentiment que le Québec les avait abandonnés à leur sort lors de la modernisation de ses institutions et lors de l'avènement de l'État-providence moderne. S'il est juste de parler de désintérêt et même d'abandon, il faut tout de suite ajouter que cette partie de l'ancien Canada français a connu sa propre révolution tranquille et sa propre mutation endogène et que les contours nouveaux qu'elle a pris dans le dernier tiers du xx^e siècle sont le résultat d'un profond travail de refondation et de reconstruction des identités et des institutions qui est parallèle à celui qui a eu cours au Québec. Autrement dit, cette portion du Canada français ancien

située en dehors des frontières québécoises s'est elle-même refondée sur de nouvelles bases. Les trois ouvrages examinés dans cette note critique en examinent les contours nouveaux.

Il faut rappeler que ce travail de redéfinition avait d'abord commencé en Nouvelle-Angleterre dans la première moitié du xx^e siècle avec l'abandon du rêve d'y construire un prolongement du Canada français. Les Canadiens français des États-Unis y sont devenus des Franco-Américains, puis des Américains d'origine canadienne-française, et même, pour plusieurs, des Américains d'origine française tout court, une identité plus prestigieuse qui les relie à Champlain et à Lafayette – deux figures historiques importantes aux États-Unis – plutôt qu'aux pauvres cultivateurs de la vallée du Saint-Laurent ayant fui la misère.

Minoritaires au sein du Canada anglais, inférieurs en nombre à bien d'autres groupements issus de l'immigration internationale, il était inévitable que les Franco-Canadiens aient eu eux aussi à se redéfinir collectivement compte tenu de leur situation propre, non sans exprimer quelques aigreurs vis-à-vis les Québécois, comme on l'a vu notamment lors du premier référendum sur la souveraineté (1980) et lors de l'échec de l'Accord du lac Meech (1992). Avec le recul, nous voyons mieux maintenant que la refondation et la refonte des institutions, bien que rendues nécessaires par les mutations de l'ancienne nation canadienne-française, étaient aussi appelées par le statut de minoritaires des Franco-Canadiens dans le Canada multiculturel et par la montée de l'État-providence qui instaurait de nouveaux appareils institutionnels. On a alors parlé de fractionnement identitaire et de cassure des liens entre les Québécois de langue française et les Franco-Canadiens, mais la question est plus complexe, comme on le verra.

Où en sont les Franco-Canadiens à l'aube d'un nouveau siècle ? Les trois ouvrages analysés dans cette note critique⁵² offrent des

⁵² Gilles Paquet, *Tableau d'avancement. Petite ethnographie*

perspectives diversifiées sur le travail de refondation qui a eu cours depuis quarante ans au sein du Canada français, bien à distance de ce qui s'est passé dans la diaspora américaine. Gilles Paquet et Joseph Yvon Thériault tiennent pour acquise la fracture au sein de l'ancien Canada français – entre le Québec et ce que Paquet appelle « les îlots francophones au sein du Canada anglais » – mais leurs travaux donnent à penser que le Canada français d'aujourd'hui peut être défini de manière différente, ce qui a aussi des implications politiques importantes comme le montre le débat autour de la fermeture de l'hôpital Monfort dans la ville d'Ottawa. L'ouvrage collectif *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada* est un état des lieux de la nouvelle francophonie canadienne qui s'inscrit largement dans la perspective théorisée par Thériault et les treize contributions qui s'y retrouvent proposent un tableau d'avancement – reprenons la notion de Gilles Paquet – de ce nouveau Canada français pensé (et, maintenant, le plus souvent vécu) sans le Québec. On le verra, le Canada français est un cas fascinant – et même, exemplaire, pouvons-nous avancer – pour l'étude des mutations qui touchent l'identité nationale dans le monde contemporain.

TABLEAU D'AVANCEMENT DU CANADA FRANÇAIS

Spécialiste de l'histoire économique et sociale, écrivain à la plume élégante – quel plaisir de lire ce tableau d'avancement écrit dans une langue classique comme on aimerait en voir plus souvent !

interprétative d'un certain Canada français, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2008, 231 p. (coll. Gouvernance.) ; Joseph Yvon Thériault, *Faire société. Société civile et espaces francophones*, Sudbury, Prise de parole, 2007, 386 p. (coll. Agora.) ; Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dirs), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada. Nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Fides, 2009, 562 p.

– communicateur efficace et acteur engagé dans l'autre capitale nationale, Gilles Paquet entend combattre « l'amnésie générale tombée sur les débats autour du Canada français comme autrefois la vérole sur le bas-clergé » (p. ii). S'il adopte ici et là le vocabulaire qui désigne les Québécois et les Canadiens français nouvelle mouture, s'il prend bonne note des ruptures et chicanes du couple québécois/franco-canadien, il refuse de le considérer comme formé de conjoints divorcés même s'ils ont choisi de mener des carrières séparées. « On pourra nous morigéner pour avoir retenu l'appellation 'Canada français', qui est assez mal aimée ces temps-ci. C'est pourtant une appellation incontournable quand on cherche à comprendre le Canada dans son ensemble. Nous n'utilisons pas cette expression pour la célébrer, mais parce qu'elle correspond à la réalité de la seconde moitié du 20^e siècle » (p. v).

Gilles Paquet reconnaît que le Canada français était éclaté dès le départ entre sa portion atlantique et sa portion continentale. Il avance qu'il s'est construit lentement entre la Conquête et la Confédération « par étapes et de façon malaisée, [et qu'il] va essaier surtout vers l'ouest après, et va demeurer lâchement intégré jusqu'à ce que la mondialisation, la 'multiculturalisation' du Canada et la montée des ferveurs identitaires 'locales' créent de la diffraction et l'anémient quelque peu » (p. 2). Pour lui, l'expérience du Québec est au cœur du Canada français, marqué par des rapports de conflit-concours entre le centre, d'un côté, et les marges et les îlots insérés au sein du Canada anglais, de l'autre. Sa thèse est qu'il existe une grande unité normative au sein de ce Canada français qu'on a tendance à oublier trop vite, et que persiste une culture anthropologique commune. « Une troisième voie reconnaît qu'une certaine culture – individualiste, ouverte et progressiste à saveur communautaire – sert de fil conducteur depuis la fin du 18^e siècle, qu'elle est l'assise matérielle de la résilience du Canada français, que son dynamisme est au cœur de sa refondation continue et qu'elle peut encore jouer

un rôle mineur mais important dans ce monde de plus en plus bariolé » (p. 2). Il propose donc de faire un « tableau d'avancement » de ce Canada français qui inclut (encore) le Québec, alors que Thériault – nous le verrons plus loin – propose plutôt de cerner le nouveau Canada français qui serait en train de « faire société » sans le Québec.

Paquet caractérise ce qu'il appelle le noyau dur de la culture du Canada français « qui a gardé une cohérence particulière tout au long des deux derniers siècles » (p. 5), en adoptant une approche qu'il oppose à celle de Fernand Dumont, qualifiée d'idéaliste et qu'il critique durement. La conception de la culture que propose Paquet dans son analyse est différente de celle du sociologue de l'Université Laval. Je la résume en reprenant ses mots. Pour Paquet, la culture se cristallise autour d'un noyau dur, soit une organisation originale de pratiques qui adoptent un certain style et mettent en œuvre des habiletés à répondre de façon créatrice aux défis économiques et sociaux. La culture canadienne-française bricole des mécanismes performants, adaptés au fil du temps et, pour l'auteur, « pas question d'exhausser indûment le rôle de la théorie et des représentations » (p. 6). Paquet caractérise plutôt le Canada français comme un monde culturel ancré, marqué par l'esprit d'entreprise, la solidarité et la citoyenneté qui en ont assuré la survie et le développement dans des « patries charnelles » (Péguy) depuis la famille, la paroisse, le quartier, le village, la communauté, l'ethnie et la nation. Selon l'auteur, le Canada français a su constamment s'adapter à un environnement difficile, par apprentissage essais-erreurs, avec rationalité et dynamisme, notamment dans la sphère économique – un aspect méconnu selon lui – bien à distance de la vision misérabiliste qui a prévalu sur la période de l'avant Révolution tranquille. Soulignons au passage que cette analyse trouve des échos au sein de la relève intellectuelle qui prend actuellement la parole en histoire et en sociologie. Plusieurs jeunes chercheurs estiment en

effet que le Québec contemporain a poussé trop loin la rupture avec son passé canadien-français et que les générations de la Révolution tranquille ont noirci de manière exagérée le passé.

Paquet dénonce par ailleurs « les simplifications outrancières qui ont ravalé cette culture individualiste, ouverte, progressiste à saveur communautaire, à un constat dysfonctionnel » (p. 8), simplifications largement popularisées par des historiens comme Donald Creighton et Arthur Lower et reprises en cœur par les intellectuels des années 1960 dont plusieurs sont critiqués dans l'ouvrage. L'auteur ne nie pas qu'il y ait eu des tensions, des blocages et des conflits, notamment « le perpétuel conflit d'un grand et d'un petit Canada français », sans oublier les effets néfastes de l'ultramontanisme, mais, pour lui, ce n'était ni mieux ni pire qu'ailleurs.

L'analyse de Paquet invite à voir des aspects du Québec dans les fragments minoritaires du Canada français afin de saisir les défis d'une gouvernance viable (le thème privilégié de ses récents travaux) et il met en garde les Franco-Canadiens de ne pas oublier les intellectuels, les débats, la mémoire du centre même de l'espace francophone canadien, le Québec. Son ouvrage a un côté provocateur, et son auteur va à l'encontre de bien des idées reçues, comme en témoignent sa lecture de la Révolution tranquille et sa critique de la lutte pour sauvegarder l'hôpital Montfort à Ottawa. Si les critiques de l'auteur ciblent souvent les souverainistes québécois, il ne lance pas moins quelques piques aux fédéralistes *citelibrards*, « promoteurs de centralisation outrancière ». La perspective de Paquet est d'inspiration tocquevillienne, bien que Tocqueville ne soit pas cité dans l'ouvrage. Comme ce dernier, Paquet a l'art de saisir les processus sociaux généraux à l'œuvre, mais il sait aussi analyser les contextes différents et les particularités de l'époque, notamment dans les quatre chapitres consacrés à autant de moments importants de l'histoire québécoise, soit la période de Duplessis, celle de Lesage-Lévesque, celle de Daniel Johnson père et, enfin, celle de

Bourassa.

Bien qu'il note les « côtés sombres et sordides » du régime de Duplessis, Paquet ne partage pas le jugement sévère porté sur cette période de l'histoire, appelée, à tort selon lui, la Grande noirceur. Il estime plutôt que le Québec avait alors suivi « un sentier de croissance économique tout à fait comparable à celui des autres régions du continent nord-américain au cours de cette période » (p. 17). Il remet en question – de manière très critique – la représentation triomphante de la Révolution tranquille, qui aurait plutôt ouvert, dans l'interprétation qu'il en propose, une période de détérioration relative de la situation économique du Québec, de déclin néfaste de la solidarité typique de l'économie du Canada français, de décapitalisation sociale, de déperdition du capital social et de liquidation des réseaux enracinés dans l'ancienne société civile, rien de moins. On retrouvera dans cet ouvrage sa critique vigoureuse du néo-nationalisme postmoderne québécois déjà faite dans son ouvrage *Oublier la Révolution tranquille*. « En fait, c'est justement la liquidation de ce capital social commun et le remplacement de ce capital social par l'État qui a été, au Québec, le côté sombre de la Révolution tranquille » (p. 7).

Paquet avance que la présence accrue de l'État dans l'économie québécoise a fait fuir les investissements privés, ce qui aurait contribué au creusement de l'écart entre le Québec et l'Ontario. Le chapitre sur Hydro-Québec est sans doute le moins convaincant du livre. L'auteur y critique le mythe qui a entouré l'entreprise et il avance qu'on a payé trop cher les entreprises hydro-électriques au moment de la nationalisation dans les années 1960, une prise de pouvoir économique qui s'est révélée être le pendant symbolique de la prise de pouvoir politique par les technocrates modernisateurs de l'appareil de l'État. Mais Hydro-Québec a-t-elle été par la suite un cas typique d'entreprise inefficace gérée par les technocrates de l'État ? Le chapitre du livre est muet sur cette question. On pourrait

aussi rétorquer à l'auteur que les gouvernements de Jean Lesage et de Robert Bourassa ont tous deux été bien de leur temps et qu'ils n'ont pas fait pire que leurs pendant fédéraux qui ont eux aussi impliqué lourdement l'État dans l'économie marchande (Pétro-Canada, Air Canada, l'énergie nucléaire, le charbon du Cap-Breton, etc.). La nationalisation des entreprises hydroélectriques n'a-t-elle pas été nécessaire pour appuyer le développement économique sous contrôle francophone ?

Paquet pose des questions dérangeantes sur la Révolution tranquille, certaines qui ne sont pas sans rejoindre des critiques faites par Hubert Guindon ou Jean-Jacques Simard. Il insiste pour sa part sur la trop grande place de l'État dans l'économie québécoise. Selon Paquet, la Révolution tranquille a détruit les formes traditionnelles de la solidarité sociale et économique qui avaient connu un succès auparavant, étant remplacées par un État interventionniste marqué par la lourdeur (et l'inefficacité) technocratique impropre au développement économique, selon son analyse. Paquet porte de plus un jugement pessimiste sur Québec inc. et le corporatisme économique dominant, qui aurait eu un succès limité parce qu'il n'a pas su recréer la solidarité typique du Canada français. Critiquant les comparaisons entre le soubassement socioculturel du Québec et celui du Japon ou de l'Allemagne, Paquet conclut : « Par un glissement de discours, on est vite amené à assumer présomptueusement qu'il existe ici un soubassement socioculturel suffisamment riche et robuste pour alimenter la coopération et les partenariats. Tel n'est pas le cas » (p. 143). Il ajoute : « Il serait donc naïf de rêver que Québec inc. puisse, comme l'oiseau Phénix, renaître de ses cendres quand le soubassement socioculturel n'est pas porteur » (p. 142). Cette analyse du volet économique de la Révolution tranquille est datée et elle exigerait d'être mise à jour, à la lumière de travaux contemporains sur les mêmes questions qui ont porté sur les trente ou quarante dernières années de développement du Québec par

différents chercheurs, comme Pierre Fortin ou Mario Polèse.

Paquet consacre quatre essais à l'étude de la pensée d'intellectuels marquants : André Laurendeau, Hubert Guindon, Marcel Rioux et Fernand Dumont. Il éprouve de la sympathie pour les trois premiers, alors que le *magister ludi* Dumont, qualifié d'idéliste, le hérissé manifestement. « Pour lui, seul compte le théâtre des représentations » (p. 129). Mais, paradoxalement, Paquet ne livre-t-il pas lui-même, en parallèle à son étude des éléments de morphologie sociale, des institutions et de la gouvernance, une interprétation d'ensemble de la société canadienne-française de même qu'une interprétation de la Révolution tranquille, autant de « constructions intellectuelles » qui empruntent bien des procédés théoriques mis en évidence par Dumont dans son œuvre ?

Les deux derniers chapitres de l'ouvrage sont consacrés à l'analyse de la pensée de la Commission Pepin-Robarts (1979) et à l'affaire de l'hôpital Monfort. L'auteur regrette que le gouvernement Trudeau ait mis sur la tablette, sans plus d'examen, le rapport Pepin-Robarts qui ouvrait de nouvelles avenues pour la gouvernance du Canada. « Le dominium du libéralisme anti-communautaire à la Trudeau reste hégémonique. Il se pourrait même que ce virus ait infecté une portion de l'intelligentsia québécoise qui se dit souverainiste » (p. 171). En se faisant promoteur de la nation civique, le mouvement souverainiste québécois défendrait en fait la construction d'une société politique à la Trudeau, communauté désincarnée et déterritorialisée. La déroute du Parti québécois sous André Boisclair, la montée de l'Action démocratique du Québec qui a exploité à fond le nous identitaire, puis la redécouverte de ce nous par le mouvement souverainiste, n'ont-ils pas donné raison à cette analyse de Paquet publiée avant les événements ? Nul doute.

Gilles Paquet est très critique des groupes qui ont lutté pour la défense de l'hôpital Montfort d'Ottawa. Pour lui, le débat s'est déplacé « d'un problème de gouvernance concrète – comment

coordonner efficacement le monde pluriel est-ontarien des services de santé quand les ressources sont rares, et le pouvoir et l'information, vastement distribués ? – vers un débat abstrait sur l'Ontario français, le bilinguisme, la culture franco-ontarienne, l'assimilation et la survie de la communauté franco-ontarienne » (p. 184). Cette fois encore, Paquet critique un certain idéalisme. Au plus fort des vifs débats autour de cette affaire largement médiatisée, Paquet a soutenu – à l'encontre de la position des élites francophones d'Ottawa – la thèse que l'insularité de l'hôpital Montfort risquait d'enfermer les francophones de la région d'Ottawa dans leur différence en les privant d'un accès efficace à des services complémentaires dans les autres hôpitaux plus spécialisés, ajoutant que cette affaire nuirait même à la création par le gouvernement ontarien d'autres institutions à l'intention des Franco-Ontariens, par crainte de mettre ainsi en place des « *acquis* » qui seraient figés à jamais, un effet pervers de type tocquevillien qu'il redoutait. Pour Paquet, la solution résidait dans des aménagements de la gouvernance des hôpitaux afin de garantir l'accès élargi à des services en français bien plus que dans la recherche de l'autonomie complète d'une institution ayant alors des moyens limités. Sa critique de l'affaire Montfort rejoint donc son analyse critique de l'intervention étatique québécoise dans les années 1960.

FAIRE SOCIÉTÉ AU CANADA FRANÇAIS

Joseph Yvon Thériault poursuit depuis plus de vingt ans des travaux sur la tension entre identité et modernité, tant sur le plan conceptuel que sur celui de leurs rapports dans les sociétés bien concrètes que sont le Québec et le Canada français. *Faire société* réunit des essais écrits de 1995 à 2005 et cet ouvrage de Thériault fait suite à son livre, *L'identité à l'épreuve de la modernité*, publié en 1995. Tenant pour acquis l'éclatement de l'ancien Canada français,

qui n'est plus une réalité ni un espace sociopolitique, Thériault avance qu'il existe en dehors du Québec une forte volonté de maintenir le fait français comme collectivité organisée – contrairement au cas franco-américain évoqué plus haut – et que subsiste « une mémoire vivante qui exprime le désir de faire société en continent américain », sans oublier les traces d'une intention nationale, pour reprendre son expression. Thériault cherche à voir comment les Franco-Canadiens peuvent maintenant « faire société », comment ils entendent créer une nouvelle entité refondée non seulement sur le plan symbolique, mais aussi sur le plan des institutions et de la vie politique. Autrement dit, si les Franco-Canadiens sont « orphelins de leur nation », ils n'ont pas lancé la serviette, contrairement aux Franco-Américains, et ils entendent maintenir des institutions qui leur sont propres – contrôler leurs écoles et leurs hôpitaux (Monfort, par exemple) –, élaborer un imaginaire littéraire qui leur est propre, et, même, écrire une histoire nationale de leur point de vue, comme le montrent les historiens du fait français en Ontario actuel, par exemple. C'est un peu à tout cela que songe Thériault lorsqu'il propose l'expression « faire société » afin de décrire ce qu'il voit à l'œuvre au sein du nouveau Canada français.

Que signifie cette expression « faire société » ? « Il s'agissait de se donner une autonomie institutionnelle confirmant que l'on était bien une nation historique, non pas un simple rassemblement utilitaire d'individus, mais un groupement humain transcendant les générations. Les communautés nationales, en effet, sont les principaux groupements porteurs de l'historicité dans la modernité. C'est par elles que l'on fait société. C'est pourquoi elles visent l'autonomie institutionnelle – tant au niveau linguistique, religieux, scolaire que littéraire – et, ultimement, l'autonomie politique, instrument par excellence de l'historicité moderne » (p. 11-12). Pendant une certaine période de son histoire – disons du premier tiers

du XIX^e siècle jusqu’aux années 1960 – le Canada français d’alors – qui comprenait autant le Québec que les îlots éloignés, y compris en Nouvelle-Angleterre, – a réussi à « faire société », car, s’il constituait une nation avec une histoire partagée et une mémoire commune, il formait aussi une société civile qui transcendait les frontières politiques, dans laquelle l’Église catholique comme institution jouait un rôle central, sans oublier le mouvement associatif canadien-français, la paroisse et les réseaux familiaux. Le Canada français était donc à la fois une nation mais aussi une société civile. Selon Thériault, « la régulation sociétale du vieux Canada français – ce qui comprend ici l’Acadie – se réalisa largement à l’étage de la société civile, principalement à travers l’Église comme institution, mais aussi dans les institutions plus séculières, comme les associations nationales ou encore les coopératives, les caisses populaires, etc. » (p. 8). L’auteur ajoute : « Pour nous, la société civile a une dimension politique, bien que non étatique » (p. 7). Assez curieusement, Thériault ne mentionne pas explicitement, dans ses rappels historiques, l’existence du pouvoir exercé par le seul État provincial contrôlé par les Canadiens français, le Québec, et par ses députés fédéraux, un pouvoir qui avait aussi de l’influence sur les îlots francophones au sein du Canada anglais. Rappelons que le lieutenant-gouverneur du Québec donnait des prix scolaires aux élèves méritants du Manitoba (voir l’autobiographie de Gabrielle Roy) et que les gouvernements du Québec ont pris la défense des Canadiens français sur tout le territoire canadien (pensons à l’affaire Riel ou encore au règlement XVII en Ontario, par exemple).

Or, c’est précisément la société civile au sens donné à ce terme par Thériault qui est entrée en crise au milieu du XX^e siècle. L’on sait en effet que les politiques et institutions nécessaires pour faire société étaient différentes pour les francophones majoritaires au Québec et les francophones minoritaires au sein du Canada anglais. Les exigences de la gouvernance – pour parler comme

Paquet – n'étaient tout simplement pas les mêmes dans les deux contextes, ce que reflètent les tensions observées au cours des derniers États généraux du Canada français tenus à Montréal en 1967. Faire société au sens de Thériault est possible en territoire québécois, par la force du nombre, certes, mais aussi avec l'aide non négligeable d'un État provincial disposant de larges pouvoirs et de ressources propres, mais faire société est-il possible dans la francophonie canadienne *sans le Québec*? Telle est la question centrale du livre. La réponse de Thériault est claire. D'une part, il critique fermement ce que nous avons appelé ailleurs le virage communautariste pris par les groupements francophones – dispersés dans des îlots au sein du Canada anglais évoqués par Gilles Paquet – qui risque de conduire à l'enfermement identitaire. Ensuite, il plaide pour un rapprochement avec le Québec, à qui il reproche aussi un certain désintérêt pour la francophonie canadienne. Voyons de plus près ce qui en est.

Pour Thériault, « faire société » dans la tradition canadienne-française est impossible. « Le Canada français comme réalité historique est bien mort » (p. 12). De même, il n'y a plus d'espace sociopolitique commun aux Franco-Canadiens et aux Franco-Québécois. La régulation sociale et la gouvernance s'exercent dans le cadre d'un système fédéral impliquant un partage de la souveraineté et dans le cadre de plusieurs États-providence qui gèrent au quotidien les institutions de la société civile dans laquelle vivent les minoritaires franco-canadiens et les majoritaires franco-québécois, qui ne peuvent donc pas « faire société » de la même manière, comme le montre la gestion des hôpitaux et en particulier le cas de l'hôpital Montfort analysé par Paquet dans son ouvrage. Il faut donc prendre acte de ces contextes différents et, surtout, des conditions différentes de développement futur du Québec et de la francophonie canadienne, un aspect qui n'est pas cerné avec clarté dans l'ouvrage du sociologue.

C'est l'intention de faire société – mais de manière nouvelle et en rupture avec l'ancien Canada français qui comprenait le Québec – qui permet aux communautés francophones canadiennes de se distinguer des communautés ethniques et d'échapper à la logique du multiculturalisme canadien (de ne pas être un groupe ethnique parmi d'autres), justement parce qu'elles exercent un pouvoir politique et disposent d'institutions propres et de droits protégés par la constitution canadienne. Thériault avance que « le virage modernisant de la francophonie canadienne est résolument achevé ». Mais il se demande si ce virage n'est pas allé trop loin, dédaignant la mémoire, la tradition et l'histoire, consacrant la rupture totale avec le Québec, effets nets de la judiciarisation des identités, de la constitutionnalisation des droits des francophones inscrits dans la Charte canadienne des droits et libertés (1982). Thériault montre que la logique des droits, si elle a permis de faire des gains importants, notamment sur le plan scolaire, est aussi porteuse de fragmentation au détriment de la culture nationale et peut conduire à un durcissement des relations avec la majorité, une hypothèse déjà évoquée par Linda Cardinal. « Gain indéniable pour la minorité dans un premier temps, mais qui pourrait se transformer en un braquage de la majorité contre la minorité dans d'autres dossiers où le droit ne peut pas intervenir » (p. 294).

Thériault note que le projet de faire société ne peut cependant pas se réaliser en continuité avec le communautarisme poussé à la limite. « La tentative de multiplier par deux, par trois ou par neuf l'ancien projet national canadien-français, ou le projet national québécois actuel, bref, la tentative de faire société à l'échelle de chaque province est vouée à l'échec » (p. 252). En plus de critiquer le nouveau communautarisme franco-canadien, Thériault plaide pour le rétablissement de liens avec le Québec. Il existe selon lui une trace encore visible de la nation canadienne-française qui mérite

d’inspirer le présent. Autrement dit, subsistent une trace mémorielle – mais est-ce bien encore le cas ? – ainsi qu’un même univers culturel. « Il reste néanmoins que le Québec et les francophonies minoritaires participent encore d’une même structure politique fédérale et s’abreuvent largement au même univers culturel » (p. 13). On reconnaît ici une affirmation déjà formulée textuellement par Gilles Paquet. Même univers culturel ? Peut-être chez les plus de cinquante ans – et encore davantage chez les plus âgés sans doute – mais est-ce bien encore le cas dans les générations plus jeunes ? La question mériterait une analyse empirique fouillée, mais bien des indicateurs donnent à penser que l’affirmation franco-canadienne des uns et l’affirmation franco-qubécoise des autres ont éloigné les « cousins » les uns des autres (on ne parle plus évidemment des frères et sœurs, comme dans les années 1950...).

Thériault ajoute que « l’affirmation pанcanadienne de la francophonie sera nécessairement marquée de la québécoïtude ou ne sera pas ». Il déplore la distance qui s’est instaurée entre le Québec et les communautés francophones minoritaires, de même que le fait que certains leaders de la francophonie minoritaire voient « dans la culture et la société québécoise une culture étrangère, voire même aliénante », (p. 253). Pour lui, cette distance est susceptible d’enfermer les francophones dans des « cultures de l’exiguïté », selon le mot de François Paré, qui auraient alors toutes les chances de se transformer en cultures ethniques. Thériault annonce clairement sa perspective : « Pourtant, faire société en français en Amérique n’est pas pensable sans le Québec » (p. 14). Il évoque même l’existence d’un horizon commun entre francophones canadiens et québécois. « Il ne faudrait pas que les intérêts politiques divergents des nationalistes du Québec français et de la nouvelle élite fédéraliste des minorités francophones canadiennes obscurcissent l’horizon commun partagé, jusqu’à le rendre invisible » (p. 254). Or, l’accord largement partagé autour de la reconnaissance de la nation

québécoise et la volonté affichée des Franco-Canadiens de « faire société » à part, minoritaires au sein du Canada anglais, ne rendent-ils pas ce projet utopique ?

L'ESPACE FRANCOPHONE

L'ouvrage *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada* (2008) tient pour acquis que les Franco-Canadiens font société dans un espace bien à eux, et il propose un bilan bien fait de différents aspects de leur vie, de leurs institutions, de leurs combats, de leur nouvelle mémoire, sans oublier les liens qu'ils entretiennent avec le Québec, un bilan qui succède à celui qui avait été fait sous la direction de Joseph Yvon Thériault en 1999, *Francophonies minoritaires au Canada : l'état des lieux*. Le titre lui-même de ce nouvel ouvrage est parlant et il n'est pas sans faire un clin d'œil à celui d'un ouvrage classique des géographes de l'Université Laval, *Du continent perdu à l'archipel retrouvé : le Québec et l'Amérique française* de Dean Louder et Éric Waddell publié en 1983. Cette fois, Joseph Yvon Thériault s'est associé à Anne Gilbert et Linda Cardinal pour diriger ce nouvel état des lieux du Canada français dont on peut suivre les mutations depuis trente ans grâce à ces excellents ouvrages collectifs.

Le bilan de 2008 porte en sous-titre « nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations », ce qui reflète bien le projet de cerner le devenir du groupement franco-canadien qui cherche à « faire société » au sein du nouvel État-nation bilingue canadien et en dehors de la nation québécoise à qui il était historiquement lié de près. Issu de l'ancienne diaspora, construit « sur les restes de l'ancien Canada français » et ayant acquis une existence propre, le nouveau Canada français est cependant « en déficit de conceptualisation », observent les directeurs de la publication (p. 22). On le voit bien dans les expressions employées ici ou là dans les discours qui décrivent le nouveau Canada français : rameaux hors Québec d'une nation

fondatrice, îlots de langue française au sein d'une majorité de langue anglaise, minorité nationale ayant une mémoire commune, minorités francophones aux agendas différents, communautés ethniques francophones parmi d'autres minorités, ou même simplement, populations de langue officielle en quête de ressources publiques ? Les perspectives évoquées ici ou là dans l'ouvrage sont diverses, mais finalement les auteurs se rallient à l'idée exprimée par Thériault que les minorités francophones cherchent à faire société – au sens évoqué plus haut –, entendent exister comme un tout normatif et disposant d'institutions propres au sein d'un espace canadien et indépendant du Québec.

Le bilan comprend quatorze contributions bien documentées sur différents aspects du *milieu* canadien-français, pour reprendre une expression de la sociographie du début du xx^e siècle. Trois dimensions sociologiques ont été privilégiées dans autant de parties de l'ouvrage : d'abord la mémoire et la représentation de soi du nouveau Canada français ; ensuite, les institutions qui sont maintenant les siennes et sans lesquelles la survie et le développement seraient problématiques, et, enfin, la dimension politique et les droits, dimension qui souligne à quel point la Loi constitutionnelle de 1982 et l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés ont donné aux Franco-Canadiens les moyens de soutenir de nouvelles mobilisations, présidant à l'élaboration d'une nouvelle définition d'eux-mêmes, d'une véritable refondation nationale.

Abordant la vitalité des communautés – concept devenu central dans les analyses de la francophonie canadienne, la plupart d'entre eux ne manquent pas d'évoquer les nombreux problèmes auxquels sont confrontés les Franco-Canadiens, depuis l'assimilation, la diglossie jusqu'à l'inégal accès aux services en français, sans oublier la faiblesse du capital culturel ou l'analphabétisme au sein de la population francophone. Les problèmes sont donc nombreux, au point où Thériault, Gilbert et Cardinal concluent leur introduction

avec un certain pessimisme. « Finalement, c'est un regard inquiet que posent la plupart des collaborateurs de cet ouvrage sur l'avenir des minorités francophones » (p. 22). Il ressort cependant de ce bilan que le nouveau Canada français s'est refondé lui-même sur le plan du discours, qu'il a développé et qu'il contrôle ses institutions grâce à la reconnaissance et à la judiciarisation de ses droits en tant que minorité nationale, et que persiste la volonté, non plus de survivre, mais plutôt de « faire société » – répétons-le, car le terme revient souvent – au sein du Canada.

Anne Gilbert et Marie Lefebvre analysent longuement, dans un chapitre bien documenté, bon nombre d'aspects de la vie des francophones en milieu minoritaire à l'échelle des localités et des réseaux sociaux, comme la langue parlée au foyer et dans les communautés, la consommation de produits culturels, l'identité autoproclamée, la participation aux institutions dans les milieux de vie. Elles y observent une grande vitalité des francophones dans les milieux où ils sont nombreux, mais elles « restent perplexes » lorsque leur nombre se restreint dans l'espace habité. Ainsi, l'intégration des francophones dans l'espace du majoritaire qu'implique l'urbanisation entraîne-t-elle une hausse du taux d'assimilation, difficilement contrée par le dynamisme institutionnel.

Kenneth Deveau, Réal Allard et Rodrigue Landry scrutent l'identité des francophones en lien avec la langue parlée au foyer et l'éducation. Pour eux, « les vécus langagiers de la sphère privée (foyer, etc.) influent davantage sur le développement identitaire que ceux de la sphère publique » (p. 96). Ainsi, l'exogamie est-elle un problème particulièrement important pour l'avenir du fait français, car seulement 20 % des foyers exogames utilisent le français comme langue principale au foyer, ce qui favorise largement l'assimilation des nouvelles générations à la majorité anglophone. De même, le statut perçu des langues par les minoritaires – langue à statut bas du minoritaire contre langue prestigieuse du majoritaire (l'anglais) – est

aussi en lien avec l'assimilation, qui n'est pas perçue comme étant problématique par les personnes en voie de transfert linguistique. On se rappellera ce mot (tristement) célèbre de Jean Chrétien : « Que voulez-vous, l'assimilation des francophones est normale ! ». Les auteurs insistent sur l'importance de « la complétude institutionnelle » pour contrer le phénomène, une dimension qui s'ajoute à celle du nombre sur laquelle insistent Gilbert et Lefebvre.

Si les problèmes sociaux sont nombreux au sein de la francophonie canadienne, celle-ci dispose d'atouts pour se maintenir et se développer, en particulier le politique et le droit. De tout temps, les Canadiens français ont fait valoir, avec plus ou moins de succès, leurs revendications dans la sphère politique, mais le droit et la judiciarisation des revendications ont ajouté une dimension nouvelle à leur action dans la seconde moitié du xx^e siècle, qui n'est pas sans soulever de problèmes sur le plan identitaire notamment comme on le verra plus loin. Linda Cardinal rappelle l'importance du politique et de la politique en faisant l'histoire récente des interventions diverses du gouvernement fédéral. Son étude est une synthèse des mesures et des politiques adoptées dans le dernier tiers du xx^e siècle qui rappellera aux plus jeunes lecteurs le chemin laborieux parcouru en la matière. L'auteure souligne « le besoin d'une intervention étatique de qualité favorisant l'autogouvernement des minorités » (p. 422), mais elle fait aussi remarquer que la judiciarisation des droits peut avoir un effet pervers, limitant le rôle du politique.

Justement, l'analyse de la judiciarisation et des droits occupe une place importante dans cet ouvrage, pour de bonnes raisons. Le droit et les contestations en cours s'appuyant sur la Loi constitutionnelle de 1982 ont beaucoup fait pour l'avancement de la francophonie canadienne en vingt-cinq ans, peut-être autant sinon plus (selon certains) que cent cinquante ans de luttes politiques. Pierre Foucher dresse le portrait des lieux sur cet aspect dans une analyse remarquable de clarté. Il observe que le Québec, en tant

qu'État, a utilisé les lois de son parlement afin de faire avancer la cause des francophones (loi 22 sous le gouvernement Bourassa, loi 101 sous celui de René Lévesque, etc.). Sans disposer de ce pouvoir législatif, les minorités francophones canadiennes ont de leur côté misé sur l'appareil judiciaire, s'appuyant sur les droits constitutionnels et la jurisprudence, afin de faire valoir leurs revendications, surtout en matière scolaire mais aussi, avec moins de succès cependant, dans la sphère des soins de santé.

Trois aspects ont retenu notre attention dans le texte de Foucher. D'abord, la notion d'asymétrie est maintenant mieux balisée. L'auteur observe en effet une tendance à distinguer – dans les jugements des cours de justice comme dans les revendications politiques – l'application des lois en milieux francophones minoritaires, d'un côté, et en milieu québécois, de l'autre (une distinction que pratique peu le Commissariat aux langues officielles du Canada, soulignons-le au passage). C'est là un changement qui aidera à clarifier les relations entre francophones canadiens et francophones québécois. Foucher observe ensuite que le gouvernement fédéral a été investi d'un nouveau rôle ces dernières années. En plus de devoir respecter et faire respecter les droits des francophones, il s'est vu confier le rôle de « contribuer au développement des communautés de langues officielles minoritaires », un aspect nouveau, porteur de dimensions polémiques bien évidentes. On rétorquera peut-être que le gouvernement fédéral ne joue pas vraiment son rôle et n'en fait pas assez, notamment dans l'armée et dans les ambassades à l'étranger, pour ne retenir que deux exemples souvent dénoncés sur la place publique. C'est juste, mais l'analyse des politiques faites par Linda Cardinal et d'autres collaborateurs dans l'ouvrage montre quand même un grand nombre de changements dans la longue durée. Enfin, Foucher réfléchit sur les conséquences symboliques de la judiciarisation. Celle-ci risque d'induire le développement d'une culture d'ayant droit aux dépens

de la culture nationale du nouveau Canada français. Il y a un risque évident (déjà noté par Linda Cardinal, par exemple) que les droits linguistiques ne soient plus que de « simples mesures d'accommodement du bilinguisme personnel » (p. 507). Mais l'auteur est moins inquiet que Thériault ou Cardinal sur ce point, précisant que d'autres facteurs que la judiciarisation ont aussi contribué à la désolidarisation, au désengagement de la citoyenneté et à l'affaiblissement du sentiment national, et ajoutant que, somme toute, le bilan de la nouvelle culture juridique était positif. Il passe cependant trop vite en conclusion sur cette question importante. Le symbolique et le droit sont en effet désormais intimement liés, comme l'affaire de l'hôpital Montfort l'a montré. Si Foucher est allusif sur ces aspects symboliques dans sa conclusion, d'autres contributions dans l'ouvrage l'abordent de front, car le paysage des représentations sociales a profondément changé au sein du nouveau Canada français, tout comme il a changé au sein du Québec.

Deux contributions retiennent l'attention du point de vue qui est le nôtre dans cet article – cerner la refondation du Canada français – soit celle de Michel Bock, « Se souvenir et oublier : la mémoire du Canada français, hier et aujourd'hui » et celle de Joseph Yvon Thériault et É.-Martin Meunier, « Que reste-t-il de l'intention vitale du Canada français ? ». L'étude de Bock retrace les éléments d'histoire partagée entre le Québec actuel et le nouveau Canada français. Il observe que les deux entités ont chacune de leur côté « liquidé une certaine mémoire comme fondement de l'identité nationale ». La chose est connue au Québec, mais le texte de Bock a l'avantage de montrer que les communautés francophones canadiennes ont, elles aussi, pris distance avec leur passé national, se redéfinissant comme composante de la nouvelle nation canadienne bilingue. « Mais il apparaît d'ores et déjà que, si les minorités “françaises” ont déjà eu l'ambition d'appartenir à une “nation”, à un “peuple fondateur” ou encore à une “société globale”, cette

ambition semble s'amenuiser, du moins à l'intérieur de certaines limites, devant la progression du discours sur la nation canadienne bilingue et de la “bilinguisation” de l'identité culturelle des jeunes franco-phones minoritaires » (p. 193). Bock note avec justesse que la recherche n'a pas encore apporté de réponse définitive à la question de l'histoire partagée ni à celle de la continuité ou de la rupture avec le passé commun ; le rapport au passé, ou encore le rapport au Canada français mis en place après l'Acte d'Union, « reste trouble », autant au Québec que dans la francophonie canadienne. L'analyse historiographique de Bock reste d'une brûlante actualité et éclaire les débats contemporains entre les partisans de la refondation en rupture radicale avec le passé et ceux qui plaident pour la redécouverte de liens s'inscrivant dans la longue durée.

Les questions posées par Bock alimentent la réflexion de Joseph Yvon Thériault et É.-Martin Meunier, qui se demandent, en mettant l'accent sur les minorités francophones canadiennes, « ce qui reste de l'intention vitale du Canada français ». Pour les auteurs, celles-ci vivent une contradiction. D'une part, il leur paraît difficile d'entretenir la mémoire et le passé qui manifestement n'inspirent plus les politiques présentes. C'est le cas, par exemple, de la thèse des deux nations fondatrices, par exemple, qui, si elle était encore d'actualité, amènerait les Franco-Canadiens et les Franco-Québécois à mener une action commune comme une seule nation minoritaire au sein du Canada. Comme les minorités nationales francophones n'ont pas d'État ni de territoire propre, il s'ensuit pour les auteurs que la logique identitaire se serait substituée à la logique politique, une analyse sociologique qui est en continuité avec les travaux de Jacques Beauchemin, on l'aura reconnu. Cette contradiction – que les deux auteurs hésitent à reconnaître, car trop pessimiste – serait porteuse d'un travail de dénationalisation, et réduirait les francophones canadiens à n'être qu'un groupement ethnique parmi d'autres au Canada. Or, pour eux, il subsiste une « intention vitale du

Canada français », une trace bien vivante de la nation qui fut, et est encore, la leur. Elle se donne à voir dans leur statut de minorité nationale, qui les distingue des autres minorités ethniques.

Thériault et Meunier proposent une intéressante critique de l'école de Toronto, pour qui l'avenir de la francophonie minoritaire se trouve dans la fluidité du multiculturalisme urbain. Les francophones seraient, dans cette perspective utilitariste, à distance du nous canadien-français et plutôt attachés à la promotion de la francité à l'aide de ressources de l'État (système d'éducation, par exemple) tout en développant des réseaux et des liens sociaux avec d'autres francophones. Le nouveau mode de régulation qui accompagne cette perspective privilégierait les services aux individus plus que l'approche institutionnelle collective (défendre Monfort bec et ongles, par exemple). « On serait ainsi progressivement passé d'une logique nationale où le politique primait à une logique identitaire contenue et reproduite par un mode gestionnaire de la ‘différence culturelle et linguistique’ de la francophonie canadienne » (p. 216). On aura reconnu une critique de l'approche défendue par Gilles Paquet rapportée plus haut. Pour les deux auteurs, la francophonie canadienne n'est pas seulement une collectivité d'individus attachés à défendre (et à promouvoir) le français en revendiquant des ressources, elle est aussi une véritable minorité nationale qui se préoccupe d'identité mémorielle et qui a un poids politique propre. Ils avancent que les francophones canadiens veulent que le français soit, non seulement langue de communication et langue de la sphère privée, mais qu'elle soit aussi langue de société et langue de culture. « En témoigne aussi le récent amendement à la Loi sur les langues officielles qui oblige le gouvernement canadien à promouvoir et à développer les communautés de langues officielles. Il s'agit bien ici de la réaffirmation, de la réinstitutionnalisation de la permanence de la logique des deux nations » (p. 231). Selon les deux sociologues, la communauté de sens persiste en s'appuyant sur des

institutions comme l'école (surtout) et les services de santé (plus problématiques).

Seul l'avenir dira si l'analyse de Thériault et Meunier relève de l'utopie et si l'école de Toronto n'a pas plutôt raison de soutenir que l'intégration des francophones canadiens à la majorité se fait selon un nouveau modèle, illustré par la position de Gilles Paquet sur l'hôpital Monfort, pour qui importait d'abord que les francophones aient accès à de bons services de santé tout court, le plus possible dans leur langue, mais pas nécessairement dans l'hôpital francophone. Thériault et Meunier reconnaissent eux-mêmes que leur modèle est incertain. L'immigration francophone diversifiée, les difficultés d'application de la politique linguistique officielle du Canada, la minorisation et la faiblesse numérique des locuteurs français, l'urbanisation et l'omniprésence de l'anglais renforcée par l'immigration massive qui alimente la majorité anglophone sont autant de facteurs qui militent en faveur de la perspective de l'école de Toronto et hypothèquent l'avenir de l'intention vitale du Canada français. Plusieurs données analysées dans l'ouvrage vont d'ailleurs en ce sens, comme les attitudes des jeunes francophones vis-à-vis du français (bien analysées dans l'ouvrage), la force de l'assimilation là où les nombres sont faibles (en dehors de l'Acadie et lorsqu'on s'éloigne des limites du Québec), et même le virage communautariste pris par la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) et certains de ses discours (voir le document *Dialogue*, par exemple). C'est sans doute de là que vient un certain pessimisme qui teinte plusieurs contributions, et notamment les dernières lignes de l'introduction générale du livre.

Qu'en est-il, enfin, des relations avec le Québec, avec la nation québécoise ? La question est abordée par plusieurs auteurs dans l'ouvrage collectif, et une contribution est consacrée à l'examen de cette question délicate. On sait que la FCFA, ainsi que les élites de certaines communautés francophones, ont souvent faites

ment – et injustement ? – critiqué les choix et les politiques du Québec (le refus d'appuyer les contestations judiciaires en matière de droits linguistiques, l'Accord du lac Meech ou encore la tenue du référendum de 1995, par exemple). On se rappellera aussi les déclarations malheureuses et blessantes (pensons aux « cadavres encore chauds » ou aux « dead ducks ») sur les francophones hors Québec, comme on les appelait alors. Mais ce sont là choses du passé, semble-t-il, et les relations entre Franco-Canadiens et Franco-Québécois se sont réchauffées, ou redéfinies. Dans un texte de synthèse, Anne-Andrée Denault retrace l'histoire des relations entre les deux groupements. À partir d'une analyse des programmes des partis politiques et des mesures prises par le gouvernement du Québec, elle observe qu'on a exagéré la rupture et les conflits entre les deux entités cousines. « Toutefois, empiriquement, les rapports entre les francophones de l'intérieur et de l'extérieur du Québec ont toujours subsisté » (p. 431). Pour l'auteure, la dimension de la « rupture » est devenue le discours dominant qui « accentue une seule dimension des rapports au détriment des autres en faisant abstraction de la continuité des liens de solidarité et en ne résitant pas ces rapports dans leur contexte » (p. 431).

Denault revient d'abord sur l'interprétation d'un événement important dans l'histoire des relations entre francophones canadiens et québécois : la tenue des États généraux du Canada français en novembre 1967, qui avaient réuni à Montréal plus de 2 000 délégués et observateurs venus de partout, y compris de Nouvelle-Angleterre, au cours desquels sont apparues des divergences entre Québécois majoritaires et Canadiens minoritaires sur les politiques à adopter pour la promotion des Canadiens français d'alors. Une résolution sur le droit du Québec à l'autodétermination – qui le définissait comme le territoire national de la nation canadienne-française – avait alors soulevé l'opposition dans les milieux francophones en dehors du

Québec (notamment en Ontario). Deux interprétations sont rappelées par l'auteure : la première parle de rupture et de divorce avec le Québec, et d'abandon par ce dernier des frères et sœurs de la diaspora, et la seconde insiste plutôt sur l'évolution conflictuelle entre des entités différentes, ayant leurs intérêts propres et vivant dans des situations particulières. Nous penchons en faveur de cette seconde interprétation, tout comme Louis Balthazar, Linda Cardinal, Gratien Allaire ou Kenneth McRoberts (et bien d'autres qu'il faudrait citer). La thèse de l'abandon et de la rupture a eu le vent dans les voiles dans les années 1990, dans le contexte du second référendum québécois sur la souveraineté, donc dans un contexte marqué par l'émotion. Avec le recul, c'est une interprétation d'inspiration tocquevillienne qui s'impose : les sociétés évoluent et changent dans des contextes différents, et les mêmes processus sociaux donnent parfois des résultats divergents. Dans le cas qui nous occupe, il est clair – et maintenant reconnu – que des facteurs endogènes ont amené le Québec et les minorités nationales francophones à changer et à refonder leurs propres discours identitaires. On reconnaît aussi de plus en plus la nécessité de politiques asymétriques en matière de langue en milieu minoritaire au sein du Canada et en milieu majoritaire au Québec (lui-même en minorité au sein du Canada), ce qui est une avancée nouvelle dans les débats sur la judiciarisation.

La contribution de Denault analyse finement les différents programmes des grands partis politiques québécois en matière de relations entre francophones canadiens et Québécois francophones. Il n'est cependant pas évident qu'une « nouvelle identité commune entre francophones au Canada » évoquée en conclusion du chapitre, reprenant la pensée de l'ancien ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, Benoît Pelletier, soit en cours d'élaboration. Les deux entités cherchent plutôt à faire société chacune de son côté, ce qui se reflète aussi dans les discours qu'elles tiennent sur elles-mêmes.

L'un des grands mérites du nouvel état des lieux sur la francophonie canadienne est de mettre en parallèle les mutations morphologiques du Canada français en dehors du Québec, la nouvelle culture juridique et politique mise en place depuis le rapatriement de la Constitution canadienne de Londres en 1982 et, enfin, le nouvel univers symbolique qui a accompagné ces mutations et cette culture nouvelle. Rarement les trois aspects sont-ils reliés dans un même ouvrage, et il faut donc saluer la publication de *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada* pour la qualité de son analyse complète de la situation.

* * *

Les trois ouvrages refermés, il nous faut conclure.

Les noms d'Alexis de Tocqueville et de Georg Simmel n'ont pas été cités (à notre connaissance) dans les livres analysés dans cette note critique. Pourtant, c'est vers ces sociologues que nous nous tournerons pour interpréter les mutations originales du Canada français, l'ancien comme le nouveau. Nous retenons de Tocqueville l'idée que les mêmes causes ne produisent pas les mêmes effets dans toutes les sociétés. Le contexte, l'histoire et les institutions amènent les acteurs à agir différemment, comme il l'a bien montré dans ses analyses comparées des révolutions américaine et française, pourtant animées par des idéaux communs comme l'implantation de la démocratie et la poursuite de l'égalité. Simmel ajoute que le poids du nombre marque l'action des femmes et des hommes, une idée qu'on retrouve aussi dans les analyses tocquevilliennes.

Les francophones majoritaires au Québec et minoritaires au Canada ont tous connu la même révolution au plan individuel : hausse du niveau de vie, scolarisation plus poussée, mutation de la conjugalité, baisse de la fécondité, intérêt accru pour les affaires,

mobilité sociale ascendante, urbanisation, notamment. Leurs modes de vie au sens large ont connu des évolutions largement comparables. Ont-ils par ailleurs conservé « un fonds culturel commun », pour reprendre les mots mêmes de Gilles Paquet et de Joseph Yvon Thériault ? La question est ouverte.

Le contexte, l'histoire et le poids des nombres ont cependant amené les francophones minoritaires au sein du Canada anglais et les francophones majoritaires au Québec à lutter de manière différente pour contrôler leur destinée comme groupements organisés. Il était inévitable qu'ils entrent en conflit lors des États généraux du Canada français dans les années 1960. Ou encore, que les Québécois privilégièrent la voie législative pour la promotion du français sur leur territoire, alors que les francophones canadiens se sont tournés vers le gouvernement fédéral et vers les cours de justice dans leurs luttes pour la promotion du fait français. De même, le poids du nombre est en relation étroite avec le taux d'assimilation au sein des communautés francophones minoritaires, pour les raisons qu'explique facilement la sociologie de Sim-mel.

Les institutions fédérales et les cours de justice, et non plus le pouvoir politique québécois comme c'était le cas au début du XX^e siècle, jouent désormais un rôle prépondérant – avec une plus grande efficacité qu'auparavant, certes, mais encore imparfaitement du point de vue des intéressés – dans la promotion des intérêts des francophones en milieux majoritairement anglophones. On comprendra alors facilement tout l'impact que ce changement radical a eu sur les relations entre Franco-Canadiens et Franco-Québécois. Les raisons qui fondent l'action des francophones sont donc différentes au sein du Canada anglais et au Québec. Les analyses passées en revue plus haut révèlent des différences marquées dans les revendications politiques, dans les actions collectives, sans oublier les comportements individuels de certains francophones eux-mêmes comme l'assimilation à la langue du majoritaire.

Ces analyses ont aussi montré que les représentations collectives divergeaient en milieu québécois et en milieu minoritaire canadien-français, à distance donc de l'ancienne référence nationale partagée. Il paraît évident que le travail identitaire n'est pas le même dans les deux milieux. Les minorités francophones souffrent encore d'un déficit de conceptualisation, comme l'ont rappelé les directeurs du livre *L'espace francophone*. La nation québécoise de son côté est entrée dans le vocabulaire quotidien, mais le rapport au passé et la mémoire commune continuent d'être l'objet de débats au sein des deux groupements de francophones situés en contextes différents. Il est cependant douteux que renaisse une représentation commune de leur sentiment national, sur la base même des analyses que nous avons passées en revue.

Enfin, la reconnaissance de l'asymétrie dans le fédéralisme canadien a par ailleurs gagné du terrain et elle serait même prise en compte dans les jugements de la Cour suprême (la tendance reste cependant à être confirmée). Si tout cela est juste, il est permis d'avancer que les relations entre les francophones minoritaires du Canada et les Québécois francophones sont en cours de redéfinition sur de nouvelles bases.

(*Recherches sociographiques*, 2009)

CHAPITRE 5

INTENTIONS D'AUTEURS

LES PRÉCURSEURS DE LA SOCIOLOGIE QUÉBÉCOISE

Arrivées à l'âge de produire leurs propres travaux, les nouvelles générations d'intellectuels ont l'habitude de relire de manière inédite le passé de leur société. Elles le font habituellement avec des yeux neufs en utilisant les instruments forgés par leurs prédécesseurs certes, mais aussi avec de nouvelles boîtes à outils conceptuels qui leur sont propres. Leur apport tient aux questions qu'elles posent qui obligent à relire le passé de manière différente. À cela s'ajoute, dans le cas québécois, la volonté que les jeunes intellectuels ont de découvrir une tradition intellectuelle *d'ici* dont la richesse est méconnue ou oubliée. L'histoire et la littérature offrent de beaux exemples de telles réinterprétations. Avec son ouvrage *L'engagement sociologique. La tradition sociologique du Québec francophone (1886-1955)*⁵³, Jean-Philippe Warren met la sociologie sur la liste des relectures d'une tradition scientifique.

Lecture nouvelle en effet, car l'auteur s'attarde à un moment de l'histoire des sciences sociales assez méconnu du public cultivé qui, il est permis de le poser comme hypothèse, a l'impression que la sociologie s'est tardivement imposée dans le paysage intellectuel

⁵³ Jean-Philippe Warren, *L'engagement sociologique. La tradition sociologique du Québec francophone (1886-1955)*, Montréal, Boréal, 2003.

québécois. Rien de tel cependant pour Warren, car loin de n'avoir existé que depuis le milieu du xx^e siècle, il avance que la sociologie est apparue dès la fin du xix^e siècle et au tout début du xx^e avec des cercles d'études et de réflexion, l'École sociale populaire, les Semaines sociales et plus tard l'Institut canadien des affaires publiques, l'ACFAS, les HEC et les écoles de sciences sociales de Montréal et de Québec. Bref, le premier demi-siècle fut fertile en activités liées de près au développement d'une pensée sociale très vivante que l'auteur de l'ouvrage identifie à la sociologie dont il retrace l'institutionnalisation lointaine. D'après ce dernier, la sociologie serait donc au Québec presque contemporaine de son émergence en Europe. Certains contesteront cette assimilation de la pensée sociale à la discipline sociologique. Rappelons-nous que Jean-Charles Falardeau parlait plutôt de proto-sociologie pour qualifier ces travaux. Les nombreux exemples cités par Jean-Philippe Warren donnent cependant à penser qu'un embryon de sociologie était effectivement en émergence, mais celle-ci n'a évidemment pas eu l'envergure que la discipline a connue en France ou en Allemagne avec des auteurs que l'on continue de fréquenter.

L'intérêt du travail de Warren tient au fait qu'il se situe à distance de son objet. Il appartient en effet à la première génération qui peut lire de l'extérieur – donc sans les avoir fréquentés comme professeurs ou collègues – les premiers grands sociologues québécois qui ont suivi les précurseurs identifiés dans l'ouvrage, parmi lesquels se trouvent les Jean-Charles Falardeau, Fernand Dumont ou Marcel Rioux dont les travaux des années 1940 et 1950 sont scrutés mais de manière brève dans le livre puisque l'essentiel de leur œuvre a été publié dans la deuxième moitié du xx^e siècle, une période qui déborde celle retenue par l'historien-sociologue.

L'auteur retrace la genèse de la sociologie au Québec des années 1886 à 1955 en portant son attention sur les principaux acteurs de la discipline, les courants de pensée, les institutions et les sources

auxquelles ils s'alimentaient ainsi que leurs travaux les plus marquants. Certains d'entre eux faisaient de la sociologie sans le savoir ou encore pratiquaient le métier de sociologues en parallèle à d'autres activités. La coupure retenue de l'année 1955 – date à laquelle le père Lévesque quitte ses fonctions de doyen de la Faculté des sciences sociales – paraîtra cependant un peu curieuse, car elle amènera l'auteur à couper en deux la période la plus productive sur le plan intellectuel de l'École de Laval, l'un des moments importants de la sociologie québécoise examinés dans l'ouvrage.

Warren aborde l'histoire de l'émergence de la sociologie au Québec « sur le plan des idéologies qui l'ont supportée en tant que pratique, discipline et science du social, en ne perdant jamais de vue cette réalité trop souvent occultée : la sociologie fut d'abord ici affaire de catholiques militants » (p. 115). Le projet de cette étude est donc fort différent du livre précédent de l'auteur qui portait sur la pensée du jeune Fernand Dumont. Pour intéressant qu'il soit, cet angle d'attaque, qui met l'accent sur *l'engagement* comme l'indique son titre, reste d'un intérêt plus limité que l'étude de la pensée elle-même et que l'analyse des intentions des auteurs afin de voir ce qui en reste, ce qui est pertinent pour les contemporains. L'ouvrage de Warren entend « dégager et mettre en relief l'arrière-plan d'idées sur lequel se découpe la pratique sociologique, saisir les idéologies qui la traversent et les discours politiques ou moraux qui l'habitent en profondeur » (p. 115). Globalement, ce livre nous en apprendra beaucoup en effet sur l'époque et les idéologies, et sur l'impact de ces dernières sur la science sociale émergente – c'est le point fort du livre – mais il paraît plus faible sur l'exposé du contenu même de cette sociologie comme entreprise scientifique. Il faut donc lire (et critiquer) l'ouvrage avec en tête le projet de son auteur – et non pas les attentes d'un lecteur qui avait été impressionné par le livre précédent sur Fernand Dumont – afin de l'apprécier à sa juste valeur.

L'auteur soutient que le poids de l'Église a pesé lourd dans le développement de la sociologie québécoise francophone. Pendant cinquante ans, la sociologie a été portée par deux groupes principaux : le clergé qui liait question sociale et question morale et les penseurs nationalistes qui abordaient les questions sociales par le biais de l'économie. La démarche des sociologues de l'époque se découpe sur un horizon catholique et l'auteur entend montrer que l'évolution des idées en sciences sociales doit se lire à l'intérieur de la vision chrétienne du monde. « Jusqu'à l'aube de la Révolution tranquille, implicitement ou ouvertement, les professeurs restèrent dans l'ombre des directives sociales des souverains pontifes et continuèrent de situer leurs travaux dans la perspective de *l'aggiornamento* de l'Église catholique » (p. 104). Très tôt dans le siècle, l'Église catholique a en effet affronté les nouvelles réalités et son discours a marqué l'émergence de la pensée sociale au Québec ; *Rerum Novarum* et *Quadragesimo Anno*, par exemple, ont été des références marquantes. Mais l'auteur confond ici de manière anachronique le catholicisme social et *l'aggiornamento* qui apparaîtra plus tard, avec le Concile Vatican II, pour désigner cette fois la modernisation de l'Église comme institution (abandon de la messe en latin, mise au rancart des soutanes et cornettes trop encombrantes, nouveau rôle des laïcs dans l'appareil, etc.).

À souligner que l'ouvrage consacre un long développement à la création du Département de sociologie de l'Université McGill, ainsi situé dans le paysage intellectuel du Québec, et à remarquer aussi son hypothèse que la sociologie anglophone montréalaise prend elle aussi naissance dans un terreau religieux et qu'elle est elle aussi marquée par une sorte d'*engineering social*. Même si l'ouvrage porte sur le Québec francophone (voir le sous-titre du livre), le parallèle est bienvenu dans la perspective où la sociologie québécoise a joué un rôle majeur dans l'invention de la société québécoise comme référence, une société dont fait bien évidemment partie la minorité

anglophone qui, à l'époque examinée par Warren, ne se voyait cependant pas de cette manière.

Suivent trois longs chapitres sur les courants sociologiques eux-mêmes : la sociologie le playsienne, la sociologie doctrinale et la sociologie lavalloise. Le chapitre consacré à Léon Gérin résume ses travaux, les situe dans leur époque en continuité avec le projet initial annoncé par l'auteur mais il s'attarde surtout à en cerner les limites : « arbitraire total », « partialité », « descriptions fastidieuses », bref, un positivisme qui apparaît aujourd'hui passablement naïf.

Le chapitre suivant – la sociologie doctrinale – est original parce que l'auteur analyse longuement un courant de pensée moins connu alors que Léon Gérin ou l'École de Laval avaient déjà fait l'objet de travaux antérieurs. Pour l'auteur, il s'agit d'une sociologie de l'ordre – expression qu'il emploie comme synonyme de sociologie doctrinale – à cause de ses liens étroits avec la doctrine sociale de l'Église. La sociologie doctrinale s'intéresse au monde ouvrier – le grand acteur collectif de la première moitié du siècle – mais elle le fait de manière déductive et non pas de manière empirique contrairement à la méthode de Gérin et à celle qui sera plus tard pratiquée par les sociologues de l'Université Laval. « [...] les catholiques n'attribuaient pas d'abord à la sociologie la tâche de décrire les phénomènes sociaux propres à la société canadienne, mais ils lui demandaient de trouver les voies pratiques par lesquelles des valeurs connues et tenues pour éternelles pourraient être incarnées dans la vie quotidienne » (p. 201). Deux questions préoccupaient les sociologues doctrinaux selon l'auteur : la question ouvrière et celle de l'infériorité économique des Canadiens français. Une formule résume bien son argument : « Les marxistes voulaient révolutionner la société pour changer l'homme ; les catholiques espéraient convertir l'homme pour révolutionner la société » (p. 182).

Les lecteurs du livre de Warren remettront peut-être en question son inclusion des Édouard Montpetit et Esdras Minville dans le panthéon de *nos* sociologues (pour parler comme feu Jean-Charles Falardeau). L'auteur est conscient de cette objection et il répond à l'avance à ses détracteurs éventuels dans la conclusion du chapitre sur la sociologie doctrinale en soulignant le lien entre l'étude et l'action qui préfigure tout un courant de la sociologie québécoise à venir. L'auteur pose que le style de sociologie qui sera plus tard pratiquée par un Jacques Grand'Maison le situe en droite ligne parmi les héritiers de cette tradition d'une sociologie doctrinale.

Jean-Philippe Warren a eu raison de proposer cette interprétation d'un courant de sociologie doctrinale dans son étude historique. Mais je pense qu'il pousse un peu fort en soutenant que « l'évolution d'une sociologie le playsienne vers une sociologie doctrinale au Québec est, à maints égards, semblable à celle qui marque, en France, le passage de la sociologie le playsienne à la sociologie durkheimienne » (p. 239). Il soutient que les deux sociologies (la sociologie doctrinale québécoise et l'École française de sociologie) – malgré des différences capitales et bien qu'elles soient éloignées sur le plan du contenu – se rapprochent sur le plan de la forme. Le parallèle fait avec Durkheim (p. 239-242) est très globalisant et rapide – trop pour être vraiment convaincant – et Warren le justifie à partir d'indicateurs pris sur le plan normatif et à partir des prises de positions à caractère politique. Mais n'est-ce pas sur le plan du contenu qu'il eût fallu établir un parallèle qui comptât vraiment, un parallèle qui alors aurait eu de la difficulté à tenir ?

Le troisième chapitre consacré aux courants sociologiques porte sur l'École de Laval en sciences sociales, qui se distingue de la sociologie doctrinale par trois ruptures : « du corporatisme on passait à un certain socialisme ; de la foi nationaliste on passait au fédéralisme ; l'insistance sur l'idée d'ordre cédait la place à une insistance sur la personne » (p. 251), et surtout, qui se caractérise par

l'influence qu'y a exercée l'École de Chicago, notamment parce que plusieurs jeunes professeurs en revenaient et parce que Everett C. Hughes y avait établi un programme de recherches sur le Québec. L'auteur s'attarde aux débuts et aux premiers pas de cette École mais il n'analyse pas très en profondeur ses réalisations scientifiques ni les grandes enquêtes qui ont été menées par ses tenants, il est vrai pour la plupart faites après 1955, date retenue pour clôturer la période couverte. Si ce point de coupure se justifie par le départ du père Lévesque, il ne l'est pas sur le plan du contenu du courant de pensée examiné. C'est dommage, car l'analyste se prive alors de la possibilité de faire un véritable examen des réalisations de cette École dont l'histoire reste donc à écrire.

Warren reprend dans ce livre la thèse sur l'influence de la philosophie personneliste sur la pensée d'un grand nombre d'intellectuels du milieu du xx^e siècle qu'il a développée avec E.-Martin Meunier dans *Sortir de la « Grande noirceur »*. *L'horizon « personneliste » de la Révolution tranquille* (Septentrion, 2002). « La philosophie personneliste, dont peuvent se réclamer l'ensemble des sociologues de Laval, plaçait au cœur de son éthique le primat de la personne » (p. 271). Il parle de « l'affrontement parfois assez violent d'une conscience doctrinale et d'une conscience personneliste » (p. 295), mais il n'en dit pas plus et ne donne pas d'exemples concrets de cet affrontement qui aurait gagné à être mieux documenté. L'auteur ajoute : « L'ancienne doctrine sociale de l'Église fut remplacée par une autre, celle du personnelisme, qui la renouvelait sans l'abolir » (p. 296). Je sais que cette thèse de l'influence du personnelisme à la Mounier soulève des objections au sein de la génération d'intellectuels qui approchent actuellement de l'âge de la retraite et qui a donc fréquenté les premiers sociologues de Laval comme professeurs ou comme collègues, mais je crois que les travaux de Warren (ainsi que ceux de ses jeunes confrères avec qui il travaille) sont assez convaincants sur le sujet. Il ne fait pas de

doute que le catholicisme de gauche et le personnalisme ont marqué les intellectuels d'après-guerre au Québec, et notamment la génération de *Cité libre*. La biographie du docteur Camille Laurin – lue en parallèle au présent ouvrage savant – apporte des faits à l'appui de cette interprétation. L'auteur de ces lignes, quant à lui, a suivi en 1965 tout un cours (optionnel) portant sur le personnalisme en Philo I au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, ce qui indique que la notion était dans l'air du temps. Mais le personnalisme a-t-il joué un rôle aussi central que le prétendent les jeunes analystes qui voient la chose de l'extérieur et avec la distance que n'ont pas leurs critiques ? La question doit être posée et il paraît difficile de trancher de manière certaine, du moins sur la base de travaux effectués à ce jour. Donnons cependant à Warren et aux autres qui partagent son analyse le bénéfice du doute, jusqu'à nouvel ordre.

« Dieu est dans les détails », écrivait l'architecte Mises van der Rohe. Il serait possible de relever dans le livre plusieurs imprécisions *de détail* qui peuvent agacer le lecteur à la longue. Nous avons retenu une phrase parmi d'autres pour illustrer cette critique. « Falardeau a lancé, avec Fernand Dumont, en 1960, la revue *Recherches sociographiques* dont les pages étaient ouvertes aux études le plus platement empiriques de la réalité canadienne » (p. 290). Et Yves Martin ? Warren oublie le troisième fondateur de la célèbre revue, celui qui en a été la cheville ouvrière la plus nécessaire à ses débuts et dont le nom apparaît clairement sur la deuxième de couverture. « *Platement empiriques* », vraiment ? Ici Warren heurte la sensibilité de l'auteur du présent compte rendu qui est en ce moment associé aux destinées de *Recherches sociographiques* ; mais, oups !, ne faut-il pas ici entendre platement au sens de *tri à plat*, et empiriques, au sens de sociographiques, et en ce cas la susceptibilité de celui qui analyse l'ouvrage ne serait pas attaquée... « *Réalité canadienne* » ? Il y a ici une erreur de perspective, car *Recherches sociographiques* s'est posée dès le départ comme devant se consacrer à l'étude du

Québec, et par extension du Canada français, mais non pas à la réalité canadienne au sens large comme le donne à penser la citation. Ces imprécisions en une seule phrase sont à regretter, oui, mais l'ampleur de l'objet à couvrir ouvrait forcément la porte à de telles erreurs.

Dans le dernier chapitre – « Entre jugements de faits et jugements de valeur. Au sujet du dualisme scientifique de la sociologie québécoise » –, l'auteur reprend l'hypothèse (déjà formulée par d'autres, comme Michael Behiels par exemple) que la sociologie québécoise (et non seulement lavalloise) aurait été marquée par un dualisme entre morale et science. « La sociologie québécoise de la première moitié du siècle, sans cesse soucieuse d'établir l'objectivité des faits, n'a jamais cédé au positivisme dont Comte s'était fait le porte-parole en France et a toujours rejeté une certaine métaphysique bâtie uniquement à partir des matériaux rassemblés par la science » (p. 301-302). *Métaphysique* ? Le mot porte à confusion ici. Warren voit ce dualisme à l'œuvre dans les trois courants examinés dans l'ouvrage. « Dans l'esprit des sociologues de Laval, la science pratiquée est encore et toujours une *science pour l'action* » (p. 322, souligné dans le texte original). Ce diagnostic nous semble trop global pour correspondre à la réalité et il est faiblement argumenté dans l'ouvrage. Pour l'auteur de *L'engagement sociologique*, même la sociologie de Falardeau était marquée par ce dualisme, malgré son penchant pour les études de terrain (« on pratique la sociologie avec ses pieds » aimait-il répéter), sans oublier celles de Fernand Dumont et de Marcel Rioux. Pour lui, « Falardeau réclamait le développement d'une sociologie positive pour éclairer les normes d'une philosophie en déroute » (p. 351). De même, il rappelle la distinction dumontienne entre vérité et pertinence. L'étude du réel doit aussi viser à le transformer, avance l'auteur en parlant de Dumont, mais aussi à « recréer une véritable communauté humaine sur le fond d'une nostalgie de l'ancienne unanimité traditionnelle » (p. 343). Fernand Dumont, nostalgique de l'ancienne unanimité traditionnelle ?

Je ne crois pas. Dumont s'inquiétait certes de ce qu'on appellerait dans un langage plus contemporain la qualité des liens sociaux, mais il n'était pas nostalgique de l'unanimité traditionnelle, qu'il lui est arrivé aussi de critiquer, soit dit en passant. Plus largement, je ne pense pas qu'il faille mettre sur le même pied le rapport que fait Dumont entre vérité et pertinence (que Warren qualifie à tort « d'avoir fait long feu ») et l'opposition de Rioux entre sociologie aseptique et sociologie critique. Ce lien et cette opposition appartiennent à deux registres différents.

Warren soulève une question de fond qui a divisé la sociologie québécoise des années cinquante (et même avant) aux années quatre-vingt, soit le rapport entre science et engagement. Notons au passage que le débat se poursuit de nos jours, comme l'indique la référence à la pensée des Jean-Jacques Simard, Michel Freitag, Mark Smith et bien d'autres auteurs évoqués dans une longue digression qui apparaît cependant un peu curieuse dans l'ouvrage, notons-le au passage. (L'interprétation de Warren dans la foulée de ces auteurs est intéressante, nul doute, mais elle déborde le cadre de son livre en anticipant sur une suite éventuelle qui couvrirait l'autre moitié du siècle). La sociologie québécoise a elle aussi été marquée par les mêmes débats qui ont eu cours en Europe à l'époque de son émergence examinée dans le livre, qu'on pense seulement à l'essai connu de Weber sur le savant et le politique. Warren situe ce débat sur un plan binaire (ce qu'il nomme le dualisme), alors qu'on sait avec le recul du temps qu'il se pose plutôt en termes d'une double opposition entre le scientifique et l'expressif, d'un côté, et le descriptif et le critique, de l'autre, ce qui rend mieux compte de la complexité de la question qui ne se réduit pas à une simple opposition binaire. Si elle est juste, cette manière de voir les choses permet de distinguer la sociologie de Dumont et celle pratiquée par Rioux de manière plus fine, ou encore celle d'un Falardeau et celle d'un Grand'Maison, par exemple. L'argument d'une opposition

INTENTIONS D'AUTEURS

inaire qui caractériserait les trois courants de pensée analysés dans le livre ne peut-il pas, par ailleurs, être remis en question au nom du principe du tiers exclu, un principe si souvent oublié dans les analyses de la pensée privilégiant les choix binaires ? Mais nous voilà en train de déborder en dehors du cadre historique que s'était donné l'auteur de *L'engagement sociologique* (un débordement qu'il s'était lui-même autorisé à faire dans les dernières pages de son livre, faut-il cependant ajouter), et aussi en dehors des limites étroites d'un compte rendu.

Bref, voilà un beau livre d'histoire de ce que l'auteur appelle, dans la perspective qui est la sienne, un engagement sociologique. Ce livre éclaire les premières étapes de l'institutionnalisation de la sociologie au Québec, mais l'histoire des idées sociologiques à proprement parler reste à entreprendre.

(*Histoire sociale*, 2004)

JEAN-CHARLES FALARDEAU, CRITIQUE SOCIAL ET CRITIQUE LITTÉRAIRE*

Homme de lettres et homme de science, critique littéraire et critique social, philosophe et historien, écrivain et chercheur, Jean-Charles Falardeau a été avant tout un grand professeur. Un maître exigeant qui a éveillé chez ses étudiants le goût de la rigueur intellectuelle, le sens de la critique, l'exigence de l'expression correcte.

Durant les années quarante et cinquante, Falardeau a travaillé au « dépassement de l'interprétation lyrique et exaspérante du Canada français, disait-il, afin de le comprendre en deçà de la théologie et au-delà des habitudes nationalistes ». L'étude empirique des transformations sociales du Québec qu'il a amorcée avec ses collègues, fût-ce avec des moyens limités ou « avec des boussoles un peu grossières », a contribué à l'élaboration d'une nouvelle définition de la société canadienne-française et québécoise. Nous devons ce renouveau de la pensée au cours de la décennie cinquante à des intellectuels de la trempe de Falardeau. Dressant un bref bilan des travaux menés à la Faculté des sciences sociales de Laval pendant les vingt premières années de son existence, il écrivait en 1959 : « Nous avons participé à un mouvement social : ce fut

* Extraits de l'allocution prononcée le 13 octobre 1982 lors du lancement des *Mélanges Falardeau*, à l'Université Laval.

d'abord et principalement un mouvement de recherche sociale » « Lettre à mes étudiants », *Cité libre*, 1959 : 11).

L'un des mérites du jeune professeur Falardeau fut sans doute d'avoir initié à la recherche sociale les premières générations de sociologues québécois. Sa méthode pédagogique est connue. « Je m'étais enfin convaincu que la sociologie, science dynamique encore en devenir, doit d'abord se pratiquer avec les yeux et avec les pieds, en observant et en marchant. » Le tramway servit d'observatoire à ses élèves qu'il envoyait ainsi scruter et décrire la vie quotidienne sur la rue Saint-Vallier. Il entreprit avec l'aide de ses étudiants des monographies de paroisse et il dirigea une grande enquête empirique sur la ville de Québec au début des années cinquante, employant ses élèves comme intervieweurs dans vingt-huit paroisses. Ses premières recherches ont pris comme objet la société réelle, le pays concret, travaux dans lesquels se retrouvent « une part de pensée abstraite qui tend vers l'universel, mais aussi une part d'attachement aux êtres en particulier », selon l'heureuse expression de Cyrias Ouellet.

L'énergie et les efforts que Falardeau a déployés pour contrer les lectures dogmatiques de sa société et pour critiquer les mythes politiques de son époque ne peuvent se comprendre sans faire un retour sur sa formation qui s'inscrit dans plusieurs registres : droit, lettres, philosophie, sciences sociales. Lorsque s'ouvre en 1938 l'École des sciences sociales de l'Université Laval, il se « délest allègrement » du droit. L'un des motifs dominants, sinon le principal, de ce choix fut le besoin de comprendre ce qu'il était en train d'advenir à la société québécoise. La migration vers les villes, le travail des femmes dans les usines de guerre, les projets de réforme sociale conséquents à la Crise, les conflits idéologiques entre fascisme et démocratie, tous ces faits l'interpellaient. Déjà sociologue avant d'en avoir le diplôme ou le titre – appellation presque inconnue encore à l'époque – Falardeau s'interrogeait sur les transformations profondes de sa société, comme en témoignent

avec évidence ses chroniques dans le journal étudiant *L'Hebdo-Laval*.

Après l'obtention de deux licences en 1941, pourquoi a-t-il choisi le Centre-Ouest américain comme point d'observation du Québec ? « Nous n'avions guère le choix. C'était la guerre et l'Europe, hélas, nous était fermée. » En 1941, le Département de sociologie de l'Université de Chicago était le foyer d'une intense activité intellectuelle. « On vivait de sociologie comme d'une poussée vitale », écrira-t-il plus tard. Chaque fois qu'il évoque son séjour aux États-Unis, on sent renaître chez lui la passion de l'étudiant, l'ardeur au travail et la volonté d'apprendre, le désir de sonder le réel et d'apporter des réponses à des questions sans cesse plus nombreuses. À Chicago, il a travaillé sur l'évolution de l'institution paroissiale avec Redfield, sur les strates socio-économiques avec Warner, sur la morphologie de la ville de Québec avec Wirth, sur la famille avec Burgess, sur les modèles d'analyse de la société globale avec Hughes, sur la culture avec Ogburn. Tous de grands noms associés à la célèbre École de Chicago. J'évoque ces souvenirs que nous a livrés Falardeau parce qu'on retrouve en filigrane dans ses travaux d'étudiants les thèmes sur lesquels porteront ses premières recherches, après son retour comme professeur à l'Université Laval en 1943.

Il n'était pas facile d'entreprendre une carrière professorale dans un département de morale sociale et de sociologie à cette époque. Le père Lévesque a raconté avec humour ses longs efforts pour trouver les ressources nécessaires à l'engagement de quatre jeunes Québécois qui revenaient de leur séjour d'études à l'étranger, Maurice Lamontagne, Maurice Tremblay, Roger Marier et Jean-Charles Falardeau, qui tous acceptèrent de devenir professeurs sans être assurés d'un poste, sans être payés pendant d'interminables mois.

Jean-Charles Falardeau a été l'organisateur principal d'un grand colloque interdisciplinaire, tenu à Québec en 1952 pour souligner le centenaire de la fondation de l'Université Laval, colloque dont les actes furent publiés dans un ouvrage classique dont il a été le maître d'œuvre : *Essais sur le Québec contemporain* (1953). Étude magistrale non seulement parce qu'elle pose un premier diagnostic sur les conséquences de l'industrialisation au Québec, mais surtout parce qu'elle fut l'inspiration de nouvelles recherches. Avec Fernand Dumont et Yves Martin, Falardeau a fondé *Recherches socio-graphiques*. D'abord véhicule conçu pour diffuser la recherche, cette revue a rapidement inspiré et piloté de nouvelles avenues. Pensons au premier colloque sur la situation de la recherche au Canada français : tous les observateurs s'accordent pour en reconnaître l'impact. Le second colloque, sur la littérature et la société canadiennes-françaises, fut important en outre pour la carrière même de Falardeau puisqu'à cette occasion il a mis en route un programme de recherches personnelles sur la littérature et l'imaginaire.

On a maintes fois reconnu au professeur Falardeau les qualités d'un universitaire de haut calibre au Québec, au Canada et à l'étranger. Qu'on en juge plutôt par les honneurs, les prix et les distinctions qu'on lui a attribués : membre de la Société royale du Canada, membre de l'Académie canadienne-française, doctorat *honoris causa* de l'Université York (Toronto), médaille Innis-Gérin, prix Esdras-Minville, prix Léon-Gérin. Sans compter les nombreux séjours comme professeur invité à l'Université de Bordeaux dès 1949, aux universités de Toronto et de Vancouver, à l'Université d'Aix-en-Provence, à celles de Caen, de Paris-Nord. Ces excursions en dehors de nos étroites frontières montrent avec évidence que ses préoccupations et ses travaux n'ont pas sombré dans un provincialisme étiqueté ; ils ont au contraire débouché sur l'universel, leur point d'ancrage étant toujours le Québec, et même la ville de Québec.

Dans ses premiers écrits – je pense en particulier aux articles sur la stratification sociale et les classes sociales – toute l'attention du chercheur s'est portée sur l'analyse des multiples changements sociaux qui ont marqué le Québec. Une même structure caractérise ces textes : d'abord dégager l'histoire et la genèse du fait étudié, le décortiquer, le mettre en relation avec un ensemble plus vaste, cerner enfin les défis posés aux contemporains. Au début des années soixante, Falardeau s'est tourné vers l'étude de l'imaginaire social et de la littérature. « Trop pudiquement caché, mis parfois à l'ombre, l'esthète chez Jean-Charles Falardeau, écrit Guy Rocher, devait finalement triompher lorsque le sociologue trouva son centre d'intérêt dans la sociologie de la littérature. La jonction de l'homme de science et de l'artiste s'est ainsi réalisée et nous a valu une contribution de pionnier en même temps que de grande qualité dans un secteur neuf [...] ». Falardeau a eu le souci constant d'enraciner la sociologie québécoise en parlant des précurseurs d'ici. Ses travaux sur Errol Bouchette, Étienne Parent, Edmond de Nevers, Arthur Buies, Léon Gérin... sont aujourd'hui des pièces précieuses pour une histoire des idées au Québec.

Analyste lucide de la société québécoise, Falardeau est un écrivain hors pair, un homme de lettres racé. Sa maîtrise de la langue française écrite et parlée est remarquable. Attentif au fond et à la forme, il a su allier la rigueur de la pensée, la précision de la démonstration et l'éclat de l'expression. Je citerai ici le témoignage de Roger Duhamel : « Ce n'est pas faire injure aux sociologues de noter que leur souci essentiel n'est pas l'élégance du propos. [...] Falardeau commet cette excentricité de se distinguer par la maîtrise d'une langue rompue aux plus hautes exigences combinées de la justesse et de l'harmonie. »

Il faut enfin ajouter aux qualités de chercheur et d'écrivain que je viens d'évoquer celles de l'homme lui-même. Falardeau impressionne d'abord par l'ampleur de sa culture. Humaniste érudit,

INTENTIONS D'AUTEURS

il a su concilier les attributs du savant et ceux de l'esthète. Ses parents et ses amis connaissent la finesse de ses goûts artistiques. Ses collègues de travail apprécient l'humoriste et le pince-sans-rire qui mieux que tout autre sait dérider à l'occasion une assemblée départementale sérieuse. Ses étudiants ont compris son authentique souci pédagogique. Enfin, ses opposants, occasionnellement, ont goûté la médecine de sa parole incisive, sans réplique possible. Son œuvre et son enseignement seront encore longtemps une source d'inspiration pour mener à bien nos tâches.

LES INTENTIONS DE FERNAND DUMONT

Fernand Dumont n'est pas un auteur facile à lire. Si ses articles et essais destinés au grand public sont limpides et clairs, ses écrits scientifiques et philosophiques sont par contre très exigeants, demandant au lecteur un bon effort de réflexion pour suivre le déroulement de la pensée. Aussi faut-il souligner la parution d'une très belle biographie intellectuelle⁵⁴ du célèbre sociologue de l'Université Laval, décédé à son domicile le 1er mai 1997, biographie écrite par un jeune intellectuel, Jean-Philippe Warren, qui a lui-même fait ses études dans le département où Dumont avait enseigné pendant plus de quarante ans. Cet ouvrage, remarquable de précision et de clarté sur la pensée du célèbre professeur, aidera tout lecteur qui a été quelque peu rebuté par le travail scientifique de ce dernier.

Sans jamais tomber dans la simplification abusive ni le réductionnisme de la pensée de Dumont, Warren parvient avec une empathie remarquable à rendre la pensée de celui qui a été le maître de plusieurs générations d'intellectuels québécois. À ceux et celles qui éprouveraient de la difficulté à lire Dumont, je n'aurai qu'un

⁵⁴ Jean-Philippe Warren, *Un supplément d'âme. Les intentions primordiales de Fernand Dumont (1947-1970)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1998.

conseil à donner : lisez l'ouvrage *Un supplément d'âme* et laissez-vous porter par la beauté de l'écriture du biographe, car nous voici devant une très belle analyse herméneutique d'une vie intellectuelle et d'une pensée difficiles et complexes.

Très fouillé et minutieux, l'ouvrage de Warren fera honneur à la pensée de Dumont et il contribuera à la faire connaître car je soupçonne qu'il n'a pas été lu autant qu'il le méritait de son vivant. Malgré un appareil de notes fort développé et abondant, *Un supplément d'âme* demeure d'une lecture agréable, car on oublie les citations qui émaillent le texte. Warren réussit le tour de force de les intégrer dans ses propres formulations au point où les deux textes – celui de l'analyste et celui de l'analysé – se confondent. Une belle réussite, un plaisir pour l'esprit.

Warren s'est concentré sur l'examen des *premiers écrits* de Dumont, soit les articles publiés dans *L'Abeille* (le journal des étudiants de l'époque du petit séminaire de Québec), puis dans *Le Carabin* (le journal des étudiants de l'Université Laval), sans oublier les entrevues nombreuses, les articles de revues et de journaux, les essais publiés entre l'âge de 20 et 43 ans. Warren a fait une découverte extraordinaire je crois : l'essentiel de la pensée de Dumont est déjà en germes dans ses premiers écrits et dans ses travaux de jeunesse, alors qu'il n'était qu'étudiant, ce qui montre la force de la pensée du jeune sociologue. Si l'auteur fait aussi référence à d'autres écrits ultérieurs à teneur autobiographique, il s'en tient généralement aux premiers écrits pour retracer l'itinéraire intellectuel de Dumont. Warren n'avait pas en main l'ouvrage posthume *Récit d'une émigration*, paru après la rédaction finale de son manuscrit. Or la lecture de cette autobiographie vient tout à fait confirmer la justesse de l'analyse faite à partir des écrits du jeune Dumont.

On découvre dans tous les textes cités dans cet ouvrage à quel point Fernand Dumont a maintes fois mêlé des confidences sur lui-même à ses analyses théoriques et à ses études des phénomènes de société. Warren explique clairement pourquoi. C'est que la pensée de Dumont ne peut être comprise indépendamment de son cheminement personnel. Il a transformé en savoir le malaise qu'il a lui-même ressenti, l'exil qu'il a vécu en passant de son milieu ouvrier d'origine au milieu universitaire et, disons-le autrement, en quittant Montmorency pour Sillery. Ce n'est pas un hasard s'il avait choisi de donner à son autobiographie le titre de *Récit d'une émigration*, contre l'avis, soit dit en passant, de son ami Yves Martin, son lecteur le plus fidèle. Dumont a insisté et ce dernier s'est rallié, admettant après coup son erreur dans un entretien que j'ai eu avec lui. La lecture des textes de jeunesse cités par Warren montre avec évidence que Dumont n'avait pas choisi ce titre au hasard et qu'il entendait bien livrer la clé de lecture de sa vie et de son œuvre en maintenant le choix auquel il tenait. Cette correspondance entre vécu et théorie chez Dumont se dessinait déjà dans le sous-titre de son premier grand essai théorique – *Le lieu de l'homme* – livre auquel il était particulièrement attaché : *La culture comme distance et mémoire*.

Distance. De cette expérience vécue d'une *distance* entre deux mondes, Dumont a tiré une conception originale de la culture comme milieu et horizon. Si la culture est bien un lieu, « ce n'est pas comme une assise de la conscience, mais comme une distance qu'elle a pour fonction de créer », écrit Dumont dans *Le lieu de l'homme*. On y retrouve explicités les concepts dumontiens, les clés qu'il a proposées pour interpréter le monde. La culture première est un milieu, un ensemble de modèles et d'idéaux qui orientent la vie quotidienne. L'homme vit enserré dans un tissu social, fabrique des objets, tisse des relations avec les autres hommes, s'identifie à un territoire, un pays. Mais il n'est pas enfermé dans ce milieu. Il se

INTENTIONS D'AUTEURS

donne un horizon, une culture seconde, il prend distance, il interprète le monde. L'homme acquiert une conscience historique, il adhère à des idéologies et en fabrique, il élabore un savoir savant et une anthropologie, il produit des œuvres de culture qui incarnent la signification du monde, il communique avec d'autres à travers des médias.

Utilisant des mots différents de ceux de Dumont, Warren a bien décrit cet exil intérieur qu'il a vécu. Retraçant la dramatisation avec les années de la distance qui le séparent de Montmorency, Warren conclut : « Mais qu'importe la vérité avérée de la rupture quand compte ici le récit qui revient sur le passé et l'aménage, que seule compte une douleur dont nul ne saurait douter » (p. 28).

Si l'ouvrage porte exclusivement sur la pensée de Dumont, se retrouve en filigrane l'histoire de la génération à laquelle il a appartenu, celle des Pierre Vadéboncœur, Jacques Brault, Gérald Fortin et autres contemporains cités ici ou là au fil des pages, sans oublier l'histoire de la Révolution tranquille qui reste encore à écrire et à interpréter. On sent bien à le lire que le jeune Warren a quelques idées là-dessus. Il laisse entrevoir sa pensée aux détours d'un paragraphe, adoptant sans le savoir (vraiment ?) la méthode du jeune Dumont qui annonçait lui aussi ses intentions futures et ses intuitions de recherche à l'âge qu'a actuellement son premier biographe. Souhaitons que ce bel ouvrage ait une suite, cette fois sur l'époque et la génération intellectuelle dans laquelle Dumont avait inscrit sa trajectoire.

(L'*Action nationale*, 1999)

LA PAROLE DE FERNAND DUMONT

Autant la pensée de Fernand Dumont est-elle difficile d'accès dans ses travaux d'épistémologie, autant est-elle claire et limpide dans ses très nombreux entretiens enregistrés à la radio et à la télévision et dans ses entrevues publiées dans les revues, journaux ou magazines. Cette parole toujours vivante de Fernand Dumont était jusqu'à récemment dispersée dans des médias peu accessibles. Aussi faut-il souligner le grand intérêt d'avoir rassemblé les principaux entretiens du célèbre sociologue, donnés entre 1965 et 1996, dans un ouvrage posthume⁵⁵, initiative prise par Serge Cantin qui a effectué un travail éditorial remarquable. Il a enlevé les redites et classé les entretiens dans quatre parties, soit le « Parcours des lieux » qui rappelle des éléments d'autobiographie qui éclaireront l'œuvre, « Croire, Éthique et politique » et enfin « Le Québec ». Cela donne un fort volume qui sera un complément indispensable à l'étude de l'œuvre scientifique de Fernand Dumont, mais aussi à l'analyse sociographique de toute une époque, la seconde moitié du XX^e siècle québécois.

Fernand Dumont s'est défini lui-même comme un professeur attablé à la construction d'une œuvre scientifique au sens fort du terme, mais aussi comme un intellectuel engagé dans la cité. Dumont lie en effet la recherche de vérité et la pertinence du savoir, deux

⁵⁵ Fernand Dumont, *Un témoin de l'homme. Entretiens colligés et présentés par Serge Cantin*, Montréal, l'Hexagone, 2000. (coll. Entretiens.)

aspects qu'il juge indissociables. Pour lui, la fonction de la science est d'axiomatiser, d'expliquer, de comprendre. Mais au besoin de rationalité et de vérité, correspond un besoin de pertinence pour l'acteur social, pour qui les choses et les événements ont une signification. « Une chose peut être exacte et n'avoir aucun sens pour moi » (p. 103), ajoutant plus loin dans l'ouvrage : « La crise que nous vivons présentement n'est pas une crise de vérité, c'est une crise de pertinence. Nos bibliothèques sont pleines de vérités. La science est pleine de vérités. Mais il semble bien que la vérité abstraite ne suffise pas pour vivre. Pour vivre, il faut des valeurs qui donnent un sens à notre vie, qui sont le sens de notre vie » (p. 205). Cette distinction qu'il fait entre vérité et pertinence aide à comprendre l'importance qu'il accordait à l'intervention des intellectuels sur la place publique.

Dumont livre dans ces entretiens quelques-unes de ses intuitions de sociologue et il élabore constamment des pistes pour des travaux à entreprendre. Soulignons au passage qu'il était un formidable collègue avec qui discuter, toujours à l'affût d'idées et de projets, invitant son interlocuteur à poursuivre plus avant l'exploration d'une des nombreuses hypothèses qu'il se plaisait à avancer ou à creuser une question laissée en suspens. Citons au passage ce qu'il dit des classes moyennes. « En effet, les gens de la classe moyenne sont habituellement en ascension sociale ; or, il est reconnu que les individus qui sont en ascension sociale visent les valeurs les plus officielles, d'où une plus grande tendance au conformisme » (p. 259). Ailleurs, il expliquera les causes de la désaffection envers la religion structurée et rigidement codifiée de l'Église catholique canadienne-française, affirmant qu'on n'était pas vraiment préparé à vivre une foi fondée sur des convictions personnelles. Au fil des entretiens, Dumont commente et explique le contenu de ses livres à l'intention d'un grand public. On retiendra en particulier ce qu'il dit du *Lieu de l'homme* et de son ouvrage *Genèse de la société*

québécoise. Qui pouvait mieux que lui expliquer les intentions d'un auteur ?

Dumont fait preuve dans ses entretiens d'un fort esprit critique sur son temps et sur sa société. Il critique l'école, l'État, l'université, un certain nationalisme, le monde des affaires, l'Église. Il s'anime en remettant en cause la cuisine ecclésiastique ou le jansénisme vis-à-vis la sexualité par exemple. Mais s'il remet en cause l'ordre établi et certaines certitudes, il le fait à la manière de celui qui s'interroge bien plus qu'à la manière de celui qui sait – « je crois à la vertu de l'interrogation » (p. 330) – n'hésitant pas à confesser ses malaises.

Il ressort nettement de ces entretiens que Dumont est un homme de la tradition, un homme de foi qu'inquiètent la sécularisation accélérée du monde dans lequel il vit et ce qu'il nomme la crise spirituelle. Mais la tradition qui l'inspire est une tradition dynamique, mémoire vivante qui accueille le changement – « l'avenir se bâtit en faisant appel à ce qu'il y a de vivant dans le passé », avance-t-il (p. 203). S'il insiste sur l'importance de la mémoire, il sait aussi reconnaître les apports extérieurs, comme il l'explique en commentant son entreprise de reconstruire l'histoire du Québec. « Contrairement à ce qu'on a toujours dit, nous n'avons pas été un peuple refermé sur lui-même, mais bien un peuple ouvert à tous les vents du monde » (p. 273). Pour lui, la mémoire n'est pas un compte en banque ni une nostalgie, mais bien plutôt « une relecture sans cesse reprise sous le choc des défis du présent » (p. 90).

Ici ou là, avec le recul du temps, certains commentaires paraîtront dépassés. Rien là d'anormal et le contraire serait plutôt étonnant. Je retiendrais comme exemple les remarques de Dumont sur le Canada. Manifestement, le sociologue de Laval n'a pas bien compris le Canada contemporain, le nouveau Canada qui a profondément changé en parallèle à l'affirmation québécoise dont il a été le témoin privilégié et l'analyste éclairé. Ce que Dumont en dit est peu fondé empiriquement, quand ce n'est pas carrément inexact

INTENTIONS D'AUTEURS

(« Je ne pense pas que le Canada ait vraiment intégré ses immigrants. » « C'est un pays dont la symbolique est extrêmement pauvre » (p. 310). Ailleurs il ajoutera que « le Canada, pour bon nombre de Canadiens, n'a pas de signification très particulière »). Dans l'ensemble, la pensée de Dumont, telle qu'elle s'exprime dans une parole qui est forcément datée, reste d'une étonnante actualité. Elle continue de nous interroger. Cet ouvrage n'a pas seulement une valeur historique. Il continue d'être pertinent au sens dumontien du terme.

(Recherches sociographiques, 2001)

GILLES PAQUET, INTELLECTUEL PUBLIC

Né à Québec en 1936 – « au pied de la pente douce », rappelle-t-il en privé –, diplômé de l’Université Laval et de Queen’s University, Gilles Paquet a travaillé quarante-cinq ans à l’Université d’Ottawa comme professeur et doyen de faculté, mais il a aussi œuvré sur la scène publique comme intellectuel activement engagé dans les affaires québécoises et canadiennes, sans oublier ses incursions dans les médias. Ses collègues et amis lui ont offert, selon une coutume bien établie en milieu universitaire, un livre d’hommages, un *festschrift* auquel ont collaboré une trentaine de personnes de divers horizons, témoignant de l’importance de l’œuvre de Paquet et de ses contributions à la cité, autant scientifiques que critiques⁵⁶. L’ouvrage réunit des témoignages sur l’homme et le collègue, ainsi que des contributions sur le Canada et le Québec prolongeant les perspectives ouvertes par les travaux de Paquet.

Le portrait de l’homme transparaît à travers les nombreux témoignages de ses amis, collaborateurs et collègues, dont plusieurs adoptent le ton humoristique caractéristique de Paquet, qui savait manier le verbe plus que tout autre – en français, nous le savions déjà, mais aussi en anglais, apprend-on de ses collègues

⁵⁶ Caroline Andrew, Ruth Hubbard et Jeffrey Roy (dirs), *Gilles Paquet. Homo hereticus*, Ottawa, University of Ottawa Press, 2009, (Gouvernance.)

anglophones. Retenons quelques traits qui décrivent Gilles Paquet, « cet admirable contestataire » (P. Fortin). Ruth Hubbard insiste sur son grand talent de communicateur, tant à l'écrit qu'à l'oral, et elle souligne qu'il a toujours tenus à établir des liens entre le monde universitaire et le monde des politiques publiques. Elle ajoute : « Paquet describes himself as “ homo hereticus ”, someone who is always critical and sometimes controversial, and whose standard advice is to ‘scheme virtuously’ » (p. 8). John Meisel le décrit comme « national figure, professional giant, and public intellectual » et il insiste sur ses qualités de cœur, sa chaleur et sa disponibilité en privé, des qualités que ceux qui l'ont côtoyé reconnaîtront d'emblée. Thomas Courchesne parle de lui comme d'un « superb communicator and interpreter of Canadian policy and practices ». Le témoignage de Jean-Pierre Wallot revêt une importance particulière, car il fut le principal collaborateur de Paquet-historien, co-auteur de *Patronnage et pouvoir dans le Bas-Canada* (1973) et de *Un Québec moderne 1760-1840* (2007). Wallot, issu de « l'école historique de Montréal », à l'époque connue pour son nationalisme canadien-français (Seguin, Brunet, Frégault) et Paquet, marqué par « l'école historique de Québec » moins ouvertement nationaliste, et en particulier par Albert Faucher dont le nom est souvent rappelé dans ce livre, ont produit ensemble plus de cinquante contributions sur l'histoire socioéconomique du Québec actuel (l'ancien Bas-Canada), dont certaines ont été rassemblées en livre au terme de quarante ans de collaboration (*Un Québec moderne*). Le portrait qu'il trace de son ami et collaborateur aidera à comprendre le sens du sous-titre de ce « liber amicorum », *Gilles Paquet. Homo hereticus*. « Gilles Paquet est une personne d'une très grande qualité, d'une intelligence aiguisée, d'une vivacité sans pareille, qui aime d'ailleurs (parfois) les combats pour eux-mêmes ou s'affiche spontanément “ chef de l'opposition ” pour nous acculer dans nos derniers retranchements » (p. 85).

Économiste patenté, Gilles Paquet est à l'aise chez les sociologues et les politologues autant que chez les historiens et les administrateurs. L'un des traits typiques de son œuvre est d'avoir emprunté à une discipline pour en nourrir une autre. Il a écrit avoir retenu de Caillinois (lu dans ses années de formation) cette idée que « le génie consiste presque toujours à emprunter ailleurs une méthode éprouvée ou une hypothèse fertile et à les appliquer là où personne encore n'avait imaginé qu'elle pouvait l'être » (Caillinois, cité dans l'ouvrage). Il aimait fréquenter les sociologues et il a écrit sur nombre d'entre eux, critiquant au passage un peu rudement Fernand Dumont. L'histoire économique et sociale du Bas-Canada d'après la Conquête lui doit (ainsi qu'à son ami Jean-Pierre Wallot) des travaux qui font encore autorité. Plus récemment, la science politique et l'administration publique ont été ses champs d'intérêt, travaillant sur la gouvernance, thème sur lequel il a fait paraître ces dernières années plusieurs ouvrages qui ouvrent des perspectives nouvelles. Il a souvent critiqué l'approche technocratique et « les politiques *top-down* » dans les entreprises et les administrations publiques, plaidant pour l'analyse empirique de réalités concrètes, pour l'étude du cas par cas, une approche tocquevillienne sans que Paquet (à ma connaissance) ne se réfère explicitement à l'auteur de *L'Ancien régime et la Révolution*. Paquet plaide aussi pour la reconnaissance des « connaissances delta », cet ensemble de savoirs pratiques et non vraiment articulés des travailleurs expérimentés et des professionnels d'une organisation, tirés de la pratique et de l'expérience plutôt que des derniers manuels en usage dans les écoles de gestion. Selon lui, il faut souvent faire remonter à la surface des éléments connus de la base, mais trop souvent ignorés par l'approche qui vient d'en haut. Paquet a milité pour le « learning by doing », une approche que Ralph Heintzman résume ainsi : « We do not learn and then act. We act and then learn » (p. 305). On reconnaîtra aussi dans les travaux de Paquet sur les organisations l'influence de la

sociologie. Pour lui, celles-ci ne sont pas seulement des hiérarchies technocratiques, mais aussi des « réseaux basés sur la confiance » et des « *nexus of moral contracts* ». « Nos systèmes sociaux sont construits de plus en plus sur la collaboration et l'interdépendance » avance-t-il.

Outre les portraits et les éloges – inévitables dans ce genre d'ouvrage – les *Mélanges Paquet* comprennent aussi des textes d'analyses sur des thèmes abordés dans l'œuvre de celui à qui il est rendu hommage. Plusieurs d'entre eux portent sur les études québécoises et canadiennes. Pierre Fortin livre une intéressante analyse de la croissance économique du Québec au XX^e siècle, qui permet notamment de prendre la mesure de l'interprétation que Paquet a proposée de la Révolution tranquille dans son ouvrage *Oublier la Révolution tranquille. Pour une nouvelle socialité* (1999). « Le travail de Paquet sur la Révolution tranquille n'a cependant pas encore la solidité empirique de celui qu'il a accompli avec Wallot sur la période 1760-1840 » écrit Fortin (p. 286). Rappelons que Paquet y critiquait « l'étatisme et le corporatisme » qui ont marqué selon lui la Révolution tranquille, qui a par ailleurs malmené les institutions traditionnelles du Québec et miné le capital communautaire qui avait assuré jusque-là non seulement sa survie mais aussi son développement économique et social. Les explications et hypothèses de Fortin, qui compare le Québec et l'Ontario en analysant une longue période, nuancent l'analyse de Paquet, mais confirment l'importance qu'il accordait au corporatisme sur le marché du travail québécois.

Fortin adopte une approche qu'il a déjà mise en œuvre ailleurs dans ses travaux – « le nez collé sur les faits » – en comparant le Québec à l'Ontario, ce qui élimine l'influence des facteurs d'origine extérieure communs aux deux provinces. Avec l'aide d'un indicateur, la croissance cumulative du revenu réel par habitant d'âge actif, Fortin dégage cinq épisodes de croissance comparée

entre le Québec et l'Ontario entre 1927 et 2007 et il en tire des observations qui relativisent l'interprétation de la Révolution tranquille avancée par Paquet. Fortin montre d'abord que « la trajectoire du revenu par habitant du Québec est restée constamment inférieure à celle de l'Ontario » pendant les soixante ans qui ont suivi la Confédération, une analyse connue depuis les travaux de Raynauld en 1961. Il avance ensuite que la position relative du Québec s'est détériorée à partir des années 1930 et durant la guerre de 1939-1945 (implantation en Ontario du complexe militaro-industriel, solde militaire plus élevée en Ontario, etc.) et que la récupération n'a pas été forte dans les années 1950 et 1960, à cause de l'avènement de la Voie maritime du Saint-Laurent, du Pacte de l'automobile et de la hausse du taux d'activité des femmes, plus marquée en Ontario. Pour Fortin, la modernisation du système éducatif du Québec a mis du temps à produire ses effets, et il explique la détérioration de la situation relative du Québec entre 1975 et 1989 par la réforme du régime des relations de travail issue de la Révolution tranquille « qui a pu être une cause importante de la grave détérioration du climat social et de l'explosion salariale » de cette époque. La situation relative du Québec s'est par ailleurs beaucoup améliorée à partir de 1989 avec le retour de la paix sociale, la place accrue des femmes sur le marché du travail et la scolarisation plus marquée de la population active. Le travail de Fortin, bien que bref, complète et nuance celui de Gilles Paquet sur la Révolution tranquille, une période de l'histoire québécoise dont l'interprétation d'ensemble prête à divergences et à des conflits d'interprétation, pour reprendre les termes de la sociologie dumontienne.

Les Mélanges Paquet sont à lire pour en apprendre plus sur le travail d'un homme qui a ratissé large, qui a ouvert des perspectives nouvelles sur bien des questions en puisant dans plusieurs disciplines. L'ouvrage mérite aussi d'être consulté pour les études

INTENTIONS D'AUTEURS

originales sur plusieurs questions de société, abordées dans l'esprit et les perspectives si caractéristiques des travaux scientifiques de Gilles Paquet.

(Recherches sociographiques, 2009)

LE DOCTEUR LAURIN

Camille Laurin a été un acteur politique important à deux grands moments de l'histoire du Québec, d'abord au début de la Révolution tranquille puis sous le premier gouvernement Lévesque. Il méritait donc qu'un professeur-journaliste de talent passât cinq années à éplucher les archives et à interviewer quelques centaines de témoins afin de reconstituer sa vie, ce qui a été fait de manière superbe. Cet ouvrage⁵⁷ s'ajoute à d'autres biographies récentes d'importants personnages – un genre littéraire qui a maintenant acquis ses lettres de noblesse dans notre littérature – qui enrichissent la sociographie de la seconde moitié du XX^e siècle québécois considéré du point de vue des acteurs sociaux.

Jean-Claude Picard retrace de manière fine et intelligente toute la vie du docteur Laurin, depuis l'enfance à Charlemagne jusqu'à l'âge d'homme, les premiers engagements sociaux et professionnels, la vie politique, les déceptions de fin de carrière, les amours et la vie familiale difficile du psychiatre politique. Le biographe aborde la vie remplie de Laurin avec empathie mais sans complaisance et son livre est bien documenté à partir de sources primaires et d'entrevues effectuées avec les proches et les collaborateurs du célèbre médecin.

⁵⁷ Jean-Claude Picard, *Camille Laurin. L'homme debout*, Montréal, Boréal, 2003.

Laurin fait partie de la première véritable génération instruite au Québec, celle qui, de retour des USA et d'Europe, allait animer la modernisation des institutions d'une société déjà urbanisée et entrée de plain-pied dans la société de consommation. La biographie décrit bien les conditions de vie modestes de la famille Laurin d'origine qui vivait en banlieue de Montréal. Ce que le biographe rapporte sur la pratique de la religion (sans bondieuserie), sur le rôle de la mère, sur la consommation marchande naissante et sur la débrouillardise professionnelle du père constitue une belle pièce de sociographie de la famille et des modes de vie du Québec des années 1920 aux années 1940. Sans le dire dans ces termes, le biographe illustre dans cet ouvrage le décalage qui existait au Québec à cette époque entre les modes de vie quotidiens d'un côté et les institutions et idéologies dominantes de l'autre, un décalage qui a été souligné par plusieurs analystes des sciences sociales. Camille Laurin est l'un de ceux qui, par son action professionnelle et politique, aura contribué à l'éliminer parvenu à l'âge adulte.

Le docteur Laurin a d'abord travaillé à la réforme des institutions québécoises au début de la Révolution tranquille à titre de psychiatre et de directeur de l'Institut Prévost, un hôpital psychiatrique de la région de Montréal, après son retour de Boston et de Paris où il avait étudié jusqu'à l'âge de 35 ans. Arrivé avec des idées nouvelles, sa contribution à la réforme des soins en matière de santé mentale a été remarquable à une époque où l'on enfermait les fous (selon l'expression du temps) et où les malades mentaux représentaient environ la moitié des personnes hospitalisées ou vivant en institutions, une proportion considérable. Sa préface du livre témoignage *Les fous crient au secours* (1959) qui a marqué son époque a donné une légitimité à ce cri du cœur d'un patient.

Passé en politique, le docteur Laurin s'est joint aux premiers leaders du Parti québécois naissant qui, au tout début des années 1970 et jusqu'en 1976, parcouraient des centaines de kilomètres pour

jeter les bases de l'organisation dans tout le Québec et consacraient presque tous leurs temps libres à l'action militante. Il a été un militant engagé et il a accompagné de près les Jacques Parizeau et René Lévesque qui ont mangé leur pain noir pendant ces premières années d'existence du parti qui les a finalement menés au pouvoir et son adhésion dès les premières heures a contribué à donner une grande crédibilité au Parti québécois et conforté Lévesque dans sa capacité à attirer des têtes d'affiche dans son parti.

Devenu ministre en 1976, Camille Laurin a été l'un des acteurs les plus importants du premier gouvernement Lévesque (1976-1980) en pilotant la conception, l'adoption, puis la mise en place de l'importante loi 101, la Charte de la langue française qui a littéralement transformé le Québec. Picard retrace le contexte dans lequel a été élaborée cette loi qui – si elle fait maintenant l'unanimité ou presque, au point où l'ex-ministre Stéphane Dion a pu la qualifier de « grande loi canadienne » – soulevait à l'époque de sa gestation bien des inquiétudes et des doutes. La reconstitution du contexte et des débats entourant cette loi historique est l'un des chapitres les mieux réussis de la biographie, témoignage sur toute une époque et la mentalité de ses acteurs. Lui aussi étroitement impliqué dans le dossier de la langue au milieu des années 1970, Fernand Dumont a rappelé au soir de sa vie les doutes et l'inquiétude qui le tenaillaient, ainsi que Guy Rocher et d'autres, sur la portée à donner à ce projet de loi historique : « Sommes-nous en train d'aller trop loin ? » se demandait-il dans son autobiographie, et Picard rappelle les hésitations de René Lévesque lui-même. Les doutes se sont dissipés par la suite, certes, mais ce qui est devenu rapidement limpide ne l'était pas de manière aussi évidente dans le feu de l'action comme le montre fort bien le biographe. Et on lira, pour la petite histoire, les savoureux passages dans lesquels Jean-Claude Picard décrit les critiques faites à ce projet de loi à la table du conseil des ministres par un certain Claude Morin...

La biographie fait nettement ressortir la volonté farouche de Camille Laurin psychiatre de donner un traitement choc à la société québécoise – autant aux Québécois français qu'aux Anglo-Québécois – notamment afin d'amener la majorité francophone à sortir d'une certaine dépendance et à abandonner ses complexes. Ses conseillers juridiques l'avaient prévenu que la loi 101 allait trop loin sur certains points (en faisant du français la seule langue des tribunaux par exemple), mais il a maintenu son projet en l'état original ou presque, avec l'obstination et la douce fermeté qui le caractérisaient si bien, comme geste fort d'affirmation collective et pour provoquer un débat de fond. Les tribunaux se sont chargés, on le sait, d'annuler certaines dispositions de la Charte de la langue française mais l'essentiel est resté intact – jusqu'à nouvel ordre du moins car les contestations se poursuivent en Cour suprême du Canada au moment d'écrire ces lignes, soit vingt-sept ans après son adoption. La plus célèbre loi du docteur Laurin reste donc bien d'actualité et la thérapie qu'il avait envisagée pour le Québec suit son cours, à croire qu'elle sera aussi longue que certaines analyses interminables...

Mais on ne réalise pas de telles réformes d'envergure, qui exigent un engagement de tous les instants, sans en payer cherement le prix sur le plan personnel. Certains personnages publics paient encore davantage que d'autres – comme si le mauvais sort s'acharnait sur eux – ce qui a nettement été le cas du docteur Laurin comme le montre avec doigté son biographe. Mari d'une épouse dépressive et fréquemment délaissée, jeune père absent du foyer plus souvent qu'à son tour, conjoint devenu veuf dans des circonstances troubles, père monoparental d'adolescentes turbulentes laissées à elles-mêmes pendant qu'il luttait sur la scène politique à 250 kilomètres de son domicile, grand-père profondément chagriné par le décès accidentel dans sa propre maison de sa première petite-fille

adorée, amant éconduit, Camille Laurin a cependant connu de nouveau l'amour dans les dernières années de sa vie.

Le docteur Laurin était catholique pratiquant. Il avait d'ailleurs porté la soutane quelques mois après ses études classiques avant que les charmes de l'autre sexe ne l'attirent vers d'autres sortes de robes. L'ouvrage reproduit en annexe un beau texte de lui écrit au soir de sa vie. Médecin, il y évoque avec lucidité sa fin prochaine, mais aussi l'amour de ses proches et sa foi en Dieu. Par sa croyance et sa pratique religieuse, le docteur appartient bien à sa génération, celle qui, dans sa jeunesse, a lié engagement militant, idées de gauche et catholicisme social et réformiste. Les faits rapportés par le biographe intéresseront les jeunes intellectuels québécois contemporains qui ont explicité le rapport entre le personnalisme des années 1950 et la Révolution tranquille. E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren ont en effet avancé l'hypothèse d'un lien entre l'Église catholique et la modernisation du Canada français de l'époque : « ... la religion catholique, que l'on perçoit généralement comme un empêchement de la Révolution tranquille, comme ce dont il fallait s'arracher pour sortir enfin de la *Grande noirceur* et rejoindre les avancées du monde moderne, n'a-t-elle pas joué également ici un rôle d'une force révolutionnaire ? » (*Sortir de la « Grande noirceur ». L'horizon « personnaliste » de la Révolution tranquille*, Septentrion, 2002, p. 31). Comme quoi la lecture de cette biographie bien faite – et de surcroît écrite dans un style vif et élégant – intéressera le citoyen cultivé mais aussi les sociographes et historiens du Québec contemporain dans leur travail d'interprétation de la société globale.

(*Recherches sociographiques*, 2004)

MORDECAI RICHLER, ÉCRIVAIN QUÉBÉCOIS

Mordecai Richler est un grand romancier, mais aussi un polémiste drôle, à la plume redoutable. Il s'est moqué abondamment des siens (les juifs de Montréal), des Canadiens français, des nationalistes québécois, mais aussi des Canadiens, ses compatriotes qu'il a observés à distance depuis Paris au temps de sa jeunesse ou depuis Londres dans les années de maturité. Il porte un regard sarcastique, mais le plus souvent amusé, sur les réalités et travers d'ici dans ses essais écrits parallèlement à ses romans. Nadine Bismuth a rassemblé quinze essais de Richler écrits entre 1969 et 1998, fort bien traduits par Dominique Fortier qui respecte le génie de la langue de l'auteur montréalais⁵⁸. Elle nous épargne ainsi les « Maurice *La fusée Richard* » et « rue principale » (pour désigner *La Main* de Montréal !) qui déparent les traductions en français des romans de l'auteur, ce qui n'a pas aidé à le faire apprécier des lecteurs québécois de langue française.

En sera-t-il différemment cette fois pour les essais ? On se rappellera que son *Oh Canada, Oh Québec ! Requiem pour un pays divisé* avait été assez mal accueilli en terre québécoise. Je me

⁵⁸ Mordecai Richler, *Un certain sens du ridicule. Essais* (textes choisis par Nadine Bismuth et traduits par Dominique Fortier), Montréal, Boréal, 2007. (coll. Papiers collés.)

souviens d'avoir eu l'impression à l'époque, en refermant le livre, que ce dernier en disait plus long sur l'auteur lui-même que sur le Québec français et ses lois linguistiques qu'il vilipendait de sa plume acerbe. Ce recueil d'essais ne risque pas cette fois de déplaire aux Québécois francophones justement parce qu'il est peu question d'eux, si ce n'est indirectement. En fait, Richler parle beaucoup de lui dans ses essais, de lui comme écrivain montréalais, de lui comme écrivain à Paris, Londres ou en Estrie au Québec, mais il reste allusif sur le Québec français, personnage secondaire de cet ouvrage. Par contre, on en apprend beaucoup sur le Montréal anglophone d'avant la Révolution tranquille, sur son père et sa famille, sur son éducation religieuse, sur la rue Saint-Urbain (Montréal). « C'est mon époque, mon lieu, et je me suis donné pour mission de les représenter comme il se doit. »

Richler pourfend la bêtise, a-t-on souvent entendu à son propos. Ces essais en donneront de nouvelles preuves aux lecteurs francophones. Son texte « Expo 67 » jette un regard critique sur le nouveau patriotisme de l'État canadien fêtant son centenaire. « Il en restera vraisemblablement de quoi composer une comédie musicale aux accents nostalgiques, non pas le mythe à partir duquel se forge une nation. À moins que cette dernière ne soit un Dysneyland de bon goût » (p. 62). Les sociologues et les critiques littéraires en prennent pour leur rhume. Ainsi, Richler analyse avec humour les résultats d'une enquête sociologique sur la sexualité. « On nous dit que la création du questionnaire de trente-huit pages dont se sont servis les bons docteurs a nécessité deux ans, ce qui, au fait, nous en apprend plus que nous aurions désiré sur le rythme de travail des sociologues bénéficiant de l'appui de fondations, si on le compare à celui du romancier du secteur privé, lequel est toujours le seul employé de sa boutique » (p. 195). Le texte « La tournée des universités » est une critique acerbe des programmes de création littéraire et des départements de littératures. « En règle générale, le vrai danger des

cours de création littéraire en tant que cours comptant pour l'obtention d'un diplôme, c'est que des étudiants qui aiment écrire mais qui sont dénués de talent y sont encouragés par des écrivains manqués, chacun nourrissant le fantasme de l'autre. »

Le romancier a reçu un jour une invitation d'une université australienne qui lui proposait d'être écrivain en résidence pendant un an, maladroitement adressée à *madame Richler*. « Je leur ai répondu que je ne pouvais malheureusement pas accepter leur aimable invitation », répond, sarcastique le romancier, « parce que je n'avais rien à me mettre sur le dos ! » Le livre fourmille d'anecdotes du genre. À lire sa description de la réception qui a suivi l'attribution du prix du gouverneur général, reçu en même temps que Fernand Dumont et Marie-Claire Blais, mais aussi en même temps que Hubert Aquin et Leonard Cohen qui l'avaient tous deux refusé – au cours de laquelle le gouverneur, Roland Michener, s'était adressé à lui en français pour lui demander s'il était canadien. « Est-il possible, songeai-je, stupéfait, que le gouverneur général soit secrètement séparatiste ? Si ce n'était pas le cas, pourquoi, quand j'ai répondu par l'affirmative à sa question, a-t-il supposé que j'étais nécessairement francophone ? On croit rêver. »

Mordecai Richler, écrivain québécois ? se demande-t-on parfois. Oui, si l'on se fie aux critères mis de l'avant pour en être par Dominique Garand dans son livre *Accès d'origine*, soit 1) s'identifier soi-même comme tel, 2) être considéré comme tel par les autres : critiques littéraires, lecteurs, etc., 3) publier au Québec et 4) être l'objet de débats ou s'inscrire dans des débats dans la société québécoise. Même si Mordecai Richler ne revendiquait pas lui-même ce statut, l'histoire littéraire retiendra son nom, comme écrivain canadien, certes, mais aussi comme écrivain québécois pour les raisons bien identifiées par Garand. Tout comme Richler avait été surpris de s'entendre répondre « oui » à la question du gouverneur Michener, ne serait-il pas aujourd'hui surpris d'être maintenant élevé

INTENTIONS D'AUTEURS

par Boréal et les critiques au panthéon de la littérature québécoise ?
Peut-être pas, après tout, lui qui était si attaché à Montréal.

(Recherches sociographiques, 2008)

TOCQUEVILLE PARADOXAL

Tocqueville a eu le génie de mettre en évidence un certain nombre de paradoxes qui sont au cœur même de la vie en société. Celui qui est le plus souvent commenté est probablement l'avènement de l'individualisme et du conformisme social qui émergent à peu près simultanément dans les sociétés démocratiques. Tocqueville a bien vu la montée de l'individu comme référence incontournable, d'un côté, mais aussi « la tyrannie de l'opinion publique », de l'autre, et l'apparition de la consommation de masse dans les nouvelles classes moyennes qui l'avait étonné aux États-Unis, sans oublier les effets inattendus de l'État tutélaire, dont l'analyse demeure si pertinente de nos jours.

Si Tocqueville a été en mesure de dégager de tels effets émergents et de tels effets de composition issus de l'agrégation de comportements individuels, c'est sans doute aussi parce qu'il était lui-même l'homme des paradoxes. Le grand mérite de l'ouvrage de Jean-Louis Benoît, *Tocqueville. Un destin paradoxal*⁵⁹, est d'avoir cerné ce qu'il a appelé le destin paradoxal de Tocqueville. « Aristocrate par ses origines et ses sentiments profonds, il est démocrate par raison sachant que la classe politique doit intégrer ce processus si elle veut pouvoir exercer une action sur l'histoire qui se fait. Tocqueville, dans sa vie politique comme dans son œuvre, est

⁵⁹ Jean-Louis Benoît, *Tocqueville. Un destin paradoxal*, Paris, Bayard, 2005.

donc l'homme du paradoxe. Il l'est lorsqu'il participe à la mise en place de la République et lutte avec constance et courage pour éviter le coup d'État sans jamais se rallier au régime illégal et despote, il l'est encore lorsqu'il établit que les démocraties seront des régimes agités et conservateurs, qu'il n'y a pas antinomie entre démocratie et despotisme » (p. xiii).

Jean-Louis Benoît exploite largement la correspondance abondante d'Alexis de Tocqueville avec sa famille, ses collègues et ses amis, mais aussi les notes et récits de voyages de même que les discours politiques et interventions diverses devant le Conseil général ou la Chambre publiés dans la collection des *Œuvres complètes* (Gallimard). L'ouvrage propose tout à la fois un récit biographique, un exposé de l'œuvre et une étude de l'action politique de Tocqueville, ce qui lui donne son originalité. On n'y trouvera pas d'interprétations vraiment nouvelles de la pensée tocquevillienne ni une exploration libre autour des intentions scientifiques de l'auteur susceptibles d'inspirer les travaux contemporains. Par contre, Benoît livre plus qu'une biographie intellectuelle, car il éclaire la genèse de la pensée de Tocqueville à partir d'éléments biographiques rapportés avec précision et il s'attarde à l'étude détaillée de l'action politique de Tocqueville en montrant comment elle s'appuie sur la nouvelle sociologie politique de son époque dont il s'est fait le promoteur et que Benoît résume avec précision. C'est la combinaison de ces trois perspectives – biographie, exposé de la pensée scientifique et histoire de l'action politique de Tocqueville – qui donne sa force à l'ouvrage de Benoît.

Le livre de Benoît a un autre mérite. L'auteur délimite le corpus des textes maintenant disponibles – ayant lui-même donné au public des recueils très utiles sur Tocqueville et l'Islam et sur la pensée économique de Tocqueville – et il l'exploite avec force détails pour éclairer les trois aspects qui viennent d'être soulignés. Certains lecteurs trouveront peut-être que l'auteur donne trop d'importance

aux écrits de Tocqueville en les citant longuement, mais nous ne lui en ferons pas grief car cette approche, en plus de bien documenter la pensée de l'homme d'action qu'il a été, procure au lecteur le plaisir de lire la prose d'un auteur qui écrit dans le style du grand siècle et dont plusieurs analystes (Laurence Guéllec, Françoise Mélonio) ont déjà souligné les qualités littéraires. L'ouvrage de Benoît est en un sens plus pédagogique que nombre d'autres livres consacrés ces dernières années au célèbre philosophe et essayiste dont la pensée a intéressé maints commentateurs autour du deux centième anniversaire de sa naissance qui a été célébré avec éclat, notamment dans *La revue Tocqueville*.

Benoît a raison d'avancer que Tocqueville propose une méthode et une nouvelle sociologie qu'il appelle de ses vœux au début de la première *Démocratie*, et non pas une idéologie en soutien à son action politique. Cette idée n'est pas vraiment neuve et elle est bien acceptée de nos jours, ce qui explique que Tocqueville soit lu (ou relu) comme un auteur dont les intentions et intuitions inspirent encore les analyses contemporaines des sociétés démocratiques depuis la question de la centralisation des pouvoirs, les écueils que pose la poursuite de l'intérêt général, les côtés sombres de la consommation marchande, sans oublier les rapports complexes entre égalité et liberté. L'ouvrage de Benoît a le mérite de cerner avec clarté la plupart de ces idées en montrant comment elles émergent dans la pensée de Tocqueville ou comment elles s'élaborent au fil de sa correspondance et dans ses notes de travail, mais aussi comment elles inspirent son action politique dans la démocratie qui peine à s'imposer dans sa propre société.

Tocqueville. Un destin paradoxal contient huit chapitres. Le premier cerne les années de formation du jeune Tocqueville qui s'avèrent déterminantes pour sa pensée et le deuxième décrit son voyage en Amérique du Nord sans oublier le bref passage par le Canada de l'époque. Benoît souligne avec justesse que Tocqueville

découvre en Amérique l'importance du contexte, des mœurs locales, des institutions en place et de la morphologie sociale (dirions-nous dans un langage plus contemporain), une idée qui guidera plus tard ses analyses sociologiques. Pour Tocqueville, les processus sociaux généraux (comme la recherche de l'égalité dans les révolutions) s'inscrivent dans des singularités sociales, comme cela transparaît nettement dans ses observations sur les Louisianais et les Canadiens. « Les Louisianais de souche française se sentent toujours français et sont perçus ainsi mais leurs mœurs, leurs façons de vivre diffèrent considérablement des Canadiens » avance le célèbre voyageur que cite Benoît.

Les trois chapitres suivants mêlent, d'un côté, l'étude de la vie publique et celle de l'engagement politique de Tocqueville après son retour d'Amérique et, de l'autre, la rédaction des deux tomes de sa *Démocratie en Amérique*. Y sont évoqués les voyages en Angleterre, le mariage et la vie de couple, les essais et écrits politiques parallèles à la rédaction des deux *Démocraties* dont Benoît cerne la genèse et rappelle les lignes de force, depuis l'analyse de la décentralisation, celle du rôle des communes et des États dans la démocratie américaine, jusque sur l'idée que « le despotisme n'est pas antagoniste de la démocratie » dans certaines circonstances.

Les chapitres six et sept évoquent l'action politique au plan national comme au plan local, et Benoît souligne que l'action politique de Tocqueville mériterait à elle seule tout un ouvrage. Retenons un exemple. L'auteur cerne la pensée et l'action de Tocqueville sur l'Algérie, textes à l'appui. Il rappelle les grandes lignes de l'analyse critique de Tocqueville sur la colonisation dans ce pays, pour qui « tout est à reprendre », à commencer par la fin de l'administration de la colonie par les militaires (p. 270). La pensée de Tocqueville sur l'Algérie a donné lieu à des polémiques et à la publication d'essais qui l'ont travestie. Benoît souligne plutôt que celle-ci est nuancée. Il rappelle d'un côté les éléments de l'analyse

tocquevillienne sur l'Algérie qui ont été parfois cités hors contexte par les critiques, comme si ce dernier faisait l'apologie de la colonisation et de la guerre d'occupation, par exemple lorsqu'il parle « de la nécessité fâcheuse de brûler les moissons ». Benoît ajoute aussitôt que Tocqueville a pris soin de réfléchir sur les conditions de l'avènement d'une véritable démocratie en Algérie. « Si la France veut réussir la colonisation, elle doit construire en Algérie un pays de droit, par l'élection de conseils municipaux, la création de garanties juridiques et une forme au moins partielle de liberté de la presse. L'administration de la colonie doit être confiée à un responsable civil et doit changer de mode d'organisation et de fonctionnement » (p. 271).

Il faut sans doute regretter que le livre de Benoît tourne un peu court avec un chapitre huit fort bref dans lequel sont évoqués en quelques lignes le coup d'État de Louis-Napoléon et la rédaction de *L'Ancien Régime et la Révolution*, livre majeur qui ne reçoit pas le traitement qu'il eût mérité. C'est là le point faible du livre, car son auteur ne consacre que quelques pages à cet important ouvrage dans lequel sont justement exposés quelques-uns des paradoxes les plus typiquement tocquevilliens et certaines de ses analyses socio-économiques les plus fines. *Tocqueville. Un destin paradoxal* s'arrête sec et se termine trop abruptement. Sans doute est-ce la hâte de le publier à temps pour les célébrations du 200e anniversaire de la naissance du célèbre académicien et homme politique qui a amené son auteur et son éditeur à prendre cette décision ? Dommage, car le traitement escamoté de *L'Ancien Régime et la Révolution* amoindrit la portée de cet ouvrage par ailleurs important sur la vie, l'œuvre et l'action de Tocqueville dont la pensée reste bien vivante pour analyser notre époque, un aspect qui ressort nettement du livre de Benoît.

(*La revue Tocqueville/The Tocqueville Review*, 2008)

FIN D'UNE ÉPOQUE ET RENOUVEAU DES SCIENCES SOCIALES AU QUÉBEC : LES ANNÉES 1990-2005⁶⁰

Au Québec, les années 1990 s'ouvrent avec la publication de plusieurs essais importants écrits par les maîtres qui sont à l'origine de l'institutionnalisation des sciences sociales, ceux des premières générations qui ont fait carrière à l'université. Pendant les quinze ans examinés dans cet article se côtoient les travaux de plusieurs générations de sociologues et autres spécialistes des sciences sociales au style et aux approches très différents. Les années 1990 et 2000 sont intéressantes à plus d'un point de vue. Les premiers vrais maîtres à penser publient encore beaucoup, mais ce sont des travaux de fin de parcours, alors que les générations qui avaient été en majorité formées à l'étranger (au doctorat) livrent leurs travaux de maturité et que la relève renouvelle les idées et la pensée.

Les sciences sociales québécoises ont atteint durant ces années un haut niveau de développement qui n'a rien à envier à ce qui se fait ailleurs dans le monde. Le Québec compte maintenant un grand nombre de revues en sciences humaines et sociales (Fortin, 2005), de nombreuses maisons d'édition, ses auteurs publient des œuvres de synthèse et d'autres qui discutent des classiques d'ici et d'ailleurs,

⁶⁰ Texte écrit en collaboration avec Marcel Fournier.

mais par contre il s'y publie peu de dictionnaires, encyclopédies et manuels qui feraient la synthèse d'un savoir qui reste un peu dispersé.

LES DERNIERS INTELLECTUELS ?

Commençons par les maîtres à penser des années 1960 et 1970 qui sont encore très actifs au tournant des années 1990. Marcel Rioux publie *Un peuple dans le siècle* (1990). Fernand Dumont donne une importante synthèse sur la naissance et le développement de la société québécoise depuis son origine coloniale, *Genèse de la société québécoise* (1993), suivie de *Raisons communes* (1995), dans lequel il livre une analyse très critique du Québec moderne issu de la Révolution tranquille, et un ouvrage sur la mémoire – *L'avenir de la mémoire* (1995) – dans lequel il offre une longue réflexion sur la référence nationale, une expression devenue classique qu'il avait longuement développée dans sa *Genèse*. Dumont ajoute un beau récit autobiographique, *Récit d'une émigration* (1997), et une méditation engagée sur la religion (Une foi partagée 1996), publiés l'année de son décès. Un ouvrage posthume viendra par la suite, recueil d'entretiens accordés au cours de sa vie d'intellectuel engagé. Léon Dion poursuit quant à lui la publication de sa synthèse sur la vie politique et intellectuelle du Québec d'après-guerre, *Québec 1945-2000*, qui comprendra trois tomes, le troisième publié après son décès. Le peu prolifique mais visionnaire sociologue Hubert Guindon fait paraître un recueil de ses articles dont plusieurs sont des classiques sur la modernisation du Québec, *Tradition, modernité et aspirations de la société québécoise* (1990). L'aîné de cette génération de pionniers, Gérard Bergeron, continue de publier au soir de sa vie, d'abord son *Petit traité de l'État* (1990) puis des ouvrages sur des penseurs québécois et français : *Quand Tocqueville et Siegfried nous observaient* (1990), suivi de livres sur Étienne Parent, F.-X. Garneau et Montesquieu. Vincent Lemieux, le plus

jeune de cette génération de maîtres, entreprend un cycle très productif de publications avec presque un ouvrage par année pendant quinze ans sur la théorie sociale et sur le politique autant que sur les appareils et les partis, publiant aussi en France sur les coalitions et les réseaux d'acteurs sociaux (1999).

Béret, lunettes fumées, gitane, *Le Monde* sous le bras, Marcel Rioux incarne l'intellectuel : contestation des pouvoirs politiques et religieux, défense de la laïcité, du socialisme et de l'indépendance, appel à la créativité et l'émancipation, ouverture à tous les possibles. Il intervient fréquemment, au nom de valeurs universelles (droits de l'homme, etc.), dans les débats publics, tout en manifestant une grande liberté et indépendance d'esprit. Fernand Dumont de son côté incarne le grand savant, celui qui impose une autorité intellectuelle, et l'intellectuel impliqué dans les affaires de la cité. Conférencier recherché à la parole d'argent, théoricien de haut vol doublé d'un analyste original des phénomènes de société, préoccupé par une réflexion sur la transcendance, il a été reconnu comme le plus grand intellectuel francophone du Québec, l'autre étant Charles Taylor, qui a surtout publié en anglais et à qui on doit l'un des grands ouvrages de philosophie du XX^e siècle, *Sources of the Self* (trad. française, *Les sources du moi*, 2003). Vincent Lemieux incarne un tout autre style d'intervention publique : il analyse froidement les faits politiques dans les médias sans prendre officiellement position et il s'appuie sur son bagage de connaissances scientifiques et de travaux de terrain. Dumont, Rioux ou Guindon participent quant à eux au grand débat sur la question nationale et affichent publiquement leurs convictions indépendantistes, alors que d'autres grands (Taylor, Dion, Bergeron) continuent de défendre le fédéralisme mais d'un point de vue québécois, dans la voie de l'affirmation de la dualité nationale qui perd cependant du terrain au profit de la vision de Pierre Elliott Trudeau qui continue de s'imposer avec plus de force.

Fin d'une époque ? Très certainement. Rioux, Dumont, Guindon, Bergeron, Dion ont été les dernières grandes figures intellectuelles des années 1960-1990. Tous maintenant décédés, ils ont livré au soir de leur vie leurs derniers travaux et réflexions. Guy Rocher, lui aussi un maître ayant œuvré à la même époque – et à qui sa fille vient de consacrer un film documentaire intitulé « Guy Rocher, sociologue militant » – fait figure à part car il continue avec énergie sa longue carrière à un âge avancé, mais en se réorientant vers le droit (1996). Encore aujourd’hui, sa plume se retrouve régulièrement dans les journaux et revues. Ces intellectuels sont-ils, pour reprendre l’expression de l’historien américain Jaccoby, « the last intellectuals » ? Oui et Non. Oui, si on considère qu’ils sont de grands savants (dont l’histoire retiendra le nom) tous impliqués dans la cité, à une époque où les intellectuels jouissaient aussi de l’écoute du politique, un aspect qui les distingue. Vérité et pertinence, pour reprendre la distinction connue de Dumont : tels sont les mots clés qui caractérisent cette génération disparue dans les années 1990. Non, si l’on considère qu’il y aura une relève intellectuelle active mais autrement et dans un autre contexte.

SPÉCIALISATION ET EXPERTISE

De nombreux chercheurs produisent au cours des deux dernières décennies des travaux de synthèse qui ont peu d’équivalent dans la génération des maîtres évoqués plus haut, grâce notamment à un appareil de recherche plus développé et un capital de connaissances accumulées plus large qu’auparavant. Ainsi, Yvan Lamonde fait paraître les trois tomes de son *Histoire sociale des idées au Québec* (Lamonde, 2004). De son côté, Gérard Bouchard (2000 ; 2004) poursuit un patient travail d’exploration de l’imaginaire québécois en élaborant une problématique originale, soit de situer la pensée collective dans l’espace du Nouveau Monde et d’analyser les idées et mythes du Québec en comparaison avec ceux des autres sociétés

neuves. Jean-Jacques Simard publie une synthèse de ses travaux sur les Amérindiens face au monde moderne, *La réduction* (2003), et un ouvrage de synthèse sur le passage de « l'ethnie-cité canadienne-française à la société québécoise contemporaine » (2005). Jean-Marc Piotte de son côté s'intéresse aux grands penseurs du monde occidental (2004). P. Saint-Arnaud publie deux essais sur la sociologie américaine, dont un sur les sociologues afro-américains (2003).

Et au plan théorique, depuis Fernand Dumont et sa théorie de la culture et Marcel Rioux et sa théorie critique, qu'y a-t-il de nouveau ? La revue que Rioux a fondée en 1976 poursuit ses analyses des *Possibles*. Du côté de la théorie politique, on délaisse le marxisme pour opérationnaliser et critiquer la théorie du choix rationnel (Blais et Van den Berg, 2002) ou pour découvrir la postmodernité. Michel Freitag (2002) fait école et réunit autour de lui de jeunes collègues, tous préoccupés de comprendre la société contemporaine et son nouveau monde organisationnel et technobureaucratique et Gilles Gagné anime la revue *Sociétés* dont les collaborateurs développent plus avant cette perspective.

Le milieu intellectuel et le système universitaire sont en profonde mutation : professionnalisation de la carrière universitaire, augmentation considérable des effectifs diplômés, spécialisation de la recherche, développement de l'expertise, médiatisation des idées. Les nouveaux mots-clés de la recherche et de l'enseignement universitaire sont : équipes et réseaux, interdisciplinarité, recherche appliquée, partenariat et transfert des connaissances. La disparition de l'Institut québécois de recherche sur la culture et l'intégration de ses chercheurs dans un nouveau centre – l'Institut national de la recherche scientifique (INRS)-Urbanisation, Culture et Société – témoignent de cette orientation nouvelle. Il s'agit, comme on le voit dans les grands organismes subventionnaires Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) à Ottawa, Fonds de la

recherche sur la société et la culture (FQRSC) à Québec, de passer d'un « ancien » système de recherche à un « nouveau » : l'ancien, c'est la dispersion, le cloisonnement des disciplines, la fragmentation des savoirs et l'isolement des chercheurs ; le nouveau se caractérise par les connexions continues à travers tout le Canada et ailleurs, l'interdisciplinarité, la synergie, l'ouverture au monde, etc. Ces changements conduisent à la mise en place de la « triple hélice » : université-industrie-gouvernement. On ne doit pas s'étonner que des universitaires, très inquiets, critiquent cette nouvelle orientation de la recherche et de l'enseignement universitaire. C'est, pour eux, « *le naufrage de l'université* » pour reprendre le titre d'un ouvrage de Michel Freitag (1998). Gilles Gagné parlera de « main basse sur l'éducation » (2002).

La génération de spécialistes en sciences sociales formée par les maîtres dont on vient de parler a produit un grand nombre d'ouvrages et de travaux. Beaucoup d'articles et de chapitres dans des ouvrages collectifs, mais moins d'ouvrages écrits en solo, du moins compte tenu du grand nombre de diplômés à l'œuvre. Pour fixer les idées, nous regrouperons ces travaux autour de thèmes qui ont dominé le paysage intellectuel québécois. Fait nouveau, non seulement des journalistes mais aussi des chercheurs en sciences humaines et sociales réalisent de grandes biographies : François Ricard (1996) et sa magistrale biographie de Gabrielle Roy, Pierre Duchesne et sa minutieuse biographie en trois tomes de Jacques Parizeau, Pierre Godin et ses nombreuses révélations sur la vie de René Lévesque, Jean-Claude Picard (2004) et son travail remarquable sur la vie de Camille Laurin, le père de la loi 101 sur la langue française et, enfin, Jean-Philippe Warren et sa nouvelle relecture de la vie et de l'œuvre d'Edmond de Nevers (Warren, 2005).

NATION, ETHNICITÉ, AMÉRICANITÉ

Deuxième référendum, défaite du OUI, démission de trois chefs du PQ (Parizeau, Bouchard et Landry), défaite du Parti québécois et retour des libéraux au pouvoir, solide présence du Bloc québécois à Ottawa : autant d'événements qui marquent l'évolution du mouvement souverainiste québécois. Le Québec est une composante du Canada, mais il constitue aussi une société globale et il est un territoire sur lequel s'affirme une identité nationale propre, constituant une région-nation (comme on dit un État-nation) pour reprendre l'expression d'Alain-G. Gagnon (1994). La « dualité nationale », comme on disait à une certaine époque, remonte loin dans le temps. Sylvie Lacombe en analyse un moment important au début du XX^e siècle, à l'apogée de l'Empire britannique, dans son livre *La rencontre de deux peuples élus* (2002).

Le mouvement indépendantiste semble s'essouffler (momentanément cependant) au tournant du millénaire, mais la question nationale est loin d'être enterrée. La décennie des années 1990 et le début des années 2000 se caractérisent par le grand nombre de contributions sur la question nationale. Gilles Gagné et Simon Langlois (2002) proposent une analyse en termes générationnels de l'appui à la souveraineté du Québec depuis le référendum du 30 octobre 1995 (la défaite du camp du OUI ou la victoire du camp du NON à la souveraineté, selon le point de vue) ; ils montrent aussi qu'avec le renouvellement du corps électoral (arrivée en âge de voter de nouvelles cohortes de jeunes électeurs en forte majorité indépendantistes et diminution des anciennes cohortes d'électeurs en majorité contre cette option), l'appui à la souveraineté dépasse maintenant les 50 % dans les sondages. Leur thèse sur « la république des satisfaits » suscite de vifs débats. La « question du

Québec » demeure donc un enjeu politique qui est loin d'être rangé aux oubliettes.

Aujourd'hui comme hier, l'accès au statut d'intellectuel passe souvent par la participation au débat sur l'avenir du Québec et de sa place dans le Canada et dans le concert des nations. Depuis le référendum de 1995, à la suite des propos de Jacques Parizeau sur « l'argent et des votes ethniques », le débat sur la question nationale prend une nouvelle orientation : à l'opposition entre le communautarisme (défense des droits collectifs) et le libéralisme (défense des droits individuels) se superpose l'opposition entre le nationalisme ethnique et le nationalisme civique. La question centrale porte sur la démocratie et la citoyenneté. Tout l'effort, au sein du Parti québécois comme à l'extérieur, consiste à transformer le « vieux » nationalisme défini comme étant ethnique en un « nouveau » nationalisme, plus inclusif, ouvert non seulement aux Québécois dits « de souche » mais à tous les Québécois, quelles que soient leurs origines (Bouchard, 1999 ; Beauchemin, 2002, 2004). Cette distinction entre deux grands types de nationalismes a dominé les débats dans les années 1990 et début 2000 (Langlois 2002). L'anthropologue Claude Bariteau plaide pour sa part pour une définition politique uniquement axée sur le respect des droits individuels, dans la foulée du patriotisme constitutionnel d'Habermas. Le philosophe Michel Seymour définit plutôt la nation comme une communauté politique mais tient aussi compte de la culture comme ciment, cherchant à réconcilier les conceptions culturaliste et politique de la nation avec la vision plus politique. Guy Rocher et Jacques Beauchemin remettent en cause cette « fausse » distinction : les deux aspects sont présents dans tout nationalisme contemporain (voir Venne, 2000).

La représentation que l'on se donne de la société québécoise comprend les trois caractéristiques suivantes : 1) une société neuve comme les États-Unis, le Mexique, l'Australie ou l'Afrique du Sud

(Bouchard, 2000) ; 2) une « francophonie » nord-américaine, ou une société marquée par son américanité ; 3) une société globale pluriethnique dont la langue de communication et d'intégration est le français et qui est dotée d'un sentiment national propre. Le Québec affirme donc son appartenance et son identité nord-américaines et se rapproche des États-Unis, son principal partenaire commercial, mais que devient, peut-on se demander, son lien avec la France, avec la mère-patrie (Legaré, 2003) ? Les relations politiques entre le Québec et la France demeurent toujours privilégiées mais, comme on l'a vu au moment de l'adoption d'une nouvelle convention par l'UNESCO en 2005, s'inscrivent maintenant au cœur du débat sur la diversité culturelle.

On a parfois accusé les nationalistes québécois d'avoir abandonné les minorités nationales hors du Québec à partir des années 1960. Le Canada français a aussi connu une importante mutation endogène, ce qui l'a amené à prendre un sérieux virage communautariste, l'éloignant ainsi de l'espace commun normatif de l'ancien Canada français (Langlois, 1995). Cette analyse s'inscrit dans une relecture de l'histoire du Canada français, un type de société qui a duré un maximum de 150 ans, soit du début du XVIII^e siècle au milieu du XX^e, et dont la fracture a fait l'objet d'un approfondissement dans le cadre d'un récent Séminaire Fernand-Dumont.

On a parlé, au moment de la Commission Laurendeau-Dunton, de biculturalisme puis, à la fin des années 1970, de multiculturalisme afin de tenir compte de la nouvelle réalité démographique canadienne (Taylor, 1994). Devenu caractéristique de l'identité canadienne, le multiculturalisme fait l'objet de très nombreuses discussions : on oppose au multiculturalisme le modèle « républicain » de l'intégration à la française (avec ou sans république) (Helly et van Schendel, 2001). On n'a qu'à penser au débat entre Jürgen Habermas et Charles Taylor sur le sujet. Les travaux sur les

relations ethniques, l'immigration, et aussi la langue se multiplient et prennent une nouvelle orientation au Québec : les relations ethniques concernent non plus seulement les relations entre les « Français » et les « Anglais » mais aussi les relations entre la majorité francophone et les diverses minorités du Québec, dont les anglophones (Juteau, 1999 ; Labelle et Lévy, 1995). La perspective est inversée : de groupe dominé (dans le Canada), les francophones sont maintenant considérés comme un groupe dominant (au Québec). La question linguistique demeure toujours sensible : les enquêtes montrent que la place du français comme langue de communication et surtout comme langue de travail est fragile. Quant au statut du français québécois, il continue de diviser les linguistes, mais une équipe de l'Université de Sherbrooke s'est déjà engagée dans le projet d'un dictionnaire du français québécois dont la rédaction a soulevé bien des polémiques.

De nouvelles questions se posent, par exemple sur le racisme. D'autres, plus anciennes, sont loin d'être résolues, comme celle qui concerne les relations entre les Blancs et les Amérindiens. S'opposant au discours dominant sur les autochtones en Amérique du Nord, souvent teinté d'idéalisme, Jean-Jacques Simard (2002) montre que les Amérindiens font face, de la même façon que les autres peuples sur terre, au changement social et à l'entrée dans la modernité.

UNE SOCIÉTÉ EN CHANGEMENT ET SES PROBLÈMES

Autonomie ou hétéronomie ? La frontière entre la politique et le savoir savant ou l'expertise n'est pas toujours très étanche. Stéphane Dion et Guy Laforest (2004), tous deux politologues, sont devenus des militants, puis des politiciens, l'un pour le Parti libéral du Canada et l'autre (pour un court temps cependant) pour l'Action démocratique du Québec (ADQ). Il existe une longue tradition de rédaction d'ouvrages engagés écrits par des journalistes ou par des

spécialistes des sciences sociales. Jean-Philippe Warren retrace et analyse bon nombre d'entre eux dans son livre *L'engagement sociologique* (2003).

La question nationale, le pluralisme ethnique et l'immigration ne sont cependant pas les seules causes ou les seuls problèmes qui retiennent l'attention des chercheurs. Il y a bien la « question sociale », mais elle n'est plus comme dans les années 1970 et 1980 identifiée à la question ouvrière et elle ne se pose plus dans les mêmes termes, qui étaient alors marxistes. Des classes sociales, il en est toujours un peu question (voir le numéro spécial de *Lien social et politiques* sous la direction de Chopart, Charbonneau et René, 2003) mais on parle plus généralement de mouvements sociaux et de la mobilisation des divers groupes sociaux : homosexuels, jeunes, etc. La pauvreté (Fecteau, 2004) et aussi la criminalité demeurent toujours très préoccupantes, mais c'est en termes d'inclusion/exclusion que se pose la relation à la société globale des divers groupes et catégories sociales.

Le Québec apparaît comme une société en changement qui est confrontée à un ensemble de nouveaux défis qu'elle partage le plus souvent avec les autres sociétés qui sont aux prises avec les mêmes problèmes : la mondialisation, l'environnement, l'innovation, les nouvelles technologies, les régions. Sur chacun de ces thèmes, on trouve de nombreux ouvrages : Dorval et Deblock (2004), (Vallancourt *et al.*, 2003, 2004) ; Mercure (1996) ; D.-G. Tremblay (2004) ; Legendre et Harrison, 2002) ; Niosi (1995) ; Fischer (2003, 2004) ; Breton et Proulx (2002) ; Proulx (2004) ; Gagnon et Gould (2001) ; Jean (1998), sans oublier le féminisme (Lamoureux, 2001) qui provoque des débats souvent orageux, dont celui sur l'antiféminisme (Gagnon, 1998), mais qui suscite aussi le renouvellement des recherches sur les rapports de genre, la santé (nouvelles techniques de fécondation, professions féminines), le travail (équité salariale, accessibilité aux carrières en science ou dans la haute administration) et la politique.

L'analyse de trois revues, *Recherches sociographiques*, *Sociologie et sociétés* et *Cahiers de recherche sociologique*, la première fondée en 1960 à l'Université Laval, la deuxième en 1969 à l'Université de Montréal, et la troisième, au milieu des années 1980 à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), permet de dégager, pour la période 1990-2005, les principaux thèmes de recherche.

Québec, fin de siècle : tel est le titre du numéro que la revue *Sociologie et sociétés* publie à l'automne 1994 et dont les responsables sont Nicole Laurin et Arnaud Sales. Les années 1990-2005 marquent le passage d'un millénaire à un autre. De quoi parle-t-on dans ce numéro spécial ? Les grands thèmes sont : Souveraineté et éclatement des identités, Gouvernance, judiciarisation et néolibéralisme ; Citoyenneté sociale, marginalité et exclusion ; Défis démographiques ; fécondité et immigration ; Québec Inc.

Entre 1990 et 2005, la revue *Sociologie et sociétés* consacre des numéros aux thèmes que nous pouvons regrouper sous les rubriques suivantes : 1) la science, la biotechnologie et les nouvelles technologies de communication (le cyberespace), 2) le multiculturalisme, l'identité sociale et la citoyenneté, 3) l'art, le goût et la culture, 4) l'homosexualité, la criminalité et l'exclusion, 5) les jeunes, 6) l'intimité. Sans oublier des numéros sur la méthodologie ou la théorie en sciences humaines et sociales, par exemple sur la théorie du choix rationnel ou sur Marcel Mauss (Marcel Fournier, 2005). Enfin un numéro sur « Le second souffle de la sociologie » paraît à l'occasion du Congrès mondial de l'Association internationale de sociologie qui se tient en 1998 à Montréal. Il s'agit d'un numéro international avec la collaboration de nombreux chercheurs étrangers. Les thèmes abordés sont : la famille, la criminalité, l'exclusion, la culture, la démocratie, la science, les mouvements sociaux et les changements politiques au plan mondial (fin de l'URSS).

Recherches sociographiques publie des travaux empiriques sur le Québec et des numéros thématiques, une fois par année. Ceux-ci touchent les aspects sociaux et les dimensions d'une société globale : 1) les femmes, les autochtones, les jeunes ; 2) la ville de Montréal, le territoire et les régions, les banlieues, l'évolution urbaine et municipale ; 3) les arts et la culture, la santé, la science, les sciences sociales, l'école, le travail. La revue aborde aussi l'examen de processus sociaux et de questions transversales qui touchent toute société considérée dans sa globalité : la gouvernance sociale, les identités, l'histoire des idées (ici l'antilibéralisme), la mutation du Canada français ou les dynamiques sociales. Deux numéros à thème montrent bien comment le Québec est considéré comme une société globale par les chercheurs : le numéro double, « Québec et Canada : Deux références conflictuelles », a été publié à l'occasion du congrès mondial de sociologie (Montréal 1998) sous la direction d'Andrée Fortin et de Simon Langlois (1998) et un autre sur le thème « Au Québec et ailleurs : comparaison de sociétés », dans lequel la société québécoise est comparée à d'autres sociétés globales dans le monde.

Donnons un autre exemple. La revue *Cahiers de recherche sociologique* publie des numéros spéciaux sur les thèmes suivants : 1) jeunes, religion, pauvreté, universités, femmes, innovation technologique, exclusion ; 2) littérature, critiques féministes, savoirs, la sociologie, les arts. La revue aborde aussi le Québec comme société globale et se penche sur les processus sociaux (le politique, la régulation sociale, l'évaluation sociale, l'ethnicité). Enfin, la revue a aussi publié un numéro spécial à l'occasion du congrès mondial de sociologie de Montréal (Lacroix, 1998) sans oublier un numéro sur les États-Unis.

On notera un trait commun à ces trois revues de sociologie : une approche du Québec considéré comme société globale, doublée d'un effort de comparaison avec d'autres sociétés.

LE TEMPS DES GRANDES ENTREPRISES

Fini le temps de la recherche et de l'écriture en solitaire! On se met en équipe, on demande des subventions de recherche ou d'édition, et on se lance dans de grands projets, qui peuvent s'échelonner sur plusieurs années. À la fin des années 1980, l'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC) créé en 1976) met sur pied plusieurs grands chantiers de recherches. Une équipe dirigée par Simon Langlois produit *La société québécoise en tendances 1960-1990*, qui fait pendant à l'ouvrage de Louis Dirn, *La société française en tendances* (1987). L'ouvrage sera traduit en anglais et il s'inscrira dans une entreprise internationale de construction d'un système comparé de tendances pour caractériser le changement social et la modernisation des sociétés. Coordonné par Langlois, ce réseau comprend des chercheurs d'une douzaine de pays, dont les travaux sont publiés à Montréal par McGill University Press (12 livres publiés). L'IQRC met aussi sur pied un ambitieux projet d'histoires régionales, lancé en 1980 sous la direction de Fernand Harvey (1994). L'ensemble regroupe jusqu'ici l'histoire de seize régions, de la Beauce-Etchemin et la Mauricie en passant par Charlevoix et l'Outaouais. Des projets ambitieux d'édition sont lancés enfin sous la direction de chercheurs et de collaborateurs de l'IQRC : deux grands traités, le *Traité des problèmes sociaux* sous la direction de Fernand Dumont, Yves Martin et Simon Langlois (1993) et le *Traité de la culture*, sous la direction de Denise Lemieux (2002), ont fait suite à un *Traité d'anthropologie médicale* publié en 1985.

Du côté de l'histoire littéraire et culturelle, les entreprises se multiplient et rivalisent en qualité et ambition. Il y a les grands dictionnaires auxquels participent des spécialistes en sciences

sociales et humaines : pour le Canada, le *Dictionnaire biographique du Canada* qui, logé à l'Université Laval et à l'Université de Toronto, a été mis sur pied par le regretté historien Jean Hamelin et Ramsay Cook, et pour le Québec, *Le dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, sous la direction d'Aurélien Boivin. Par ailleurs, des projets de recherche en équipe conduisent aussi à d'importantes publications : *La vie littéraire au Québec* (sous la direction de Maurice Lemire et Denis Saint-Jacques (1999), *Les arts visuels au Québec dans les années soixante* sous la direction de Francine Couture (1993), *L'histoire du livre et de l'imprimé au Canada* en cours de publication en trois tomes (deux sont parus).

Grandes « cathédrales » des arts, les musées s'ouvrent aux nouvelles technologies, organisent de grandes expositions thématiques et invitent des chercheurs et des universitaires à participer à leur conception ou à la production des catalogues : les expositions *Ernest Cormier et l'Université de Montréal* (Fournier, 1990), *Montréal Métropole 1880-1930* (Fournier et Rodriguez, 1997 ; Gournay et Vanleathen, 1997), *Les années 1960. Montréal voit grand* (Fournier, 2005 ; Lortie, 2004) au Musée canadien d'architecture ou *Déclic, Art et société, 1960-1970* au Musée d'art contemporain de Montréal. Il en va de même au Musée de la civilisation de Québec qui fait régulièrement appel aux spécialistes pour préparer et présenter ses expositions (Fournier, 1999). La grande exposition *Mémoires*, qui a connu un grand succès, est remplacée en 2004 par une nouvelle exposition qui retrace l'histoire de la société québécoise (Létourneau, 2004).

Enfin, on doit signaler la parution de nombreux ouvrages collectifs du côté des sciences sociales. Le volumineux *Québec en jeu* réunit des collaborations très diverses sur tous les problèmes de la société : démographie, famille, éducation, conflits ouvriers, etc. (Daigle et coll., Rocher, 1992). *Quebec Society* offre un portrait d'ensemble du Québec contemporain pour un public américain,

inquiet et curieux de savoir ce qui se passe au nord du 49e parallèle (Fournier, Rosenberg et White, 1996). Robert Lahaise (2000) dirige un collectif sur l'état du savoir en sciences humaines et sociales au Québec. Depuis 1996, les Éditions Fides publient chaque année, maintenant sous la direction d'Antoine Robitaille et de Michel Venne (2005), un *Annuaire du Québec*, dont l'objectif est double : rappeler les grands événements de l'année qui vient de se terminer et proposer des analyses approfondies sur diverses facettes de la société québécoise.

S'il est une caractéristique des sciences sociales dans les dernières décennies, c'est bien la mise en place d'équipes et de centres de recherches, sans oublier la création de chaires de recherche (dont les chaires de recherche du Canada). Il y a eu le grand projet d'un *Dictionnaire des familles québécoises en démographie historique* sous la direction de Jacques Légaré, puis le Projet BALSAC sous la direction de Gérard Bouchard pour la région du Lac-Saint-Jean (Bouchard, 1996). Gilles Bourque et Jules Duchastel ont mis en place un grand programme d'analyse des discours politiques qui a conduit à revoir l'interprétation du régime duplessiste (Bourque, Duchastel et Beauchemin, 1996) et à proposer une interprétation de l'identité canadienne (Bourque et Duchastel, 1994).

Des secteurs entiers de la société québécoise sont maintenant en observation permanente, que ce soit le Nord (le Centre d'études nordiques), la famille (Réseau de recherche sur la famille), la culture (Observatoire de la culture et des communications), la jeunesse (Observatoire des jeunes), la pauvreté (Observatoire de la pauvreté) ou la science (Observatoire des sciences). Enfin de nouveaux chantiers apparaissent, au carrefour des disciplines, par exemple sur la religion (Lefebvre, 2005). Chacun de ces groupes ou organismes de recherche a ses sites, organise des colloques et publie des bulletins et des ouvrages. Certains de ces projets de recherche ont une dimension canadienne ou internationale. Par exemple, le projet

Metropolis est un consortium de chercheurs canadiens, dont les travaux portent sur diverses villes au Canada et dans le monde. Un numéro de *Sociologie et sociétés* (2005) sur « Le spectacle de la ville », sous la direction de Jean-François Côté et d'Annick Bélanger, réunit des études comparatives sur diverses grandes villes : Montréal, Toronto, New York, Berlin, Dublin.

Malgré un ralentissement dans le recrutement professoral dans les années 1990, la relève intellectuelle est bien présente. La mise sur pied d'équipes, la création de centres et de chaires de recherche et les programmes de bourses postdoctorales fournissent de nouvelles conditions d'accès à la carrière en recherche et en enseignement. Signe des temps, l'arrivée de la relève se manifeste d'abord dans la remise en question des lectures qu'ont proposées les aînés : démythification de l'histoire récente, en particulier la fameuse Révolution tranquille (Meunier et Warren, 2002), aussi réinterprétée par un aîné (Paquet, 1999), relecture de l'histoire du Canada (Kelly, 1997, 2003), remise en question des thèses de Fernand Dumont sur la nation, « révision » de l'histoire des sciences sociales (Warren, 2003, 2005) et relecture de l'antilibéralisme (Gagné, 2003). Elle se manifeste aussi dans l'organisation de nouveaux lieux de discussions et de publications (*Arguments, Mens*) et nombre de revues culturelles.

Signe de maturité, les sciences sociales s'ouvrent à des collaborations internationales, avec l'Europe et l'Amérique latine notamment, moins avec les États-Unis, même si on compte de nombreuses exceptions. Les échanges et les colloques internationaux se multiplient. Des chercheurs québécois sont très actifs au sein d'organisations internationales, qu'il s'agisse de l'Association internationale de sociologie (AIS) ou de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF). L'AIS et l'AISLF tiennent toutes deux d'importants congrès au Québec en 1998 et 2000. Des universitaires québécois accèdent à des fonctions de haut niveau au sein de grandes associations internationales : Jean-Claude

Robert, secrétaire de l'Association internationale des sciences historiques, Guy Lachapelle, secrétaire de l'Association internationale de science politique, Arnaud Sales et Marcel Fournier, vice-président et membre de l'exécutif de l'AIS, Daniel Mercure, président de l'AISLF. Certains ouvrages sont traduits en anglais ou en espagnol, d'autres paraissent chez des éditeurs français : Vincent Lemieux sur les réseaux, Jacques T. Godbout sur le don, Serge Proulx sur la communication, Diane-G. Tremblay sur les temps sociaux, Yves Bonny sur la postmodernité, Régine Robin sur l' « excès de mémoire » (2003), Céline Lafontaine sur la cybernétique (2004). Des chercheurs travaillent même sur diverses facettes de la société française : Marc Angenot sur la rhétorique politique (1996, 2004), Robert Leroux sur la sociologie française (1998, 2004), Marcel Fournier sur Mauss (1994) et l'école durkheimienne, Simon Langlois sur la consommation dans l'Hexagone (2005).

Les années 1990-2005 : peut-on parler de fin d'une époque ? Oui, en un sens, puisque disparaît la génération de ceux et celles qui ont marqué, par leurs travaux et leurs engagements, la vie intellectuelle des années de la Révolution tranquille et que naît un nouveau style en sciences sociales. Les années récentes (1990-2005) n'ont peut-être pas l'éclat de la période de « l'Âge d'or des sciences » : baisse de la population étudiante dans plusieurs départements universitaires, marginalisation des sciences sociales au niveau de l'enseignement collégial et difficulté de diffusion des revues et des ouvrages en sciences sociales. Mais il faut tout de suite ajouter que ces années ont montré un grand dynamisme au plan de la recherche et de la qualité des travaux en sciences sociales dans des domaines aussi névralgiques que les arts (une préoccupation majeure au Québec, comme on le voit dans les trois revues mentionnées plus haut), la santé, l'immigration, l'exclusion ou l'environnement !

INTENTIONS D'AUTEURS

Ouverture de nouveaux chantiers, renouvellement des méthodologies et des perspectives d'analyse, présence sur la scène internationale, apparition d'une relève : voilà autant de signes d'un renouveau de disciplines, qui, renvoyant dos à dos repli nostalgique et fuite en avant, ont toujours prise sur la réalité contemporaine.

(Dans Dominique Wolton (dir.), *Auteurs et livres de langue française depuis 1990*, Paris, ADF, 2006 : 139-150)

ENCADRÉ 1

- Angenot, Marc, *Les idéologies du ressentiment*, Montréal, XYZ, 1996.
- Angenot, Marc, *Rhétorique de l'anti-socialisme : essai d'histoire discursive*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2004.
- Beauchemin, Jacques, *L'histoire en trop. La mauvaise conscience des souverainistes québécois*, Montréal, VLB, 2002.
- Beauchemin, Jacques, *La société des identités. Éthique et politique dans le monde contemporain*, Montréal, Athéna, 2004.
- Bergeron, Gérard, *Quand Tocqueville et Siegfried nous observaient...*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1990.
- Bergeron, Gérard, *Petit traité de l'État*, Paris, Presses Universitaires de France, 1990.
- Blais, André et Axel Van Den Berg, « Théorie du choix rationnel contre les sciences sociales ? Bilan des débats contemporains », *Sociologie et sociétés*, volume 34, numéro 1, printemps 2002.
- Bonny, Yves, *Sociologie du temps présent : modernité avancée ou postmodernité*, Paris, Armand Colin, 2004.
- Bouchard, Gérard, *Quelques arpents d'Amérique. Population, économie, famille au Saguenay 1838-1971*, Montréal, Boréal, 1996.
- Bouchard, Gérard, *La nation québécoise au futur et au passé*, Québec, Montréal, VLB, 1999.
- Bouchard, Gérard, *Genèse des nations et cultures du nouveau monde. Essai d'histoire comparée*, Montréal, Boréal, 2000,
- Bouchard, Gérard, *La Pensée impuissante. Échecs et mythes nationaux canadiens-français, 1850-1960*, Boréal, Montréal, 2004.
- Bourque, Gilles, Jules Duchastel avec la collaboration de Victor Armony, *L'identité fragmentée*, Montréal, Fides, 1996, 383 p.
- Bourque, Gilles, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin, *La société libérale duplessiste*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1994.

- Breton, Philippe et Serge Proulx, *L'explosion de la communication à l'aube du XXI^e siècle*, Montréal, Boréal, 2002.
- Brunelle, Dorval et Christian Debloch, *L'ALENA. Le libre-échange en défaut ?*, Montréal, Fides, coll. Points chauds, 2004.
- Chopart, Jean-Noël, Johanne Charbonneau et Jean-François René (dirs), *Lien social et Politiques*, Printemps 2003, numéro 49.
- Dagenais, Daniel, *La fin de la famille moderne. La signification des transformations de la famille moderne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2000.
- Daigle, Gérard (dir.), *Le Québec en jeu*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1992.
- Dion, Léon, *Québec 1945-2000*. Tome I *À la recherche du Québec* (1987), Tome II *Les intellectuels et le temps de Duplessis* (1993), Québec, Les Presses de l'Université Laval et *La révolution déroutée*, Montréal, Boréal, 1998, 324 p.
- Duchesne, Pierre, *Jacques Parizeau*. Tome 1 *Le croisé -1930-1970*, Tome 2 *Le baron 1970-1985*, Tome 3 *Le régent 1985-1995*, Montréal, Québec/Amérique, 2001-2004.
- Dumont, Fernand, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993, 393 p.
- Dumont, Fernand, *Raisons communes*, Montréal, Boréal, 1995.
- Dumont, Fernand, *L'avenir de la mémoire*, Nuit blanche Éditeur, 1995.
- Dumont, Fernand, *Récit d'une émigration. Mémoires*, Montréal, Boréal, 1997.
- Dumont, Fernand, Simon Langlois et Yves Martin (dirs), *Traité des problèmes sociaux*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 1993.
- Elbaz, Michael et Denise Helly (dirs), *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2000.
- Elbaz, Michael, Andrée Fortin et Guy Laforest (dirs), *Les frontières de l'identité : modernité et postmodernisme au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1996.

- Fecteau, Jean-Marie, *La liberté du pauvre. Crime et pauvreté au XIX^e siècle québécois*, Montréal, VLB, 2004.
- Fischer, Hervé, *La planète hyper : de la pensée linéaire à la pensée en arabesque*, Montréal, 2004.
- Fortin, Andrée, *Passage de la modernité*, 2e édition, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2005.
- Fortin, Andrée et Simon Langlois, « Québec et Canada. Deux références conflictuelles », numéro spécial de *Recherches sociographiques*, XXXIX, 2-3, 1998, 519 p.
- Fournier, Marcel, *Marcel Mauss*, Paris, Fayard, 1994.
- Fournier, Marcel, « L'artiste en jeune homme et jeune femme », in *Déclic. Art et société. 1960-1970*, Fides-Musée de la civilisation-Musée d'art contemporain, 1999 : 90-116.
- Fournier, Marcel, « Une société en mouvement. La Révolution tranquille et la montée des classes moyennes », dans André Lortie (dir.), *Les années 60. Montréal voit grand*, Montréal, Centre canadien d'architecture, 2004, p. 31-75.
- Fournier, Marcel, Michael Rosenberg and Deena Whyte (dirs), *Quebec Society*, New York, Prentice Hall, 1996.
- Fournier, Marcel et Jean-Christophe Marcel (dirs), *L'héritage de Marcel Mauss*, numéro spécial de *Sociologie et sociétés*, Montréal, PUM, 2005.
- Freitag, Michel (dir.), *Le naufrage de l'université et autres essais d'épistémologie politique*, Québec, Nota Bene, 1998.
- Freitag, Michel, *L'oubli de la société. Pour une théorie critique de la postmodernité*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2002.
- Gauthier, Madeleine (dir.), *La jeunesse au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003.
- Gagné, Gilles (dir.), *Main basse sur l'éducation*, Québec, Nota Bene, 1999.
- Gagné, Gilles (dir.) *L'antilibéralisme au Québec au XX^e siècle*, Québec, Nota Bene, 2003, 345 p.

- Gagné, Gilles et Simon Langlois, *Les raisons fortes. Nature et signification de l'appui à la souveraineté du Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2002, 187 p.
- Gagnon, Alain-G. (dir.), *Québec : État et société*, Montréal, Québec/Amérique, 1994, 509 p.
- Gagnon, Nicole, *L'anti-féministe : essai*, Montréal, Alain Stanké, 1998.
- Gagnon, Nicole (avec le concours de Jean Gould), *Un dérapage didactique : comment on a cessé d'enseigner le français aux adolescents*, Montréal, Stanké, 2001.
- Godbout, Jacques T. (en collaboration avec Alain Caillé), *L'esprit du don*, Montréal, Boréal, 1992, 345 p.
- Godin, Pierre, *René Lévesque 1. Un enfant du siècle (1922-1960), 2. Héros malgré lui (1960-1976), 3 L'espoir et le chagrin (1976-1980)*, Montréal, Boréal, 1994 à 2001.
- Guindon, Hubert, *Tradition, modernité et aspiration de la société québécoise*, Montréal, Saint-Martin, 1990, 233 p.
- Harvey, Fernand (dir.), *La région culturelle. Problématique interdisciplinaire*, Québec, IQRC, 1994.
- Helly, Denise et Michel van Schendel, *Appartenir au Québec. Citoyenneté, nation et société civile*, Québec, IQRC, 2001.
- Jean, Bruno, *Territoires d'avenir*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1998.
- Juteau, Danielle, *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1999.
- Kelly, Stéphane, *La petite loterie*, Montréal, Boréal, 1997.
- Kelly, Stéphane (dir.), *Les idées mènent le Québec : essais sur une sensibilité historique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003.
- Labelle, Micheline et Joseph Lévy, *Ethnicité et enjeux sociaux*, Montréal, Liber, 1995.
- Lacombe, Sylvie, *La rencontre de deux peuples élus*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2002, 291 p.

INTENTIONS D'AUTEURS

- Lacroix, Jean-Guy, « La sociologie face au troisième millénaire », numéro spécial de *Cahiers de recherche sociologique*, numéro 30, 1998, 352 p.
- Lafontaine, Céline, *L'empire cybernétique. Des machines à penser à la pensée machine*, Paris, Seuil, 2004.
- Laforest, Guy, *Pour la liberté d'une société distincte*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2004.
- Laforest, Guy, *Trudeau et la fin d'un rêve canadien*, Sillery, Septentrion, 1992.
- Lahaise, Robert, *Québec 2000*, Montréal, HMH, 2000.
- Lamonde, Yvan, *Histoire sociale des idées au Québec*, Montréal, Fides, vol. 1 (1760-1896), vol. 2 (1896-1929), 2004.
- Lamonde, Yvan, *Ni avec eux, ni sans eux : le Québec et les États-Unis*, Québec, Nuit Blanche, 1996.
- Lamoureux, Diane, *L'amère patrie, féminisme et nationalisme dans le Québec contemporain*, Montréal, Remue-ménage, 2001.
- Langlois, Simon, « Refondation de la nation au Québec », dans Roch Côté et Michel Venne (dirs), *L'annuaire du Québec 2003*, Montréal, Fides, 2002, p. 5-27.
- Langlois, Simon, *Consommer en France*, Paris, Les éditions de l'Aube, 2005.
- Langlois, Simon (dir.), *Identité et cultures nationales. L'Amérique française en mutation*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1995.
- Langlois, Simon, Jean-Paul Baillargeon, Gary Caldwell, Guy Fréchet, Madeleine Gauthier et Jean-Pierre Simard, *La société québécoise en tendances 1960-1990*, Québec, IQRC, 1990.
- Lefebvre, Solange (dir.), *La religion dans la sphère publique*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2005.
- Legaré, Anne, *Le Québec otage de ses alliés*, Montréal, VLB, 2003.
- Legendre, Camille et Dennis Harrison (dirs), *Santé, sécurité et transformation du travail : réflexions et recherches sur le risque professionnel*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2002.

INTENTIONS D'AUTEURS

- Lemieux, Denise (dir.), *Traité de la culture*, Québec, IQRC-Les Presses de l'Université Laval, 2002.
- Lemieux, Vincent, *L'analyse structurale des réseaux sociaux*, Bruxelles, De Boeck, 2004.
- Lemieux, Vincent, *Les réseaux d'acteurs sociaux*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, 146 p.
- Lemire, Maurice et Denis Saint-Jacques (dirs), *La vie littéraire au Québec, t. 4 (1870-1894)*, Les Presses de l'Université Laval, 1999.
- Leroux, Robert, *Histoire et sociologie en France*, Paris, Presses universitaires de France, 1998.
- Leroux, Robert, *Cournot sociologue*, Paris, Presses universitaires de France, 2004, 197 p.
- Létourneau, Jocelyn, *Le Québec, les Québécois, un parcours historique*, Montréal, Fides, 2004, 125 p.
- Létourneau, Jocelyn, *Passer à l'avenir : histoire, mémoire et identité dans le Québec d'aujourd'hui*, Montréal, Boréal, 2000.
- Lisée, Jean-François, *Bourassa et les Québécois, Tome I. Le tricheur, Tome II. Le naufrageur*, Montréal, Boréal, 1994.
- Mercure, Daniel, *L'analyse du social. Les modes d'explication*, Québec, Les Presses de l'Université de Montréal, 2005, 320 p.
- Mercure, Daniel, *Le travail déraciné*, Montréal, Boréal, 1996.
- Meunier, Martin-E. et Jean-Philippe Warren, *Sortir de la « Grande noirceur » : l'horizon « personnaliste » de la Révolution tranquille*, Sillery, Septentrion, 2002.
- Niosi, Jorge, *Vers l'innovation flexible. Les alliances technologiques dans l'industrie canadienne*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1995.
- Paquet, Gilles, *Oublier la révolution tranquille. Pour une nouvelle socialité*, Montréal, Liber, 1999.
- Picard, Jean-Claude, *Camille Laurin*, Montréal, Boréal, 2004.
- Piotte, Jean-Marc, *Les grands penseurs du monde occidental. L'éthique et la politique de Platon à nos jours*, Montréal, Fides, 1995.

INTENTIONS D'AUTEURS

- Proulx, Serge, *La révolution Internet en question*, Montréal, Québec/Amérique, 2004.
- Ricard, François, *La génération lyrique*, Montréal, Boréal et Castelneau, Climats, 2001.
- Ricard, François, *Gabrielle Roy. Une vie*, Montréal, Boréal, 1996.
- Rioux, Marcel, *Un peuple dans le siècle*, Montréal, Boréal, 1990.
- Robin, Régine, *La mémoire saturée*, Paris, Stock, 2003.
- Robin, Régine, *L'immense fatigue des pierres*, Montréal, XYZ, 1996.
- Robitaille, Antoine et Michel Venne (dirs), *L'annuaire du Québec 2005*, Montréal, Fides, 2005, 716 p.
- Rocher, Guy, *Études de sociologie du droit et de l'éthique*, Montréal, Thémis, 1996.
- Saint-Arnaud, Pierre, *L'invention de la sociologie noire aux États-Unis d'Amérique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003.
- Sauvageau, Florian (dir.), *Variations sur l'influence culturelle américaine*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, coll. Culture française d'Amérique, 1999.
- Seymour, Michel, *La nation en question*, Montréal, l'Hexagone, 1999.
- Seymour, Michel, *Le pari de la démesure. L'intransigeance canadienne face au Québec*, Montréal, l'Hexagone, 2001.
- Simard, Jean-Jacques, *La réduction. L'autochtone inventé et les Amérindiens d'aujourd'hui*, Sillery, Septentrion, 2003.
- Simard, Jean-Jacques, *De l'ethnie-cité canadienne-française à la société québécoise*, Sillery, Septentrion, 2005.
- Taylor, Charles, *Multiculturalisme : Différence et démocratie*, Paris, Aubier, 1994.
- Taylor, Charles, *Les sources du moi : la formation de l'identité contemporaine*, Montréal, Boréal, 2003.
- Thériault, Barbara, *Conservative Revolutionaries' : Protestant and Catholic Churches in Germany after Radical Political Change in the 1990s*, New York/Oxford, Berghahn Books, 2004, 192 p.

INTENTIONS D'AUTEURS

- Thériault, Joseph Yvon, *Critique de l'américanité. Mémoire et démocratie au Québec*, Montréal, Québec/Amérique, coll. Débats, Montréal, 2002.
- Tremblay, Diane-Gabrielle, *Conciliation travail famille et temps sociaux*, Toulouse, Octares, 2004.
- Vaillancourt, Jean-Guy et C. Gendron (dirs), *Développement durable et participation publique. De la contestation écologiste aux défis de la gouvernance*, Montréal, PUM, 2004.
- Venne, Michel (dir.), *Justice, démocratie et prospérité : l'avenir du modèle québécois*, Montréal, Québec/Amérique, 2003, 255 p.
- Venne, Michel (dir.), *Penser la nation québécoise*, Montréal, Québec/Amérique, 2000.
- Warren, Jean-Philippe, *L'engagement sociologique : la tradition sociologique du Québec francophone*, Montréal, Boréal, 2003.
- Warren, Jean-Philippe, *Edmond de Nevers. Portrait d'un intellectuel, 1862-1906*, Montréal, Boréal, 2005.

DIX ANS DE SOCIOLOGIE CANADIENNE

La revue *Canadian Journal of Sociology* nous demande de faire le bilan de la production canadienne en sociologie dans les années 1990 en retenant les dix meilleurs livres parus entre 1990 et 2000. Tâche difficile, car la production scientifique dans cette discipline est diversifiée et d'importants ouvrages ont été publiés dans une grande variété de champs d'étude, y compris les nouveaux qui se sont imposés ces dernières années : les réseaux sociaux, la consommation, le capital social, les études sur l'homosexualité, le sport, parmi d'autres.

Il faut d'abord observer que les études empiriques de sociologie prennent systématiquement en compte les différences entre les sexes, un aspect qui était négligé jusqu'aux années 1980. L'expérience des femmes n'est plus systématiquement ignorée. La situation est cependant différente lorsqu'on considère ce qu'on appelait hier encore la dualité canadienne. Les travaux de sociologie prennent plus rarement en compte les variations selon la langue, contrairement à ce qui se passait au milieu du siècle dernier. Par ailleurs, si certaines études sur le Canada se donnent la peine de considérer la spécificité du cas québécois, la grande majorité des travaux voient dans le Québec une région parmi d'autres, comme c'est le cas dans les études sur la criminalité ou le chômage par exemple. Une exception doit cependant être notée : les études sur la natalité et les naissances hors mariage tentent d'expliquer les différences notées au

Québec en les opposant « au reste du Canada », même dans les travaux de Statistique Canada. Le Québec est alors considéré sous l'angle d'une société globale différente, et non pas seulement comme une région.

La langue a toujours été une barrière importante entravant la communication entre sociologues anglophones et francophones au Canada, non seulement parce qu'elle a limité les échanges entre locuteurs des deux univers sociologiques, mais aussi parce qu'elle a été à l'origine de deux manières de construire la sociologie, comme l'a déjà montré Guy Rocher. Si les sociologues québécois citent de temps à autre leurs vis-à-vis anglophones, force est de noter que l'inverse est moins fréquent. J'ai tenté d'échapper à cette tendance en puisant dans le corpus des livres publiés dans les deux langues au Canada afin d'identifier les dix contributions les plus marquantes de la décennie, en plaident à l'avance l'indulgence du lecteur pour l'oubli d'excellents ouvrages qui auraient mérité d'être inclus dans la liste. Mais c'est la règle du jeu que nous avons accepté de jouer.

Il se publie peu de travaux proprement théoriques en sociologie au Canada anglais, qui ne compte pas d'auteur équivalent à Fernand Dumont ou Michel Freitag par exemple. La sociologie canadienne continue d'avoir un intérêt marqué pour la stratification sociale, et notamment pour les études sur les classes sociales, un thème privilégié depuis la publication de l'ouvrage phare de John Porter en 1965, *The Vertical Mosaic*. Le concept de classes sociales a été central dans la sociologie canadienne de langue anglaise durant les années 1960 et 1970, comme on peut le voir en lisant la table des matières des deux grandes revues canadiennes de sociologie. Mais est-ce toujours le cas ? La réponse est moins claire de nos jours. Ainsi, Statistique Canada a montré que la polarisation des revenus et la précarité de l'emploi avaient augmenté au sein même des classes d'emploi et non plus entre ces dernières. Des changements se produisent au sein des classes sociales elles-mêmes, et de nombreux

livres publiés font état de ces changements. La liste des livres publiés et les catalogues des éditeurs comprennent un grand nombre d'ouvrages publiés sur ce thème, qui vient donc en tête de notre classement.

Les sociologues canadiens n'ont pas participé à l'entreprise de recherche internationale pilotée par John Golthorpe sur les classes sociales dans les pays développées – le projet Cansim – mais une équipe de chercheurs s'est impliquée dans un autre grand projet international, qui a adopté une approche d'inspiration marxiste, dirigé par Eric Olin Wright. Deux sociologues canadiens, Wallace Clement et John Myles, se sont engagés dans cette entreprise de recherche et ils ont analysé le rôle des classes sociales, mais aussi la place du genre, dans le processus de stratification sociale à l'œuvre au Canada. Le résultat de leur recherche a été publié dans le livre *Relations of Ruling* (1994) qui avance que de nouveaux modes de régulation sociale sont à l'œuvre en matière de classes et de genre. La féminisation de la structure de classe a eu un impact important sur les revendications des travailleurs et les enjeux débattus sur la place publique tels que les congés de maternité, l'équité salariale entre les femmes et les hommes, la conciliation travail-famille et les politiques contre le harcèlement sexuel. La féminisation du marché du travail a ainsi transformé les intérêts traditionnels défendus par la classe ouvrière et les conditions de travail traditionnellement négociées dans les conventions collectives. En comparant leurs résultats avec ceux des autres pays participants, les auteurs notent que les familles nordiques (ce qui inclut les familles canadiennes) tendent à être moins patriarcales, notamment pour ce qui est du processus de décisions en leur sein. Dans cet ouvrage, le Canada, traditionnellement considéré comme un pays ayant une économie basée sur l'exploitation des ressources (la *staple economy*) apparaît plutôt comme une société postindustrielle en rupture avec son passé industriel.

Dans un remarquable ouvrage de synthèse, Michael Ornstein et Michael H. Stevenson avancent que l'étude des classes sociales et des idéologies est la clé d'interprétation de la crise de l'État-providence keynésien et du processus de transition vers un nouvel ordre social. Publié vers la fin du XX^e siècle, leur livre est en fait typique de la sociologie des années 1970 et 1980, et j'ai hésité pour cette raison à le retenir dans mes choix. L'ouvrage est basé en effet sur des enquêtes menées entre 1975 et 1981 et on ne peut que regretter qu'il ait été publié si tardivement. Malgré cela, les auteurs proposent une analyse de la société canadienne qui, bien que dans la foulée de travaux typiques des années 1970, aidera à cerner les enjeux de la culture politique canadienne du moment. Selon les auteurs, l'opinion publique est alignée bien plus sur des enjeux sociaux que sur les enjeux de politique partisane proprement dite. Ce gros ouvrage cerne aussi les changements idéologiques dans les discours des élites, les débats en cours sur les politiques publiques et l'avenir de l'État-providence.

Trois autres ouvrages proposent de nouvelles perspectives sur les classes sociales, tant sur le plan théorique que sur le plan empirique. Dans *Class, Ethnicity, and Social Inequality* (1990), Christopher McAll soutient que les classes sociales se définissent maintenant moins par référence au système de production lui-même que par d'autres attributs comme l'habitat, la scolarité, la culture ou les patrons de consommation marchande. De plus, il observe qu'un lien nouveau s'est tissé entre classes sociales et ethnicité et il critique au passage l'idéologie qui sous-tend la politique du multiculturalisme parce qu'elle masque les oppositions de classes. Ce livre est surtout remarquable par la discussion critique des concepts apparentés qui apparaissent dans son titre.

Dans son livre *The Education-Jobs Gap* (1998), D. W. Livingstone – un sociologue qui a écrit plusieurs livres sur les classes sociales au Canada – avance que, contrairement à une vision

couramment véhiculée dans les médias et les discours des élites, le problème majeur dans le lien entre éducation et travail n'est pas l'éducation, mais bien le travail. Ainsi, il critique le « mythe de l'économie du savoir » et il maintient qu'il y a sous-emploi des connaissances sur le marché du travail. La restructuration de l'appareil de production serait la source d'un vaste gaspillage de connaissances sous-utilisées comme l'indiquent le sous-emploi chronique des travailleurs, le chômage involontaire et le chômage structurel, ou encore le fait qu'une partie de la main-d'œuvre estime être sous-employée, autant d'aspects analysés en détail dans cet ouvrage provocateur et à contre-courant d'analyses largement diffusées dans les médias.

Une sociologue québécoise maintenant établie à l'Université Princeton a publié une intéressante analyse comparée des classes moyennes en France et aux États-Unis, *Money, Morals, and Manners* (1992). Michèle Lamont propose de nouvelles perspectives pour interpréter les différences nationales et accorde une grande importance aux ressources culturelles, critiquant au passage les théories de Pierre Bourdieu.

Le multiculturalisme et l'identité nationale sont aussi des thèmes fortement représentés dans les catalogues des maisons d'édition canadiennes des années 1990. Publier des livres sur la crise canadienne, les questions identitaires et nationales est même devenu une petite industrie dans le monde de l'édition mais force est de constater que les politologues, les philosophes et les historiens canadiens ont été bien plus présents dans ces débats que les sociologues, exception faite de Reginald Bibby et John Conway qui ont livré d'intéressantes études sur ces questions dans les années 1980. Le Québec a fait exception sur ce plan, car les sociologues et anthropologues de langue française ont été fort productifs. Aussi ai-je retenu trois ouvrages de sociologie dans ce champ d'études, deux publiés au Québec et un troisième au Canada anglais.

Deux sociologues, l'un québécois et l'autre canadien-anglais, ont publié des contributions importantes et complémentaires sur l'émergence de la nation et l'interprétation qu'une société donne d'elle-même. Les livres de Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise* (1993) et de Ian Angus, *A Border Within. National Identity, Cultural Plurality, and Wilderness* (1997) méritent d'être lus en parallèle, ne serait-ce que pour mieux comprendre que « l'identité canadienne est fragmentée » pour reprendre les mots de l'ouvrage de Gilles Bourque et Jules Duchastel dont nous parlerons plus loin. Tout comme le Québec, le Canada est engagé sur la voie du *nation building*, sur la voie de la construction d'une nouvelle identité nationale. Ian Angus a probablement écrit l'étude la plus percutante de cette refondation nationale, basant son analyse sur la pensée de deux importants intellectuels du Canada anglais, Harold Innis et George Grant. Le livre de Angus est original car il s'intéresse à ce qui se passe au sein du Canada anglais lui-même, *en dehors* du Québec. Cette perspective est très rare dans la littérature sociologique canadienne, qui a tendance plutôt à considérer le Canada comme un tout et comme une référence incluant la belle province. Les livres de Angus sur le Canada anglais et de Dumont sur le Québec proposent donc chacun à leur manière un changement de perspective, l'exploration de deux références nationales en refondation.

Angus rappelle la vision nostalgique d'un Canada anglo-britannique qu'avait George Grant, remplacé par le nouveau Canada qui a émergé ces dernières années. En dehors du Québec, le déclin relatif du fait français, selon Angus, a ouvert la porte à l'affirmation de la nouvelle référence historique. Une telle construction est à l'œuvre au Québec même et au sein du Canada français, nous le savons, et l'ouvrage de Angus donne clairement à entendre qu'il en va de même au Canada anglais. Pour lui, la langue anglaise joue au Canada le même rôle que le français au Québec : c'est la langue de

l'identité, des communications interpersonnelles. Le nouveau discours que le Canada tient sur lui-même est le reflet de la nouvelle structure de sa population. Le slogan publicitaire d'une marque connue de bière canadienne – « My name is Joe and I'm Canadian » – qui oppose un Canadien anglais et un Américain illustre bien l'argument de Angus : « English Canada may be defined through this metaphor of the new world encounter with the wilderness combined with the invention of a border departing us from the United States – a border in the wilderness » (p. 132). Pour l'auteur, le multiculturalisme canadien n'empêche pas l'émergence d'une nouvelle identité canadienne parce qu'il fait la promotion de droits particuliers dans un Canada marqué par le partage d'une même langue qui est au centre du processus de construction identitaire.

Pour Fernand Dumont, la société québécoise a un destin exemplaire, en ce sens qu'on peut retracer sa mutation depuis l'origine, en suivant l'occupation du territoire par les Amérindiens, l'établissement d'une nouvelle population de langue française, la conquête par les Anglais, la survivance des Canadiens et la cohabitation avec le vainqueur, l'immigration et la croissance naturelle de la population, sans oublier la marginalisation contemporaine des autochtones. Le Québec et le Canada sont donc deux nations, deux sociétés neuves au sens donné à ce terme par Gérard Bouchard. Fernand Dumont a analysé dans son livre *Genèse de la société québécoise* (1993) l'émergence d'une société nouvelle à l'aide d'un appareil conceptuel développé en appendice de son ouvrage. Pour lui la nation se constitue comme une référence, élaborée dans des discours qui en explicitent les contours, tels la littérature, l'historiographie, les idéologies et la langue. Les sociétés sont interprétées, avance-t-il. La perspective théorique qu'il met en œuvre est donc proche de celle que Angus propose pour cerner les contours du nouveau Canada. Mais Dumont refuse de parler d'une nation québécoise, contrairement à d'autres intellectuels de son

époque qui l'évoquent sans hésitation, alors que Ian Angus, de son côté, n'hésite pas à définir le Canada anglais comme une nation.

Les sociologues québécois écrivent peu sur le Canada comme entité globale. Aussi, le livre de Bourque et Duchastel, *L'identité fragmentée* (1996), constitue-t-il une exception. Ils y analysent comment l'identité canadienne a évolué dans les discours des différents premiers ministres canadiens prononcés dans les diverses conférences constitutionnelles depuis 1941 et ils appliquent les mêmes méthodes utilisées pour décortiquer les discours politiques au Québec. Le résultat est intéressant.

Le livre de Gérard Bouchard, *Quelques arpents d'Amérique* (1996) est important et original, tant analyse empirique qu'interprétation sociologique d'ensemble d'une société. Il propose un examen sociohistorique du Québec francophone bien à distance de la vision traditionnelle de l'ancien Canada français qui a encore cours dans certains milieux, notamment au Canada anglais. Cet ouvrage présente une intéressante manière de relier des analyses de type microsociologique à des perspectives macrosociologiques. Le livre de Bouchard – l'un des plus achevés qu'il ait publiés – est à la frontière de l'histoire et de la sociologie, une vaste fresque du long parcours historique d'une petite société – la région du Saguenay – et de sa relation au continent nord-américain. Les stratégies de reproduction du groupe familial y apparaissent comme le fait social de base qui structure tout le reste. Bouchard analyse la région du Saguenay, certes, mais il construit graduellement toute une interprétation de l'émergence du Québec moderne, de la Révolution tranquille et de la modernisation contemporaine. Il réfute la thèse du retard et du caractère fermé et isolé du Canada français qu'il oppose plutôt à une manière originale de s'inscrire dans un espace beaucoup plus vaste, dans une entreprise typiquement nord-américaine qui a débuté au seizième siècle. La colonisation du Saguenay aurait ainsi été typique d'un processus beaucoup plus large couvrant cinq

INTENTIONS D'AUTEURS

siècles. Un livre donc qui ouvre des perspectives nouvelles et donne une image renouvelée du Canada français.

Outre les classes sociales ou la diversité culturelle de la population, la sociologie canadienne des années 1990 a aussi abordé de nouveaux thèmes. Le dernier livre que nous avons retenu dans notre liste touche l'un d'eux : la consommation marchande, étudiée par Joy Parr dans *Domestic Goods* (1999). Une nouvelle culture matérielle est en effet en émergence depuis la Seconde Guerre mondiale comme le révèlent les comportements des ménages, certes, mais aussi la mutation du monde de la production avec l'émergence du design industriel et la production de masse de nouveaux biens et services qui, une fois consommés par les ménages, transforment les modes de vie. À signaler au passage que l'auteur ignore les études québécoises sur la question, notamment la première grande recherche empirique effectuée par Tremblay et Fortin en 1959 au Québec. Autre illustration des deux solitudes qui marquent la sociologie canadienne dont on a fait état plus haut.

Que retenir de cette décennie de travaux en sociologie au Canada ? D'abord, qu'il y existe une tradition sociologique bien originale et bien vivante. Mais, devrions-nous plutôt dire, deux traditions sociologiques, car il paraît évident que les sociologues appartenant aux deux grands groupements linguistiques canadiens s'ignorent le plus souvent les uns les autres.

(Cahiers canadiens de sociologie – Canadian Journal of Sociology, 2000)

ENCADRÉ 2

MEILLEURS OUVRAGES DE LA DÉCENNIE
1990-2000 AU CANADA

- Angus, Ian, *A Border Within. National Identity, Cultural Plurality, and Wilderness*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1997.
- Bouchard, Gérard, *Quelques arpents d'Amérique : population, économie, famille au Saguenay (1838-1971)*, Montréal, Boréal, 1996.
- Bourque, Gilles, et Jules Duchastel, *L'identité fragmentée. Nation et citoyenneté dans les débats constitutionnels canadiens. 1941-1992*, Montréal, Fides, 1996.
- Dumont, Fernand, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993.
- Livingstone, D. W., *The Education-Jobs Gap. Underemployment or Economic Democracy*, Boulder, Colorado, Westview Press, 1998.
- McAll, Christopher, *Class, Ethnicity, and Social Inequality*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1990.
- McCraken, Grant, *Culture and Consumption. New Approaches to the Symbolic Character of Consumer Goods and Activities*, Bloomington and Indianapolis, Indiana University Press, 1990.
- Myles, John, and Wallace Clement, *Relations of Ruling. Class and Gender in Postindustrial Societies*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1994.
- Ornstein, Michael, and Michael H. Stevenson, *Politics and Ideology in Canada. Elite and Public Opinion in the Transformation of a Welfare State*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1999.
- Parr, Joy, *Domestic Goods. The Material, the Moral, and the Economic in the Postwar Years*, Toronto, University of Toronto Press, 1999.

REMERCIEMENTS ET SOURCES DES TEXTES

Nous remercions les revues et maisons d'éditions où sont parues les contributions rassemblées dans cet ouvrage :

Anthropologie et sociétés

Association pour la diffusion de la pensée française (Paris)

Cahiers québécois de démographie

Canadian Journal of Sociology/Cahiers canadiens de sociologie

Éditions Fides

Histoire sociale/Social History

International Journal of Canadian Studies

L'Action nationale

Recherches sociographiques

Revue canadienne de science politique

Revue d'histoire de l'Amérique française

The Tocqueville Review/La revue Tocqueville

Composition et conception graphique : KX3 Communication inc.

Diffusion pour le Canada : Gallimard Itée
3700A, boulevard Saint-Laurent, Montréal (Qc), H2X 2V4
Téléphone : (514) 499-0072 Télécopieur : (514) 499-0851
Distribution : SOCADIS

Éditions Nota bene
1230, boul. René-Lévesque Ouest
Québec (Qc), G1S 1W2
nbe@videotron.ca
site : <http://www.notabene.ca>

ACHEVÉ D'IMPRIMER
CHEZ AGMV
MARQUIS
IMPRIMEUR INC.
CAP-SAINT-IGNACE (QUÉBEC)
EN FÉVRIER 2012
POUR LE COMPTE DES ÉDITIONS NOTA BENE

Dépôt légal, 1^e trimestre 2012
Bibliothèque nationale du Québec

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----|
| LIMINAIRE | 9 |
| 1. LE QUÉBEC. NATION ET SOCIÉTÉ GLOBALE | 15 |
| UN TON NOUVEAU EN HISTOIRE DU QUÉBEC | 17 |
| LE QUÉBEC POLITIQUE | 23 |
| REGARD AMÉRICAIN SUR LE QUÉBEC | 29 |
| AMBIVALENCE PROBLÉMATIQUE | 35 |
| DIFFÉRENCE QUÉBÉCOISE | 43 |
| PRISONNIERS DE LA CONQUÊTE | 47 |
| NORMALITÉ NATIONALE ? | 51 |
| LA MÊME ENCRE BLEUE | 55 |
| ETHNICITÉ ZÉRO | 59 |
| ANTHROPOLOGIE CULTURELLE DE L'IDENTITÉ QUÉBÉCOISE | 63 |
| QUE LIRE SUR LE QUÉBEC ? | 67 |
| 2. LE QUÉBEC. STRUCTURES SOCIALES | 73 |
| TROIS REGARDS SUR LES GÉNÉRATIONS | 75 |
| MÉTAMORPHOSE DE LA DUALITÉ LINGUISTIQUE | 87 |
| CONSTATS DÉMOGRAPHIQUES | 95 |
| PORTRAIT DE FAMILLE | 99 |
| REVENUS | 103 |
| CONDITIONS DE VIE ET GÉNÉRATIONS | 109 |
| L'ÉTAT REDISTRIBUTEUR | 115 |
| STRUCTURES SOCIALES OPAQUES | 123 |
| RÉSEAUX ET APPAREILS | 127 |

| | |
|---|------------|
| REDÉFINIR LE TOUT-À-L'ÉTAT | 133 |
| L'ÉCONOMIE SOCIALE ET LA CRISE DU LIEN SOCIAL | 139 |
| PAYER EN LIQUIDE, UNE AFFAIRE DE LIEN SOCIAL | 145 |
| PLUS QUE LA CROISSANCE | 151 |
| PROBLÈMES SOCIAUX : REGARDER AU-DELÀ DU DOIGT | 155 |
| | |
| 3. LE QUÉBEC. VIE QUOTIDIENNE | 165 |
| UN ART MINEUR | 167 |
| DES COUPABLES EN CHAIR ET EN OS | 171 |
| LE MAL DE L'INTELLIGENCE | 175 |
| « ON PARLE QUE » | 179 |
| MICHEL, DIDIER, ÉLODIE, MÉLANIE ET LES AUTRES | 183 |
| LES TREMBLAY ET LES N'GUYEN | 185 |
| BONHEUR TÉLÉVISUEL | 189 |
| CONSOMMER | 193 |
| ESPACES MYTHIQUES | 195 |
| LE QUÉBEC EN PHOTOS | 199 |
| | |
| 4. LE CANADA ET LE CANADA FRANÇAIS | 205 |
| LE CANADA VU PAR LIPSET | 207 |
| LA CANADIANITÉ | 215 |
| RACINES EUROPÉENNES DU CANADA | 219 |
| NOUVEAU REGARD SUR LE MULTICULTURALISME | 225 |
| LA CRISE CANADIENNE | 231 |
| PORTES CANADIENNES CADENASSÉES | 237 |
| VITALITÉ DES FRANCO-CANADIENS | 243 |
| L'ONTARIO FRANCOPHONE | 247 |
| LE FRANÇAIS EN ONTARIO | 251 |
| MINORITAIRES DEVANT LES AUTRES | 255 |
| LA FRANCOPHONIE EMBRASSE LARGE | 261 |
| SOCIOLOGIE DU NOUVEAU CANADA FRANÇAIS | 265 |

| | |
|---|-----|
| 5. INTENTIONS D'AUTEURS | 295 |
| LES PRÉCURSEURS DE LA SOCIOLOGIE QUÉBÉCOISE | 297 |
| JEAN-CHARLES FALARDEAU, CRITIQUE SOCIAL ET CRITIQUE | |
| LITTÉRAIRE | 309 |
| LES INTENTIONS DE FERNAND DUMONT | 315 |
| LA PAROLE DE FERNAND DUMONT | 319 |
| GILLES PAQUET, INTELLECTUEL PUBLIC | 323 |
| LE DOCTEUR LAURIN | 329 |
| MORDECAI RICHLER, ÉCRIVAIN QUÉBÉCOIS | 335 |
| TOCQUEVILLE PARADOXAL | 339 |
| FIN D'UNE ÉPOQUE ET RENOUVEAU DES SCIENCES SOCIALES | |
| AU QUÉBEC : LES ANNÉES 1990-2005 | 345 |
| DIX ANS DE SOCIOLOGIE CANADIENNE | 373 |